Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15379 – 7 F

VENDREDI 8 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La paix en marche au Proche-Orient

LE Proche-Orient réserve parfois de bonnes nouvelles. Ainsi, les premières semaines de l'autonomie palestinienne se soldent par un succès. Israël et l'OLP ont donc décidé, mercredi 6 juillet à Paris, d'aller de l'avant, de s'atteler, *sans plus tarder*, à la mise en œuvre des autres volets de la Déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington.

La prise en charge de Gaza et de Jéricho par les Palestiniens était un test, la mise à l'épreuve de la capacité de l'OLP à assumer *cette responsabilité*, mais aussi de la capacité d'Israël, gouvernement et peuple confondus, à l'accepter.

De l'aveu même des dirigeants israéliens, la police palestinienne – puisque pour l'heure c'est elle qui joue un rôle déterminant – est à la hauteur de sa tâche. Yasser Arafat est rentré chez lui, pour une courte visite certes, mais il n'en a pas moins installé son « gouvernement ». Là aussi, les choses se sont passées en douceur. Le chef de l'Autorité palestinienne n'a pas lancé d'appel enflammé à la lutte, ni tenu de propos agressifs contre l'Etat juif. L'opinion israélienne a bien réagi. Malgré leurs rodomontades, la droite *et les colons n'ont pas réussi à mobiliser* les foules. On peut donc passer au chapitre suivant, mettre sur pied les structures des négociations à venir sur les problèmes encore en suspens.

CAR non seulement tout n'est pas réglé en ce qui concerne Gaza et Jéricho, mais il reste encore à s'entendre sur les modalités et l'ordre des priorités dans l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie, en prévision d'élections programmées pour l'automne et qui doivent donc être préparées dans un climat propice.

Cela doit se faire le plus rapidement possible, pour neutraliser tous ceux qui souhaitent l'échec du processus. Il faut faire vite pour répondre aussi à l'attente de tous ceux, Palestiniens et Israéliens, qui croient la paix possible et en espèrent des dividendes. Tout l'art des négociateurs consistera à savoir se hâter lentement.

MAIS, parallèlement aux questions politiques et techniques qui seront discutées entre quatre murs par des équipes de spécialistes, il y a des problèmes urgents, notamment l'assistance économique et financière aux territoires déjà autonomes ou qui doivent le devenir sous peu. Yasser Arafat a profité de son séjour à Paris pour le dire sur tous les tons à ses divers interlocuteurs.

L'argent est « le nerf de la paix », a-t-on souvent répété, l'un des moyens de forcer l'opposition palestinienne à *renoncer* à ses projets destructeurs. Cela suppose bien entendu que Yasser Arafat, incontournable selon Itzhak Rabin lui-même, fasse vraiment le choix de la démocratie. Maintenant que « les flonflons se sont tus », comme l'a dit mercredi *M. Rabin, commence* la phase la plus difficile. Celle où il faudra imposer la paix à ses ennemis.

page 4

Réunis à Naples pour aborder les grands dossiers internationaux

Les pays du G 7 étudient la fermeture de Tchernobyl

Le sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tient à Naples du 8 au 10 juillet, comprendra deux volets. Le G 7 proprement dit traitera des grands dossiers économiques internationaux. Les Européens tenteront de rallier leurs partenaires à leur plan de fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Puis, le G 8 consacrera pour la première fois l'intégration de la Russie à un sommet de ce type et traitera des crises régionales – dont la Bosnie – du terrorisme et de la drogue.

Depuis quelques années, à l'approche de chaque G 7, se reposent les mêmes questions de méthode : comment redonner un sens à ce rendez-vous devenu trop rituel? Comment améliorer son rendement? Comment faire prévaloir l'efficacité sur le faste?

Première réponse : recréer une intimité disparue, propice à une dynamique de groupe, entre les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés. A Naples, du 8 au 10 juillet, l'essentiel des *débats aura lieu entre les chefs de délégation* et eux seuls. Les ministres présents ne participeront qu'à une seule réunion plénière.

Deuxième réponse : écourter l'exercice, qui, cette année, s'ouvrira vendredi soir par un dîner solennel et s'achèvera dimanche à l'heure du déjeuner.

Troisième réponse : restituer à cette rencontre une simplicité de bon aloi en ces temps de chômage et de rigueur. Tout porte à croire que ce souci d'austérité restera un vœu pieux. Car la splendeur estivale des palais de Naples et le sens du spectacle de l'hôte des lieux, Silvio Berlusconi – dont ce sera le premier magistère international –, devraient se conjuguer pour donner à ce sommet un lustre dont les participants laissent entendre désormais qu'il est superflu, voire inconvenant.

Les « sherpas » du G 7 ont eu, cette année, pour principal objectif politique d'intégrer davantage la Russie à cette sorte *d'éphémère directoire des affaires du* monde. Pour la première fois, elle participera à part entière à la deuxième partie des débats – le volet politique –, qu'on appelle désormais le G 8 et qui traitera, samedi soir et dimanche matin, des crises régionales (Bosnie, Rwanda, Corée, etc.) et des problèmes transversaux (terrorisme, drogue, blanchiment de l'argent).

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 16

Après l'espionnage du PS par les renseignements généraux

Deux responsables de la police sont relevés de leurs fonctions

A la suite de la révélation par « le Canard enchaîné » de l'espionnage du conseil national du PS par un inspecteur des renseignements généraux, le ministre de l'intérieur a relevé de leurs fonctions le directeur des RG de la préfecture de police, Claude Bardon, et le chef de section chargé des partis politiques, Bertrand Michelin. Le soutien apporté au Parti socialiste par Bernard Pons confirme que le RPR entend exercer une critique vigilante du gouvernement de M. Balladur.



Lire nos informations page 7

La « boîte noire » de Paul Barril

La pièce aéronautique rapportée de Kigali par l'ex-capitaine Paul Barril n'est pas la « boîte noire » de l'avion présidentiel rwandais abattu le 6 avril : les spécialistes et le constructeur de l'appareil l'affirment, croyant reconnaître dans la boîte présentée un *« instrument de navigation »*. L'absence probable d'enregistreur de vol à bord de l'avion laisse en suspens les questions posées sur les circonstances de l'attentat.

page 3

Un an de prison ferme pour Alain Boublil

La cour d'appel de Paris a déclaré, mercredi 6 juillet, Alain Boublil coupable d'un délit d'initié à l'occasion de l'achat de la société Triangle par Pechiney. L'ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances en 1988, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont un an ferme.

page 9

Le marché français de la cocaïne

L'opération de police « Margarita » déclenchée avec succès, le 27 juin, contre les trafiquants colombiens de cocaïne a montré que la France est devenue un marché de premier plan pour le cartel de Cali. Les enquêteurs ont notamment placé sous scellés trois voiliers *récupéraient des ballots* de cocaïne jetés en mer par des avions privés.

page 10

Record du monde du 100 mètres

L'Américain Leroy Burrell est redevenu l'homme le plus rapide de la planète en portant le record du monde du 100 mètres à 9 s 85, soit un centième de moins que son compatriote Carl Lewis en août 1991.

page 12

Les démons de la « mosquée Archimède »

Après une tragique séance de désenvoûtement, Roubaix s'interroge sur l'influence des islamistes

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Louisa Lardjoune n'a pas survécu aux assauts du démon. Cette beurette de dix-neuf ans, élève au lycée professionnel Jean-Moulin de Roubaix, qui souffrait de crises d'épilepsie, est morte vendredi 1er juillet. La veille, quatre heures durant, elle avait été torturée par deux « barbus », responsables de la mosquée Dawa de Roubaix, qui avaient décidé de la débarrasser, à la demande de son frère aîné, du diable qui semblait l'habiter (*le Monde* du 5 juillet).

Drame de l'ignorance, choc des cultures, irresponsabilité d'imams étrangers autoproclamés? Les tentatives d'explication se heurtent à une réalité que le choc provoqué par le drame avait masquée. La victime ne vit pas dans un milieu analphabète, elle est la cadette d'une famille de onze enfants perçue comme un modèle d'intégration. L'un de ses frères est chef d'entreprise, un autre travaille à l'hôpital comme l'une de ses sœurs, ses neveux portent des prénoms français. Les bourreaux de Louisa, eux, ne sont pas, comme beaucoup d'imams de banlieue, des immigrés récemment débarqués du Maghreb pour qui la religion tient lieu de statut social et, par*fois, de carte de résident*. Ils sont français, fils de l'immigration et de l'école républicaine, comme leur victime. Mohamed Kerzazi, né à Paris voici trente ans, fils d'un maçon de Vitry-sur-Seine, s'est taillé une solide réputation de « thaleb » (désenvoûteur) parmi les Maghrébins de Roubaix depuis sa nomination, au début de 1993, en qualité d'imam de la mosquée Dawa, implantée rue Archimède, dans le quartier populaire de l'Alma-gare.

Ce titulaire d'un BTS d'informatique, passé il est vrai par deux années d'études théologiques en Arabie saoudite, n'hésite pas, lorsque Tahar Lardjoune fait appel à lui pour intervenir auprès de sa sœur Louisa, dont le comportement lui laisse croire qu'elle est possédée par le démon. La jeune fille, qui avait subi l'an dernier une intervention neurochirurgicale bénigne après ses crises d'épilepsie, se lève la nuit et parle seule, déplore le frère aîné, qui, âgé de vingt-cinq ans de plus qu'elle, semble avoir pris seul la décision de faire procéder au désenvoûtement. Avec le président de l'association qui gère la mosquée, Murad Selmane (un jeune électricien au chômage né à Roubaix, qui a servi d'intermédiaire), Tahar, le frère de Louisa se rend au domicile de la jeune fille. Les faits, révélés par les premiers éléments de l'information confiée au juge Bruno Dieudonné de Lille, sont insoutenables.

Après avoir tenté en vain d'extirper le Malin du corps de la jeune fille en le trempant dans un bain d'eau rempli de pétales de roses, l'imam récite des versets du Coran en tenant près de sa bouche une bouteille d'eau salée d'un litre et demi. Puis l'exorciste et son compagnon, épaulés par le frère, font boire de force à Louisa le contenu de la bouteille. *La jeune fille s'agitant, elle est* maintenue allongée et flagellée sur la plante des pieds avec des tiges de bambou, ce qui occasionne une plaie ouverte et des hématomes. Lorsque Louisa se mord la langue, l'imam se convainc que le démon est présent. Un linge lui est alors enfoncé entre les dents, on presse sur son ventre, et on continue à lui faire avaler de l'eau salée. Trois maxi-bouteilles auraient ainsi été utilisées, dont une partie aurait servi à asperger le corps, se défendent les auteurs des sévices.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite page 9

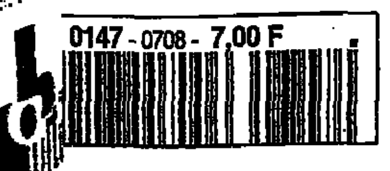
Le rapport d'Amnesty International

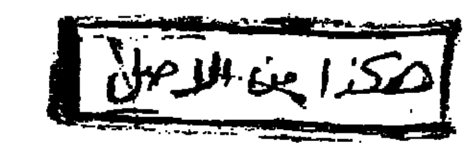
Dans son rapport 1994, rendu public jeudi 7 juillet, Amnesty International relève, dans soixante-trois pays sur les cent cinquante et un concernés par son enquête, la présence de prisonniers d'opinion, souvent incarcérés sans inculpation et sans jugement. L'organisation humanitaire dénonce aussi les tortures et les mauvais traitements dont sont victimes, dans plus d'une centaine d'états, les détenus, parmi lesquels des défenseurs des droits de l'homme. Elle demande donc aux Nations unies de faire enfin aboutir un projet de déclaration pour la protection de ces militants.

page 5

0147 - 0708 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 680 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





EX-YOUGOSLAVIE

Pour un renversement d'alliance

Les citoyens ont-ils le droit de peser sur l'exécutif dans les questions de politique étrangère ? C'est la question que pose le débat sur la Bosnie face à l'impuissance européenne devant l'émergence d'un néofacisme. L'opinion n'est pas seulement émue par les horreurs de la « purification ethnique ». Elle comprend que notre indécision est structurelle parce qu'elle repose sur une alliance de fait avec l'agresseur, la Serbie.

par Alain Joxe

LES cérémonies marquant le *cinquantième anniversaire du* débarquement en Normandie nous ont parlé sans cesse de résistance à l'oppression nazie, de guerre antifasciste, de libération par l'action armée, de l'union des *démocrates (y compris américains)* qui devient indispensable lorsque la violation des droits de l'homme est érigée en système fondateur d'Etat. Les Français ne sont pas *schizophrènes, et ils comprennent* parfaitement qu'on ne peut pas célébrer cet événement dignement tout en proclamant une indécision quant aux horreurs qui dominent la *Bosnie agressée. La question bosniaque* recouvre l'exigence d'une politique européenne cohérente avec la défense de la démocratie, et cette exigence suppose un renversement d'*alliance : la France doit mettre fin* à l'alliance serbe, qui est l'alliance avec le néofascisme contemporain, et pratiquer avec clarté l'alliance avec la République bosniaque.

La question pertinente lancée *dans l'opinion par la demande de levée de l'embargo pose un problème* général en démocratie : les citoyens ont-ils le droit et la compétence de peser sur l'exécutif *dans les questions extérieures ? C'est la deuxième fois en une* génération que l'opinion pèse sur la question la guerre-la paix et qu'on lui nie le droit de le faire. La première affaire fut celle des euro*missiles, et l'opinion finit par obtenir* le retrait de la nouvelle génération de fusées, entraînant peu après l'effondrement du système de la guerre froide. Le droit de l'opinion d'interférer dans la politique internationale n'est pas reconnu dans la morale puérile et honnête des hommes d'État.

Il faut aujourd'hui contester dans son fondement cette idée-là et la qualifier d'antidémocratique. Il n'y a (malheureusement, peut-être) plus *de différence très tranchée entre* politique intérieure et politique extérieure, *car la souveraineté des* Etats est rongée par la transnationalisation de l'économie ; il serait *d'ailleurs faux de penser que la politique extérieure serait, plus que* la politique intérieure, le lieu où se déchaîneraient des passions populaires incontrôlables. On peut discuter de l'opportunité de la levée *de l'embargo, mais* il est indispensable d'admettre un débat sur ce point. Ce n'est évidemment pas parce que le président des Etats-Unis *change d'opinion affichée que nous devrions cesser d'en débattre.* Ce débat-là est essentiel pour l'avenir de la démocratie en Europe. *La réponse préférée de tous les pouvoirs exécutifs, c'est* « non » : le public est sous-informé, mineur, passionné et irresponsable. De même que la politique inté*rieure ne doit pas se faire « à la corbeille »*, la politique internationale ne doit pas se faire « dans la rue ».

La réponse des pouvoirs législatifs est plus ambiguë. D'abord, le droit de guerre et de paix leur *appartient selon toutes les Constitutions.* De plus, les députés doivent par définition respecter l'opinion, en démocratie. Néanmoins, ils ont au fond un point de vue *comparable. Le pouvoir d'Etat se réserve la pensée* du monde extérieur, sans contrôle démocratique direct. Le principe même de la démocratie représentative est des*tiné à permettre que la politique* échappe aux « passions populaires ». C'est encore plus vrai en politique internationale, vouée à « l'état de nature » hobbesien ou à *la violence sans limite de la guerre* clausewitzienne. En fait, c'est peut-être même là l'essence de la démocratie représentative depuis le XVIIIe siècle : les représentants *du peuple neutralisent le pouvoir passionnel de la foule.*

L'opinion et le vide démocratique

Cette définition de la démocratie *ne s'applique plus du tout de la même manière* aujourd'hui du fait de l'existence des médias. Le niveau d'information auquel peut prétendre un citoyen et les systèmes *d'analyse et d'explication auxquels on a accès sont bien plus* complets qu'autrefois. L'exclusion de l'opinion hors du champ de la politique extérieure, voilà qui ne s'est jamais complètement appli*qué en France : le régime républicain* nous a toujours créé le devoir civique d'opiner sur l'international au nom des valeurs universelles fondatrices de l'État. Le fameux *« consensus » qui règne en France* depuis des années sur les questions extérieures n'est pas un état passif de l'opinion. En outre, dans le vide démocratique qui caracté*rise aujourd'hui les institutions de l'Union européenne*, l'opinion française monte au créneau : elle l'occupe en toute légitimité ; de la stratégie contre une menace *internationale nouvelle que ni les pouvoirs d'Etat ni les institutions européennes ne peuvent désigner* et traiter : la menace parfois du nationalisme, mais souvent d'un nouveau fascisme contemporain. *L'opinion est tout à fait capable de distinguer entre les deux.* Le pouvoir serbe, fondé sur le massacre, la torture, les viols et le « nettoyage ethnique », est bien du deuxième type.

Le ventre fertile de la bête immonde a craché en effet quelques nouveaux petits monstres sur les décombres des Etats ex-com*munistes. En Europe, les Bosniaques sont les principales victimes* de ce nouveau pouvoir agressif. Un renversement d'alliance serait une mesure de sécurité conforme *aux intérêts stratégiques de la France.* Contrairement à ce que veut faire croire le gouvernement, l'opinion publique n'est pas seulement sentimentale, même si l'indi*gnation face aux horreurs* commises par les milices serbes existe, heureusement ; elle est aussi stupéfaite de notre impuissance politique et militaire, et de l'incohérence *de notre stratégie. L'impuissance* de la France est structurelle puisqu'elle résulte moins de l'absence de vertu de nos dirigeants que de la ruine de l'autonomie nationale *par l'internationalisation des économies ;* de l'absence, *malgré* le traité de Maastricht, d'un pouvoir politique européen, responsable ou simplement gestionnaire d'une politi*que de défense commune des* Etats européens. *C'est dans ce* vide de pouvoir et ce vide de démocratie que l'opinion s'exprime sur la guerre et la paix ; elle remplit en toute légitimité une fonction de *souveraineté laissée provisoirement* en friche par la crise des institutions.

Les « casques bleus » français sont dispersés en mission d'interposition et de paix ; ce n'est pas un *déploiement militaire offensif ni* défensif cohérent. Ils sont donc, malgré la supériorité latente de leur puissance de feu et de leurs moyens, en permanence en danger, en situation d'otages par rap*port aux forces militaires dominantes* sur le terrain. Ils sont les otages stratégiques des milices les plus puissantes, c'est-à-dire des milices serbes. Parfois aussi des *autres troupes, mais la plupart du* temps des milices serbes.

L'hésitante égide américaine

Dans la *pratique*, nous gérons donc bien une alliance serbe en Bosnie. Elle est en partie « historique » – puisque c'est le sentiment *du chef des armées, c'est sentimentalement vrai – mais elle est* surtout devenue *obligatoire* sur le terrain du fait de la dispersion stratégique qu'exige la fonction humanitaire : un mode de déploiement *qui nous affaiblit militairement.* Cette situation est mauvaise pour le moral des troupes, qui doivent accepter de gérer non des compromis mais des compromissions *et qui épuisent, sans combats*, leur crédibilité militaire ; elle est aussi néfaste pour l'autonomie diplomatique. L'alliance serbe *de facto* que nous portons comme une croix *infamante, à cause des crimes* commis, ne crée aucune liberté d'action pour la France. Elle ne permet pas, depuis deux ans, à la politique française d'obtenir la cessation des combats.

Notre intérêt est donc un renversement d'alliance. Il a été esquissé autour de Sarajevo et *Gorazde, mais pas poussé au bout* de sa logique. La question de l'embargo n'est que l'aspect « armement » de ce renversement. L'embargo est déjà violé depuis *longtemps au profit de tous les* protagonistes – des Serbes par les Russes, et par les Allemands et les trafiquants internationaux au profit des Croates. Il n'est pas bon qu'il *le soit au profit des Bosniaques* uniquement par les Saoudiens ou même les Iraniens, ou encore par les mafias de la drogue turque, *sous couvert des Etats-Unis.* La France, en changeant d'allié, contribuerait à éviter l'islamisation fondamentaliste des forces bosnia*ques ou le pourrissement général* qui pourrait très bien intervenir sous l'hésitante égide américaine. On sait l'appui américain au FIS algérien et leur goût bizarre pour un islamisme *despotique* caravanier et somptuaire pourvu qu'il s'avoue fils du libre marché revu par l'école de Chicago. Il ne faut pas laisser les *Américains manœuvrer* seuls sur cette interface où leur républicanisme laïc est déficient.

▶ Directeur d'étude à l'EHESS, Alain Joxe est directeur du groupe de sociologie de la défense.

CONSULTATION DE LA JEUNESSE

Un questionnaire démagogique

Le questionnaire adressé par le premier ministre à la jeunesse est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'enquête. Cette pseudo-démocratie directe n'est qu'une forme de démagogie rationnelle, *estiment* les sociologues Christian Baudelot, Pierre Bourdieu et Catherine Lévy, qui s'expriment ici au nom de l'Association de réflexion sur l'enseignement supérieur et la recherche (ARESER).

par Christian Baudelot, Pierre Bourdieu et Catherine Lévy

LE questionnaire que M. Balladur a soumis à tous les jeunes de 15 à 25 ans présente l'immense avantage de concentrer en un *petit dépliant maniable l'essentiel* des grandes erreurs qui doivent être évitées à tout prix dans une enquête par questionnaire. Il fournit à ce titre à tous *les lycéens et étudiants, de moins ou plus de 25 ans,* qui souhaitent se familiariser avec les techniques d'enquête un document irremplaçable. Espé*rons qu'il servira au moins à cela. Car du point de vue scientifique,* toutes les conditions sont d'ores et déjà réunies pour qu'aucun résultat significatif ne puisse jamais sortir de *cette consultation.*

L'enquête se donne comme *un recensement puisque le questionnaire est adressé dans* toutes les boîtes aux lettres. Réponde qui voudra ! Ce parti-pris interdit tout contrôle sur l'âge et la structure socio-dé*mographique des répondants.* Quel que soit le taux de réponse, les questionnaires reçus seront inexploitables car on ne pourra jamais savoir qui *a répondu et qui n'a pas répondu, condition indispensable* pour exploiter n'importe quel questionnaire et interpréter les biais introduits par les non-réponses.

D'autant que, dans le cas d'une consultation politique de *ce type, tous les brouillages* et falsifications facétieuses (... « je remplis moi-même plusieurs questionnaires, « je m'attribue *des caractéristiques socio-dé*mographiques qui ne sont plus de mon âge »...) sont loin d'être exclus. Une enquête réalisée *sur un échantillon aléatoire dont* on aurait contrôlé avec soin la structure aurait fourni à moindres frais des résultats dotés de sens.

Dès lors qu'on se propose un objectif aussi ambitieux que de *demander aux jeunes de s'exprimer sur* « leurs propres expériences », leur « propre vision de la vie », leur « propre conception de l'avenir », une précau*tion élémentaire consiste à leur offrir toutes les chances de* s'exprimer avec les mots qui sont les leurs. Or ce questionnaire majoritairement fermé est *construit sur des échelles* d'attitudes (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord) dont l'optimum (tout à fait d'accord) fait référence à un *modèle social tout à fait typé* et fort inégalement distribué dans l'ensemble de la population (je me sens européen, j'ai confiance en l'avenir, ma famille a *suffisamment d'argent pour vivre, je me sens bien* dans ma peau, quand je me sens mal, je sais à qui m'adresser, l'école prépare bien au monde au travail, etc.).

Pauvreté constemante

On ne suppose pas un seul instant qu'il puisse exister des jeunes qui n'ont absolument *rien à dire sur tous ces points, mais qui auraient par contre* beaucoup d'autres choses à raconter sur la vie, le travail, les cités, les flics, les patrons, les *banlieues, etc. Les questions ouvertes ostensiblement* déployées au fil des pages ne sauraient pallier cette lacune car elles supposent pour qu'on y réponde une maîtrise de la *langue écrite et une confiance* dans l'écriture et les organisateurs de ce sondage qui sont loin d'exister. Quant aux variables caractérisant les jeunes, *elles sont d'une pauvreté* constemante...

Le plus scandaleux dans *cette opération, c'est que des instituts* de sondages réputés et des sociologues aient pu se compromettre dans cette entreprise de manipulation qui *les déconsidère, sans jamais* avoir cherché à faire valoir le minimum des principes professionnels qui assurent le minimum d'objectivité à une *enquête. L'objectif poursuivi,* qui est d'obtenir un maximum de réponses dans une tranche d'âge donnée, s'apparente dans sa forme au référendum *(pris dans son sens premier de* consultation et non de vote), tout comme récemment la consultation organisée par le *ministre de l'éducation nationale auprès de l'administration, des enseignants* et des parents d'élèves des collèges et lycées.

Il *semblerait que le gouvernement* attende de ces consultations nationales qu'elles apaisent les mouvements de rejet de leurs projets de loi *(manifestation du 16 janvier et manifestations* anti-CIP). Cette pseudo-démocratie directe, véritable parodie des cahiers de doléances qui furent écrits collectivement lors de réunions *prévues à cet effet*, en vue des États généraux de 1789, n'est qu'une forme de démagogie rationnelle. Ce n'est ni faire l'apprentissage de la *démocratie ni exercer ses droits* de citoyens que de s'inscrire dans un dialogue anonyme où le sujet s'adresse au « *prince* » pour lui faire part de ses desiderata ; une collection d'opi*nions individuelles* (en admettant que l'on puisse les réunir et les interpréter) n'a rien à voir avec des projets collectifs et un peuple (ou une partie de *celui-ci) n'est pas réductible* à une simple addition de sujets.

▶ Ce texte exprime le point de vue de l'Association de réflexion sur l'enseignement supérieur et la recherche (ARESER, c/o IHMC, 45, rue d'Ulm 75005 Paris), dont font partie, entre autres membres, Christian Baudelot, Pierre Bourdieu, Claire Bonvallot, Suzanne de Brunhoff, Marianne Debouzy, Christophe Charle, Roger Chartier, Michel Espagne, Roger Establet, Catherine Lévy, Daniel Roche.

Le comité et l'autre sociologie

Sociologue et historien, Michel Fize a accepté de participer au comité chargé d'organiser la consultation nationale de la jeunesse lancée par *Edouard Balladur*. *Il explique ici pourquoi, plaidant pour le rôle d'éclaireur et de réformateur social du sociologue, en dehors des querelles politiques.*

par Michel Fize

POURQUOI avoir accepté de participer au comité chargé *de l'organisation et du suivi* de la consultation nationale de la jeunesse ? L'empressement de certains de mes pairs à refuser une nomination (que, de surcroît, on ne *leur a pas toujours proposée ou avant même parfois qu'on ne se* décidât à la leur proposer) est, à mes yeux, la véritable question. Pourquoi donc refuser pareille « offre » au motif (souvent avoué) *qu'elle ne serait pas de « bonne »* origine ? Qu'elle émanerait, en clair, du présent gouvernement ? La demande politique serait-elle devenue étrangère à la demande sociale qu'on *ne pût pas s'en saisir ?* L'instance gouvernementale n'aurait-elle pas droit aux égards scientifiques ? C'est là une bien *curieuse conception du métier* de sociologue. Nous n'y souscrivons pas, naturellement.

S'il est vrai que le sociologue n'en est pas moins homme, homme parmi d'autres, porteur d'une *philosophie* de vie, de valeurs et d'idéaux *propres*, il se doit sur son terrain d'observation de conserver la distance qui sied par rapport au politique comme à tout *pouvoir. Il n'est pas de* « sociologie de gauche » ou de « sociologie de droite », manipulables à souhait. Il est seulement une *science humaine dont la fonction* est de produire de l'intelligence sociale. En ce sens, le sociologue ne saurait, légitimement, dans un *pays démocratique, se prononcer* sur le bien-fondé de telle ou telle décision politique.

Ainsi en est-il du choix d'Edouard Balladur de consulter aujourd'hui, par voie directe, la jeunesse française. Ainsi en fut-il *naguère* (en 1992) du choix de Frédérique Bredin, *alors ministre de* la jeunesse et des sports, de s'interroger (avec un groupe d'experts dont nous fûmes) sur les pratiques collectives des jeunes. Le sociolo*gue faillirait à sa mission s'il ne se* maintenait, en permanence, dans son rôle d'« éclaireur » de la vie sociale. Mais il perdrait aussi son âme (professionnelle) s'il entrait dans la *mêlée politique et les querelles* politiciennes. Difficile, l'équilibre doit néanmoins être recherché.

N'est-il pas temps, en réalité, de revenir à une conception moins « étriquée » de la sociologie ? De *retrouver* l'exemple des pères fondateurs qui, à l'image de Durkheim, se voulaient réformateurs sociaux autant que sociologues ? N'est-il pas temps de prendre *quelque distance à l'égard des mono-disciplinarités strictes*, des classifications académiques ? « *Peu importe l'étiquette* », proclamait Marcel Mauss au début du siècle, *soulignant sa volonté* de ne pas se laisser enfermer dans une démarche unique, une spécialité particulière.

« La sociologie du présent, telle que je l'entends, écrivait Edgar Morin, *il y a près de vingt*-cinq ans, dans *la Métamorphose de Plozevet, ne respecte pas les frontières entre les disciplines, elle les chevauche pour s'adapter d'abord au phénomène étudié.* » Les oppositions des sciences humaines semblent bien des constructions plus que des « faits de nature ». Ainsi, *nous rappelle* Bourdieu, est-il « *arbitraire* » de distinguer histoire et sociologie. Cette opération est « *totalement dépourvue de justification épistémologique (...). Toute sociologie doit être historique et toute histoire sociologique* ». Comment donc, à *cet* égard ne pas partager le sentiment du même Bourdieu marquant « *un profond irrespect* » pour les frontières disciplinaires, frontières « *mutilantes* » s'il en est. « *Réformer la pensée sociologique* », selon le vœu d'Edgar Morin, n'est-ce pas d'abord prôner la cohabitation disciplinaire, puis tenter de bâtir « *une sociologie multidimensionnelle et complexe* » ouverte aux idées, aux méthodologies multiples et plurielles (Bourdieu a dénoncé naguère « *le monisme et l'absolutisme méthodologique* »), ouverte enfin à la *quotidienneté* qui se révèle d'une grande richesse pour la compréhension d'une société de plus en plus complexe. Comment, dans ces conditions, ne pas rêver d'un « *œcuménisme sociologique* », qui puiserait aux différentes *traditions* sociologiques dans le respect des unes et des autres ? Comment ne pas souhaiter un véritable débat *scientifique, loin des querelles de* « chapelles » et des orthodoxies intellectuelles ? Comment ne pas souhaiter la fin du mépris, voire de l'indifférence, des uns pour les *autres ?*

Le sociologue est, qu'il le veuille *ou non, dans le débat social, et* l'on ne saurait lui tenir rigueur en conséquence – au niveau qui est le sien – de vouloir se faire (aussi) *réformateur. Son savoir est une* expérience dont il est comptable envers la société et ceux qui le gouvernent. Il est un capital que le pouvoir a le droit de vouloir faire fructifier, *dans l'intérêt général*, au service des citoyens. Marcel Mauss allait jusqu'à dire que le sociologue se devait d'indiquer « *le sens de l'action* » au politique, à tout le moins la « *nature de la méthode* » pour la meilleure réalisation de cette action.

▶ Historien et sociologue au CNRS, *Michel Fize est membre* du Comité de consultation nationale des jeunes. Il vient de publier *le Peuple adolescent* (Julliard).

RWANDA

Chasse à l'homme à Kigali

Dans une capitale déserte – la population étant regroupée en certains endroits –, les combattants du FPR recherchent systématiquement les militaires et miliciens de l'ancien régime

KIGALI

de notre envoyé spécial

Trois jours après la prise de Kigali par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), la ville est déserte. Aucune trace d'activité, sinon celle des militaires du FPR; ils sont omniprésents. Ils interdisent l'accès de la place du marché. Il faut donc faire un long détour pour aller à Nyamirambo, un quartier périphérique où le FPR et les Forces armées rwandaises (FAR) se sont battus sans merci pendant plusieurs semaines. L'artère centrale est couverte de douilles de kalachnikov qui roulent sous les pneus de la voiture.

Le siège de la gendarmerie est dévasté. D'immenses abris ont été creusés alentour. Des caisses de munitions traînent un peu partout. Plusieurs voitures ont été abandonnées au milieu de la chaussée. Les maisons ont été soufflées par des explosions d'obus ou sont criblées d'impacts de balles. La mosquée, avec ses minarets et son dôme vert et blanc, n'a pas été épargnée.

La présence d'une foule compacte à l'église Saint-André et autour du collège qui la jouxte semble incongrue. Ils sont entre quinze mille et vingt mille! Comment sont-ils arrivés là? *«Lundi 4 juillet, à 7 heures du matin, les soldats du FPR sont passés chez nous et nous ont forcés à partir. Nous les avons suivis jusqu'ici*, raconte Félicien Hadyramana, un fonctionnaire du ministère des travaux publics. *Nous sommes plus en sécurité ici, comme ça le FPR peut nettoyer la ville. Car de nombreux miliciens armés s'y cachent encore.»*

Quelque vingt mille personnes vivent à Saint-André depuis lundi dans des conditions d'extrême précarité. *«On se débrouille comme on peut*, explique Théogène, un jeune apprenti ferronnier, *les gens ont monté des petits commerces. On trouve l'essentiel mais les prix ont été multipliés par quatre alors que personne n'a plus d'argent liquide».* Le centre de Kigali et tous les faubourgs ont été évacués dès l'entrée du FPR dans la capitale. Des fouilles systématiques sont organisées maison par maison. *«On débusque un membre des Interahamwé* (les milices des extrémistes hutus), *on l'arrête s'il ne résiste pas, sinon... il est mort»*, précise un major du FPR. Sur la route qui mène de Saint-André au «stade régional», des corps sont éparpillés. L'un d'entre eux, tué au cours des combats la semaine dernière, est presque réduit à l'état de squelette. Le crâne et la cage thoracique sont apparents. Les vêtements civils et les chaussures neuves indiquent clairement qu'il était membre des Interahamwé. Les autres corps gisent sur les trottoirs. Ils viennent d'être tués, le sang coule encore de leurs blessures. Devant le portail métallique d'une résidence luxueuse, un *homme gît dans une mare de sang*. Un chapelet de plastique blanc traîne près de lui. Un chien lèche le sang qui s'écoule d'un trou dans le crâne puis mord à pleines dents dans le visage.

«Des soldats fatigués»

L'officier des Nations unies qui nous accompagne porte la main à la crosse de son pistolet, désireux d'abattre la bête, mais y renonce... Un lieutenant du FPR observe la scène. Quelques kilomètres plus loin, au bout d'une piste cahoteuse au pied du mont Kigali, près d'un petit cimetière villageois, de sinistres amoncellements de terre dénaturent la beauté du site.

Des dizaines, des centaines? Les corps ont été enterrés au buldozer mais les pluies abondantes ont creusé des trous qui laissent apparaître des ossements. Plusieurs cadavres ont été simplement jetés avec des ordures ménagères. D'autres sont épars entre les monticules de terre. La plupart n'ont plus ni pieds ni mains. Tous sont en état de décomposition avancée. Insectes et charognards ont fait leur œuvre. Plus bas, le petit village est détruit. Les maisons en terre battue n'ont pas résisté au déluge de feu. Les carcasses calcinées d'une automitrailleuse Panhard et d'un canon automoteur bloquent la piste de latérite.

En ville, une centaine de jeunes gens en file indienne montent vers «Camp Kigali» sous l'étroite surveillance d'une quinzaine de soldats du FPR. Prisonniers ou recrues? L'un d'entre eux aura le temps de *nous dire qu'il a combattu avec les* FAR mais qu'il rejoint maintenant le FPR. Un commandant fulmine. Un groupe de journalistes – par le plus grand des hasards – vient de tomber sur quelque chose qu'ils *n'auraient pas dû voir*. L'explication officielle viendra plus tard : il s'agirait de *«soldats fatigués revenant du front»*... Virtuel vainqueur de la guerre civile qui déchire le Rwanda depuis octobre 1990, le FPR – qui se bat toujours sur plusieurs fronts – reste un mouvement de guérilla avec ses secrets, ses dysfonctionnements et ses pesanteurs bureaucratiques.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Deux journalistes français blessés dans une embuscade

Quatre journalistes sont tombés, lundi 4 juillet, dans une embuscade du FPR près de Butaré. Une journaliste de France 2, Isabelle Staes, a été blessée à la poitrine, à la cuisse et à la jambe droite. Un photographe de l'agence Sipa, José Nicolas, a reçu une balle dans le genou droit. Embarrassé par cet *«incident»* survenu au lendemain d'un accrochage entre les troupes françaises et des soldats rebelles, le FPR a mis trois jours pour remonter les blessés à Kigali. Les deux journalistes – qui avaient été soignés sur le terrain par un médecin du FPR – ont été opérés, mercredi, à l'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ils devaient regagner Paris, jeudi, en compagnie de leurs deux confrères sortis indemnes de l'embuscade.

F. F.

La «boîte noire», le Falcon et le capitaine

La «boîte noire» n'était pas la «boîte noire». A l'inverse de ce que nous avions écrit, l'objet métallique, rivé à un fragment de carlingue d'avion, rapporté du Rwanda et présenté à un journaliste du *Monde* par l'ex-capitaine Paul Barril (*le Monde du 28 juin*), n'est pas l'enregistreur de vol du Falcon 50 présidentiel abattu le 6 avril au-dessus de Kigali, à bord duquel ont péri les deux chefs d'État du Rwanda et du Burundi, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira. Selon plusieurs spécialistes, la pièce détenue par l'ancien chef du GIGN (groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) se rapprocherait d'un instrument électronique de navigation. Au vu des images filmées par France 2, au cours du journal de 13 heures du mardi 28 juin, où l'ancien gendarme montra à nouveau la pièce en sa possession, les techniciens de Dassault-Aviation, constructeur de l'appareil, pensent avoir identifié un *«coupleur d'antennes»*, c'est-à-dire *«une boîte permettant la jonction d'une antenne radioélectrique avec le système de navigation de l'appareil»*.

«Nous sommes certains, nous a ainsi indiqué le directeur de la communication de Dassault-Aviation, M. Cadix, *qu'il ne s'agit ni d'un enregistreur de voix ni d'un enregistreur de paramètres, que l'on désigne généralement sous le terme générique de «boîte noire.»* Moins volumineux qu'une «boîte noire» – dont les proportions sont *«à peu près celles d'une grosse boîte à chaussures»*, explique-t-on chez le constructeur –, l'objet en question porte néanmoins des numéros de référence correspondant à un Falcon, qui peut donc fort bien être celui du président rwandais. Il ne saurait en revanche, compte tenu de sa nature véritable, apporter la moindre information sur les circonstances de l'attentat du 6 avril.

Faute d'indications supplémentaires, et en dépit de ce qu'affirment plusieurs sources, il faut donc, pour l'heure, en rester à la version officielle : la «boîte noire», la vraie, ne semble pas avoir été retrouvée parmi les débris de l'avion abattu. Il n'est au demeurant pas certain qu'elle ait jamais existé : s'agissant d'un avion civil – même si son équipage était composé de trois coopérants français, dont au moins un ancien du GLAM (groupement de liaisons aériennes ministérielles) –, les règlements internationaux n'en imposaient pas la présence à bord. Chez Dassault-Aviation, qui assurait au Bourget l'entretien de l'avion rwandais (immatriculé 9X RNN), on confirme que, comme tous les appareils de ce type, celui-ci possédait les câblages nécessaires à l'installation d'un enregistreur de voix, consignant les conversations entre le pilote et la tour de contrôle. Mais on ajoute qu'au cours du dernier contrôle, en octobre 1993, *«il n'y avait aucun enregistreur à bord»*.

«Brouiller les cartes»

Les autres éléments (registres de l'aéroport de Kigali, bandes magnétiques de la tour de contrôle) rapportés par l'ancien du GIGN de ses deux équipées au Rwanda, à la mi-avril et au début du mois de mai, sont *davantage pris au sérieux*. Au point que certains officiels semblent avoir discrètement contacté Paul Barril afin d'en récupérer tout ou partie, ce que l'intéressé ne dément pas. *«Ces pièces et ces documents, je suis allé les chercher sur place, à un moment où les Français avaient quitté le pays et où les combats faisaient rage*, nous a déclaré l'ex-gendarme. *Aujourd'hui, tout le monde voudrait que je m'en désaisisse. Mais je les réserve pour la justice.»* Mandaté par la veuve du président Habyarimana pour trouver les coupables et les commanditaires de l'attentat, Paul Barril explique avoir été appelé par la famille *«dans les heures qui ont suivi»*.

Proche du président burundais Cyprien Ntaryamira, du maréchal Mobutu et de *plusieurs autres chefs d'Etat africains*, officier de réserve de la gendarmerie française reconverti dans la sécurité privée, après un passage bref mais remarqué au sein de la fameuse «cellule antiterroriste» de l'Elysée, Barril agit-il en même temps pour d'autres intérêts? Difficile de répondre tant les parcimonieuses confidences de *l'ex-capitaine doivent toujours* être entendues avec précaution. De l'article du *Canard enchaîné* du 29 juin, qui le présentait comme étant *«en mission pour l'Elysée»*, afin notamment de *mettre la main sur les archives* du président rwandais, il dit simplement qu'il s'agit d'une tentative de *«brouiller les cartes»*.

Depuis son départ de la «cellule», en 1983, les relations de l'ex-capitaine avec l'entourage de François Mitterrand ne sont pas au beau fixe. Selon certaines sources, l'intérêt de Paul Barril pour le Rwanda pourrait *en revanche s'expliquer par* sa rivalité avec un autre ancien de la «cellule», le commissaire Pierre-Yves Gilleron, ancien de la DST lui aussi reconverti dans la sécurité privée, qui fut un *temps conseiller personnel* du président rwandais...

La présence de ce spécialiste des aventures confuses, sinon douteuses, fut en tout cas fort remarquée lors du dernier sommet de l'OUA (*Organisation* de l'unité africaine), le 13 juin à Tunis, où l'on parla beaucoup, en coulisses, du Rwanda et du Burundi. Outre l'ancien supergendarme, la famille du président Habyarimana a, depuis, mandaté un autre spécialiste des affaires africaines réputé encombrant, l'avocat Jacques Vergès, aux côtés de Mᵉ Hélène Clamagirand. Mᵉ Vergès et sa consœur sont chargés de déposer devant la justice une plainte pour assassinat afin d'éclaircir les circonstances de l'attentat de Kigali qui, en coûtant la vie à deux chefs d'Etat, à plusieurs dignitaires rwandais et à trois membres d'équipage français, a donné le signal d'une guerre civile en même temps que, selon la Commission des droits de l'homme de l'ONU, d'un *«génocide programmé et systématique»*.

HERVÉ GATTEGNO

Un Hutu modéré accepte de former un nouveau gouvernement

Faustin Twagiramungu a annoncé, mercredi 6 juillet à Bruxelles, avoir accepté de former un gouvernement d'unité nationale à la demande du Front patriotique rwandais (FPR). Hutu modéré, cet universitaire de quarante-neuf ans, formé au Canada, avait été désigné pour occuper la fonction de premier ministre dans le cadre des accords d'Arusha, conclus le 3 août 1993 pour tenter de mettre fin à la guerre civile. *«J'ai accepté de continuer cette mission dans l'intérêt du peuple rwandais»*, a-t-il déclaré en exprimant le souhait de former *«un gouvernement cohérent, rassemblant toutes les tendances»*.

M. Twagiramungu entend engager des consultations avec tous les partis politiques et n'exclut pas le dialogue avec des membres du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), la formation de l'ancien président Juvenal Habyarimana, *«à condition que ces derniers signent une déclaration se démarquant des assassins»*. Il a précisé avoir rencontré, lundi, le ministre belge des affaires étrangères et a déploré que Paris *«n'ait pas publiquement annoncé qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement intérimaire mis en place au Rwanda grâce à un coup d'Etat soutenu par la hiérarchie des forces armées rwandaises»*. La plupart des membres de ce gouvernement intérimaire, formé au lendemain de l'assassinat du président Habyarimana, sont réfugiés dans la zone où se déploient les militaires français.

De son côté, le ministre belge de la défense, Léo Delcroix, a critiqué, mercredi, au cours d'une conférence de presse, l'opération «Turquoise», estimant qu'elle dépassait les limites de la simple intervention humanitaire. *«Les soldats français sont de plus en plus mêlés à la situation interne du pays*, a-t-il dit. *L'affaire devient trop politique et délicate. Nous sommes de plus en plus réticents à intervenir.»* Il a confirmé le report *sine die* de l'envoi d'une antenne médicale sur place compte tenu de l'incertitude de la situation militaire.

Deux cent six officiers et soldats ghanéens ont quitté Accra, mercredi, à destination du Rwanda. Pour sa part, le gouvernement congolais a décidé d'envoyer au Rwanda quarante hommes pour participer à l'opération «Turquoise», a annoncé, le même jour, son porte-parole. Le Tchad va, quant à lui, expédier un contingent *«par solidarité avec l'initiative française»*. Trois cents militaires sénégalais participent déjà à l'opération «Turquoise». – *(AFP.)*

M. Léotard regrette les propos «pas toujours responsables» de M. Giscard d'Estaing

François Léotard, le ministre de la défense (UDF-PR), a répliqué, mercredi 6 juillet, aux critiques émises par des responsables de l'UDF à propos du Rwanda, en regrettant que *«des hommes politiques, pour des raisons de politique intérieure parfaitement mesquines, s'engagent dans ce type de polémique»*. M. Léotard a reproché en particulier à M. Giscard d'Estaing – qui avait conseillé, le 5 juillet, de *«ramener les forces françaises sur la frontière»* – d'avoir tenu des propos *«pas toujours responsables»*. *«Je regrette les expressions utilisées ici ou là, qui ont des vocations politiques internes et qui sont déplacées car il ne faut pas jouer ni avec nos soldats ni avec cette population martyrisée»*, a-t-il ajouté. M. Léotard a lancé un appel aux associations humanitaires en expliquant qu'*«il est urgent de voir arriver des organisations non gouvernementales»* qui doivent prendre *«le relais»*.

La visite au Rwanda du cardinal Etchegaray

«Des églises devenues des abattoirs d'innocents»

Le cardinal Roger Etchegaray, président du Conseil pontifical justice et paix, vient de rendre compte au pape de son voyage, du 24 juin au 1ᵉʳ juillet, au Rwanda (*le Monde* daté 26-27 juin). Sur place, il a visité le siège de l'ancien gouvernement à Gisenyi, près de la frontière zaïroise, et celui du Front patriotique, à Byumba, près de la frontière ougandaise. Il s'est rendu sur les lieux où ont été assassinés l'archevêque de Kigali et deux autres évêques du pays (*le Monde* du 10 juin).

A la cathédrale de Kabgayi, il a célébré une messe de requiem, à laquelle seize fidèles seulement assistaient, car toute la région avait été évacuée pour des raisons de sécurité. *«Chaque Rwandais est appelé à faire la paix*, a déclaré le cardinal Etchegaray. *J'adjure tous les responsables politiques et militaires de se retrouver pour fixer le cessez-le-feu et le tenir coûte que coûte. Aucune raison ne saurait être mise en avant pour attendre. (...) Après tant de massacres, jusque dans vos églises, devenues des abattoirs d'innocents, après tant de démolitions de vos maisons, de vos écoles, de vos centres sociaux, c'est encore plus votre cœur qui a été blessé, votre esprit qui a été faussé. Il vous faut une sacrée dose de pardon*, conclut le cardinal français. *Quelle que soit la faute de l'autre, que chacun fasse le premier pas vers lui, conscient de sa propre faute.»*

AFRIQUE

Angola : les mercenaires sud-africains changent de camp

Les « affreux » sont aujourd'hui au service du gouvernement de Luanda qu'ils combattaient autrefois aux côtés de l'UNITA

SAURIMO
(province de Lunda-Sul)

de notre envoyé spécial

Ce matin-là, sur la piste de l'aéroport de Saurimo où les avions gros porteurs débarquaient à jet continu soldats et matériels, leur teint clair, leurs cheveux blonds et leur aspect massif tranchaient dans le décor. A cent pas, ils ne pouvaient être que Sud-Africains. Ils l'étaient, comme le sont la plupart des quelque cinq cents mercenaires dont le gouvernement de Luanda a loué les services pour combattre les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. *« Nous ne sommes que des instructeurs »*, nous ont-ils expliqué avec un large sourire qui démentait leurs paroles. Décontractés, vêtus d'une combinaison kaki, ne portant d'autre insigne qu'une petite cocarde aux couleurs angolaises, ils avaient à la main une arme sophistiquée qui ne provenait pas des arsenaux habituels de l'armée.

L'Histoire a le goût du paradoxe. Dans les années 80, Pretoria luttait au côté de Jonas Savimbi contre le gouvernement de Luanda soutenu par Moscou et La Havane. Ses meilleures troupes opéraient alors en Angola, luttant contre les soldats du corps expéditionnaire cubain et, accessoirement, contre les unités militaires du Congrès national africain (ANC), qui avaient là leurs camps d'entraînement. Une partie de ces combattants, anciens des services spéciaux et des bataillons d'élite, sont à nouveau en Angola, cette fois pour soutenir leur ancien ennemi dans la lutte qu'il mène contre leur ancien allié. Ces dernières semaines, deux cents à quatre cents d'entre eux ont été déployés dans l'est du pays, pour appuyer l'offensive menée par Luanda, qui tente de reprendre aux troupes de Jonas Savimbi les champs diamantifères des provinces de Lunda-Sul et Lunda-Norte.

Revirement sans états d'âme

Leur recrutement a commencé il y a un an, après la reprise du port pétrolier de Soyo par les troupes gouvernementales. Il ne s'agissait alors que d'une poignée d'hommes, officiellement engagés par Luanda pour protéger les installations pétrolières jugées vitales. Une explication qui a donné du crédit à la rumeur selon laquelle les compagnies pétrolières, dont Elf et Texaco, principaux producteurs étrangers dans le pays, pourvoyaient à leur entretien et à leur solde.

Depuis, Soyo est à nouveau tombé aux mains de l'UNITA, et le gouvernement angolais a accéléré le recrutement des mercenaires. Selon les meilleures sources, ils sont aujourd'hui cinq cents, essentiellement Sud-Africains, Blancs et Noirs, recrutés en Afrique du Sud par Executive Outcomes, une firme ayant pignon sur rue à Pretoria, et un bureau discret dans un hôtel de Luanda.

La direction d'Executive Outcomes est officiellement assurée par Lafras Luitingh, un ancien du Civil Co-operation Bureau (CCB), excroissance des services de renseignements militaires sud-africains, et par Eben Barlow, ex-officier supérieur du 32e bataillon, unité qui, durant l'apartheid, constituait le fer de lance de l'intervention sud-africaine en Angola.

Impliqué dans des manœuvres de déstabilisation du processus de transition, et mis en cause dans plusieurs assassinats, en Afrique du Sud comme à l'étranger, le CCB a été dissous, il y a trois ans, par le président Frederick De Klerk, qui a accordé à la plupart de ses membres une amnistie discrète. Quant au 32e bataillon, encadré par des officiers blancs de Pretoria mais composé en majorité de soldats noirs recrutés sur le terrain, il a été dissous l'année dernière. Ce sont ses hommes et ses officiers qui composent l'ossature des mercenaires engagés aujourd'hui sur leur ancien théâtre d'opération.

Le major Wynand du Toit est également revenu en Angola. Cet officier des services spéciaux sud-africains avait connu son heure de gloire en 1985, lorsqu'il fut fait prisonnier par les troupes de Luanda alors qu'il accomplissait une mission de sabotage dans l'enclave de Cabinda. En 1987, il fut échangé contre, notamment, le coopérant français Pierre-André Albertini, condamné par Pretoria pour son soutien au Congrès national africain (ANC). Non sans ironie, le major Wynand du Toit lutte aujourd'hui pour ses anciens geôliers. Sans états d'âme.

« It's strictly business », déclarent les mercenaires rencontrés à Saurimo où, à la fraîche, ils déambulent nonchalamment dans les rues de la ville. Selon de bonnes sources, le budget annuel alloué pour leur paiement serait de 40 millions de dollars. Une somme censée compenser les risques du métier : à plusieurs reprises, l'UNITA a averti que les mercenaires tombés entre ses mains seraient immédiatement exécutés. Depuis, une dizaine d'« affreux » au moins – dont deux Namibiens – sont morts au combat ou ont été portés disparus, embarrassant encore un peu plus les nouvelles autorités de Pretoria, assaillies par les familles qui demandent que l'on retrouve et, si possible, que l'on protège ces anciens adversaires de l'ANC.

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD : rectificatif. – L'omission d'une phrase a modifié le sens d'une remarque faite par M. Mitterrand devant le Parlement sud-africain et rapportée dans *le Monde* du 6 juillet. Il fallait lire : *« Une singularité de l'histoire de France veut que le chef de l'Etat n'ait pas accès au Parlement. Je n'ai pas l'intention d'aller au Parlement français pour y rééditer le coup de Bonaparte. Je ne peux pas m'y rendre. Alors, je me rattrape ailleurs... »*

ALGÉRIE : disparition d'un ressortissant italien. – L'agence de presse italienne ANSA a rapporté, mercredi 6 juillet, qu'un technicien italien, Ferruccio Franchini, quarante-neuf ans, a disparu depuis dimanche 3 juillet. Il a été aperçu pour la dernière fois au sud d'Alger et, lundi, la police a retrouvé son véhicule tout-terrain avec un pneu crevé et des traces de sang sur une portière. D'autre part, dans un entretien publié, mercredi, par le quotidien *el Watan*, le chef du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a critiqué la politique française en affirmant que par *« son silence, la France encourage la répression aveugle et la désignation d'institutions fantôches »* en Algérie. – *(Reuter, AFP.)*

MAROC : interdiction d'un livre sur l'histoire du royaume. – Le ministère de l'intérieur et de l'information marocain vient d'interdire la diffusion du livre de Walter Harris, *le Maroc au temps des sultans*, paru aux éditions Balland. Cet ouvrage, écrit par l'ancien correspondant local du *Times*, se veut une contribution à l'histoire du royaume chérifien dans la période cruciale que celui-ci a traversée à la veille de l'établissement du protectorat français.

PROCHE-ORIENT

Yasser Arafat propose son « amitié » à ses « voisins » israéliens

En marge de la remise du prix Houphouët-Boigny pour la paix, MM. Rabin, Pérès et Arafat ont décidé d'accélérer les négociations de paix

« Nous avons toujours été des cousins, vous et nous fils d'Abraham. Nous devons devenir aujourd'hui des collègues, des voisins, des amis. » Se dégageant du texte qu'il lisait depuis une dizaine de minutes, Yasser Arafat s'est adressé en ces termes, mercredi 6 juillet, au premier ministre et au ministre israélien des affaires étrangères. C'était à la tribune de l'UNESCO, lors de la cérémonie de remise du prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, décerné conjointement à Itzhak Rabin, Shimon Pérès et au chef de l'OLP.

Improvisant encore, Yasser Arafat a *« souhaité »* qu'Israël comprenne le vœu des Palestiniens de ne pas voir altérés les traits de Jérusalem, leur insistance pour qu'elle ne soit pas interdite d'accès, qu'elle ne soit pas *« cernée »* par la construction de colonies de peuplement, que ne soit pas modifié l'équilibre démographique entre Juifs et Arabes ; bref, que soit respectée la cité trois fois sainte, en attendant – il l'avait dit plus tôt – que son sort soit discuté dans le cadre des négociations sur le statut définitif des territoires, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU. En clair, et MM. Rabin et Pérès l'auront compris, la partie orientale de la ville sainte doit être incluse dans l'équation : la paix en échange des territoires.

Tout ceci était dit sans défi, sur le ton du *« voisin »*, de l'*« ami »*. Et pourtant, pour parler de Jérusalem, Itzhak Rabin, avant lui, n'avait pas pris de détour, car il lui faut installer son *« peuple qui revient de cent pays d'exil, à Jérusalem, capitale éternelle de l'Etat d'Israël et cœur du peuple juif »*, avait-il déclaré.

Un langage concret

D'un bout à l'autre, le discours de M. Arafat était extrêmement modéré ; aucune rhétorique, mais un langage concret, une invitation à contribuer à la réussite d'un processus de paix encore fragile. Comme si la visite au pas de course qu'il venait d'effectuer dans la bande de Gaza et à Jéricho l'avait apaisé, mais l'avait aussi placé devant l'urgence des problèmes. Comme si cet *« oiseau migrateur »* avait enfin trouvé une certaine quiétude et décidé de poser ses valises. Yasser Arafat n'était d'ailleurs pas peu fier de ce premier séjour en terre de Palestine. *« C'est la première fois que j'effectue une visite à un pays ami à partir de la terre sacrée de ma patrie »*, a-t-il souligné.

Le *« grand défi auquel nous sommes confrontés nous impose trois tâches »*, a encore confié le dirigeant palestinien. Il faut d'abord appliquer de manière *« franche, précise et rapide les termes des accords de paix »*. Il faut aussi que l'économique accompagne le politique et, pour cela, les pays donateurs et les institutions financières internationales doivent *« prendre leurs responsabilités morales, politiques et matérielles »*.

Il le répétera plus tard à François Mitterrand lors d'un entretien à l'Elysée, et le chef de l'Etat lui donnera l'assurance qu'au niveau européen comme au sein du G 7, la France posera la question de l'aide internationale au processus de paix. Yasser Arafat le dira encore à Alain Juppé, lequel admettra qu'*« il y a une petite révolution intellectuelle à faire »* auprès des donateurs et que les procédures pour le déblocage des fonds *« doivent être un peu plus huilées de part et d'autre »*. Il le réaffirmera enfin dans la soirée, lors d'un entretien sur France 2. *« Nous partons de zéro. Le taux de chômage chez nous est de 58 % (...), et dans tout cela où est le monde ? »*, interrogera-t-il. *« Si on ne paie pas pour cette paix, si on ne la soutient pas économiquement, elle risque de ne pas se poursuivre »*, fera-t-il remarquer.

Se presser lentement

Mais ce n'était pas tout. A la tribune de l'UNESCO, Yasser Arafat n'a pas oublié que le processus de paix resterait bancal si les autres Arabes n'y étaient pas associés. Il a donc plaidé pour un *« élargissement »* de cette paix pour *« la rendre globale »*, c'est-à-dire pour qu'elle concerne aussi la Jordanie, la Syrie et le Liban.

Avant lui, Itzhak Rabin avait prêché la patience. Lucide – *« allons doucement parce que nous sommes pressés »*, parce que *« les ennemis de la paix sont plus nombreux que nous ne l'imaginions »* –, le premier ministre israélien, généralement peu enclin aux épanchements sentimentaux, avait aussi été lyrique. *« La paix s'édifiera autour de la tasse de thé versée par un Israélien à son ami palestinien »*, lorsque *« le médecin israélien sourira à l'accouchée palestinienne »*, a-t-il dit. Israéliens et Palestiniens *« n'ont pas le droit d'échouer »*, car une nouvelle chance *« ne se représentera plus »*, a averti M. Rabin, cantonnant son discours au processus en cours avec les Palestiniens.

Shimon Pérès se chargera de projeter une paix régionale. *« Le temps d'un divorce historique est arrivé. Un divorce de la guerre, de la haine, de la suspicion et de la terreur... » « Je sens qu'est arrivé le moment pour la paix, pour un rendez-vous entre la renaissance juive et la renaissance arabe, entre les réalités d'un Etat juif et les besoins d'un peuple palestinien »*, a ajouté le chef de la diplomatie israélienne.

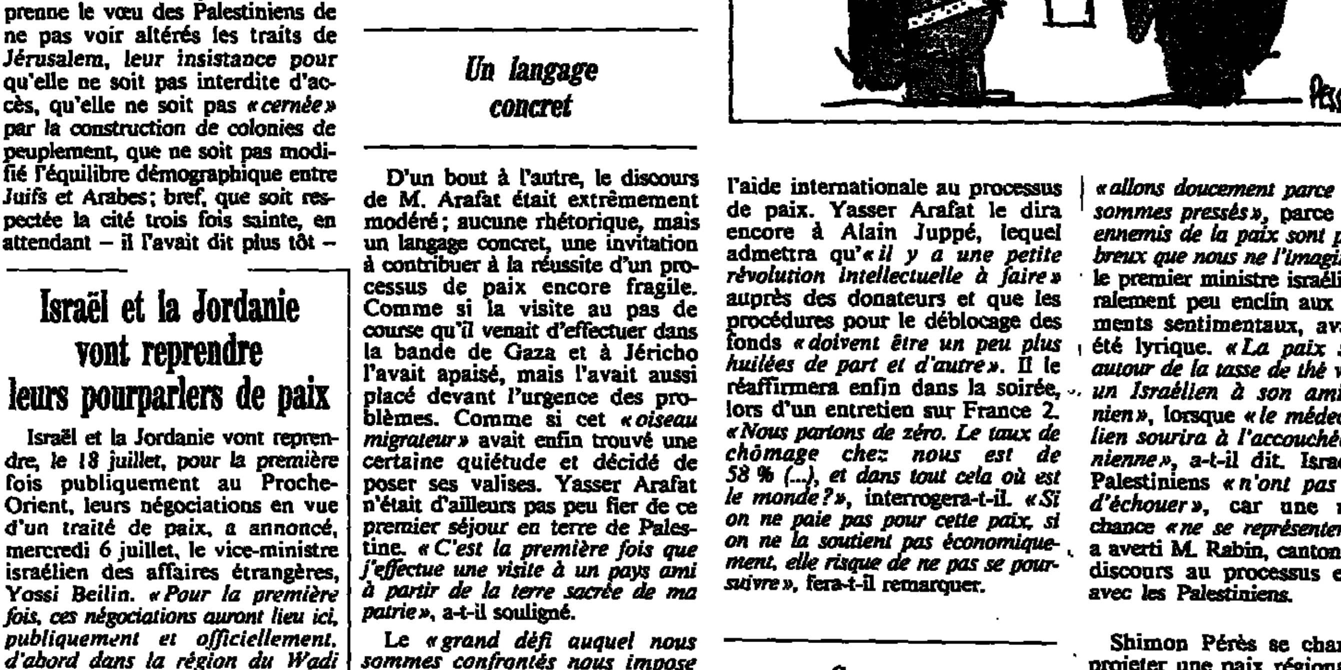
Ainsi, près de neuf mois après la signature de la déclaration de principes entre Israël et l'OLP, le 13 septembre 1993 à Washington, de l'huile semblait avoir été mise dans les rouages du dialogue. Les poignées de mains ont été beaucoup plus chaleureuses que sur le perron de la *Maison Blanche*. Même si Itzhak Rabin gardait un certaine raideur, les visages étaient plus détendus. Ce n'était pas encore le bon voisinage souhaité par Yasser Arafat, mais déjà s'installe un air de déjà-vu, de presque banal. Pour autant, ont prévenu les intervenants, il n'est surtout pas question de s'assoupir. Les défis demeurent énormes.

Et parmi ces défis, il y a la construction d'un système de pouvoir dans les territoires autonomes. Feignant de s'indigner qu'on lui pose, *« en France, le pays des droits de l'homme et de la démocratie »*, la question de savoir si ce pouvoir sera démocrate, Yasser Arafat dira sur France 2 que cela allait de soi.

En dépit de leurs oppositions respectives, les deux parties ont décidé d'aller de l'avant. Il aura suffi d'une séance de travail de quatre-vingt-dix minutes en début d'après-midi et d'une autre de plus de deux heures en fin de nuit, pour qu'Israéliens et Palestiniens prennent certaines dispositions importantes, même si, pour l'instant, il ne s'agit que de mettre en œuvre des forums de discussions.

L'OLP et Israël ont décidé d'organiser une réunion avec l'Egypte et la Jordanie pour discuter du retour des Palestiniens déplacés de chez eux par la guerre de 1967 – un sujet que l'Etat juif n'était pas pressé d'aborder. Ils vont aussi créer trois commissions chargées de discuter de points toujours en suspens dans l'accord « Gaza-Jéricho d'abord » – notamment la superficie de Jéricho et le sort des prisonniers. Ils vont enfin discuter formellement du transfert accéléré des pouvoirs dans certains domaines de l'administration civile aux Palestiniens.

MOUNA NAÏM



Israël et la Jordanie vont reprendre leurs pourparlers de paix

Israël et la Jordanie vont reprendre, le 18 juillet, pour la première fois publiquement au Proche-Orient, leurs négociations en vue d'un traité de paix, a annoncé, mercredi 6 juillet, le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin. *« Pour la première fois, ces négociations auront lieu ici, publiquement et officiellement, d'abord dans la région du Wadi Araba »*, la grande faille entre la mer Morte et la mer Rouge, a-t-il dit.

Quelques heures plus tard, lors d'une conférence de presse à Alexandrie, où il venait d'avoir des entretiens avec le président Hosni Moubarak, le roi Hussein a confirmé la reprise des pourparlers, se bornant à dire qu'ils se dérouleraient *« sur le terrain, dans le mois courant »*. La radio israélienne a précisé que ces derniers devraient avoir lieu en alternance dans une des localités du sud d'Israël et à Akaba, dans le sud de la Jordanie, au bord de la mer Rouge. – *(AFP.)*

LIBAN : un officier israélien tué dans le Sud. – Mercredi 6 juillet, un officier israélien a été tué dans la zone de sécurité créée par l'Etat juif au Liban sud, lors d'une attaque du Hezbollah chiite pro-iranien. Dans un communiqué, le Hezbollah a affirmé qu'un groupe de la résistance islamique *« a pris pour cible un convoi israélien dans la position de Rihane et l'a touché directement »*. L'armée israélienne a riposté en bombardant les régions face à la zone de sécurité. – *(AFP.)*

REPÈRES

ARGENTINE
Succès limité pour la première grande manifestation contre le président Menem

De très importantes forces de sécurité ont été mobilisées, mercredi 6 juillet en Argentine, pour empêcher des incidents durant la première manifestation de l'ensemble des syndicats et partis politiques d'opposition depuis 1989, date de l'accession au pouvoir du président Carlos Menem. Cette « marche fédérale », organisée pour protester contre la pauvreté et la montée du chômage, n'a cependant connu qu'un succès limité. Une cinquantaine de milliers de personnes se sont rassemblées – les organisateurs en attendaient dix fois plus – devant le palais présidentiel, alors que les commerces et la plupart des bureaux et des écoles du centre étaient fermés. Au cours de la manifestation, les organisateurs ont appelé à une grève générale le 2 août. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA
Moshood Abiola a été inculpé de « trahison et félonie »

Principale figure de l'opposition nigériane et vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée par les militaires, Moshood Abiola a été inculpé, mercredi 6 juillet, de *« trahison et félonie »* par une Haute Cour fédérale. Si l'accusation de félonie est passible d'une peine de sept ans d'emprisonnement, il encourt pour trahison la prison à vie. En se proclamant « président » du Nigéria, le 11 juin 1994 à Lagos, M. Abiola a tramé un complot en vue de renverser le gouvernement du général Sani Abacha, a déclaré le procureur devant la cour. D'autre part, le secrétaire général du Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz naturel (NUPENG), Frank Kokori, a été arrêté, mercredi 6 juillet à Lagos, a annoncé le président du NUPENG, Wariebi Agamene. Cependant l'appel, par l'opposition, à une journée de désobéissance civile a été partiellement suivi mercredi à Lagos, où on a observé un net ralentissement des transports publics, alors que la grève dans le secteur pétrolier entrait dans sa troisième journée. – *(AFP.)*

YÉMEN
Tractations pour une reddition des dirigeants sudistes

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Lakhdar Brahimi, a demandé, mercredi 6 juillet, au ministre (nordiste) de la planification et du développement, Abdel Karim El Iriani, actuellement à New-York, d'essayer d'obtenir certaines garanties des autorités de Sanaa en vue d'une reddition des dirigeants sudistes à Aden. Ces derniers ont pour leur part demandé à l'ONU d'intervenir pour que la population de la ville ait l'assurance d'un traitement honorable. Auparavant, l'agence de presse du Qatar QNA avait indiqué que des tractations étaient en cours entre les belligérants, par l'intermédiaire des Etats-Unis, pour la reddition des dirigeants séparatistes d'Aden. Ces derniers – notamment le « vice-président » Abdelrahmane El Jifri – ont fui par la mer, dans la nuit de mardi à mercredi, vers des destinations inconnues, a-t-on appris de source sudiste. – *(AFP.)*

ZAÏRE
Un gouvernement de transition de 46 membres

Le président Mobutu Sese Seko a promulgué, mercredi 6 juillet, une ordonnance portant nomination des membres du gouvernement de transition. Outre le premier ministre, Joseph Kengo We Dondo, élu le 14 juin par l'assemblée provisoire, cette nouvelle équipe comprend 46 membres, dont quatre vice-premiers ministres, vingt-quatre ministres et dix-huit vice-ministres. Aux termes de l'arrangement signé entre la mouvance présidentielle et l'opposition, chacune des deux familles politiques s'attribue la moitié des postes. Le ministère des affaires étrangères a été confié à Lunda Bululu, ancien premier ministre, et celui de la défense nationale à l'amiral Mavua Mudima, ancien chef des services de sécurité. – *(AFP.)*

EUROPE

La visite de M. Clinton à Riga et à Varsovie

Lech Walesa exhorte le président américain à être à la hauteur du « grand défi » de l'Europe post-communiste

Bill Clinton était attendu vendredi 8 juillet à Naples pour la réunion au sommet des sept pays les plus industrialisés. Le président américain s'était rendu auparavant à Riga et à Varsovie. Dans la capitale polonaise, le président Walesa a regretté que l'Occident ne se mobilise pas davantage pour être à la hauteur des bouleversements intervenus au centre de l'Europe depuis la chute du communisme

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Une foule nombreuse et chaleureuse à Riga, un accueil presque indifférent à Varsovie. En l'espace de quelques heures, Bill Clinton aura pu mesurer qu'il est plus facile de recueillir l'héritage du passé que de répondre aux attentes du présent.

A Riga, où aucun président américain n'était venu depuis près d'un demi-siècle, M. Clinton a rappelé que les Etats-Unis n'avaient jamais reconnu l'annexion des Pays baltes par l'Union soviétique, il a crié *« Briviba »*, « Vabadus » et « Laisve », c'est-à-dire « Liberté » en letton, en estonien et en lituanien. A Varsovie, où d'autres présidents américains avait suscité, en leur temps, l'enthousiasme, M. Clinton a entendu Lech Walesa l'appeler sur un ton particulièrement ferme à assumer ses responsabilités.

Pour le reste, dans les deux capitales, le président américain a dit à peu près ce qu'on attendait de lui, ni plus ni moins. A Riga, devant peut-être vingt mille personnes et les trois présidents baltes qui l'accueillaient de concert, M. Clinton a promis d'encourager la Russie *« de manière ferme et délibérée »* à retirer ses dernières troupes de la région. (C'est fait pour la Lituanie et en bonne voie pour la Lettonie, mais les négociations achoppent toujours avec l'Estonie). Les Etats-Unis vont en particulieur doubler le montant de l'aide destinée au relogement des officiers russes qui quittent ces pays.

Le premier investisseur étranger

En même temps, M. Clinton a appelé ses hôtes à faire preuve de « tolérance » et à adopter une attitude *d'« intégration »* à l'égard de la minorité russe souvent considérée en Lettonie et en Estonie comme un vestige de l'occupation, voire une menace pour l'avenir. Le président américain a expliqué que la question du retrait des troupes et celle du statut des minorités ne devraient pas *« être liées »*. Mais, peu auparavant, il s'était entretenu au téléphone avec Boris Eltsine, qui lui avait dit exactement le contraire : les responsables russes, après avoir beaucoup varié sur ce sujet, établissent désormais le lien de manière ostensible. M. Clinton a appelé les uns et les autres à « faire preuve de souplesse ». *« Les différences qui subsistent sont minces et seront résolues le moment venu »*.

A Varsovie, où il est arrivé en fin d'après-midi, sans que la calvacade de grosses limousines ne suscite d'intérêt particulier, M. Clinton a eu un entretien *assez bref avec le président* Lech Walesa, centré essentiellement sur les questions économiques. Les Etats-Unis sont le premier investisseur étranger en Pologne, mais M. Walesa a insisté sur la nécessité de faire encore beaucoup plus. Cependant, lorsqu'il est brièvement apparu devant la presse, M. Clinton a été immédiatement interrogé sur *« le »* sujet sensible, celui dont les Américains ont, de toute évidence, le moins envie de parler : la candidature de la Pologne à l'OTAN.

M. Clinton a tenu des propos relativement encourageants, expliqué que le partenariat pour la paix était *« le commencement d'un processus qui, non seulement va finalement conduire à un élargissement de l'OTAN, mais de manière beaucoup plus importante, va nous donner la chance d'avoir une Europe sûre et unifiée »*. Le président américain a affirmé qu'il avait lui-même *« toujours été favorable à l'élargissement »* mais que la décision devait être concertée avec tous les alliés qui devront *« se réunir et examiner l'étape suivante »*.

« Ne pas perdre espoir »

Cependant, un *« haut responsable de l'administration »* s'est empressé de préciser ensuite à la presse qu'il n'y avait *« rien eu de spécifique sur le sujet »*. M. Clinton devait annoncer jeudi, devant la Diète, une nouvelle initiative américaine, mais en matière économique. Il s'agit apparemment d'un programme d'assistance aux victimes du passage à l'économie de marché, sur lequel les officiels maintiennent la plus grande discrétion, dans le souci de ne pas déflorer un discours qui ne devait pas contenir d'autre nouveauté. En attendant, M. Clinton s'est contenté d'appeler, au cours du dîner officiel, les Polonais à *« ne pas perdre espoir »*.

Lech Walesa, qui, devant les journalistes, s'était contenté de quelques plaisanteries assez éculées, a, par contre, profité de ce toast pour prendre les choses de beaucoup plus haut et lancer à son hôte un véritable appel à l'action, à l'audace et à la responsabilité. *« Il faut se souvenir que c'est depuis notre pays que nous nous sommes mis en route, il y a treize ans, vers la nouvelle Europe. La révolution pacifique de Solidarité a entamé la destruction du mur de Berlin, et a posé la fondation d'une nouvelle Europe où les fontières doivent unir, et non séparer. Mais nous en sommes encore loin (...) J'ai souvent l'impression que nous nous sommes arrêtés à mi-chemin. Nous n'avons pas la vision d'un continent uni, et l'Occident, qui nous avait soutenu dans nos aspirations à la liberté et à la démocratie, ne trouve pas aujourd'hui de réponse quant à la forme de notre Europe, désormais commune. »*

Comme si tout cela n'était pas assez clair, comme pour forcer l'attention d'un président qui s'intéresse plutôt à autre chose, l'ancien électricien, l'homme qui désormais, dans son propre pays, irrite plus qu'il ne séduit, a enfoncé le clou avec une sorte d'insolence : *« A la suite de notre révolution, l'Allemagne a été réunie, une chance de paix est apparue au Proche-Orient, et l'Occident a obtenu un grand marché pour ses produits en Europe centrale et orientale. Ce sont de grands bénéfices, mais l'Occident s'en contentera-t-il ? Considérera-t-il des conflits régionaux sur ses marges comme le prix à payer pour cela ? Ou bien répondra-t-il à un grand défi, à l'édification d'un nouvel ordre, à la mesure de notre époque et de la chance que nous apporte l'Histoire ? »*

JAN KRAUZE

ITALIE

L'ancien président du conseil Giulio Andreotti est accusé d'avoir fait partie de la Mafia

Jusqu'ici poursuivi pour avoir entretenu des liens privilégiés avec les milieux de la Mafia, Giulio Andreotti aurait en fait été lié personnellement à la Cosa Nostra.

ROME

de notre correspondante

Giulio Andreotti, accusé il y a un peu plus d'un an d'avoir maintenu des relations avec la Mafia, à qui il aurait servi de répondant politique à Rome, est aujourd'hui tout bonnement poursuivi pour avoir commis des *« actes mafieux »*. Cette décision du parquet de Palerme, rendue publique mercredi 6 juillet, est un coup très dur pour celui qui fut sept fois président du conseil, avant de symboliser un demi-siècle de pouvoir démocrate-chrétien en Italie.

« Je suis indigné ! », a simplement commenté l'intéressé en apprenant que la justice le considérait à présent comme un mafieux à part entière. Même si Giulio Andreotti, aujourd'hui sénateur à vie, n'a jamais subi les rites d'initiation de Cosa Nostra, les magistrats estiment que *« la nature, le niveau et la continuité de ses actes étaient tels qu'ils pouvaient être qualifiés d'actes mafieux »*. Une conclusion qui s'appuie sur un dossier de 30 000 pages contenant les dépositions d'une bonne dizaine de « repentis » de la Mafia ainsi que de plusieurs hommes politiques siciliens.

Les magistrats devront se prononcer prochainement sur la date d'un éventuel procès, mais on sait déjà que trois aspects de l'enquête concernant M. Andreotti seront particulièrement pris en compte : son rôle possible dans la mort du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, *assassiné en Sicile* en 1982 ; ses relations avec le banquier Michele Sindona (celui que l'on appelait le « banquier de Dieu ») et ses banqueroutes frauduleuses ; enfin ses interventions supposées pour *« ajuster »*, comme disent les mafieux, les procès des chefs de Cosa Nostra dans un sens favorable.

Une petite consolation pour M. Andreotti : celui qui fut son associé et rival au temps de la toute-puissance de la DC, l'ex-secrétaire du Parti socialiste Bettino Craxi, est lui aussi sur la sellette. A l'occasion, mardi à Milan, de l'ouverture du procès Enimont, qui porte sur le mariage raté entre les hydrocarbures d'Etat (Eni) et la Montedison, Bettino Craxi, l'un des principaux accusés avec une bonne trentaine d'autres personnalités politiques de la nomenklatura de la première République, a été déclaré contumace par le juge Antonio Di Pietro. M. Craxi, déjà atteint de diabète et qui, selon ses médecins, souffre du cœur et d'un ulcère au pied, s'était dit dans l'impossibilité de quitter sa villa d'Hammamet en Tunisie. Maladie jugée plus « diplomatique » que réelle par le juge Di Pietro. *« Moi aussi, cher monsieur Craxi je souffre du cœur et je suis là »*, a déclaré le magistrat.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

PAYS-BAS

Wim Kok est chargé d'une mission sur la formation d'un nouveau gouvernement

LA HAYE

de notre correspondant

Alors que les négociations sur la formation d'un nouveau gouvernement sont toujours dans l'impasse deux mois après les élections législatives, la reine Beatrix a créé la surprise, mercredi 6 juillet, en chargeant Wim Kok, ministre des finances du gouvernement sortant et chef du Parti social-démocrate (PvdA), de *« rédiger un concept d'accord de gouvernement mettant l'accent sur les questions financières et socio-économiques, et préparant le budget 1995 »*. M. Kok se donne encore deux semaines pour présenter son texte aux partis.

Après l'échec des discussions pour la fameuse *« coalition violette »*, qui envisageait pour la première fois d'exclure les chrétiens-démocrates, les exigences des différents partis ne semblaient laisser qu'une seule option : la création d'un gouvernement minoritaire. Cette solution aurait été, de l'avis général, la plus mauvaise pour un pays confronté à la nécessité d'effectuer de profondes réformes socio-économiques. La nomination de Wim Kok, représentant du plus grand parti néerlandais, est donc le moyen d'aborder le problème d'une façon radicalement différente : discuter sur la base d'un programme de gouvernement plutôt que négocier en vue de créer un tel programme. Le pari est risqué, mais le choix était limité, à moins d'accepter l'idée d'une très longue négociation, alors que deux mois se sont déjà écoulés depuis les élections. Le travail de Wim Kok pourra, affirme-t-il, *« donner naissance à n'importe quelle coalition possible et imaginable »*.

ALAIN FRANCO

DIPLOMATIE

Selon le rapport 1994 d'Amnesty international

Les militants des droits de l'homme sont soumis à la répression de nombreux gouvernements

La version 1994 du rapport d'Amnesty international (1) recense les violations des droits de l'homme dans 151 pays. On relève dans soixante-trois d'entre eux la présence de prisonniers d'opinion ; dans plus d'une cinquantaine, 100 000 prisonniers politiques identifiés ont été incarcérés sans inculpation ni jugement. Dans plus d'une centaine de pays, des détenus ont été torturés ou victimes de mauvais traitements et 2 000 condamnés à mort ont été exécutés dans trente-deux pays (notamment aux Etats-Unis).

L'organisation internationale met, cette année, en exergue la façon dont les militants des droits de l'homme sont souvent victimes de pressions ou d'attaques directes de la part de certaines autorités gouvernementales. La duplicité est, en effet, souvent de mise chez certains Etats qui veulent uniquement se donner une « façade » humanitaire : *« Les défenseurs des droits de l'homme sont souvent les premières victimes de ces gouvernements qui, tout en s'efforçant d'offrir au monde une bonne image dans le domaine des droits de l'homme, redoutent que cette image ne soit ternie par les activités des militants des droits de l'homme. »* Amnesty demande donc à nouveau aux Nations unies de faire enfin aboutir le projet, en cours d'élaboration depuis plusieurs années, d'une déclaration pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

■ **Europe.** Amnesty souligne la situation grave qui règne en Bosnie-Herzégovine : *« Les trois camps en présence (...) se sont rendus responsables de meurtres de civils non armés. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés sans pitié. Quinze mille personnes au moins se trouvaient dans des camps de détention, soumises à des conditions de vie épouvantables. »* L'organisation de défense des droits de l'homme note également que la majorité des prisonniers se trouvent entre les mains des Croates de Bosnie.

« Climat d'impunité »

En Europe de l'Ouest, et sans qu'il y ait, bien sûr, de commune mesure, *Amnesty* met en avant *« les brutalités policières à caractère raciste* [qui] *ont constitué un phénomène de plus en plus préoccupant dans bon nombre de pays européens »*, dont la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. *« Les gouvernements concernés se sont refusé à agir avec fermeté face aux errements de certains responsables de l'application des lois, créant ainsi un climat d'impunité propice à la multiplication des attentats racistes »* (ces remarques concernent également la Roumanie et la Bulgarie). En France, *« de nombreux cas de mauvais traitements infligés par la police à l'encontre de personnes originaires de pays extérieurs à l'Europe ont été attestés »*.

■ **Proche-Orient et Afrique du Nord.** Disparitions, tortures, exécutions extrajudiciaires, etc., forment une litanie désormais tristement connue. En Algérie, *« les informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires et d'actes de torture sont devenues de plus en plus fréquentes »*. Les droits de la défense lors de procès *« ont été bafoués par les cours spéciales instaurées par la loi antiterroriste de 1992 »*. On relève également des arrestations massives d'opposants présumés en Irak et des exécutions dans le sud du pays. En Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis, ainsi qu'en Iran, des personnes ont été punies de peines de flagellation ou d'amputation. D'autre part, des centaines de personnes ont « disparu » au Yémen.

■ **Afrique.** Les militants de défense des droits de l'homme ont été durement frappés sur ce continent. *« L'espoir de voir un jour le respect des droits de l'homme devenir l'un des fondements des sociétés africaines s'est heurté à une vague de violence politique d'une ampleur sans précédent. »* En 1993, disparitions et assassinats ont connu *« une très nette recrudescence »*. Plusieurs milliers de personnes auraient été victimes d'exécutions sommaires perpétrées par les forces de sécurité dans une vingtaine de pays, dont l'Angola, où la guerre civile se poursuit, le Liberia, le Rwanda (avant les massacres), la Somalie, le Soudan, le Tchad et le Zaïre.

■ **Amériques.** *« Une fois encore, la plupart des gouvernements de la région n'ont pris aucune mesure efficace en vue de mettre un terme à la violence endémique sévissant dans leur pays et de traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme récentes ou passées. »* Le Brésil semble détenir encore la palme des exécutions d'enfants raflés par des policiers qui font des heures supplémentaires au sein d'escadrons de la mort. *« Dans les zones rurales, des paysans et des indigènes ont été assassinés par des tueurs à gages et, souvent, par des membres de la police agissant apparemment avec l'assentiment des autorités locales ; d'autres ont « disparu » dans la forêt amazonienne. »*

■ **Asie-Pacifique.** *« Bon nombe de gouvernements asiatiques ont laissé les forces de sécurité de leur pays se livrer à des violations de toutes sortes »*, souligne *Amnesty*. De très nombreux cas de torture et de mauvais traitements de détenus politiques de droit commun concernent la Chine : *« La plupart du temps, les victimes ont été passées à tabac, frappées à coup de matraque électrique, maintenues entravées dans des fers, privées de sommeil et de nourriture, ou encore exposées à des températures extrêmes. »* Plus d'un millier de personnes auraient été exécutées sommairement par des forces de sécurité ou des groupes paramilitaires dans onze pays au moins (dont l'Afghanistan, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, Timor oriental et le Pakistan).

(1) Le rapport annuel d'Amnesty est disponible au prix de 95 francs dans les FNAC et en librairie. Par correspondance : Amnesty International, BP 1148, 69203 Lyon cedex 01.

EN BREF

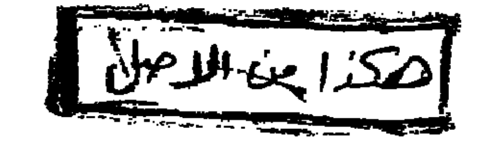
EUROPE : Giuliano Amato n'est pas candidat à la succession de Jacques Delors, selon le gouvernement italien. – L'Italie a démenti, mercredi 6 juillet, que l'ancien président socialiste du conseil Giuliano Amato soit candidat à la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles. Le nom de Giuliano Amato avait été évoqué par la presse comme l'un des candidats possibles à la suite du veto opposé par Londres à la candidature du Belge Jean-Luc Dehaene, lors du sommet de Corfou à la fin du mois de juin. De source diplomatique à Bruxelles et Rome, on avait indiqué que Giuliano Amato, qui avait dirigé le gouvernement italien pendant dix mois avant d'être renversé en avril 1992, avait les faveurs de plusieurs pays membres, dont la Grande-Bretagne. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE : procès des meneurs présumés des violences racistes de Magdebourg (ex-RDA). – Les auteurs présumés de la chasse aux étrangers du 12 mai dernier à Magdebourg (ex-RDA) comparaissent depuis le mercredi 6 juillet devant un tribunal pour mineurs de cette ville. Malgré des témoignages accablants, les trois responsables présumés (âgés de dix-neuf à vingt ans) *démentent toute participation* aux affrontements qui ont opposé extrémistes de droite et étrangers. Le *tribunal devra statuer sur les chefs* d'accusation d'*« atteinte à l'ordre public »* et de *« violences aggravées »*. Le verdict est attendu le 13 juillet. – *(AFP.)*

BULGARIE : condamnation d'un responsable de la sécurité au moment de l'accident de Tchernobyl. – L'ancien vice-premier-ministre Grigor Stoïtchkov a été condamné à une peine de deux ans de prison pour ne pas avoir pris des mesures nécessaires pour protéger la population après l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986, a annoncé la Cour suprême, mercredi 6 juillet. Pendant le procès de M. Stoïtchkov, qui avait diffusé des informations rassurantes à la population, il a été prouvé que l'eau et la nourriture des dirigeants communistes ont été surveillées par les services de sécurité, la Bulgarie ayant été l'un des pays les plus touchés par la catastrophe de Tchernobyl. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN : changement de capitale. – Les députés kazakhs ont décidé, mercredi 6 juillet, de transférer d'ici à l'an 2000 la capitale du pays d'Almaty à la ville d'Akmola (ex-Tselinograd), située au nord-ouest du pays, a indiqué le service de presse du Parlement. Le président Noursoultan Nazarbaev a défendu ce changement en affirmant que la capitale actuelle, qui compte plus d'un million d'habitants, est limitée dans son développement par une ceinture montagneuse et située dans une zone à fort risque sismique. Elle connaît en outre de graves problèmes de pollution, a argumenté le chef de l'Etat. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : rejet de la demande de suspension du président Iliescu par la Cour constitutionnelle. – La Cour constitutionnelle a jugé, mercredi 6 juillet, *« sans fondement »* une demande de suspension du président Ion Iliescu déposée par l'opposition, qui sera débattue, jeudi, par les deux Chambres du Parlement, convoquées en session extraordinaire. Cette demande n'a d'ailleurs pratiquement aucune chance d'aboutir. Les partis d'opposition reprochent à M. Iliescu d'avoir *« porté atteinte à l'indépendance de la justice »* en qualifiant d'*« illégales »* des décisions judiciaires en faveur d'anciens propriétaires dont les appartements ont été nationalisés sous le communisme, lors de procès contre d'actuels locataires. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

PÉROU

Plusieurs centaines de militants du Sentier lumineux ont été libérés de prison

LIMA

correspondance

« Les assassins de Maria Elena circulent de nouveau, en toute liberté et avec arrogance, dans les rues du quartier. Je suis scandalisée et angoissée. » La sœur de Maria Elena Moyano, la mère Courage de Villa-el-Salvador, exécutée de façon atroce en 1991 par un commando du Sentier lumineux (elle fut mitraillée, puis son corps dynamité non loin de sa maison), se désole. Elle a repris avec cran le flambeau abandonné par Maria Elena, condamnée par l'organisation maoïste comme « ennemie des masses populaires ».

Son crime ? Elle osait tenir tête publiquement au Sentier et elle jouait surtout un rôle prédominant dans les organismes d'entraide (soupes populaires, verres de lait) mis en place dans ce qui fut un bidonville modèle de la capitale péruvienne sous l'égide de son maire socialiste, Michel Azcueta, contraint depuis à l'exil et à une semi-clandestinité par des menaces de mort. Maria Elena n'a jamais cédé au chantage des terroristes. Sa sœur et sa famille se veulent encore dignes de son exemple, mais la crainte et les soupçons sont revenus dans cet immense faubourg aux avenues sableuses, dessiné dans le désert côtier (300 000 habitants), au sud de Lima.

Les tueurs de Maria-Elena, selon ses proches, font partie de ce groupe de quelque cinq cents militants et dirigeants de l'organisation maoïste qui viennent d'être élargis par les autorités judiciaires. Une décision qui a surpris et choqué l'opinion publique. Parmi les sendéristes libérés figure aussi un certain Arana Franco, considéré comme un membre du cercle intime d'Abimaël Guzman, leader suprême du Sentier, arrêté en septembre 1992 par une équipe de la police anti-terroriste dirigée par le général Ketin Vidal, et détenu depuis dans une prison souterraine construite spécialement pour lui près du port du Callao à une quinzaine de kilomètres de la capitale.

« La quatrième épée du marxisme-léninisme »

L'ex-« Président Gonzalo », *« quatrième épée du marxisme-léninisme »* (certains de ses partisans continuent de se référer à sa personne et à son enseignement ; d'autres, en revanche, résolus à poursuivre la lutte armée, l'ignorent dans leurs tracts), a curieusement refait surface peu avant le référendum de novembre 1992. Il est apparu à la télévision pour rendre hommage à *« l'action positive du gouvernement Fujimori »* et laissait entendre qu'il souhaitant des entretiens *« en vue d'une paix »*.

Depuis, silence. Abimaël Guzman est retourné sous terre, dans son cachot de haute sécurité, mais les contacts entre les autorités et les dirigeants sendéristes détenus n'ont pas été rompus pour autant. Certains de ces derniers ont été autorisés par le gouvernement à visiter leurs camarades emprisonnés dans d'autres centres pénitentiaires du pays pour les convaincre de se rallier à la *« ligne pacifique d'Abimaël Guzman »*. Les redditions et les captures de sendéristes se sont multipliées depuis deux ans sans qu'il soit toujours clairement établi si les détenus étaient réellement des militants de l'organisation terroriste.

On a vu aussi le président Fujimori rendre visite, dans la prison de Puno, sur les rives du lac Titicaca, à d'autres hiérarques du Sentier, comme Osman Morote, supposé numéro deux, et les traiter avec une certaine cordialité. La réciproque est vraie. Le chef d'Etat a aussi envoyé des gâteaux pour l'anniversaire de la compagne d'Abimael Guzman, Elena Iparraguire, également détenue au Callao. Arana Franco était aux côtés du président Gonzalo lors de cette fête intime, mais filmée – et dont la vidéo fut saisie ultérieurement par les hommes de Ketin Vidal –, et diffusée par la télévision. Arana Franco aurait été l'un des principaux trésoriers du Sentier lumineux jusqu'à son arrestation.

Sa libération par des *« juges sans visage »*, donc *« sans responsabilité »*, dit un éditorialiste, a donc étonné. Mais le président Fujimori s'en est expliqué : *« Il a été libéré*, a-t-il dit, *parce que c'est lui qui a permis l'arrestation d'Abimaël Guzman »*. Ketin Vidal, qui faisait figure de héros en 1992, a été tout simplement limogé et le Congrès (le chef d'Etat dispose d'une majorité en béton) a menacé d'expulser Henri Pease, un député de gauche, membre d'une minorité, condamné à l'impuissance parce qu'il demandait des explications sur ces libérations massives de terroristes *« coupables »*, selon la majorité, de vouloir *« déstabiliser la nation »*.

MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS : décès de Gerard Smith, le créateur du « téléphone rouge ». – Conseiller de quatre présidents des Etats-Unis en matière de contrôle des armements pendant la guerre froide, Gerard Smith est décédé, lundi 4 juillet, à l'âge de quatre-vingts ans. Il demeurera célèbre notamment pour avoir proposé la mise en place du « téléphone rouge », la ligne directe entre la Maison Blanche et le Kremlin. Il fut également directeur de l'Agence de contrôle des armements sous Richard Nixon, chef de la délégation américaine lors des négociations SALT sur la limitation des armes stratégiques, de 1969 à 1973, et ambassadeur du président Jimmy Carter pour la non-prolifération nucléaire. – *(AFP.)*

HAÏTI

La mission d'observation de l'ONU a suspendu ses activités

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Après avoir reçu une note des autorités de fait déclarant sa présence *« illégale »*, la mission d'observateurs civils des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) a décidé de suspendre ses activités *« pour éviter un incident ou une provocation »*. Dans un dernier communiqué publié mercredi, la mission, composée de soixante-dix observateurs, souligne que *« la situation des droits de l'homme demeure extrêmement préoccupante »*. Au cours des cinq derniers mois, les observateurs ont recensé 340 exécutions sommaires, 131 enlèvements et 74 cas de viol, pour la plupart à caractère politique.

« Une très forte pression continue d'être exercée sur les organisations populaires et sur tous les individus qui souhaitent le rétablissement de l'ordre constitutionnel ou sont perçus comme des partisans du président Aristide », ajoute la mission internationale, qui attribue la plupart des violations des droits de l'homme aux militaires ou aux membres du FRAPH (Front révolutionnaire armé du peuple haïtien), une organisation néoduvaliériste proche de l'armée.

La répression et l'effondrement économique du pays, accéléré par les sanctions internationales, continuent d'alimenter l'exode des boat people. Deux mille huit cents réfugiés ont encore été interceptés mardi par les garde-côtes américains. Les obstacles placés par les autorités de fait à l'acheminement de l'aide humanitaire vont aggraver la situation des plus démunis et pourraient accélérer les départs. Selon plusieurs diplomates, ces autorités refusent, depuis quinze jours, toutes les licences d'importation en franchise déposées par les ambassades.

« Personne ne voulant payer de taxe au gouvernement de fait, cette situation bloque les aides alimentaires et médicales », explique un diplomate. Les autorités mises en place par les militaires exigent que les chefs de mission écrivent au ministre des affaires étrangères à ce sujet, démarche que les ambassades refusent, car elle constituerait une amorce de reconnaissance du pouvoir en place.

Dans le même esprit, le gouvernement présidé par Emile Jonassaint vient d'annoncer qu'aucun avion ne pourrait se poser en Haïti sans l'autorisation du ministre des travaux publics. Cette mesure paraît notamment viser les vols charters que comptait organiser l'ambassade des Etats-Unis pour évacuer les réfugiés ayant obtenu l'asile politique au centre d'examen de Port-au-Prince. Paris étudie, de son côté, *« au plus haut niveau »*, la possibilité de suspendre les vols d'Air France, la seule compagnie assurant encore des liaisons régulières avec Haïti.

JEAN-MICHEL CAROIT

ASIE

Indonésie : la presse bâillonnée se rebiffe

Le témoignage d'Eros Djarot, rédacteur en chef de « Dëtik », grand hebdomadaire de Djakarta, interdit de publication

DJAKARTA

de notre envoyée spéciale

Près de quatre cents journalistes indonésiens ont manifesté, mardi 5 juillet, à Djakarta auprès de l'association des journalistes pour soutenir leurs confrères en difficulté. *Dëtik* (450 000 exemplaires), *Tempo* (200 000) et *Editor* (70 000), les trois grands hebdomadaires d'information, ont en effet été réduits au silence *(le Monde* du 23 juin). *« Tempo est mort »*, note ainsi avec amertume Goenawan Mohamad, rédacteur en chef du magazine, après vingt-trois ans d'existence.

Une certaine liberté avait été accordée ces derniers mois à la presse. Mais l'achat controversé de trente-neuf navires d'occasion à l'ex-armée d'Allemagne de l'Est à l'initiative de Bacharuddin Jusuf Habibie, ministre de la recherche et de la technologie, protégé du président Suharto, avait, à deux reprises, fait la une de *Tempo*, et le président Suharto a alors accusé la presse d'avoir attisé la polémique au point de créer l'instabilité.

« Nous avons été contraints de franchir ce pas dans l'intérêt du développement d'une presse libre, responsable et en bonne santé, ainsi qu'au nom de la stabilité nationale », a déclaré M. Subrata, directeur général pour la presse *(Jakarta Post*, le 22 juin). En revanche, le général Syrwan Hamid, porte-parole des forces armées, a évoqué l'interdiction dans des termes dénués d'ambiguïté : *« Inopportun »*, *« regrettable »*, *« n'aurait pas dû se produire »*. L'interdiction survient alors que le pays est désormais bien lancé dans une ouverture économique, et alors que le deuxième sommet de la Conférence des pays d'Asie et du Pacifique (APEC) doit se tenir en novembre à Bogor.

« Une forme d'éducation du peuple »

Eros Djarot, écrivain, metteur en scène, compositeur de musique, rédacteur en chef du plus récent, du plus lu et du plus « agressif » des trois hebdomadaires, nous explique : *« En février 1993, j'ai acheté la licence de* Dëtik, *magazine spécialisé dans les enquêtes de détective, pour en faire un magazine d'information*, dit-il. *Mon dernier film*, Tjoet Nya Dhien, *présenté à Cannes en 1991, avait été interdit de projection. Le cinéma appartenait au frère du président. Je combats le monopole. Je suis convaincu que la croissance repose sur le développement culturel du pays : il ne faut pas seulement des gratte-ciel, des usines, des autoroutes, etc. L'Indonésie construit, le peuple obéit. Mais nous sommes tous concernés. Les médias constituent une forme d'éducation du peuple. Il faut laisser les gens s'exprimer. En interdisant le magazine, le gouvernement a prétendu que nous déstabilisions le pays. Mais c'est cette décision qui le déstabilise. Les gens sont inquiets pour le futur. Aujourd'hui il n'y a plus rien dans les journaux. »*

Comment expliquer la décision ? Est-ce l'« affaire Habibie » ? *« Peut être pour* Tempo, *je ne sais pas*, poursuit Eros Djarot. *La progression de* Dëtik *(le tirage a doublé en trois mois) démontre que le peuple a besoin de l'ouverture. Il veut avoir accès à la connaissance des décisions politiques déterminant le futur de l'Indonésie. Celui-ci ne doit pas être le choix d'un petit groupe, d'une élite. A la suite des manifestations de soutien qui ont eu lieu à Djakarta, trente-deux personnes ont été emprisonnées, dont le poète W. S. Rendra, puis relâchées vingt-quatre heures après, contre 2 000 roupies d'amende »* [1 dollar].

« J'ai reçu quantité d'encouragements par téléphone, mais aussi des avertissements du gouvernement. Nombre de ministres me soutiennent. Les militaires s'efforcent de maintenir l'ouverture. Ils essaient d'être réalistes. Ils ont compris que la répression est dangereuse. La décision est venue d'un groupuscule qui ne reflète pas la volonté du peuple. Nous ne luttons pas contre le gouvernement mais pour la démocratie, l'ouverture. Nous avons perdu une bataille, mais la guerre n'est pas finie. La démocratie est pour l'Indonésie, Etat moderne, l'unique voie d'accès à la culture du XXIe siècle. C'est le rouage essentiel de la construction du futur. »

FLORENCE ÉVIN

Manifestation à Paris pour Timor-oriental

Plusieurs d'organisations militant pour les droits de l'homme ont saisi l'occasion de la réunion à Paris, les jeudi 7 et vendredi 8 juillet, du Groupement consultatif sur l'Indonésie (GCI, qui réunit des bailleurs de fonds de ce pays, notamment le FMI, la Banque mondiale, et les membres du G7), pour attirer l'attention sur la situation de certaines minorités de l'archipel. Le GCI avait, en 1993, accordé 5,1 milliards de dollars à Djakarta.

Une politique de « dépeuplement systématique »

Lors d'une conférence de presse convoquée à Paris, une douzaine d'organisations non gouvernementales, associations et syndicats se sont, en particulier, insurgés contre la répression menée par l'Indonésie au Timor-oriental, qui aurait fait 200 000 morts depuis l'invasion du territoire par Djakarta en 1975. Les organisateurs ont, notamment, dénoncé une politique de *« dépeuplement systématique »* pratiquée par l'Indonésie, qui recourt, disent-ils, à *« la stérilisation forcée »*, ainsi qu'à la *« transmigration de citoyens indonésiens »*, avec l'objectif de rendre, à terme, les Timorais minoritaires chez eux.

Au printemps, a-t-il été rappelé, une campagne *« Quatre mois pour Timor-Est »* avait déjà été lancée sous l'égide de France-Libertés, association que préside Mme Mitterrand, pour exiger des bailleurs de fonds qu'ils conditionnent leur aide au *« respect du droit des Timorais à l'autodétermination »*.

Pour sa part, l'association Tribal Act, qui milite pour la défense des *« droits des peuples autochtones »* à travers le monde, a annoncé, pour le jeudi 7 juillet, une manifestation de soutien aux populations de Timor-Est et de Papouasie occidentale, ainsi qu'aux Acehs de Sumatra, devant la Banque Mondiale, à Paris.

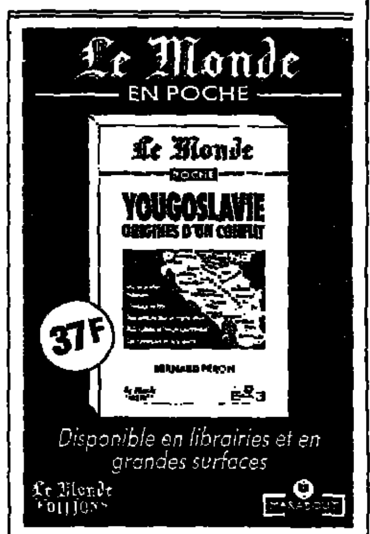
EN BREF

CAMBODGE : arrestation d'un secrétaire d'Etat. – Sin Sen, le secrétaire d'Etat à l'intérieur du Cambodge, a été arrêté, mercredi 6 juillet, après que le gouvernement eut délibéré sur la tentative de coup d'Etat menée le 2 juillet par le prince Chakrapong, fils du roi Sihanouk et membre du PPC (Parti du peuple, néocommuniste). Le co-premier ministre Hun Sen, un leader du PPC, a qualifié de *« traîtres »* le prince et son complice, le général Sin Song, ex-ministre provietnamien des années 80. Les Khmers rouges ont, quant à eux, accusé, sur leur radio, le gouvernement d'avoir organisé la tentative de coup d'Etat afin d'avoir un prétexte pour décréter la loi martiale. – *(AFP, Reuter.)*



BIRMANIE : échecs de pourparlers entre la junte et les Mons. – Des pourparlers entre la junte birmane (SLORC) et la guérilla mon ont échoué le 2 juillet. Cette troisième rencontre entre les parties a achoppé, en particulier, sur la délimitation d'une région spécifique à cette ethnie, a indiqué, le mardi 5, un représentant du mouvement en lutte contre Rangoun depuis la fin des années 40. Les Mons sont quelque 4 millions, soit près de 10 % des citoyens de la Birmanie. Leurs représentants ont aussi jugé *« inacceptable »* le projet du SLORC visant à garantir, dans une future Constitution, un *« rôle dirigeant »* à l'armée. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : les Nations unies ferment leur mission à Hérat. – L'ONU a annoncé, mardi 5 juillet, la fermeture de sa mission à Hérat après que les avions du général ouzbek Dostom eurent bombardé une garnison de la grande ville de l'ouest afghan. L'attaque menée quelques jours plus tôt par cet allié de l'ancien premier ministre intégriste Hekmatyar avait fait dix morts et autant de blessés. Elle est survenue alors qu'était annoncée la convergence vers Hérat d'un *« rassemblement »* de personnalités qui devraient désigner un successeur au président Rabbani, dont le mandat s'est achevé fin juin. – *(AFP.)*



Sommé de s'expliquer par les députés socialistes

Charles Pasqua déplore l'affaire de l'« espionnage » du conseil national du PS

A la demande du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Charles Pasqua est venu, mercredi 6 juillet, confirmer l'essentiel des informations sur la manière dont les renseignements généraux avaient écouté les débats du conseil national socialiste, le 19 juin. Le ministre de l'intérieur a déploré cette affaire, tout en minimisant ce qu'il a qualifié d'« initiative individuelle isolée».

■ ESPIONNAGE. – A la suite de la révélation, par *le Canard enchaîné*, de l'espionnage politique effectué par la police au détriment du PS, Claude Bardon, directeur des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, a été relevé de ses fonctions, jeudi, par M. Pasqua.

Ambiance électrique, claquements de pupitres, rappels au règlement, manœuvres et passes d'armes tous azimuts : la folle journée de mercredi 6 juillet, au Palais-Bourbon, aura démontré qu'au-delà du calendrier cette session parlementaire est vraiment... extraordinaire. L'offensive du groupe RPR contre les projets de loi sur la justice, défendus, le dos au mur, par Pierre Méhaignerie, aurait déjà suffi à créer une sérieuse effervescence. La polémique ouverte, après la publication de l'information dans *le Canard enchaîné* de mercredi, sur la manière dont un inspecteur des renseignements généraux avait écouté les travaux du conseil national du Parti socialiste, réuni à huis clos, le 19 juin, à La Villette, a achevé de créer l'atmosphère orageuse des grands jours.

Dès le début de la séance de l'après-midi, Martin Malvy, président d'un groupe socialiste qui s'est manifestement réveillé depuis deux semaines, a ouvert le feu avec un solennel rappel au règlement. *« Si les faits rapportés par la presse sont exacts, ils s'apparentent à ce qu'on a, dans une autre démocratie, il y a quelques années, baptisé le scandale du Watergate. C'est un événement d'une extrême gravité»*, a-t-il lancé avant de réclamer que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui défendait au même moment son projet de loi sur la sécurité au Sénat, vienne s'expliquer devant les députés. Alerté, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a téléphoné à M. Pasqua, et n'avait pas besoin de forcer son talent pour le convaincre qu'il serait bien inspiré de répondre à la demande des socialistes : faute de quoi la guérilla menaçait de s'amplifier et de retarder dangereusement le débat sur l'aménagement du territoire qui commence jeudi à l'Assemblée, avec, sur le banc du gouvernement... l'inévitable ministre de l'intérieur.

A 19 heures, donc, M. Pasqua est monté à la tribune pour s'expliquer. Auparavant, M. Malvy, entouré par le groupe socialiste presque au complet, avait réitéré sa demande : *« Je ne veux pas parler de « Pasquagate »... mais nous attendons la clarté sur cette affaire. »* Le ministre de l'intérieur a, pour l'essentiel, confirmé les faits : un enquêteur de la deuxième section des renseignements généraux s'est bien rendu à La Villette, le 19 juin, *« pour recueillir des informations »* sur la réunion à huis clos du conseil national du Parti socialiste, qui devait conduire au départ de Michel Rocard et à l'élection d'Henri Emmanuelli à la tête du PS. Ce policier s'est installé dans un bureau que lui avait proposé le service de surveillance du parc de La Villette et dont il a constaté *qu'il était muni d'un haut-parleur* retransmettant les débats de la salle où étaient réunis les dirigeants socialistes.

Le RPR réclame « de véritables sanctions »

Bref, a précisé M. Pasqua en annonçant qu'il avait ordonné une enquête de l'inspection générale des services, *« le fonctionnaire qui a couvert l'événement a bénéficié d'une opportunité qu'il n'a pas provoquée»*. *« Il va de soi*, a-t-il ajouté, *qu'aucun enregistrement des propos tenus pendant cette réunion n'a été effectué.* (...) *Nous sommes donc en présence d'une initiative individuelle, isolée, que je ne peux, avec vous, que déplorer, mais qui est à mettre sur le compte d'une opportunité fortuite qu'un fonctionnaire de permanence a cru bon de saisir. »* Le ministre de l'intérieur n'a pas résisté à la tentation d'une petite provocation en lançant *in fine* aux députés socialistes : *« Quel pourrait être, pour le gouvernement, l'intérêt d'être informé avec quelques minutes d'avance des débats que vous conduisez, dans la situation où vous vous trouvez ? »*

Piqué au vif, M. Emmanuelli a pris la parole pour ironiser sur la façon dont la vie du ministre de l'intérieur est *« jalonnée d'opportunités »* (*« des bureaux munis de perroquets, des passeports qui se promènent fortuitement... »*). *« Vos explications n'étaient pas très convaincantes. Elles avaient, même, un petit côté dérisoire »*, a ajouté le député des Landes et premier secrétaire du PS, qui a annoncé que le groupe socialiste va demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur cette affaire, tandis que le PS, de son côté, déposera plainte devant la justice.

On en serait resté là si, dans les couloirs, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, n'avait ensuite ajouté son grain de sel. En des termes que n'auraient pas désavoués les socialistes, il a dénoncé cette *« affaire très grave, puisqu'elle porte atteinte à la démocratie»*. Estimant que *« la véracité des faits paraît accablante »*, M. Pons a ajouté solenellement : *« Le groupe RPR souhaite que toute la vérité soit faite et que des sanctions véritables interviennent. »*

Le président du groupe RPR s'est défendu, avec toutes les apparences – mais rien que les apparences – de la bonne foi, de mener la moindre *« opération politique»*. Pas plus qu'il n'avait pris la tête, dans l'après-midi, d'une offensive contre les projets du gouvernement sur la justice. Tout cela n'aura été que pure coïncidence.

GÉRARD COURTOIS

COMMENTAIRE

Un air de déjà vu

QUE personne ne s'y trompe ! Les amis de Jacques Chirac soutiennent le gouvernement d'Edouard Balladur. Leurs chefs de file le répètent à l'envi. Au sommet de l'appareil du mouvement néogaulliste et à la tête des députés, Jean-Louis Debré et Bernard Pons, respectivement secrétaire général adjoint du parti et président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, l'assurent avec une pointe d'humour et de mauvaise foi qui leur fait manifestement plaisir.

Dans ce domaine, l'attitude de M. Pons, du reste, a un air de déjà vu. Il commence à mettre dans son « appui » au gouvernement autant d'ardeur qu'il en avait déployé, entre 1979 et 1981, pour « soutenir » Raymond Barre, le premier ministre de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing étant président de la République.

De toute évidence, les chiraquiens, qui sortent pourtant du même moule pompidolien que lui, supportent de moins en moins bien le chef du gouvernement actuel et sa stratégie présidentielle centriste. Ils veulent lui montrer qu'il se trompe lourdement en pensant que le RPR, premier parti de la majorité, n'a d'autre issue que de le soutenir indéfectiblement et en croyant qu'il n'a donc aucun gage à leur donner.

Après quelques tirs de pilonnage – M. Debré exprimant des *« doutes »* sur la politique du gouvernement, et M. Pons faisant part de son *« inquiétude »* sur le même sujet –, les députés néogaullistes ont, pour la première fois depuis le début de la législature, affiné le message destiné à M. Balladur *via* Pierre Méhaignerie, ministre de la justice et membre d'un parti qui, au beau temps des sondages mirobolants, se voulait la *« garde rapprochée »* du premier ministre. Associés à une minorité de députés UDF, ils ont rejeté deux dispositions du texte présenté par M. Méhaignerie sur l'organisation des juridictions, dont celle de la transaction pénale.

Aucune des têtes de pont chiraquiennes, pas plus M. Debré que M. Pons, n'oublie les écrits de M. Balladur. Surtout celui où il disait, dans *le Monde* du 13 juin 1990, que *« le choix du premier ministre de 1993 ne soulèverait pas de grande difficulté dès lors qu'il serait décidé, dès le départ, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle deux ans plus tard»*. M. Balladur observe, à ce sujet, qu'il évoquait alors l'hypothèse d'école où le chef de l'Etat serait de nouveau candidat à sa propre succession...

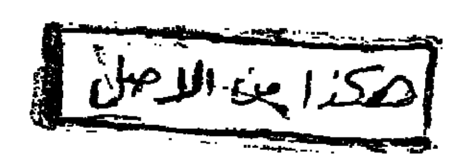
OLIVIER BIFFAUD

Inadmissible

Tant de zèle pour quelques minutes... En réussissant à écouter les débats du conseil national socialiste depuis un local de sécurité de la Villette équipé d'un haut-parleur, l'inspecteur Alexandre de H. a pu annoncer le départ de Michel Rocard du poste de premier secrétaire juste avant les agences de presse. Dans le « blanc » (selon l'appelation habituelle des notes des RG qui ne comportent pas d'indication de provenance) par lequel il rendra compte de ce joli coup qui lui vaudra les félicitations de sa hiérarchie, il expliquera cette « infiltration » réussie en termes modestes : *« Une opportunité fortuite non provoquée»*...

Que les socialistes s'emparent de cet incident pour mettre en difficulté le gouvernement est de bonne guerre. Ces pratiques d'espionnage clandestin de la vie politique sont en effet inadmissibles. Qu'à visage découvert des policiers des RG soient amenés à rencontrer des responsables des partis, syndicats ou institutions qu'ils sont chargés de suivre au nom de leur mission d'information du gouvernement est d'ordinaire admis. Mais qu'ils infiltrent des réunions internes, violant la frontière qui sépare activités publiques et débats privés, n'est pas tolérable. Ce mélange des genres rappelle des mauvais souvenirs, ceux notamment de la fin des années 60 et du début des années 70 dont a témoigné en 1991 l'un des maîtres de ce qu'il nomme une *« police politique »*, le commissaire Jacques Harstrich, très apprécié du ministre de l'intérieur de l'époque, Raymond Marcellin.

Tout le problème est là : pourquoi y aurait-il place en démocratie pour une *« police politique»* ? Et si les gouvernements successifs s'accomodent de son existence, comment éviter des bavures à répétition, tant le respect de la loi est fort éloigné de ces pratiques dites « opérationnelles» ? De ce point de vue, et fussent-elles aujourd'hui légitimes, on ne peut pas entendre sans sourire les protestations vertueuses des responsables socialistes, parmi lesquels un ancien ministre de l'intérieur, Paul Quilès, relayées qui plus est par l'ancien ministre RPR Bernard Pons. Car, une fois au pouvoir, le PS, qui avant 1981 fut l'une des victimes privilégiées de ces pratiques, oublia quelque peu les engagements pris alors qu'il était dans l'opposition.



Tout en préparant les élections municipales de juin 1995

Le PS réunira son congrès en novembre

Le conseil national du Parti socialiste, réuni mercredi 6 juillet, a arrêté le calendrier de la préparation du congrès du parti et de celle des élections municipales : les socialistes débattront des listes de leurs candidats aux municipales au mois de septembre, et le conseil national les avalisera le 1er octobre. Quant au congrès, il se réunira, vraisemblablement dans la région parisienne, les 18, 19 et 20 novembre.

Pourquoi se déchirer quand il est tellement plus simple de repousser à plus tard les sujets de discorde ? A l'évidence, les socialistes, réunis le 6 juillet en conseil national, s'étaient donné le mot. « *Chacun garde ses éventuelles torpilles pour plus tard...* », prédisait le fabiusien Henri Weber, membre du secrétariat national. Une fois n'est pas coutume, les débats ont été « *amicaux, fraternels et détendus* », selon l'appréciation du porte-parole du parti, Jean Glavany.

Le fabiusien Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national, avait défini le plus sereinement du monde la méthode et le calendrier de préparation des élections municipales : les listes, qui devront comporter au moins 30 % de femmes, seront constituées après que les socialistes auront pris contact « *avec les alliés traditionnels du Parti socialiste* [le PCF et le MRG] *et tous ceux qu'il a rassemblés lors des Assises de la transformation sociale* ».

Autant dire que le « cactus » Tapie devait être réduit au rôle de fantôme et que ceux qui voulaient obtenir, très vite, une clarification sur les alliances du PS avec ses éventuels partenaires en auront été pour leurs frais. Manuel Valls, premier secrétaire fédéral rocardien du Val-d'Oise, devait se sentir bien seul. Dans les couloirs, il expliquait qu'on ne pouvait choisir « *entre les bons et les mauvais MRG* » et qu'il lui apparaissait inconcevable « *de passer des accords avec les radicaux de gauche tant que le problème Tapie n'était pas réglé* ».

« Pasqua les grandes oreilles »

Henri Emmanuelli a concédé que « *la solution est imparfaite* », mais il estime qu'il « *n'existe pas de solution parfaite* ». « *J'observe*, a-t-il ajouté, *que certains socialistes ont tendance à se ruer dans le piège qu'on leur tend.* » Lionel Jospin, qui avait préparé tout un dégagement sur M. Tapie, a choisi, dans ces conditions, de ne pas lire ce passage de son intervention.

Après ce grand numéro de « cachez ce Tapie que je ne saurais voir », qui montrait bien l'embarras de la direction, alors que, localement, les élus socialistes s'inquiètent du poids tout neuf d'un MRG dopé à la vitamine Tapie, les membres du conseil national ont trouvé un autre moyen de manifester une toute neuve cohésion, avec l'affaire d'écoutes révélée le matin même par *le Canard enchaîné* (*lire page 7*).

Paul Quilès, ancien ministre de l'intérieur et député du Tarn, évoquant ce « *Watergate à la française* », racontait qu'il avait « *des crampes dans les mains* » à force de taper sur son pupitre de parlementaire chahuteur. Julien Dray, député de l'Essonne, avait trouvé un nouveau surnom au ministre de l'intérieur qu'il appelle désormais : « *Pasqua les grandes oreilles* ». Sous couvert d'une vertueuse indignation, les socialistes, encore tout étonnés qu'on se donne tant de mal pour surprendre leurs secrets, redécouvraient le plaisir merveilleux d'exister.

AGATHE LOGEART

A l'Assemblée nationale

Ouverture du débat sur le projet de loi de « développement » du territoire

Edouard Balladur a ouvert à l'Assemblée nationale, mercredi 6 juillet, dans la matinée, le débat sur le projet de loi de « développement » du territoire. *« C'est l'une des lois les plus importantes soumises à votre décision durant la législature »* a souligné le premier ministre. Préparé par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, ce texte, est critiqué dans la majorité, particulièrement par Valéry Giscard d'Estaing, pour sa timidité.

Au départ était une idée, celle d'un homme politique qui, parcourant la France pour préparer les élections législatives de 1993, se rend compte que le pays est éclaté et « *menacé de fracture* ». Cette constatation, M. Pasqua la fait à partir des différences qu'il rencontre sur le terrain, à partir de ce sentiment qu'il éprouve d'une cohésion nationale mise à mal par le contraste entre des zones de prospérité et des campagnes condamnées à l'abandon. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine s'aperçoit qu'au-delà des problèmes de banlieues et du mal de vivre des jeunes, qu'il connaît dans son département, se dessine une nouvelle carte de la France.

Dès son entrée au gouvernement, M. Pasqua montre ses prétentions en obtenant de M. Balladur le titre de ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Avec l'aide de son conseiller, Pierre-Henri Paillet, qui travaillait déjà avec lui au conseil général, il imagine un scénario de reconquête du territoire, qui lui permettrait d'apparaître autrement que comme le gardien des frontières ou le chef de la police. Il estime que se présenter en défenseur des régions pauvres le rendra plus populaire à la fin de l'année 1994.

Il parvient à convaincre le premier ministre et à organiser une réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire à Mende, en Lozère, le 12 juillet 1993, qui donne le coup d'envoi de la réforme. Là, il se fixe comme objectif de présenter un projet de loi au Parlement avant la fin de la session de printemps. « *Peu de gens ont cru que nous arriverions à tenir cet objectif* », avoue-t-il aujourd'hui, mais, à l'époque, il s'en moque, préférant préparer discrètement le grand débat qu'il souhaite engager dans le pays. Dès l'automne, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire part visiter les vingt-deux régions métropolitaines, dont une moitié en compagnie du premier ministre. De Bordeaux à Rouen, en passant par Limoges, il rencontre les élus, les représentants des milieux économiques, associatifs et les jeunes.

De ces rencontres parfois houleuses, de ces débats contradictoires, souvent mal perçus par les présidents de région ou de conseils généraux, sortent des textes et des propositions. Ce grand brassage d'idées est savamment *mis en musique*, mais peut-être un peu trop édulcoré, par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) sous forme d'un « document d'étape » (*le Monde* du 14 avril). Cette brochure est déjà le fruit de quelques concessions, mais elle comporte encore des propositions courageuses, comme la réforme de la fiscalité ou le principe de dérogations fiscales déterminantes dans certaines zones.

Un texte affadi

Hélas !, dans une société où le conservatisme domine, ces quelques « réformettes » heurtent encore beaucoup d'intérêts. Soumis aux pressions des associations d'élus, aux critiques des fonctionnaires du ministère du budget, la « *révolution institutionnelle, fiscale, budgétaire et administrative* » annoncée s'affadit au fil des versions successives d'un projet de loi qui a du mal à prendre forme. La lutte est si difficile que M. Pasqua laisse entendre, même, qu'il pourrait mettre sa démission dans la balance. Il faut la pression calme de M. Balladur pour réconcilier temporairement, au début du mois de mai, les finances et la Place Beauvau.

Quelques semaines plus tard, les membres de la commission spéciale de l'Assemblée, loin d'améliorer le texte, lui enlèvent ses derniers atours. Certes, la précipitation a régné dans une commission qui a dû siéger rapidement pour que le texte soit enfin examiné lors de la session extraordinaire, mais le résultat n'est pas brillant par rapport à un projet qui avait fait naître quelques espoirs. Le rapporteur, Patrick Ollier (RPR), a beau affirmer que le texte « *ouvre des pistes, crée des instruments, donne des moyens* » ; d'autres membres de la commission, à commencer par le président, Charles Millon (UDF), sont plus réservés (*le Monde* du 7 juillet).

« *M. Pasqua a eu du génie pour monter son entreprise, mais, du beau projet, il ne reste plus rien* », assure Jean-Pierre Balligand (PS). La puissante machine de l'Association des présidents de conseils généraux a réussi à gommer tout ce qui aurait pu nuire à son institution. Le ministre de l'intérieur va-t-il pouvoir regagner le terrain perdu à l'Assemblée ? Son idée de « *cohésion nationale* » peut-elle séduire des parlementaires RPR ou UDF, groupes où il ne compte pas que des amis ? Rien n'est moins sûr. De ce débat « *où l'on ne va pas faire bouger beaucoup de choses* », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, il risque de tirer un maigre profit. Il lui restera, alors, à sortir une nouvelle idée de ses poches.

SERGE BOLLOCH

Contrairement à ses engagements initiaux

Le RPR constitue son propre groupe au Parlement européen

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les quatorze élus gaullistes de la liste conduite par Dominique Baudis, le 12 juin, formeront un groupe autonome au sein du nouveau Parlement européen. Ainsi en a décidé, mercredi 6 juillet, le bureau politique du RPR. Ils ne siégeront pas au PPE (Parti populaire européen, qui rassemble les démocrates-chrétiens), comme ils s'étaient engagés à le faire lors de la constitution de la liste avec l'UDF.

Cette décision prise par l'état-major parisien met, apparemment, un terme au projet, encore négocié mardi à Bruxelles, de créer un groupe de centre droit d'environ soixante-cinq membres, où auraient siégé les députés de l'actuel groupe libéral, les gaullistes et les élus du Parti républicain (PR). « *Nous sommes déçus. Nous avions l'espoir que le groupe libéral parviendrait à s'élargir, et dans cette perspective les Français jouaient un rôle déterminant*, nous a déclaré Jean Gol, président du PRL belge (Parti réformateur libéral) l'une des principales personnalités du groupe libéral. *L'affaire s'est réglée sur la base de considérations de politique intérieure. Les appareils se moquent de la composition des groupes au sein du Parlement européen. La taille critique, pour atteindre un minimum d'efficacité, exigeait qu'on réunisse environ cinquante-cinq députés, mais les gaullistes n'ont apparemment pas envie de jouer un rôle majeur dans la nouvelle Assemblée.* »

Hésitations au sein du PR

Depuis plusieurs jours déjà, il était clair, à Bruxelles, que les députés RPR n'avaient aucune envie de siéger au PPE. Il est vrai que la mariée est bien moins belle que prévu avant le scrutin. Une opération de rapprochement s'était donc engagée entre RPR, PR et groupe libéral. Celui-ci avait donné mandat à son président, Yves Galland, de prendre les contacts nécessaires. Jacques Chirac aurait, dit-on, donner son feu vert et, mardi 5 juillet, une délégation du RPR, conduite par Jean-Louis Debré, est venue à Bruxelles renconter les libéraux.

La bonne ambiance a été rompue lorsque des rumeurs, pourtant démenties, sont parvenues aux oreilles des gaullistes : elles indiquaient que les cinq députés du PR allaient s'inscrire au PPE ! Les députés gaullistes réservaient leur réponse mais elle était attendue positive. Elle est négative. C'est donc la reconstitution du groupe RDE (Rassemblement des démocrates européens) qui est en train de se produire. Dans la précédente assemblée, il réunissait principalement les gaullistes et les Irlandais du Fiana Fail, avec l'appoint d'un ou deux Grecs et Portugais, soit un groupe d'environ vingt-cinq élus. M. Debré affirme que, cette fois-ci, il pourrait atteindre trente-cinq députés.

Il semble bien, cependant, que les cinq élus PR n'aient pas pris leur décision. Plusieurs d'entre eux ne manifestent aucun enthousiasme à l'idée d'être noyés dans les gros bataillons démocrates-chrétiens. Témoignage de leurs hésitations, ils n'étaient pas là, mardi à Bruxelles, lorsque le PPE a constitué le groupe et élu Wilfried Martens à sa présidence. De là à conclure que les gaullistes se sont fait manœuvrer... C'est le soupçon qu'éprouvent certains d'entre eux. Sauf rebondissement, les Français se trouveront encore plus dispersés au sein de l'Assemblée de Strasbourg que durant la précédente législature – ils siégeront dans cinq groupes – et leur influence en subira inévitablement les conséquences.

PHILIPPE LEMAITRE

HABITAT : le Parlement a adopté définitivement le projet de loi. – Le Parlement a adopté définitivement, mercredi 6 juillet, le projet de loi sur l'habitat, qui facilite la vente de logements HLM aux locataires et prévoit l'établissement de plans départementaux pour l'hébergement d'urgence des sans-abri. L'Assemblée nationale a approuvé, en effet, le texte de la commission mixte paritaire qui avait déjà été adopté, la veille, par le Sénat.

Le projet de loi sur la sécurité

Polémique au Sénat sur la « vidéosurveillance »

Le Sénat a abordé, mercredi 6 juillet, l'examen en première lecture des articles du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Majorité et opposition se sont affrontées sur le cadre juridique de la vidéosurveillance et sur la compétence de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en la matière.

La compétence de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), créée par une loi du 6 janvier 1978 pour veiller à ce que la constitution de fichiers comportant des informations nominatives n'empiète pas sur les libertés individuelles, s'arrête-t-elle où commencent les technologies les plus récentes ? Cette interrogation, de nature à remettre son rôle en question, a soustendu le débat sur la « vidéosurveillance » lors de l'examen, au Sénat, de l'article 8 du projet de loi relatif à la sécurité.

Cette disposition a pour objet d'encadrer juridiquement la surveillance de lieux publics exercée au moyen de caméras. Elle « *comble une lacune* », comme l'a rappelé le rapporteur Paul Masson (RPR), puisque la vidéosurveillance, en pleine expansion depuis quelques années, se développe actuellement hors de tout cadre légal. Le projet de loi autorise la vidéosurveillance pour assurer la protection d'installations comme les gares ou les banques, ou encore, aux grands carrefours, assurer la régulation du trafic routier, ce que ne conteste pas l'opposition, mais il l'organise, également, d'une manière générale, sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public « *particulièrement exposés à des risques d'agression et de vols* » (*le Monde* du 7 juillet).

Les socialistes et les communistes n'ont pas contesté la nécessité de légiférer sur la vidéosurveillance, mais ils ont vivement reproché au ministre de l'intérieur de n'avoir prévu que des garde-fous trop lâches. « *Sous prétexte d'organiser la vidéosurveillance, vous organisez son extension partout* », a accusé Charles Lederman (PCF, Val-de-Marne). Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) et Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine) ont reproché au gouvernement de soustraire le contrôle des images obtenues par la vidéosurveillance à l'intervention de la CNIL. Cette intervention est prévue par la loi de 1978 dès lors que les images obtenues seront numérisées et, donc, susceptibles d'être stockées sur support informatique et soumises à un traitement automatisé, a fait valoir M. Dreyfus-Schmidt. Le ministre de l'intérieur s'est inscrit en faux contre cette analyse. Il juge, au contraire, que la loi de 1978 *n'appelle pas la compétence* à la CNIL. M. Pasqua a d'ailleurs averti cette autorité administrative, qui s'est penchée depuis plusieurs années par les problèmes nés de la vidéosurveillance, qu'il ne lui appartient pas d'« *élargir ses compétences* ».

L'opposition a obtenu, en revanche, le renfort précieux de Pierre Schiélé (UC, Haut-Rhin), l'un des deux représentants du Sénat à la CNIL. M. Schiélé a déploré la « *mise en cause de cette institution* » au cours du débat et a jugé « *indispensable* » (selon le terme également employé par le Conseil d'Etat dans son avis sur le projet de loi, voir *le Monde* du 24 juin) son intervention « *au moment où les techniques informatiques permettent de constituer des fichiers à partir d'images numérisées* ». Le vote sur l'article 8 devait intervenir jeudi.

CÉCILE CHAMBRAUD

Après l'examen du texte relatif à la justice

Les députés de la majorité ont rejeté la formule de la transaction pénale

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 6 juillet, le projet de loi de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, relatif à l'organisation des juridictions et à la *procédure civile, pénale et administrative*. Les groupes de la majorité ont voté « pour » et l'opposition a voté « contre ». Les députés ont toutefois rejeté, à l'instigation d'une majorité du groupe RPR, l'article du texte sur *la transaction pénale*.

Le climat était orageux, mercredi 6 juillet, à l'Assemblée nationale, lors de l'examen du troisième texte de Pierre Méhaignerie – le projet de loi relatif à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative –, qui comprenait le très controversé article sur la transaction pénale. Partant du constat que les trois quart des délits relevant de la petite délinquance sont classés sans suite, le garde des sceaux proposait que, dans les cas où la peine encourue n'excède pas trois d'emprisonnement, la victime et l'auteur de l'infraction puissent s'accorder sur une idemnité financière fixée par le procureur de la République.

Cette formule a soulevé une furieuse tempête au sein d'une majorité du groupe RPR et d'une minorité du groupe UDF. Hurlements, interjections, échanges de noms d'oiseaux : l'hémicycle a exhalé une odeur de soufre, tout l'après-midi de mercredi, sauf que l'affrontement, cette fois, ne mettait pas aux prises la droite et la gauche, mais déchirait les rangs mêmes de la majorité. Les adversaires de la transaction pénale étaient de très loin les plus nombreux et les plus motivés.

« Qui pourra payer ? »

« *Je crains que ce texte n'efface encore un peu plus la barrière entre ce qui est permis et ce qui est interdit* », a averti Nicole Catala (RPR, Paris). « *La transaction, qu'on le veuille ou non, conduit à une justice de classe*, s'est indigné François Grosdidier (RPR, Moselle). *Qui pourra payer ? Les gosses de riches et non les gosses de pauvres !* » « *Il s'agit d'une déchirure visible des soubassements de l'édifice social* », a tonné Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis).

Ce tir de barrage, nourri par d'autres interventions, a déstabilisé les partisans de la transaction pénale. Si la formule initiale proposée par le garde des sceaux n'avait guère trouvé d'écho favorable que dans les rangs de l'UDF, une minorité du RPR était disposée à se rallier à un amendement de la commission des lois, qui entérinait le principe d'une transaction, mais en l'assortissant d'un renforcement des garanties offertes aux victimes. « *Le vrai problème, c'est celui de l'indemnisation des victimes* », a observé Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, soutenu par Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) et Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). Ces voix-là n'ont pas été entendues. Les amendements de suppression de l'article relatif à la transaction pénale ont été adoptés par 122 voix (107 RPR, 10 UDF et 5 PS) contre 93 (80 UDF, 13 RPR).

Emporté dans son élan, l'Assemblée a rejeté – avec, cette fois, l'accord de la commission des lois – un autre article élargissant le champ de la libération conditionnelle pour les délinquants condamnés à une peine inférieure à un an. Si le texte de M. Méhaignerie a été formellement adopté, le rejet de ces deux dispositions-clés l'a en partie vidé de sa substance. C'est la première fois depuis le début de la législature que le gouvernement essuie une telle rebuffade de la part de sa propre majorité.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 6 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● Le mandat des dirigeants des établissements publics et des entreprises du secteur public

Le premier ministre a présenté *un décret relatif aux conseils et* aux dirigeants des établissements publics et entreprises du secteur public. La durée du mandat des présidents de conseil d'administration ou de conseil de surveillance des établissements publics et des entreprises du secteur public est aujourd'hui fixée à trois ans, alors que la durée de leur mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance est fixée à cinq ans. La combinaison de ces deux durées est source de complexité et conduit à des renouvellements trop fréquents.

Le décret aligne en conséquence la durée du mandat des présidents de conseil d'administration ou de conseil de surveillance sur celle de leur mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance, soit une durée de cinq ans, pour tous les établissements publics et entreprises qui relèvent de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

● Conseil national des villes et du développement social urbain

Le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville a présenté un décret modifiant le décret du 28 octobre 1988 portant création d'un conseil national et d'un comité interministériel à la ville et au développement social urbain.

Le décret vise à accentuer l'autonomie du conseil national des villes et du développement social urbain et à renforcer son rôle de proposition quant aux orientations et à la mise en œuvre de la politique de la ville. Le nombre des membres du conseil est ramené de 70 à 40. La présence des représentants des ministres est supprimée. Les membres du bureau autres que les deux vice-présidents seront désormais élus par le conseil et non plus désignés par le premier ministre.



JUSTICE

Ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy

Alain Boublil est condamné à un an d'emprisonnement ferme dans le procès en appel de l'affaire Pechiney

Déclaré coupable d'avoir commis un délit d'initié lors de l'achat fin 1988 de la société américaine Triangle par le groupe Pechiney, Alain Boublil, qui était à l'époque des faits directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a été condamné, mercredi 6 juillet, à deux ans de prison, dont un an avec sursis, par la 9e chambre de la cour d'appel de Paris. Le tribunal lui avait accordé la relaxe au bénéfice du doute, mais le parquet avait fait appel, ainsi que sept personnes condamnées. L'avocat de M. Boublil a annoncé son intention de se pourvoir en cassation. En l'absence de mandat de dépot notifié par la cour d'appel à l'audience, ce pourvoi est suspensif. On précise toutefois au parquet général de Paris que, le jour où la Cour de cassation sera amenée à examiner ce pourvoi, M. Boublil pourrait être incarcéré le temps que la haute juridiction se prononce, sauf s'il obtenait d'ici là de la cour d'appel qui vient de le juger d'être exempté de cette mesure d'incarcération. Durant les débats, l'avocat général avait demandé deux ans de prison contre M. Boublil.

Le tribunal, dans son jugement du 29 septembre 1993, avait condamné Samir Traboulsi, 56 ans, représentant du groupe Triangle en Europe, à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour délit d'initié et à vingt-cinq millions de francs d'amende. Il voit sa peine portée à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, assortie d'une amende de 20 millions de francs. La cour confirme la peine du financier et militant socialiste Max Théret, 81 ans, qui avait été condamné à deux ans de prison avec sursis et 2 500 000 francs d'amende pour recel de délit d'initié.

Pour le même délit, Charbel Ghanem, 43 ans, directeur général de la Socofinance, voit sa peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis confirmée, mais l'amende de 2 500 000 francs est élevée à 5 millions de francs. La cour confirme également la peine de Robert Replinger, 52 ans, associé de Max Théret, condamné à quinze mois de prison avec sursis, mais elle ramène son amende de 2 500 000 francs à 2 000 000. Confirmation encore de la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis prononcée contre Patrick Gruman, 39 ans, commissionnaire de Max Théret à la Compagnie parisienne de placement. Mais l'amende de 200 000 francs est ramenée à 80 000 francs, et le délit d'initié est requalifié en recel. Cette dernière qualification est conservée pour Jean-Pierre Emdem, 53 ans, directeur de société, dont la cour confirme l'amende de 500 000 francs.

Enfin, la cour confirme la relaxe de Leo Arie From, directeur de société. En revanche, la cour relaxe Ricaldo Zavala, commis d'agent de change, qui avait été condamné par le tribunal à six mois d'emprisonnement avec sursis et 500 000 francs d'amende pour délit d'initié.

Les achats de Roger-Patrice Pelat

En novembre 1988, aussitôt après l'achat par Pechiney de l'American National Can, les actions de cette filiale du groupe Triangle montent brusquement jusqu'à 50 dollars. Or une enquête opérée des deux côtés de l'Atlantique permettra de constater que des achats massifs ont été réalisés alors que l'action ne valait que 7 à 10 dollars. Il apparaît certain que des financiers connaissaient les projets de Pechiney et ont utilisé ce savoir pour réaliser des plus-values atteignant un total de près de 45 millions de francs. En jargon juridico-financier, cela s'appelle un délit d'initié.

Mais qui était initié ? Le juge d'instruction, le tribunal et la cour se sont successivement intéressés aux cas de Samir Traboulsi, représentant du groupe Triangle en France, et d'Alain Boublil, alors directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances, Pierre Bérégovoy. Les qualités respectives de ces deux hommes leur permettaient d'être au courant de l'évolution des négociations entre Triangle et Pechiney et on les soupçonna d'avoir renseigné des amis. L'un des bénéficiaires du précieux renseignement fut manifestement Roger-Patrice Pelat, homme d'affaires et ami de François Mitterrand. Victime d'une crise cardiaque en 1989, M. Pelat avait acheté 10 000 titres Triangle sur le marché français et 20 000 autres par l'intermédiaire d'une banque suisse.

Dans son jugement, le tribunal relevait qu'Alain Boublil était l'un des plus proches amis de Roger-Patrice Pelat et qu'il l'avait rencontré la veille de l'accord entre Pechiney et Triangle. Cependant, le tribunal ajoutait : « *Ces présomptions seraient de nature à établir la culpabilité d'Alain Boublil s'il avait été à cette date le seul à détenir les informations et à connaître l'une au moins des personnes qui en ont profité.* (...) *Le partage de ce secret avec Samir Traboulsi, qui entretenait également des relations avec Roger-Patrice Pelat et l'avait, lui aussi, vu la veille, laisse planer un doute qui doit bénéficier au prévenu.* » Alain Boublil sera donc relaxé. La cour n'a pas eu le même regard. L'arrêt constate : « *Les circonstances dans lesquelles l'information a été divulguée font ressortir qu'à la date où celle-ci a été transmise à Roger-Patrice Pelat seul Alain Boublil* (...) *était en mesure de connaître en substance et d'une façon suffisamment précise les renseignements dont il s'agit* (...). *Il est dès lors acquis que Boublil a été ainsi* (...) *l'informateur de Roger-Patrice Pelat* ».

C'est par M. Pelat que Max Théret fut à son tour mis dans la confidence. Il avait fini par reconnaître devant la cour d'appel ce que le tribunal affirmait déjà, et les juges d'appel rejettent ses explications selon lesquelles le renseignement fourni n'aurait été qu'un vague « tuyau » en relevant « *le caractère massif de ses achats* ». De la même manière, la cour reprend les arguments du tribunal pour étayer la culpabilité de son associé, Robert Replinger, et de son commissionnaire Patrick Gruman, bénéficiaire du « tuyau », qui avait à son tour informé Jean-Pierre Emdem.

Le rôle de Samir Traboulsi

Le deuxième axe de fuite concerne M. Traboulsi. La cour note : « *L'informateur de Charbel Ghanem ne pouvait être que Samir Traboulsi, compte tenu de leur étroite intimité en affaires.* » M. Ghanem dirigeait la Socofinance, une société qui a négocié 91 000 titres dans des opérations parfaitement conformes à l'évolution des négociations puisqu'elle achetait quand tout allait bien pour revendre au moindre signal de rupture.

Restait Ricardo Zavalda, un *golden boy* plus authentique que les cinéastes n'en inventeront jamais. Ce financier de 35 ans, brillant à l'extrême, a su convaincre la cour. Spécialiste des marchés américains, il avait soutenu qu'il n'avait été initié par personne, mais qu'en surveillant les cours, il avait remarqué d'importants mouvements sur le titre Triangle. Son flair lui avait alors recommandé d'acheter, et la cour d'appel note en le relaxant : « *Force est de constater que Ricardo Zavalda* (...) *n'a, en définitive, pas été démenti dans son argumentation par l'ensemble des éléments du dossier.* »

MAURICE PEYROT

Les démons de la « mosquée Archimède »

Suite de la première page

Quatre heures durant, le combat contre le malin se poursuit, jusqu'à ce que Louisa tombe dans le coma et qu'un autre de ses frères, aide-soignant de profession, découvre la scène, effaré, et prévienne un voisin médecin, puis le SAMU. Après la mort de la jeune fille, le lendemain, à l'hôpital Victor-Provo de Roubaix, les trois acteurs de la séance de désenvoûtement ont été mis en examen pour « tortures et actes de barbarie ayant entraîné la mort » et incarcérés. Les premières conclusions de l'autopsie confirment le lien entre les sévices infligés et le décès.

Dans l'ancienne capitale textile rongée par le chômage (32,5 % de la population active) et l'exode des populations aisées, le martyre de Louisa a suscité incompréhension et émotion. Mais le drame a été ressenti aussi, par beaucoup, comme une nouvelle preuve des difficultés d'assimilation des musulmans, qui constituent environ un tiers de la population. Qu'importe si la majorité d'entre eux n'ont qu'un rapport très ténu avec la religion et si la plupart de ceux qui pratiquent leur foi le font sans ostentation. « *Regardez Roubaix, c'est la smala* », lance un père de famille au chômage de longue durée... dont l'épouse est kabyle, en montrant du doigt une femme voilée et un groupe de jeunes maghrébins désœuvrés qui traînent entre les élégants HLM de brique du quartier de l'Alma-gare. « *On leur donne des logements, des allocations, on voit le résultat* », grogne-t-il avec un furieux accent chti, tout en confessant sa foi en Bernard Tapie. « *L'histoire de Louisa confirme ce que les gens voient dans les rues de plus en plus : l'existence de deux mondes à part et la vanité des slogans sur l'intégration* », appuie un observateur attentif de la vie locale.

Comme s'il fallait jeter de l'huile sur le feu, le drame de Louisa Lardjoune remet en lumière la place très singulière de la « mosquée Archimède » dans le paysage musulman roubaisien. Née d'une scission avec la mosquée principale contrôlée par les autorités algériennes, ce centre de prière et d'enseignement religieux est connu pour ses liens avec la Fraternité des Algériens de France (FAF), association considérée comme la couverture légale du FIS en France. En mars 1992, la mosquée avait été liée à l'organisation, à Roubaix, d'une réunion publique animée par Moussa Kraouche, porte-parole de la FAF. Six cents personnes avaient assisté à ce meeting destiné à protester contre l'annulation des élections gagnées par le FIS et à préparer l'immigration à soutenir un « *soulèvement populaire* » en Algérie.

Quelques mois plus tard, un délégué local de la « Fraternité », Murad Selmane, avait été désigné comme président de l'association gérant la mosquée. Il devait, en janvier 1993, embaucher Mohamed Kerzazi comme imam principal. Le fonctionnement opaque du lieu de culte, où sont dispensés des cours d'arabe, a alimenté les rumeurs, non vérifiées, sur le caractère « intégriste » de ses animateurs. Mais l'image sulfureuse de la « mosquée Archimède » tient aussi à son dynamisme missionnaire, qui en a fait un point de rencontre et d'identification pour de jeunes beurs de la région.

On raconte que des émissaires de la mosquée sillonnent les cafés pour culpabiliser les « mauvais musulmans » qui boivent de l'alcool, tandis que d'autres vont à la rencontre des jeunes chômeurs dans les cités. Un « *jihad contre la faim* » est décrété, qui donne lieu à des collectes de nourriture. Des bouchers arabes se plaignent des pressions exercées par cette mosquée pour imposer la vente exclusive de la viande estampillée « hallal » par ses soins, avec rétrocession d'un pourcentage pour les œuvres. Les rebelles se disent victimes d'un boycottage. Comme dans bien d'autres associations islamiques, le commerce de la viande abattue rituellement, l'organisation de pèlerinages à La Mecque et d'obsèques au pays, la vente d'amulettes porte-bonheur pour les examens sont autant de sources potentielles d'influence et de revenus. Les dons effectués à l'occasion de « désenvoûtements » semblent s'être multipliés depuis l'arrivée de l'imam Kerzazi, auquel ses amis prêtent plusieurs centaines d'opérations de ce genre depuis un an, moyennant 10 000 francs chacune, selon d'autres sources.

Des centaines de désenvoûtements

Derrière la façade de briques peintes en blanc de la mosquée, de jeunes hommes barbus gardent les lieux, depuis l'incarcération des responsables. Pour eux, la mise en cause de Mohamed Kerzazi et de Murad Selmane ressemble à une nouvelle manifestation de persécution contre l'islam et reflète « *la peur de la France à l'égard de la seule religion qui monte* ». Pas un doute ne les traverse sur la cause du drame : « *On est venu supplier le cheikh de sauver cette jeune fille. Il a compati à la douleur de sa famille. C'est un homme de science et de générosité*, expliquent-ils. *Il avait réussi des centaines de désenvoûtements avant. Cette fois, le démon a été plus fort que l'imam. De toute façon, l'heure de notre mort est inscrite dans le fœtus que nous étions.* » A court d'arguments, les jeunes militants dénoncent la multiplication des émissions de télévision et de services télématiques traitant du surnaturel : « *Ils profitent de la misère des gens alors que chez nous, c'est une science !* » Certains vont jusqu'à suggérer que Louisa a été victime des médecins qui ont tenté de la sauver.

Cette rhétorique extravagante n'est celle que d'un noyau de jeunes, actifs mais ultraminoritaires. Jean-Luc Brunin, prêtre, coordonnateur de la mission ouvrière et apôtre du dialogue islamo-chrétien (1), évoque le désarroi des jeunes musulmans, partagés entre la réprobation à l'égard d'une atrocité et la nécessité de manifester leur attachement à l'islam vis-à-vis de l'extérieur. Il voit dans ce contexte une raison supplémentaire pour « *oser maintenir le dialogue* ». René Vandierendonck, maire (CDS), qui a succédé voilà trois semaines à André Diligent, démissionnaire, a su, lui aussi, garder tout son sang-froid et sa modération de démocrate-chrétien. Tout en condamnant immédiatement et fermement l'acte, il affirme son souci d'« *éviter un amalgame qui jetterait un discrédit global sur les Roubaisiens de confession musulmane qui, dans leur énorme majorité, pratiquent un islam paisible et conforme aux lois de la République* ». Le maire s'est porté partie civile et envisage d'obtenir la dissolution judiciaire de l'association gérant la mosquée.

L'affaire n'a guère été exploitée politiquement, même par le Front national, qui est resté silencieux. Mais elle a conduit des musulmans à prendre position. Tandis qu'Amo Ferhati, animateur local de l'Union des familles musulmanes, dénonce « *la conjonction de l'islam politique et du maraboutisme* » et demande l'aide de l'Etat pour « *l'auto-organisation des musulmans de France sur une base laïque* », Karim Mekacher, représentant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, algérien), dénonce l'existence de lieux de prières « *servant de base au recrutement de militants extrémistes* ». Sous le choc, Roubaix découvre la diversité de ses islams et affiche la capacité d'une ville en difficulté, menacée par un enfermement communautaire à l'américaine, à affronter dignement le scandale. Louisa Lardjoune n'est peut-être pas morte pour rien.

PHILIPPE BERNARD

(1) Jean-Luc Brunin est l'auteur de *Rencontrer l'islam*, ouvrage publié en novembre dernier aux éditions de l'Atelier ; 182 pages ; 85 F.

DROGUES

L'opération « Margarita » contre le trafic international de stupéfiants

La France est devenue un marché de premier choix pour les cartels colombiens de la cocaïne

Dix jours après le déclenchement de l'opération « Margarita », la police judiciaire tire le bilan de ce démantèlement sans précédent d'un réseau de trafiquants colombiens en France. Le succès est indéniable : les trente personnes placées sous mandat d'amener dans ce dossier sont, une à une, écrouées par le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto. Mais ce succès porte son ombre : il démontre que la France est devenue un marché économique de premier choix pour les cartels de la cocaïne.

Des avions larguant des ballots de cocaïne dans l'Atlantique, des voiliers les convoyant jusqu'aux côtes françaises, un achat de sous-marin sur le point d'aboutir, des centaines de kilos de cocaïne écoulés dans l'Hexagone à prix cassés, un réseau de blanchiment d'argent dont l'unité de compte est le million de narco francs : l'*opération « Margarita »* a bel et bien coupé la tête de pont française d'une *multinationale* de la drogue. Les craintes de voir un cartel colombien *inonder* le marché français de cocaïne en ont, pour la première fois, été vérifiées.

Au sommet du réseau opérant sur le marché français était placé Jaime Zuluaga-Botero, alias José, accusé d'être le représentant en titre de la famille Botero, l'un des principaux clans du cartel de Cali. Neveu du chef de famille installé en Colombie, José assurait personnellement les relations transcontinentales avec le cartel. Ses fréquents allers et retours entre la France et l'*Amérique avaient* attiré l'attention des douanes américaines, *qui, en mai 1993*, avaient conseillé à la police judiciaire française de *surveiller* les agissements financiers de ce grand voyageur. *Le 27* juin dernier, jour du déclenchement de « Margarita », les policiers ont découvert des registres commerciaux et comptables parfaitement tenus dans l'appartement habité, avenue Matignon, à deux pas du ministère de l'intérieur, par ce Latino-Américain âgé de vingt-neuf ans.

De la traversée de l'Atlantique, les *« narcos » se* faisaient une idée assez particulière. Leur *préoccupation première était visiblement* de battre tous les records *de discrétion. A en croire les* annotations portées sur un catalogue d'achat de *submersibles* et les plans d'aménagement qui ont *été trouvés chez José, les trafiquants* étaient en effet sur le point d'acquérir un sous-marin de poche. Leur préférence semblait aller à un modèle vendu plus de 20 millions de francs et nécessitant un équipage d'une dizaine de membres.

En attendant le sous-marin, le réseau avait recours à des bateaux chargés de récupérés des ballots de cocaïne jetés en pleine mer par des avions privés. Trois voiliers sillonnant ainsi l'Atlantique ont donc été placés sous scellés. Le *Zeppelin*, un 17 mètres battant pavillon de Gibraltar, barré par un couple de skippers américains et venant de l'île franco-hollandaise de Saint-Martin, a été arraisonné *le 28 juin en rade de Fort-de-*France (Martinique). Ainsi, *d'après les confessions d'un des* trafiquants arrêtés, le *Zeppelin aurait-il récupéré l'été dernier* 1,7 tonne de cocaïne tombée du ciel, puis acheminée vers les côtes françaises du Pays basque.

Sous la houlette de José, un autre Colombien âgé de vingt-neuf ans faisait office de patron opérationnel d'un réseau extrêmement structuré et hiérarchisé. Surnommé El Turco, ce jeune homme a été interpellé chez lui, à Paris (15e), en compagnie d'une Colombienne baptisée La Negra par les « narcos ». La porte de leur appartement a été défoncée avant qu'ils n'aient le temps de jeter dans les canalisations 45 kilos de cocaïne hermétiquement empaquetés sous cellophane. *Pour un salaire d'environ* 200 000 francs par mois, El Turco *s'occupait de la distribution de la* drogue et de la récupération des *fonds dans toute la France métro*politaine.

Casser les prix

Les trois lieutenants présumés d'El Turco sont français. Interpellé à *Panazol*, près de *Limoges*, Pascal Lescot aurait supervisé l'accueil des bateaux, qui débarquaient leur cargaison de nuit, et se serait occupé de véhiculer les marchandises. En région marseillaise, Vincent Castejon aurait veillé à la logistique du réseau : location d'appartements, achat d'une dizaine de voitures et d'un nombre équivalent de téléphones cellulaires. Habitant un hameau près de Bourganeuf, dans la Creuse, Jean-Claude Trémeau aurait assuré une partie de la *réception et de la distribution de* la drogue.

Des dizaines de passeurs et de revendeurs, cooptés ou recrutés dans des boîtes de nuit ou des salles de jeux, souvent en raison de leurs difficultés financières, complétaient le dispositif. Percevant un salaire mensuel d'environ 15 000 francs, d'après les carnets de paie saisis lors des perquisitions, les premiers étaient les convoyeurs attitrés du trafic. Ceux-là déchargeaient les bateaux, transportaient la marchandise et déposaient régulièrement des liquidités sur des *comptes bancaires*. Au niveau inférieur opéraient les smicards, *les « schtroumpfs » comme les* appellent les policiers. Moyen*nant des dépôts d'espèces n'excé*dant jamais 50 000 francs, ils *étaient rétribués à la commission* (1 à 2 % des sommes déposées).

Pas moins de 96 comptes bancaires servant au « prélavage » de l'argent sale ont été dénombrés par l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF). Ouverts dans des banques, françaises ou étrangères, le plus communément installées dans l'Hexagone, ces comptes recevaient des liasses de billets directement issus du trafic. Après des virements transitant par deux bureaux de change marseillais installés sur la Canebière, les sommes étaient ensuite vraisemblablement dirigées vers des *paradis bancaires peu regardants* sur la destination finale – la *Colombie, vraisemblablement* – de l'argent blanchi.

Premier cas de démantèlement d'un réseau de trafic et de blanchiment d'une telle ampleur en France, « Margarita » a été suivie de près par les services américains qui avaient, on l'a dit, donné l'alerte à la police judiciaire française. Deux douaniers venus des États-Unis étaient ainsi présents aux côtés des enquêteurs dans le PC opérationnel mis en place à Nanterre. Quelques heures après le coup de filet réalisé en France, les services américains prolongeaient « Margarita » en lançant leur opération « Primero » contre les intérêts des cartels colombiens sur le territoire américain. Le juge Zanoto a, de son côté, lancé quatre mandats d'arrêts internationaux, visant notamment l'oncle de José, Gustavo Tapias-Ospina, l'un des parrains du cartel de Cali.

Epluchant les documents trouvés chez José, les enquêteurs ont eu *la désagréable impression* de constater que l'importation de la *cocaïne colombienne en France* était plus massive qu'ils ne le pensaient. *Le produit des ventes* a été estimé à 3,8 millions de dollars (*plus de 20 millions* de francs) en six mois. Sur la même période, *les quantités vendues* sont évaluées à 250 kilos. Ont enfin été découvertes des instructions au grossiste, qui fixaient le prix du kilo de cocaïne pure dans une fourchette de 110 000 à 120 000 francs.

Comme si le réseau voulait battre en brèche les niveaux de vente pratiqués à Paris, où les professionnels de la répression considéraient jusqu'alors que 300 000 francs au kilo était un prix de gros normal... Comme si les « narcos » du cartel de Cali entendaient mettre à profit, en hommes d'affaires avertis, la vieille règle économique selon laquelle *« plus on inonde, plus on casse les prix »*.

ERICH INCIYAN

ENVIRONNEMENT

Une véritable catastrophe écologique

Les forêts espagnoles ravagées par le feu

MADRID

de notre correspondant

Depuis le début de la semaine, toute la frange orientale de l'Espagne, de la Catalogne jusqu'à l'Andalousie, est la proie des flammes. Les secours et les pompiers sont débordés par la multiplication des incendies, qui ont déjà détruit 138 000 hectares de forêts et causé la mort de dix-huit personnes. Aux sauveteurs prisonniers des flammes et aux excursionnistes traqués par le feu sont venus s'ajouter, mercredi soir 6 juillet, les cinq occupants d'un Antonov portugais (quatre Ukrainiens et un Portugais) qui s'est écrasé près d'Alicante après avoir lâché ses 7 000 litres d'eau.

Ces incendies, attisés par un vent violent qui, dans la région de Murcie fait avancer les flammes à une vitesse de 100 mètres à la minute, ont été qualifiés de *« tragédie »* nationale par le vice-président du gouvernement, Narcis Serra, lors d'un survol des zones sinistrées, dont la Catalogne, la région la plus touchée. Des forêts entières ont disparu dans la fournaise. Les routes sont coupées. Des villages entiers évacués. Des lignes téléphoniques se sont volatilisées. En quelques jours, 20 000 hectares de plus que l'an dernier ont été dévastés par les flammes. Les régions affectées seront déclarées *« zones de catastrophes »*.

Les moyens sont nettement insuffisants pour combattre des foyers qui se multiplient, et le manque de coordination est déploré par certains sauveteurs. Narcis Serra s'est fait huer par des habitants qui reprochaient à l'administration son manque d'efficacité. *« Actuellement, tous les moyens espagnols sont rassemblés pour lutter contre les incendies sur le littoral méditerranéen* a précisé José Borrell, ministre des travaux publics et des transports, *soit 30 avions et près de 20 hélicoptères. »*

Des villages réclament en vain l'intervention des moyens aériens. Un peu partout, des bénévoles tentent de stopper la progression du feu mais la lutte est impossible dans les sierras où les flammes descendent les ravins et gravissent les pentes sans qu'aucun obstacle puisse être interposé. Le front du feu peut atteindre plusieurs dizaines de kilomètres et les gerbes de flammes plus de 10 mètres de haut. Un responsable des incendies de forêts, Enrique Martinez, a estimé que ces incendies sont pour la plupart *« imparables »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

EN BREF

AFFAIRE WALTER : le classement du « Jardin à Auvers » coûtera 145 millions de francs à l'Etat. – La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Myriam Ezratty, a décidé, mercredi 6 juillet, que le classement du tableau de Van Gogh *Jardin à Auvers* ne coûterait pas 422 millions de francs à l'État, comme l'avait décidé le tribunal d'instance de Paris, le 22 mars, mais 145 millions. A la suite de multiples péripéties (*le Monde* des 10 février et 31 mars), Jacques Lang, alors ministre de la culture, avait fait classer *Jardin à Auvers*, en 1989. Contraint de le vendre sur le marché français à un prix très inférieur à sa cote internationale, le propriétaire, Jacques Walter, avait demandé 422 millions de francs de dommages et intérêts à l'Etat. Il avait obtenu gain de cause en première instance. La cour d'appel, tout en estimant qu'il avait subi un préjudice *« direct et certain »*, a divisé l'addition par trois.

ASSASSINAT DE YANN PIAT : Epifanio Pericolo remis en liberté. – Longtemps présenté comme l'un des deux assassins présumés de Yann Piat, Epifanio Pericolo est sorti libre de la maison d'arrêt Saint-Roch, à Toulon, lundi 4 juillet, près de trois semaines après la décision de levée de mandat de dépôt prise par le juge Thierry Rolland. Il avait été écroué début mars, en même temps que Denis Labadie, lui-même remis en liberté le 15 juin. Mais Epifanio Pericolo avait été maintenu en prison, en raison de sa mise en examen dans une affaire d'extorsion de fonds.

DÉFENSE

Un programme de 70 milliards de francs

La France, le Royaume-Uni et l'Italie construiront en coopération une nouvelle frégate antiaérienne

La France, la Grande-Bretagne et l'Italie devraient signer, lundi 11 juillet, à Londres, un protocole d'accord intergouvernemental qui prévoit une coopération tripartite visant à concevoir un nouveau type de frégate antiaérienne pour le compte des trois marines de guerre impliquées. C'est la première fois qu'un programme d'une telle ampleur-pas moins de vingt-deux bâtiments seront mis en chantier-est lancé en Europe pour une dépense de 70 milliards de francs.

Le programme « Horizon » concerne la livraison, à partir de 2002, d'un modèle de frégate anti-aérienne longue de 140 mètres et déplaçant 6 500 tonnes, avec, à son bord, un équipage de quelque deux cents marins et un hélicoptère armé qui sera embarqué en permanence. Il répond au besoin de protéger des navires de combat, tels les porte-avions, et, d'une manière générale, tous types de bâtiments – y compris des bateaux marchands – qui participent à des opérations maritimes de haute mer. Le Royaume-Uni devrait en commander douze exemplaires, l'Italie, six et la France, quatre.

François Léotard, son collègue britannique, Malcolm Rifkind, et leur homologue italien, Cesare Previti, devraient signer à Londres un accord sur la phase de développement des trois premières unités, à partir d'une définition détaillée des caractéristiques du navire et de la détermination d'une « enveloppe » de prix acceptées par les trois gouvernements. Chacun des trois pays construira sa première frégate de série dans des chantiers nationaux qu'il sélectionnera lui-même, avec le souci de limiter les variantes d'une marine à l'autre.

Des besoins encore en pointillé

Pour l'instant, la question du choix du radar embarqué reste en suspens, avec, d'un côté, la France et l'Italie qui militent en commun pour un équipement et, de l'autre, la Grande-Bretagne, qui pourrait retenir un matériel à elle. Il demeure acquis que les deux types de radar devront être rendus compatibles entre eux, au moyen d'interfaces.

Mais le cœur de la frégate est le système d'arme antiaérien PAAMS, qui est la version navale du système de missiles sol-air Aster développé par la France et par l'Italie dans le cadre industriel du consortium Eurosam. Ce consortium est d'origine essentiellement franco-italienne, avec une participation secondaire des Britanniques. Les frégates bénéficieront aussi d'une capacité antinavires (avec des missiles surface-surface) et de moyens d'autoprotection.

A ce jour, on escompte que le coût du développement du programme « Horizon », non compris celui du PAAMS, sera de l'ordre de 5 milliards de francs. Cet investissement est partagé par les trois pays. A quoi il faut ajouter le coût de production de chaque navire, estimé à 3 milliards de francs. Pour gérer ce programme, il a été créé, l'an dernier à Londres, un Joint Project Office, qui occupe soixante-dix personnes et qui contrôle une agence contractuelle – de droit anglais – chargée de passer les contrats à un maître d'œuvre industriel formé lui-même à parts égales de DCN International (France), de Fincantieri et Finmeccanica (Italie), et d'un groupe britannique (avec GEC, les chantiers Yarrow et Vosper, et la division « activités-défense » de British Aerospace).

« Horizon » est le plus important programme naval que trois pays européens aient jamais signé. L'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne cherchent, de leur côté, à s'associer pour lancer un projet de frégate qui devrait être moins ambitieux.

On notera cependant qu'il paraît difficile, compte tenu de la réduction de la plupart des budgets de la défense en Europe, que les trois partenaires s'en tiennent au total, déjà annoncé, de leurs commandes après l'an 2000. En réalité, il se pourrait, par exemple, que les Britanniques se contentent de huit frégates et que les Italiens n'en acquièrent que quatre. Les besoins des Français – quatre navires – ont été calculés en fonction de la nécessité de protéger deux porte-avions.

JACQUES ISNARD



MÉDECINE

Remboursée par la Sécurité sociale

La vaccination des nourrissons et des adolescents contre l'hépatite B sera proposée systématiquement

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a annoncé mercredi 6 juillet de nouvelles mesures concernant la vaccination contre l'hépatite virale de type B. Cette vaccination, remboursée par la Sécurité sociale, sera bientôt élargie à tous les nourrissons et adolescents. Les autorités sanitaires françaises prennent ainsi une mesure attendue depuis plusieurs années.

Premier pays au monde à avoir mis au point, à la fin des années 70, et grâce aux travaux du professeur Philippe Maupas, un vaccin contre l'hépatite virale de type B (*le Monde* du 6 mai 1976), la France rejoint – avec quelques années de retard – le groupe des nations industrialisées (Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Espagne, Italie) où les autorités sanitaires ont décidé de mener une politique active de prévention vaccinale. Encore souvent méconnue du grand public, l'hépatite B (1) est l'une des affections pour laquelle l'alliance de la virologie et de l'épidémiologie aura permis de faire les plus remarquables et les plus rapides progrès. Ainsi, en un quart de siècle, est-on parvenu à identifier l'agent pathogène, à découvrir les voies (sanguines et sexuelles) de sa transmission, à prendre la mesure de sa grande fréquence à l'échelon mondial et à trouver les moyens d'une prévention efficace.

10 000 cas recensés chaque année

L'heure est aujourd'hui à la généralisation de la vaccination. En France, à la différence de l'Afrique noire, de l'Asie du sud-est ou de la Chine, l'infection ne concerne qu'une fraction relativement faible de la population. Pour autant, on recense dans la population générale entre 4 et 6 % de porteurs d'anticorps, stigmates biologiques d'une infection ancienne. D'autre part, près de 10 000 cas cliniques d'hépatite B sont recensés chaque année, 65 à 85 % des cas d'infection demeurant asymptomatiques. La plupart des cas sont observés entre quinze et trente ans.

Après le dépistage systématique des donneurs de sang, la politique menée dans les années 80 fut de protéger par la vaccination les groupes les plus exposés à la menace infectieuse : professionnels de santé (chez qui la vaccination est obligatoire depuis 1991), insuffisants rénaux, hémophiles, polytransfusés, partenaires sexuels de personnes infectées, toxicomanes etc. Initialement fabriqué à partir du sang des personnes contaminées par le virus, le vaccin est produit depuis une dizaine d'années grâce aux techniques de recombinaison génétique.

Elargir la protection

La décision des autorités sanitaires françaises vise aujourd'hui à élargir la protection vaccinale à l'ensemble des jeunes enfants et des adolescents. Cette mesure est recommandée depuis plusieurs années par l'Organisation mondiale de la santé. En pratique, dès la rentrée prochaine, une campagne de vaccination sera lancée dans les collèges avec le soutien de l'Education nationale. Cette vaccination des pré-adolescents à leur entrée dans le secondaire (financée par le fonds natinal de prévention de la Caisse nationale d'assurance-maladie) devrait permettre de protéger chaque année 750 000 jeunes.

« *L'effort ne doit pas porter que sur les pré-adolescents. J'attacherai une importance toute particulière à ce que les adolescents, garcons et filles, soient informés de la possibilité qui leur est offerte de bénéficier de cette protection vaccinale. Les médecins généralistes peuvent ici jouer un rôle important,* nous a expliqué Philippe Douste-Blazy. *Ce dossier ne doit en aucune façon être sous-estimé : l'hépatite B constitue l'un des risques infectieux majeurs de cette fin de siècle.* »

Parallèlement la vaccination des nourrissons sera inscrite au calendrier vaccinal du jeune enfant. Un point technique demeure toutefois ici en suspens. Contrairement à ses concurrents, le fabricant francais (Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins, groupe Rhône-Poulenc) ne dispose pas de forme pédiatrique à charge virale réduite. Cet oubli devrait toutefois être prochainement corrigé et une autorisation de mise sur le marché accordée. Les pouvoirs publics négocient d'autre part avec les fabricants afin de réduire les prix forts élevés (plus de 100 francs la dose, la vaccination nécessitant quatre injections) actuellememnt en vigueur.

JEAN-YVES NAU

(1) L'hépatite virale de type B, infection très contagieuse, se transmet par voie sanguine et sexuelle. Les symptômes, quand ils sont présents, sont ceux de la « jaunisse » (fatigue intense, ictère, anomalies de la fonction hépatique). Le risque tient notamment à l'évolution de l'infection sur un mode chronique et à l'apparition, à plus ou moins long terme, d'une cirrhose ou d'un cancer du foie.

ÉDUCATION

La chasse aux mentions

Lorsque, le 10 juin dernier, les élèves de terminale prirent place dans les salles d'examen, ils découvrirent avec surprise sur leur table un petit mot d'accueil de Jean-Maurice Pinquier, président-directeur général de la Banque transatlantique, ainsi rédigé :

« *Mademoiselle, Monsieur,*

» *Vous allez passer votre baccalauréat au lycée français Charles-de-Gaulle de Londres. La Banque transatlantique fait bénéficier ceux d'entre vous qui auront obtenu la* MENTION TRES BIEN *d'un certain nombre de privilèges. L'opération* MENTION TRES BIEN *a été organisée pour la première fois en 1992, et cette année encore la Banque transatlantique – banque des Français de l'étranger – renouvelle cette opération en récompensant les jeunes lauréats de la promotion 1994 du lycée Charles-de-Gaulle de Londres.*

» *Elle leur offre : un prix en espèces versées sur un compte ouvert à leur nom à la Banque transatlantique (les lauréats se partageront la somme de 50 000 F, avec un maximum de 5 000 F par lauréat) ; un prêt études à taux avantageux ; l'opportunité d'un stage bac + 2 à la Banque.* »

Si l'opération commerciale n'est pas nouvelle (d'autres banques, tel le CIC, ont déjà fait des offres plus ou moins similaires), elle surprend été menée directement sur les tables d'examen et non après les résultats. Cette chasse aux futurs clients poussera-t-elle un jour des banques à parrainer les copies ?

ATHLÉTISME

Record du monde du 100 mètres en 9 s 85

Leroy Burrell, moins cher et plus rapide que Carl Lewis

Après trois ans d'ennuis et de *déceptions*, l'Américain Leroy Burrell est redevenu l'homme le plus rapide de la planète en améliorant, mercredi *6 juillet*, à Lausanne, d'un centième de seconde (9 s 85) le record du monde du 100 mètres que détenait son compatriote et ami Carl Lewis.

Pour être le plus fulgurant, le record du monde du 100 mètres messieurs, synthèse sublime de l'effort athlétique, est celui qui *marque* le plus les esprits. Leroy Burrell a donc réalisé une performance phénoménale, mercredi soir 6 juillet, *dans la tiédeur* d'une soirée suisse : il a volé au temps une poussière de temps, un centième de seconde, minuscule et gigantesque progrès tout à la fois. Rien et tout. Pour l'éternité désormais, ce Noir américain rondouillard de vingt-sept *ans sera* l'homme *qui, à un* moment donné, aura couru le plus vite au monde : 9 s 85 pour aller des blocs de départ du stade de Lausanne aux cellules de chronométrage électronique barrant la ligne droite des tribunes d'honneur. Etourdissant !

En fait, on a déjà été étourdi, car on est allé bien plus vite. C'était à Séoul, lors de la finale olympique de 1988. Ben Johnson avait été crédité de 9 s 79. Un triomphe de courte durée : c'étaient des muscles hypertrophiés par le dopage qui avaient propulsé le Canadien comme une fusée vers cette gloire éphémère. On a donc effacé des tablettes ce « chrono » maudit. Et on n'a voulu garder en mémoire que les performances « propres » ou considérées comme telles. C'est ainsi que l'honneur d'être l'homme le plus rapide du monde était échu à l'Américain Carl Lewis.

Destins croisés

Or, par un curieux détour de l'histoire, les destins de Lewis et de Burrell sont étroitement liés. Le quadruple champion olympique de Los Angeles a en effet pris sous aile son corpulent compatriote, de six ans son cadet. Dans le giron du Santa Monica Track Club, fondé pour les besoins de la star, Burrell est bien devenu un des sprinters les plus talentueux de la planète, tout en ne voyant que d'un œil. Mais une relation de dépendance semblait s'être établie entre les deux hommes : dans les grandes occasions, Burrell n'est pas parvenu à battre son mentor.

Après une année 1990 où il a gagné dix-neuf des vingt-deux courses auxquelles il a participé, Leroy Burrell faisait ainsi figure de favori aux championnats du monde de Tokyo (1991), où il arrivait invaincu depuis le début de la saison, améliorant même le record du monde dont Carl Lewis était crédité depuis les Jeux de Séoul. Mais en finale Burrell s'inclina devant son maître, qui en profitait pour se réapproprier le record du monde. L'année suivante, la porte du succès semblait encore grande ouverte *devant Burrell : Carl* Lewis, vieillissant, n'avait pas pu franchir le barrage des sélections américaines. *Mais encore* une fois la pression de l'événement fut trop forte pour Burrell. Il craqua en finale, terminant cinquième d'une course *remportée* par le vétéran britannique Linford Christie. Burrell fut encore *frappé de malchance lors* des championnats du monde de 1993, à Stuttgart : il ne parvenait *pas à arracher sa sélection et ne* pouvait participer au relais 4×100 m (vainqueur) que grâce à la *mansuétude de Lewis*, qui lui céda sa place.

Une réputation de « loser »

On traîne une réputation de *loser* pour moins que cela. En tout cas, la lueur de l'étoile était pâlissante. Autrement dit, les organisateurs des grandes réunions d'athlétisme n'acceptaient plus les conditions financières imposées par les agents du Santa *Monica* Track Club *pour* obtenir la participation de la bande à Lewis. Leroy Burrell en a ainsi *rabattu pour figurer* sur la liste des engagés du Grand prix de Lausanne mercredi. La vedette *de la soirée devait d'ailleurs être* le Nigérian Davidson Ezinwa, auteur de la meilleure performance depuis le début de la saison (9 s 94).

Le départ de Leroy Burrell n'était pas fait pour détromper ce pronostic : il fut le cinquième à quitter les *starting blocks* de cette course aux allures de finale olympique, où s'alignaient six hommes ayant réalisé moins de 10 secondes cette saison. Mais la suite fut bien prodigieuse : d'une accélération continue, il remonta Dennis Mitchell, médaillé de bronze aux Jeux olympiques et aux championnats du monde, *pour* le rattraper aux 60 mètres et fondre sur la ligne d'arrivée en boxant l'air de son poing droit.

« Record du monde », hurlait le présentateur de la soirée, alors que Burrell terminait avec 14 centièmes d'avance sur Enziwa et Mitchell, tous les deux crédités de 9 s 99. Derrière, John Drummond, parti le plus vite, finissait en 10 s 03, un centième de moins que Cason. Si cela avait été la finale des Jeux olympiques de Mexico, en 1968, Burrell aurait terminé 1 mètre devant Jim Hines, qui avait alors couru dans le temps extraordinaire de 9 s 95.

« J'ai perdu la course la plus importante de ma carrière au mondial de Tokyo contre Carl Lewis en améliorant pourtant mon record personnel de 2 centièmes. Mon objectif, cette saison, était de redevenir le numéro un mondial, comme en 1990 et 1991, après des hauts et des bas. Pour cela, il fallait que je batte le record du monde cet été, vu l'énorme progression générale. Mais je n'avais pas prévu de le faire pour ma rentrée européenne à Lausanne, où a lieu le premier grand prix de la saison », a déclaré Leroy Burrell après son exploit, en lançant un défi au champion olympique et du monde en titre : *« Maintenant je suis prêt à rencontrer Linford Christie où il veut. »*

Pour mettre sur pied une telle confrontation, les organisateurs devront sans doute en passer par les conditions du nouveau roi du sprint, *qui ne devrait plus être* disposé à se contenter de 70 000 dollars pour apparaître.

ALAIN GIRAUDO

FOOTBALL

L'Europe a conquis l'Amérique

Sept équipes du Vieux Continent peuvent encore prétendre au titre mondial A part le Brésil, les Latino-Américains ont déçu. Les Africains n'ont pas percé

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Sept contre un. Le compte est vite fait. Sur les huit équipes encore en course à l'approche des quarts de finale, l'Europe aligne sept représentants (1) et le « reste du monde » un seul : le Brésil. Pour la première fois dans l'histoire de cette compétition née en 1930, une formation européenne pourrait l'emporter aux Amériques. La tradition et les bonnes manières veulent pourtant que le vainqueur soit un pays du continent hôte ou un proche voisin. Seul le Brésil de Garrincha et de Pelé avait fait exception, en 1958, en Suède. Par la suite, tout était *rentré* dans l'ordre des convenances. Récemment, l'Italie s'est imposée en Espagne (1982), l'Ar*gentine au* Mexique (1986) et l'Allemagne en Italie (1990).

Il revient donc aux Brésiliens, derniers rescapés sud-américains, de faire respecter la tradition. Y parviendront-ils ? Tout indique que cette suprématie européenne est une tendance de fond. Bien sûr, d'autres équipes se sont signalées depuis le début de la World Cup : l'Asie s'est félicitée du parcours des Saoudiens, battus en huitièmes de finale par les Suédois, et même de l'élimination honorable de la Corée du Sud dès le premier tour (courte défaite contre l'Allemagne) ; l'Afrique n'a pas retrouvé ses Camerounais de 1990, mais elle a failli de nouveau *obtenir une place en quarts de* finale avec les Nigérians, rattrapés à la dernière minute du temps *réglementaire avant d'être dominés* par les Italiens pendant les prolongations.

Ces velléités de résistance sont toutefois anecdotiques. L'Europe domine bien la planète foot. Lors du Mundial mexicain de 1986, dernière Coupe du monde disputée *outre-Atlantique*, le Brésil, l'Argentine et le Mexique avaient atteint les quarts de finale. Cette *domination européenne s'explique* avant tout par la défaillance de l'Amérique du Sud, sa rivale habi*tuelle. Eliminée, la Bolivie, pour*tant annoncée comme un trouble-fête potentiel. Eliminée, la Colombie, considérée par Pelé comme la *« meilleure équipe sud-américaine »*. Eliminée, aussi, l'Argentine que nombre de devins du jeu promettaient à un troisième titre. Eliminé, enfin, le voisin mexicain.

Comment expliquer cette hécatombe ? Il semble, d'abord, que le monde du football ait été victime, une fois de plus, de ses mirages. L'un d'eux, qui revient tous les quatre ans, veut que l'Amérique du Sud soit le continent béni du ballon rond, une terre riche en génies. Les techniciens européens s'extasient devant le talent de ses joueurs et les journalistes, toujours à l'affût de clichés, entretiennent l'illusion de grandeur.

Au-delà des images trop faciles, des mythes et du folklore, la réalité est tout autre. La Colombie a été encore moins brillante en 1994 qu'en 1990, quand elle avait *été éliminée en huitièmes de* finale par le Cameroun. Le Brésil, lui, n'a plus rien gagné depuis *1970. Il ne se serait* peut-être pas qualifié si ses vedettes, Bebeto et Romario, n'avaient pas réagi à temps contre les Etats-Unis (1-0). Quant à l'Argentine, elle a trop longtemps dépendu d'un chef de file d'exception, Diego Maradona, pour espérer lui survivre.

Des championnats plus compétitifs

Surtout, ces pays ont accumulé un retard conséquent par rapport à l'Europe en matière de structures et de moyens. Que vaut, par exemple, le championnat de Bolivie ou celui de Colombie, malgré l'apport des narcodollars (*le Monde* du 28 juin) ? Peu, au regard du Calcio italien, de la *Bundesliga* allemande ou même du championnat de France. Que valent les coupes interclubs du *continent sud-américain ? Aucune* comparaison avec les coupes d'Europe, dont les matches, de plus en plus *nombreux, sollicitent* sans cesse les équipes en vue. Des joueurs évoluant en Italie, en Espagne ou en Angleterre sont habitués aux rendez-vous importants. Ils se mesurent à des adversaires de bon niveau, ce qui n'est pas toujours le cas en Amérique centrale ou en Amérique du Sud où chaque pays compte deux ou trois clubs solides et une myriade de petites équipes.

La force de l'Europe réside essentiellement dans la qualité de ses compétitions de clubs, nationales ou internationales. Toutes les sélections encore en lice peuvent en témoigner. Celle des Pays-Bas, avec huit joueurs sur vingt-deux qui évoluent à l'étranger, dans des clubs de haut rang (Barcelone, Inter de Milan, Anderlecht...). Celle d'Allemagne, dont les meilleurs éléments sont des joueurs d'expérience qui ont fréquenté, et fréquentent encore, tous les terrains du Vieux Continent.

Mais l'exemple le plus frappant vient des pays de l'Est. Ils sont deux à être encore présents au stade des quarts de finale : la Roumanie et la Bulgarie. L'une comme l'autre, ces deux sélections ont « digéré » la fin du communisme et le passage au professionnalisme. Après une courte période de flottement, leurs joueurs expatriés savent désormais profiter de l'expérience acquise à l'étranger. Sur les onze Roumains qui ont éliminé les Argentins, dimanche 3 juillet, à Los Angeles, sept jouent à l'Ouest. Les autres, en quête de contrat, cherchent à suivre leur exemple.

A l'inverse, la Colombie n'alignait que trois « Européens » sur *vingt-deux sélectionnés, la Bolivie* un seul et le Mexique deux. On objectera que les deux puissances *du football sud-américain*, l'Argentine et le Brésil, « exportent », elles, leurs éléments les plus bril*lants. Mais le décalage – de com*portement et de talent – entre ces vedettes et leurs compatriotes res*tés au pays* est *souvent trop grand* pour que l'amalgame puisse se faire en peu de temps, au moment de la Coupe du *monde.*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Allemagne, Bulgarie, Espagne, Italie, Pays-Bas, Roumanie et Suède.

Déjà plus de buts et de spectateurs qu'au Mondiale de 1990

Au stade des quarts de finale *(44 matches sur 52)*, le bilan chiffré de la Coupe du monde aux Etats-Unis est déjà positif. 118 buts *ont été marqués* (93 au premier tour, 25 en huitièmes, soit une *moyenne de 2,68 par match*). Ce total est supérieur à celui des buts marqués, pour l'en*semble de la compétition*, lors du Mondiale de 1990 en Italie : 115 buts, soit une *moyenne de 2,21.*

Le meilleur buteur est, jusqu'à présent, Oleg Salenko (Russie) : 6 buts, *talonné par* Jürgen Klinsmann (Allemagne), 5 buts, qui lui est encore en compétition. Les meilleures attaques sont celles de la Suède et de l'Espagne (9 buts marqués) et *la* meilleure défense celle du Brésil (1 but encaissé).

Le nombre de cartons jaunes distribués après les huitièmes du finale est de 202, celui des cartons rouges de 13.

L'affluence a été de 2 955 109 *spectateurs pour* les 44 premiers matches (soit une moyenne de 67 162 par match). Ce chiffre record est aussi largement supérieur au total général de la Coupe du monde 1990 *en* Italie (2 517 348).

CYCLISME

La quatrième étape du 81e Tour de France

« Welcome, le Tour »

La quatrième étape du Tour de France, courue, mercredi *6 juillet, entre Douvres et* Brighton, a été remportée par l'Espagnol Francisco Cabello. L'Italien Flavio Fanzella a pris le maillot jaune.

BRIGHTON (Angleterre)

de notre envoyé spécial

Chers tous,

Cette petite lettre d'Angle*terre, où Marcel a voulu abso*lument nous emmener pour assister à une étape du Tour *de France. Vous savez, pour*tant, à quel point il n'aime pas voyager, surtout en dehors d'Europe. *Mais il avait telle*ment peur que personnne ne vienne applaudir ses champions ou *que ceux-ci se fas*sent insulter par des hooligans qu'il a décidé de partir *« pour l'honneur de la France »*. Rapport au pays et au cyclisme, Marcel, on n'a pas intérêt à le titiller !

Malgré quelques heures d'attente à Calais, le voyage par le tunnel s'est bien passé, même si, la Manche, nous avons tous été bien déçus de ne pas la voir. Et puis, voyager dans sa voiture, sans pouvoir conduire ni râler, et sans même un coup à boire, Marcel n'aime pas beaucoup ça.

Encore une déception pour Marcel : le temps. Il a fait beau presque toute la journée ! Heu*reusement que sur la fin il y a* eu quelques gouttes de pluie. *« Je vous l'avais bien dit »*, gro*gnait-il, en enfilant son anorak*. Le départ, donné à partir du château qui surplombe la mer, *fut superbe : parachutistes qui* tombèrent du ciel avec trois maillots jaunes, présentation *des coureurs par un ancien* champion anglais, et visite du Musée du cyclisme, où est *conservé, déjà comme une reli*que, le vélo du record de l'heure de Chris Boardman. Les *« pom-pom's girls », venues* directement de Californie, ont dansé, et des horse guards ont joué de la musique. *« Les Anglais et les Américains, c'est quand même pas du même tonneau »*, commentait Marcel.

Je ne vous raconte pas le monde qu'il y avait sur la route, vous devez l'avoir vu à la télé. Mais ce n'est pas la même chose. Ils étaient partout, les Anglais ! Comme à L'Alpe-d'Huez. Et accueillants avec ça : des drapeaux français, des pancartes avec *« Welcome, le Tour »*, des dizaines milliers de gens qui applaudissaient, qui agitaient les bras.

Vous savez, nous, on en tient plutôt pour la laïque, *rap*port aux principes, *mais ils* ont l'air *bien-comme-il-faut*, tous ces enfants, avec leurs beaux blazers grenat, leurs shorts gris et leurs chaussettes blanches. Et les « anciens », qui ne donnaient pas leur part au chat. Avec leur joues roses, leurs cheveux violets et leur teint de pêche, ces mamies qui riaient comme des jeunesses, eh bien ! elles avaient l'air moins vieilles que chez nous. Ça doit être rapport au climat. Quant aux policiers – nous, on les aime *pas* beaucoup, *rapport* aux manifs –, ici, ils ressemblent tous au mari de la reine. Et *jamais une arme sur eux.* Ni un appareil de photo !

Une étape « comme avant »

Mais ce qui l'a le plus frappé, Marcel, c'est la course. *« Une vraie étape, comme avant ! »* qu'il ne cessait de répéter. Un Espagnol, Francisco Cabello, *qui part, tout seul, au vingt*deuxième kilomètre, puis qui est rejoint par un Français *(quand même !), Emmanuel* Magnien, le plus jeune du peloton. Ils roulent ensemble pen*dant près de 140 kilomètres*, et puis l'Espagnol s'en va une nouvelle fois. Derrière, un Ita*lien, Flavio Vanzella, tente sa* chance à 25 kilomètres de l'arrivée. Comme une bombe, il *revient sur les deux hommes, il* crève, mais cela ne l'empêche pas de rattraper Magnien. Der*rière, « ça dépote », dit Marcel*, en voyant le peloton qui tente de revenir. Surtout que l'An*glais Boardman tente, lui aussi*, de partir tout seul. Même Marcel applaudit. L'Anglais finira quatrième et l'Italien *prendra* le maillot jaune.

Marcel, le soir, après ce qu'il *avait* vu, eh *bien*, il en était tout retourné ! Rapport à un sacré pays.

YVETTE
p.c.c. JOSÉ-ALAIN FRALON

Classement de la 4e étape

Douvres-Brighton (Angleterre), 204 km
1. F. Cabello (Esp.), en 5 h 12 min 53 s (moyenne : 40,7 km/h) ; 2. E. Magnien (Fra.) ; 3. F. Vanzella (Ita.), tous les deux à 20 *s* ; 4. C. Boardman (G-B) ; 5. E. Zaina (Ita.), tous les deux à 33 s ; 6. S. Martinello (Ita.) ; 7. D. Abdoujaparov (Ouz.) ; 8. R. Aldag (All.) ; 9. S. Colage (Ita.) ; 10. F. Andreu (E-U), tous à 38 s ; etc.

Classement général

1. F. Vanzella (Ita.), en 17 h 34 min 6s ; 2. J. Museeuw (Bel.), à 4 s ; 3. M. Indurain (Esp.), à 14 s ; 4. R. Sorensen (Dan.), à 23 s ; 5. L. Armstrong (E-U), *à 26 s* ; 6. S. *Bauer* (Can.), à 31 s ; 7. A. de Las Cuevas (Fra.), à 32 s ; 8. T. Marie (Fra.), à 37 s ; 9. S. Yates (G-B), à 38 *s* ; 10. T. *Rominger* (Sui.), à 42 s ; etc.



L'ouverture des Jeux de la francophonie

Ni M. Mitterrand ni M. Balladur n'ont assisté au spectacle donné dans la Cour carrée du Louvre

Commencés effectivement dès le 5 juin à Paris et en Ile-de-France, les deuxièmes Jeux sportifs et culturels de la francophonie, qui dureront jusqu'au 13 juillet, ont été officiellement ouverts dans la Cour carrée du Louvre, durant la nuit du 6 au 7 juillet, par un grand spectacle mettant à contribution le corps et l'esprit.

C'est sous les chiffres gravés dans la pierre de six rois de France, d'Henri II à Louis XIV, que *la Marseillaise*, chantée par un chœur d'enfants, a éclaté devant les milliers d'artistes, athlètes et simples spectateurs soudain debout comme un seul homme sur les quatre immenses gradins dressés pour l'occasion dans la Cour carrée du Louvre.

Passée la déception de personnalités étrangères présentes de voir que ni le président de la République française ni son premier ministre, pourtant annoncés, ne s'étaient finalement déplacés pour l'inauguration des Jeux, alors que le roi du Maroc avait personnellement ouvert les premiers Jeux francophones tenus à Casablanca en 1989, chacun s'est tourné vers une mince silhouette blonde, vêtue de rose pâle : Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, allait, avec Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, procéder à l'ouverture de la manifestation.

La pyramide des pompiers

C'est cependant Sylvette Frichot, ministre de la jeunesse des Seychelles et présidente du Comité international des Jeux francophones, qui allait déclencher l'enthousiasme en lançant cette formule toute simple que personne n'avait jamais pensé à articuler du haut d'une tribune officielle depuis un quart de siècle que le mouvement mondial des parlant-français a commencé à s'organiser : *« Vive la francophonie ! »*

Avant « le cri de la Seycheloise », fanfare et cavalerie de la garde républicaine, porteurs de flambeaux, un peu de baratin sur le sport – *« Ça prend la tête ! »* dira un jeune blanlieusard mais c'était quand même bien énoncé par le comédien Jacques Weber –, sonnerie de vingt trompettes, écuyère en blanc montant à cru un cheval savant de même couleur avaient composé un copieux mais rapide lever de rideau.

Après les brèves adresses ministérielles, s'étira le réglementaire défilé alphabétique des porte-drapeau, du Bénin au Zaïre, soit quarante-cinq pays des cinq continents (1) où le français est langue maternelle officielle, éducative ou simplement familière et qui se sont regroupés sous la bannière multicolore de la francophonie pour essayer d'empêcher à leur manière l'uniformisation culturelle de la planète.

Le spectacle proprement dit, conçu par le scénographe grec Yannis Kokos sur une musique de Jean-Claude Petit, a débuté avec *le Chant des oiseaux*, nouvel hymne à la francophonie dont les paroles (un peu plates) sont d'Etienne Roda-Gil : *« La langue est la même, le chant est différent. »*

Un ballet contemporain de Jean Gaudin, sur le thème du sport, précéda la spectaculaire pyramide humaine édifiée en un tour de main par une cinquantaine de pompiers français en collant rouge. Les chanteuses africaines de Doudou N'Diaye Rose firent un tabac avec leurs voix flûtées et leurs tambours ronflants, de même que les marionnettes géantes belges se dandinant au milieu de leur cortège de jeunes.

Au fur et à mesure des scènes, les quatre murs de la Cour du Louvre se teintaient des savantes lumières de Jacques Rouvey-Rollis et transformaient le vieux palais tour à tour en maisons méditerranéennes, en peau de zèbre, en tissus de boubou, en océan turquoise ou en nuit étoilée.

C'est dans une clarté lunaire qu'un blondinet saxophoniste haut comme trois pommes donna très professionnellement la réplique au vétéran africain du saxo, Manu Dibango, puis la voix mâle de Jacques Weber revint pour mettre en valeur le roboratif poème du Haïtien René Depestre sur *« la langue française fouettée aux herbes parfumées des nègres marrons »*.

Il ne restait plus aux musiciens arabes, annoncés par un cheval danseur, qu'à donner leur mélancolique aubade andalouse tandis que les projecteurs soulignaient sur les gradins l'escouade toute de blanches djellabas et de chechias rouges de la forte délégation d'athlètes et artistes marocains. Enfin, la Reine bleue de la nuit, sur son char tiré par un cheval noir, clôturait la cérémonie avant le retour sur le podium, dans un tourbillonnant ballet final, de tous les participants au spectacle.

Jusqu'à la remise des prix culturels et sportifs des Jeux, le 13 juillet, au stade Robert-Bobin d'Evry-Bondoufle, plusieurs centaines d'athlètes et d'artistes (l'ensemble des délégués représente environ trois mille personnes en comptant accompagnateurs, soigneurs, etc.) vont s'affronter dans divers lieux parisiens et franciliens (2). L'ordonnancement nocturne bien enlevé de l'ouverture des Jeux fournit un assez bonne augure à la suite des épreuves.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Officiellement, la francophonie compte quarante-sept adhérents mais ni le Rwanda, pour cause de guerre civile, ni le royaume de Belgique, ne participent aux deuxièmes Jeux, ce dernier pays, qui dispose de deux sièges lors des sommets francophones, celui de l'Etat belge et celui de la Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles), étant seulement représenté aux Jeux par cette dernière entité.

(2) Tous les spectacles et compétitions, y compris la cérémonie de clôture, le 13 juillet, sont gratuits pour tous les publics. Renseignements sur les horaires et les programmes en téléphonant au (1) 42-82-19-75 ou au 42-99-19-94 ainsi que sur minitel 3615 RFO. Chaque jour à 0 h 15, la chaîne internationale TV5 donne un aperçu des compétitions jusqu'au 13 juillet. *Le Monde* a publié dans son numéro daté vendredi 1er juillet un dossier spécial de quatre pages sur les deuxièmes Jeux de la francophonie.

ENVIRONNEMENT : Un milliard de francs pour la gestion des déchets. – Un accord-cadre, appelé « Terres vives », sur la gestion des déchets a été signé, mercredi 6 juillet, entre le conseil régional et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Un milliard de francs seront investis au cours des cinq prochaines années : 750 millions par le conseil régional, 250 millions par l'ADEME. Ce programme devrait permettre aux collectivités locales de traiter les déchets en les valorisant. Il devrait également soutenir les initiatives qui réduisent la mise en décharge. Une dizaine de nouvelles unités de traitement seront réalisées en cohérence avec les plans départementaux de gestion des déchets. Les grandes orientations de ce contrat-cadre figuraient dans le plan régional de traitement et de valorisation des déchets, adopté par le conseil régional, le 25 novembre 1993. Ce plan prévoit de traiter les déchets à proximité de leur zone de production et de favoriser la complémentarité des moyens de collecte.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES ALLUMÉS DE BEVERLY HILLS. Film américain de Penelope Spheeris, v.o. : UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'EAU FROIDE. Film français d'Olivier Assayas : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POUCELINA. Film américain de Don Bluth, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT ? Film français de Patrick Malakian : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES 3 NINJAS CONTRE-ATTAQUENT. Film américain de Charles T. Kanganis, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les premières inscriptions à l'université

Paris IX (Nanterre) refuse d'inscrire 883 bacheliers

La course aux inscriptions universitaires a commencé. La publication des résultats, mercredi 6 juin, en a donné le signal pour la plupart des 57,05 % de candidats admis, dans l'académie de Paris, à l'issue des épreuves écrites. Selon les choix exprimés sur le système télématique Ravel, ils ont déjà reçu leur date de convocation pour une inscription définitive dans l'université à laquelle ils ont été affectés.

Dans la crainte que dans certaines fillières le nombre de postulants dépasse les capacités d'accueil, le ministère de l'enseignement supérieur a décidé de réunir, à partir du lundi 11 juin, la « commission d'urgence » créée à cet effet lors de la dernière rentrée. Avec les présidents qui en feront la demande, elle devrait rechercher des solutions et, éventuellement, proposer des moyens supplémentaires afin d'offrir une place à l'ensemble des étudiants de la région parisienne, comme l'oblige la loi « Savary » de 1984. *La situation s'annonce dores et* déjà très tendue, notamment en droit, en administration économique et social, en histoire ou pour certaines langues (*le Monde* du 28 mai). Mais le rectorat attend pour se prononcer les résultats définitifs du baccalauréat, à l'issue des oraux de rattrapage.

L'université Paris-IX (Nanterre) n'a pourtant pas attendu cette échéance pour annoncer à 883 postulants en première année d'administration économique et sociale, en psychologie, en sociologie, en anglais-espagnol qu'elle ne pourrait pas les inscrire, compte tenu *« des demandes qui dépassent les capacités d'accueil dans des proportions considérables »*. Son président, Michel Imberty, a d'ailleurs prévenu de cette décision les députés, sénateurs et maires d'Ile-de-France dans une lettre faisant état d'une croissance des effectifs étudiants de l'ordre de 33 %, quand celle des enseignants n'est que de 16 %. Il leur indique, aussi que la commission départementale de sécurité a, récemment, fixé le seuil maximum d'accueil des étudiants à 18 000 alors que son établissement en compte 35 000.

Comme l'avaient fait récemment ses collègues des universités parisiennes, M. Imberty en profite surtout pour lancer un appel au ministère afin d'obtenir des postes, et aux élus pour trouver des locaux supplémentaires. Une demande qui s'adresse, en particulier, au président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, qui, sur le même site de la Défense, a choisi d'investir dans une université privée (*le Monde* daté 26 et 27 juin). Un centre qui, avant que d'être ouvert, suscite bien des envies !

MICHEL DELBERGHE

En raison de difficultés budgétaires

Le conseil général du Val-de-Marne supprime ses aides pour les vacances des jeunes

Le conseil général du Val-de-Marne vient de supprimer les subventions versées aux organismes de centres de vacances et l'aide aux enfants de chômeurs afin de leur permettre à partir pendant l'été. Ce département a pourtant toujours fait de l'enfance et de la jeunesse un des axes prioritaires de sa politique. Une telle décision dans un département dirigé par le Parti communiste suscite de nombreuses réactions.

« Nous connaissons une baisse des recettes alors que nous devons faire face à une augmentation des dépenses obligatoires d'aide sociale, ainsi qu'à un transfert de charges », explique Eliane Hulot (PC), vice-présidente chargée de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs du conseil général du Val-de-Marne. Elle ajoute : *« Il nous a fallu trouver 1 milliard de francs pour boucler le budget 1994. Les impôts locaux n'étant pas liés aux revenus, nous y avons touché le moins possible. Nous avons donc emprunté et rogné partout où nous pouvions le faire. »*

L'ensemble des budgets de fonctionnement du conseil général a donc baissé, à l'exception de l'aide sociale et de la réhabilitation des collèges. Et le département a supprimé la totalité des subventions accordées aux communes et aux associations organisatrices de centres de vacances ainsi que l'aide destinée à favoriser le départ des enfants de chômeurs.

L'effort des communes

L'aide versée aux centres de vacances représentait 2,59 francs par enfant et par jour en 1993. Il y avait eu soixante-trois demandes de subventions émanant de communes ou d'associations l'an dernier. En 1992, un total de 373 000 journées subventionnées avait été enregistré. La diminution de 18 000 journées par rapport à l'année précédente fait dire aux responsables du conseil général que la formule des centres de vacances répond de moins en moins aux aspirations des jeunes. Ils estiment aussi que les frais administratifs pour remplir tous les formulaires absorbent une partie de la subvention.

Pour les enfants de chômeurs, l'aide départementale destinée à faciliter le départ en centre de vacances concernait 1 172 enfants en 1993, avec une subvention de 25 francs par jour. Cette aide s'était élevée à 674 450 francs en 1993.

« Tout ce battage relève avant tout d'une querelle politicienne montée par la droite », s'insurge Eliane Hulot, qui ajoute : *« Dire que l'on supprime les vacances des jeunes est faux. »* Et elle rappelle l'existence de deux centres de vacances familiales, en Savoie et en Haute-Savoie, l'aide apportée aux jeunes pour leur permettre de réaliser leur projet de vacances : des bourses de solidarité financent également des projets à caractère social en France et à l'étranger : constructions d'écoles en Afrique noire, installation de pompes à eau au Sahel...

Pour la vice-présidente du conseil général, l'aide départementale n'était pas essentielle dans ce domaine pour les communes. *« A Vitry, la ville perd 118 000 francs, mais qu'est-ce que cela représente dans un budget vacances de 10 millions ? Les communes qui tempêtent le plus, comme La Queue-en-Brie, ou Thiais, ne sont pas les plus pénalisées. On a essayé de rechercher des diminutions dans des secteurs qui n'ont pas de conséquences dramatiques pour les populations. »*

L'opposition réclame des économies sur d'autres postes, comme la culture, la communication et les subventions accordées à certaines associations. *« C'est absurde de s'en prendre aux enfants de chômeurs pour gagner quelques kopecks »*, fait observer Jean Clouet, maire (UDF-PR) de Vincennes, responsable du collectif des vingt-sept maires de droite du département. *« Pour les enfants de chômeurs, nous allons nous substituer au conseil général. Nous allons prendre en charge les enfants des centres municipaux. Mais les associations, comme les scouts par exemple, devront demander aux parents d'augmenter leur participation et chaque commune devra prendre quelques enfants en partie à sa charge. »*

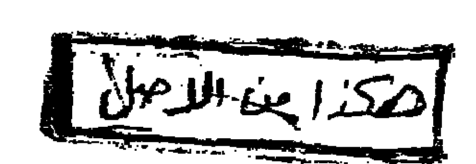
M. Clouet dénonce aussi ce qu'il appelle *« l'aspect rétroactif de la décision »*. Il rappelle que le conseil général n'a pas encore versé la subvention de 1993. Le maire de Vincennes n'accepte pas que le conseil général évoque les transferts de charges de l'Etat pour expliquer ses propres difficultés. *« Si le département ne peut pas verser 10 francs parce que l'Etat n'a pas versé 10 francs, alors, ce n'est qu'un intermédiaire et, dans ce cas, il ne sert à rien. »*

FRANCIS GOUGE

CIRCULATION : Voies sur berges sans voitures. – Une douzaine de kilomètres de voiries en bord de Seine à Paris vont être interdites aux voitures dimanche 10 juillet, de 9 heures à 17 heures. La voie sur berge du boulevard Murat jusqu'au pont Bir-Hakeim et les voies rive gauche et rive droite du pont de Bir-Hakeim jusqu'au pont Royal vont être transformées en pistes cyclables. Deux kilomètres de la voie Georges-Pompidou, entre le souterrain des Tuileries et le souterrain Henri-IV, seront réservés aux piétons. La préfecture de police et la Ville de Paris ont pris cette décision à la demande des ministères de l'environnement et des transports.

FETE NATIONALE : Les pyrotechnies du 14 juillet. – Il ne faut plus dire « feu d'artifice » mais « pyrotechnies musicales ». C'est ce que Jean de Préaumont, conseiller (RPR) de Paris et président de l'office municipal des fêtes, va tenter de démontrer aux Parisiens, le 14 juillet prochain. Il a fait appel à un commando de professionnels – artistes en pyrotechnie, scénographes, éclairagistes-sonorisateurs et spécialistes en ballons captifs – pour imaginer et monter un spectacle qui devrait surprendre.

Il aura lieu au pied du Trocadéro, le 14, entre 22 h 30 et 23 heures.



Le Sénat américain vient de tenir des auditions au sujet du projet Disney's America. La firme de Burbank (Californie) projette en effet de construire un parc d'attractions en Virginie à proximité des champs de bataille de la guerre de Sécession. Conservation du patrimoine contre libéralisme économique, respect du passé contre pédagogie « amusante », la polémique fait rage.

■ DESSIN ANIMÉ : par ailleurs, Disney triomphe au box-office avec « The Lion King », son nouveau dessin animé, tout en proposant directement sur le marché de la vidéo une suite à « *Aladdin* ».

Un parc d'attractions sur les champs de bataille

La guerre de Sécession selon Disney

HAYMARKET (Virginie)

de notre envoyée spéciale

A droite, le champ de bataille de Manassas (Bull Run pour les Nordistes), théâtre de deux affrontements décisifs de la guerre de Sécession, en 1861 puis 1862. Là, les troupes sudistes menacèrent Washington, distant seulement de soixante kilomètres. Un site protégé par son statut de Parc national, des champs verdoyants, limités, ça et là, par des bois, ondulant parfois en petites collines. Partout, sous la chaleur écrasante, celle-là même qu'endurèrent les combattants, le silence. « *Cette terre de Virginie du Nord*, écrit l'historien C. Vann Woodward, *a absorbé plus de sang, de sueur et de larmes de l'Histoire d'Amérique que toute autre région du pays. Elle a fait naître plus de pères fondateurs, inspiré plus d'espoirs et d'idéaux et vu plus de triomphes, de victoires et de causes perdues que toute autre région du pays* ». A l'entrée du Manassas National Battlefield Park, dans une petite maison, les Park Rangers en uniforme tiennent livres, brochures ou explications à la disposition du public, qui peut aussi s'inspirer d'un bref et sobre documentaire vidéo sur les batailles de Manassas.

A gauche, six kilomètres plus loin, à la sortie d'un petit village, Haymarket, se croisent la route 15 et l'autoroute 66. C'est là que la compagnie Walt Disney veut construire d'ici à 1998 un parc d'amusement historique, baptisé Disney's America. Non, contrairement à un cliché très en vogue à Washington, le grand débat n'est pas de savoir si Mickey portera un uniforme gris ou bleu, celui des Confédérés ou celui des Nordistes. Mickey et ses grandes oreilles ne seront pas les héros de Disney's America. Peut-être ne seront-ils même pas là. Ce que Michael Eisner, le président de Disney, a en vue, c'est une reconstitution grandeur nature de l'Histoire américaine, à l'aide de quelques tableaux animés. Il y aurait, selon la maquette préliminaire présentée en novembre, un village indien, avec descente de rapides en radeau ; la « Place des présidents », avec les premiers présidents des Etats-Unis ; un fort de la guerre de Sécession, avec de vraies batailles ; une réplique d'Ellis Island, où arrivaient les immigrants à New York, avec la statue de la liberté ; « *Enterprise* », une ville minière ; une ferme avec des expositions de vaches laitières et l'univers des cow-boys ; une base aérienne de *la seconde guerre mondiale* ; et, bien sûr, une grande roue et des montagnes russes.

C'est, dénonce l'écrivain et historien David McCullough, « *l'Amérique authentique contre l'Amérique synthétique* ». Ron Hadler, vice-président d'une PME de Haymarket, Century Stairs, qui fabrique des escaliers en bois et affiche une superbe banderole « *We love Mickey* », voit les choses différemment : « *Vous l'avez visité, le champ de bataille ? Des champs et des vieilles barrières... C'est quand même sacrément ennuyeux, non ?* » Non pas que Ron Hadler soit un grand fanatique de la guerre de Sécession, « *ces histoires de tripes et de sang, je n'aime pas beaucoup lire là-dessus* ». Mais pour parvenir à imaginer la dimension de ces batailles, « *il faut de l'action !* »

Partant de la constatation que les jeunes Américains « *se désintéressent de notre passé* » et connaissent de moins en moins l'histoire de leur pays, Michael Eisner explique à qui veut l'entendre qu'il entend brosser à Disney's America « *un portrait éducatif, édifiant et amusant de l'histoire* ». Sur 1 200 hectares (un dixième de la superficie de Disney World à Orlando, en Floride), ce projet de de 650 millions de dollars, qui comportera aussi un terrain de golf de 18 trous, prévoit d'attirer plus de six millions de visiteurs par an. Pour ce parc, qui se veut « *un hommage à l'Amérique* », Disney a passé en revue quelque trente autres sites aux Etats-Unis : « *aucun autre ne répond à nos critères* », a expliqué devant le Sénat Mark Pacula, directeur général de Disney's America. L'attrait essentiel de ce site-là est la *proximité de la capitale fédérale* qui, étant elle-même une destination du tourisme historique, offrirait une clientèle clés en mains à Disney, pour des excursions d'une journée. Le problème, c'est que si le périmètre lui-même ne recouvre aucun site historique, il est situé au cœur d'une région qui ne fut, il y a deux siècles, qu'un immense champ de bataille : les historiens ont identifié cinquante champs de bataille de la guerre de Sécession dans un rayon de 80 kilomètres.

A. GARDNER IN « GARDNER'S PHOTOGRAPHIC SKETCH BOOK OF THE CIVIL WAR » – DOVER PUBL. INC.

Le site de Manassas en 1862.

Les 1 200 hectares sont toujours à l'état de friches et Disney's America doit encore surmonter plusieurs douzaines de procédures ou d'obstacles légaux et administratifs. Mais, le débat, ouvert par le dépôt du projet en novembre, va en s'intensifiant. La décision, il y a deux semaines, de la sous-commission du Sénat américain pour les ressources naturelles de tenir une audition publique sur le sujet a fait monter les passions d'un cran. Le *New York Times* a jugé l'affaire Disney suffisamment grave pour prendre position contre dans un éditorial, tandis que le *Washington Post* publiait un vibrant plaidoyer de Michael Eisner. Les arguments pour sont de deux ordres : il y a l'argument éducatif, mis en avant par Disney qui estime que personne n'a le monopole de l'Histoire américaine ; et il y a l'argument économique (notamment la perspective de 19 000 emplois, dont 2 700 sur le site), auquel l'Etat de Virginie, qui s'est engagé à apporter 163 millions de dollars en subventions, est évidemment très sensible. Selon un sondage réalisé en janvier pour le compte de Disney, 65 % des électeurs de Virginie soutiennent le projet. Dans la région de Haymarket, Disney leur a même promis le tout-à-l'égout.

L'argumentation des opposants au projet tient en deux critiques : l'environnement souffrira inévitablement d'une telle opération immobilière et touristique (il faudra notamment prévoir une extension de l'autoroute fédérale 66), mais surtout le patrimoine historique de Virginie, où repose le cœur de l'Histoire américaine, sera défiguré à jamais. « *Je me moque de ce que dit Disney, moi je sais que le champ de bataille de Manassas ne sera plus jamais le même* », explique Annie Snyder, propriétaire passionnée d'une ferme voisine qui se bat depuis 1949 pour protéger ses champs de bataille de toutes les agressions mercantiles. Le cauchemar qu'elle redoute, « *l'urbanisation rampante* » avec son enchevêtrement de centres commerciaux, de stations-service, de motels et de fast-food, est déjà une réalité le long de la route 234, en venant de la ville de Manassas, et elle est déterminée à ne pas le laisser progresser plus avant. En 1988, les groupes de pression locaux ont réussi à persuader les autorités fédérales de faire l'acquisition d'un terrain pour faire échec à l'implantation d'un centre commercial.

Cœur de l'Histoire américaine

Pour le *New York Times* : « *ce serait un crime contre le patrimoine national si les meilleurs historiens du pays et ses représentants élus fermaient les yeux sur cette profanation de terres historiques* ». Quelque 620 000 hommes sont morts dans la guerre de Sécession, dont près de 25 000 ont été tués ou blessés a Manassas, soit beaucoup plus, souligne James McPherson, professeur d'histoire à Princeton et président de l'association Protect Historic America, que les pertes américaines sur les plages de Normandie le jour du débarquement. « *Tolèrerions-nous un parc d'amusement près d'Omaha Beach ?* », demande-t-il... D'autres, pas forcément historiens, mais citoyens américains, auteurs de lettres de lecteurs dans les journaux, se demandent comment on peut rendre « *amusants* » les épisodes les plus dramatiques de l'Histoire des Etats-Unis. « *Ce n'était pas amusant de se faire massacrer à Manassas, ce n'était pas amusant de s'épuiser dans les champs de coton et de tabac du lever au coucher du soleil. L'Histoire, la vraie, n'est pas amusante* », écrit Linda Williams, de Virginie, au *Washington Post*.

La troisième bataille de Manassas vient à peine de commencer. D'un côté, ironise le chroniqueur conservateur William Safire, « *une petite bande d'historiens bardés de diplômes, d'écolos vengeurs, de chroniqueurs de gauche et de propriétaires terriens jaloux de leurs privilèges* ». *De l'autre, l'énorme machine de Disney, sa puissance économique, le gouverneur, le Parlement de l'Etat de Virginie et apparemment une bonne partie de ses habitants. Les partisans du projet ont même introduit un élément de lutte des classes dans la bataille : au nord de Haymarket, dans la région du Piedmont virginien, plusieurs grandes familles de l'establishment washingtonien et quelques grands noms du monde des affaires ont acquis d'immenses propriétés qu'ils ont fait classer en zone rurale, espérant bien être tranquilles à tout jamais dans ces lieux de rêves où l'on élève des chevaux de course et chasse le renard. Las ! Disney et sa plèbe menacent de troubler leur quiétude. Regroupés au sein du Piedmont Environmental Council, ils opposent une forte résistance. La voilà, l'alternative, résume-t-on du côté de Disney : « créer des milliers d'emplois ou sauvegarder un mode de vie rural qui ne profite qu'à quelques uns ». « Pas mal comme coup »*, rétorque, admirative, Annie Snyder qui, elle, n'a rien d'une riche héritière. C'est, cependant, balayer un peu vite tout le problème du patrimoine historique. « *Cette bataille va faire mal, mais on la gagnera* », jure-t-elle.

SYLVIE KAUFFMANN

Coup double en salles et en vidéo

L'empire du dessin animé

NEW-YORK

correspondance

The Lion King, le nouveau long-métrage d'animation des studios Disney, a dépassé les 100 millions de dollars de recettes au bout de onze jours d'exploitation. Ces résultats lui permettront sans doute d'accéder au club des meilleures recettes, surpassant le record maison des studios Disney, établi par *Aladdin* (217 millions de dollars), qui le plaçait au treizième rang des meilleures recettes américaines de tous les temps. De l'avis général, la richesse de l'animation, la qualité des chansons (Elton John et Tim Rice), les acteurs qui prêtent leurs voix (Jeremy Irons, James Earle Jones, Whoopi Goldberg, Matthew Broderick) font de l'initiation du petit lion un classique à l'égal de *Bambi*. Mieux, *Can You Feel The Love Tonight*, chanté par Elton John, est dans le Top 20 des « *singles* » et la bande-son du film est classée deuxième dans les ventes d'albums.

Autre succès pour Disney : depuis sa sortie en cassette vidéo il y a six semaines, *le Retour de Jafar* – la suite d'*Aladdin* –, a rapporté une fortune en se vendant à plus de sept millions d'exemplaires. Selon l'hebdomadaire *Variety*, il figure parmi les dix plus fortes ventes vidéo de tous les temps.

L'événement ? *Jafar* a été directement réalisé pour la vidéo. Une première chez Disney. Paré de l'aura d'*Aladdin*, *Jafar* n'est pourtant pas du même calibre. Le « film » n'a pas été réalisé dans l'atelier d'animation de Disney à Burbank, dans la banlieue de Los Angeles, ou en Floride, mais par ses départements d'animation télé australiens et japonais. Réalisé en moins d'un an, *Jafar* a coûté six millions de dollars – réalisé pour le grand écran il aurait coûté une trentaine de millions de dollars et nécessité cinq ans de travail. Plusieurs majors (dont Universal) ou grandes unités de création (la Jim Henson Company, productrice des *Muppets*) envisagent également de se lancer à la conquête de ce marché, sinon nouveau, du moins monté en grade.

HENRI BÉHAR

CINÉMA

Le film d'Olivier Assayas interdit aux moins de seize ans

Ministre frileux craint « l'Eau froide »

Tourné initialement pour la télévision – en l'occurrence, Arte en est le producteur – *l'Eau froide* d'Olivier Assayas fait partie d'une série de films consacrés à la jeunesse (*le Monde* du 12 mai 1994). Il est cependant sorti le 6 juillet sur les écrans frappé d'une interdiction aux moins de seize ans, une mésaventure très rare pour un film français. Cette décision a été prise personnellement par Jacques Toubon, ministre de la culture, qui invoque un « *problème aussi grave que le suicide des adolescents* » pour expliquer sa décision.

M. Toubon a été amené à faire ce choix – ce qui n'entre ordinairement pas dans ses attributions – en raison de la vacance à la tête de la commission de classification des films. Le nouveau président de la commission, le conseiller d'Etat Bernard Magnini n'entrera en fonctions que le 11 juillet, environ un mois après le départ de son prédécesseur, Jean-François Théry. Entre-temps, la commission – qui réunit des représentants de divers ministères, d'associations familiales, des professionnels du cinéma et des jeunes – n'a pu se réunir en session plénière. Or une sous-commission avait recommandé l'interdiction de *l'Eau froide* aux moins de seize ans. Étant donné le caractère exceptionnel de cette recommandation, elle devait être confirmée par une instance supérieure. En l'absence de commission plénière, ce fut donc le ministre qui a été amené à trancher « *dans l'attente de l'avis de la commission* » qui doit se réunir lundi 11 juillet. La décision de M. Toubon a été prise après consultation de sa conseillère pour le cinéma, Elisabeth Fleury-Ehrard et de son directeur de cabinet, Hubert Astier. Ils n'ont, pas plus que le ministre, vu le film d'Olivier Assayas.

T. S.

COMMENTAIRE

Censure automatique ?

CERTES, la mésaventure qui survient à *l'Eau froide* résulte d'une accumulation d'anomalies administratives plus que d'une volonté affirmée d'escamoter une œuvre saluée par la critique. Il n'empêche que la réaction du ministre de la culture procède d'un automatisme que l'on croyait réservé aux autorités morales d'outre-Atlantique, celles qui censurent les films, les disques, selon un barème bien établi, qui mêle anatomie, lexicographie et mythologie. Il semble bien que M. Toubon ait pris sa décision au seul énoncé des mots « *suicide des jeunes* ». Le thème est grave en effet, si grave qu'il a nourri d'innombrables œuvres d'art, de toutes disciplines. Le film d'Olivier Assayas descend de Goethe, cousine avec les chansons de Nirvana. Décider de le mettre hors d'atteinte des spectateurs mêmes auxquels il s'adresse, c'est faire acte de mépris à l'endroit du public et du réalisateur. C'est surtout faire un geste inquiétant à l'endroit des cinéastes qui voudront à l'avenir évoquer la douleur d'être adolescent, de quelque manière qu'ils s'y prennent.

THOMAS SOTINEL

UNIFRANCE : Daniel Toscan du *Plantier réélu à la présidence.* – Réuni le 6 juillet, le comité directeur d'Unifrance Film International a réélu, pour la quatrième fois, Daniel Toscan du Plantier président de cette association de promotion du cinéma français dans le monde. Le comité directeur d'Unifrance a en outre élu les autres membres du bureau : Jean-Jacques Beineix (réalisateur) et Claude Nouchi (exportateur) sont vice-présidents, Nella Banfi (productrice) trésorière, Bertrand Faivre (producteur), Claude Miller (réalisateur) et Christine Gouze-Rénal (productrice) secrétaires.

CULTURE

ARCHITECTURE

Ayant remporté le concours international

Le cabinet Arte-Jean-Marie Charpentier construira l'opéra de Shangaï

Le cabinet Arte-Jean-Marie Charpentier conduira le chantier de l'Opéra de Shangaï qui devra être achevé à la fin de 1996.

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

Un grand rectangle blanc incurvé vers le ciel, servant de toit, une grande transparence au-dessous pour inviter le peuple chinois à la culture, Jean-Marie Charpentier a voulu un bâtiment *« très épuré »*. L'originalité en est une scène de plein air sur le toit, à l'abri des bruits de la ville et qui *« s'ouvre pour recevoir les énergies du ciel »*. Au premier niveau : des fontaines – la mer – abritant les loges et l'appareillage. Au deuxième : un grand bloc de marbre – la grande salle de deux mille places – entouré d'une gangue de verre permettant les allées et venues des spectateurs. Et au troisième, sur le toit : le « théâtre de verdure », de plein air, accompagné des salles de répétition et d'un restaurant.

Palais de cristal, toit pour la ville : le Grand Opéra sera construit dans le Jardin du peuple de Shanghaï, espace qui fut l'hippodrome du temps de la concession française. Son incurvation s'inscrit entre la verticalité du futur palais du gouvernement municipal et la géométrie horizontale du musée. Le tout fait partie des impressionnants « Dix mille chantiers » de métros, d'hôtels, d'immeubles et de quartiers entiers que la ville a ouverts et qui modifieront sa physionomie du tout au tout en quelques années. Shanghaï veut pouvoir rivaliser avec Hongkong en 1997 quand la concession britannique reviendra à la Chine populaire. La *« Ville sur l'eau »*, capitale économique et financière de la Chine, douze millions d'habitants, n'avait pas d'opéra. Celui-ci n'a pas vocation à présenter d'œuvres chinoises (comme l'Opéra de Pékin), mais classiques et internationales. Le concours opposait le cabinet français à neuf autres équipes, dont deux chinoises, les autres étant américaine, canadienne, australienne ou japonaise.

Jean-Marie Charpentier, cinquante-cinq ans, *« travaille en Chine depuis dix ans »*. Il est consultant pour la ville nouvelle de Pudong, au nord de Shanghaï où il construira le Centre international des expositions. En Asie, il est aussi conseiller du gouvernement du Cambodge, pays où il vient de remporter l'appel d'offres du plan d'urbanisme de Siem-Reap (Angkor). Membre de l'académie d'architecture, il a réalisé en France, notamment, le terminal passager d'Eurotunnel, le Centre d'affaires de Roissy et l'Hôtel Hyatt de cet aéroport.

ÉRIC LE BOUCHER

ARTS

Une vente aux enchères à Londres

« L'Immaculée Conception » ne trouve pas preneur

A Londres, la firme Sotheby's n'a pas trouvé d'acquéreur pour *l'Immaculée Conception* lors de la vente aux enchères organisée le 6 juillet. Ce tableau, présenté par la maison de vente comme étant de la main de Vélasquez, a vu son attribution très fortement contestée (*le Monde* du 6 juillet).

Après que le commissaire-priseur eut signalé que certains experts attribuent le tableau à Alonso Cano, les enchères n'ont atteint que 4 millions de livres sterling (35 millions de francs), prix inférieur au prix de réserve demandé par le vendeur, Charles Bailly, un marchand d'art parisien. – *(AFP.)*

MUSIQUES

HALLE THAT JAZZ à La Villette, à Paris

Herbie Hancock oublie sa leçon

Le jeune pianiste Pierre de Bethmann n'en revient pas. Devant près de quatre cents personnes – dont de nombreux musiciens – rassemblées aux Bouffes du Nord, il reçoit les félicitations appuyées de Herbie Hancock. Invité par l'école de musique Koenig, le célèbre pianiste américain animait, le 5 juillet, une *masterclass* publique, la veille de son concert parisien au festival Halle That Jazz à La Villette.

Courtois et attentif, Hancock a écouté pendant trois heures quatre formations et deux solistes, relevant avec diplomatie un accord inusité, un déséquilibre rythmique involontaire, une référence trop marquée. Entre deux anecdotes, il donne une leçon de jazz à ces jeunes instrumentistes déjà brillants : *« Pensez à l'espace, ne vous contentez pas de facilités pour satisfaire le public. »* Il raconte *Impressions*, de John Coltrane, les exigences de Miles Davis, ses rencontres, l'*« esprit du jazz »* ... Il se met au piano, improvise durant une dizaine de minutes.

Le lendemain, sous la Grande Halle de La Villette, Hancock va contredire pendant deux heures ses propos à la tête de l'Electric Octet, sa nouvelle formation. Il joue fort, ses musiciens aussi ; sans exigences, sans musique, le pianiste accumule les phrases vides, délaisse la dynamique, expose des mélodies banales. *Même dans ses disques les plus* commerciaux, il avait su garder la liberté du jazz, des couleurs, une invention que l'on cherche désespérément à retrouver ici. De toute manière, le volume sonore imposé à la Grande Halle par l'ingénieur du son du pianiste est tellement élevé et brouillé, qu'il participe au désastre.

Dans l'après-midi, les responsables du festival s'étaient inquiétés auprès du pianiste de ce choix indéfendable. Hancock s'y tiendra malgré tout. Au bout de quelques minutes, plusieurs centaines d'auditeurs prennent la fuite. Trois mille restent. La plupart d'entre eux se bouchent les oreilles. Ils applaudissent entre chaque agression. Sourds et contents.

SYLVAIN SICLIER

▶ **JVC-Halle That Jazz : Eddy Louiss, Hank Jones Trio, André Ceccarelli Trio (7 juillet) ; Randy Weston, Marc Ducret Tentet, Claude Barthélémy Trio (8 juillet). Grande Halle de La Villette. 19 h 30. Tél. : 40-03-75-75. De 120 F à 160 F.**

COMMUNICATION

Publication du Livre blanc de la radio-télévision publique britannique

Les menaces de privatisation de la BBC sont écartées

La BBC doit s'adapter à un univers de la communication en perpétuel changement, mais son statut de service public est confirmé : la redevance reste sa principale source de financement et la « charte royale », qui assure son indépendance éditoriale, est renouvelée pour dix ans, à partir de 1997. Tels sont les principaux éléments du Livre blanc sur la BBC, rendu public mercredi 6 juillet.

LONDRES

de notre correspondant

John Birt a eu le triomphe modeste lors de la publication du Livre blanc sur la BBC qui autorise *« Auntie »* à continuer à être financée par la redevance et éloigne la menace de sa privatisation : cette *« victoire »*, selon le directeur général, est d'abord celle d'un *« vote de confiance en faveur de la BBC et de l'ensemble de son personnel, qui nous permet d'aller de l'avant »*. Mais cette modestie ne saurait dissimuler les raisons qui ont poussé le gouvernement à se prononcer en faveur d'une *« évolution et non d'une révolution »* de la BBC, selon le mot de Peter Brooke, le ministre chargé du patrimoine national. Les douloureuses réformes engagées ces dernières années par John Birt, dont une réduction de 5 000 emplois depuis 1988-1989, ont convaincu le gouvernement de John Major de faire une exception à cette boulimie de la privatisation dont il témoigne.

Est-ce pour autant une *« occasion manquée »*, comme l'assurent les tenants du libéralisme à tous crins de l'Adam Smith Institute, temple de la « pensée thatchérienne », qui prônaient une privatisation globale de l'institution ? Est-ce au contraire une *« commercialisation rampante »*, comme l'affirment les responsables de la Campagne en faveur de la liberté de la presse et de la diffusion ? Ces deux positions extrêmes semblent en fait aussi peu fondées l'une que l'autre. La vérité est que la BBC continue sur sa lancée, *« au service de la nation »*, tout en accentuant ses réformes internes afin de devenir plus concurrentielle, ce qui signifie gagner plus d'argent. Sa spécificité, bâtie sur une réputation d'excellence, tient aussi à une vocation culturelle et pédagogique qui n'a guère d'équivalent dans le réseau commercial privé.

Cet héritage doit être préservé. Mais dans un monde de la communication dominé par la mondialisation croissante de l'information, où le câble et le satellite augmentent leurs parts de marché et où les télévisions commerciales se livrent à une concurrence féroce, il serait imprudent de figer indéfiniment l'avenir de la BBC. C'est pour cette raison que si la redevance reste la principale source de financement pour les années à venir, cette décision sera réexaminée en 2001 à la lumière des progrès techniques. La redevance (dont le montant est de 84,50 livres (1) par an pour un poste couleur) représente 95 % des revenus, soit 1,6 milliard de livres chaque année.

Un « birtisme » parfois dictatorial

Parallèlement, le gouvernement demande à la BBC de poursuivre ses efforts pour dégager d'autres financements : les activités purement commerciales doivent être développées, mais de façon distincte des services publics et sans le secours de l'argent des contribuables. Ce qui signifie que la BBC doit continuer à nouer des accords de partenariat, comme elle l'a déjà fait avec le groupe Pearson, propriétaire du *Financial Times*, ou avec la chaîne par satellite UK Gold. Ce rôle est notamment assigné à la « télévision du service mondial » (*World Service Television*) qui, contrairement au service mondial de la radio (financé par le Foreign Office), a engagé une politique de diversification commerciale. La BBC espère ainsi lancer aux Etats-Unis une chaîne câblée d'informations en continu susceptible de concurrencer CNN.

Bref, la BBC a des *« ambitions globales »*, M. Brooke estimant qu'elle peut devenir un *« joueur de premier plan sur le marché international de la communication »*. Pour autant, *« Auntie »* ne doit pas oublier sa mission traditionnelle : le Livre blanc souligne que des objectifs clairs doivent être définis pour ses cinq stations de radio et ses deux chaînes de télévision. Chaque région du Royaume-Uni doit en outre bénéficier de programmes spécifiques reflétant son identité culturelle. Enfin, le Livre blanc insiste sur la nécessité de tenir plus compte de l'avis du public, notamment en matière de *« bon goût et de décence »*. Mais dans l'ensemble, un véritable satisfecit est décerné à John Birt.

Pour gagner son pari et prendre en quelque sorte de vitesse le gouvernement, le directeur général de la BBC a dû trancher dans le vif, et cette politique a laissé des traces à Broadcasting House. La chasse au gaspillage (qui a permis de dégager quelque 100 millions de livres de plus pour les programmes), l'accent mis sur l'efficacité et la rentabilité, l'introduction d'un véritable marché interne qui permet aux producteurs d'acheter les « services » (studios, caméras, équipes, décors) nécessaires à l'extérieur de la BBC, ont bouleversé la vieille maison. Les méthodes de gestion du directeur-général, ce *« birtisme »* parfois qualifié de *« dictatorial »*, ont fait chuter le moral du personnel. Le gouvernement et John Birt assurent que la crise est terminée et la confiance revenue. Ce dont on peut douter, compte tenu des récents mouvements de grève (*le Monde* du 25 mai).

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

▶ **A Paris, les auditeurs de la bande FM peuvent capter le BBC World Service sur 107,1. Les téléspectateurs ayant souscrit un abonnement en option auprès de Paris Câble peuvent également recevoir les images du World Service.**

Succédant à M. Filloud

Jean-Pierre Teyssier est nommé à la tête de l'INA

Jean-Pierre Teyssier, cinquante-trois ans, a été nommé, mercredi 6 juillet, en conseil des ministres, à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Il succède à Georges Fillioud, atteint par la limite d'âge, qui dirigeait l'INA depuis 1990 (*le Monde* du 9 juin).

[Né le 26 juillet 1940 à Niort, Jean-Pierre Teyssier est certifié ès lettres, diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA. Il entre en 1971 au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, puis devient chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, en 1973. Il se spécialise, ensuite, dans l'audiovisuel : PDG de la SOFRATEV (1975-1980), il est secrétaire général de TF 1 en 1981-1982. En 1986, Jean-Pierre Teyssier est chargé de mission auprès d'Edouard Balladur, alors ministre de l'économie et des finances, pour les questions de communication et de presse. PDG de France-Loto de 1987 à 1989, il est ensuite délégué général à la communication auprès de Jacques Chirac, maire de Paris. Depuis 1994, il participait, à Matignon, à un groupe d'études sur les « autoroutes de l'information ».]

LETTRES

Un jugement du tribunal de Paris sur l'exercice du droit moral

Gallimard pourra reprendre la publication des « Œuvres complètes » d'Artaud

La troisième chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Marie-Gabrielle Magueur, assistée de Janette Cueff et Marie-Christine Aimar, a débouté, mercredi 6 juillet, l'héritier d'Antonin Artaud de son action contre les éditions Gallimard et a autorisé la publication immédiate du tome XXVI des *Œuvres complètes* de l'écrivain mort en 1948.

Le jugement de la troisième chambre du tribunal de Paris, qui autorise Gallimard à reprendre la publication des *Œuvres complètes* d'Antonin Artaud, marque une étape importante – y compris symboliquement – dans le conflit opposant, depuis des décennies, les héritiers d'Artaud à son éditeur, Gallimard, et à Paule Thévenin, chargée de l'édition des œuvres complètes. La famille d'Artaud a toujours combattu Paule Thévenin (morte en septembre 1993), amie de l'écrivain et détentrice de quelque quatre cents cahiers manuscrits, au déchiffrage et à l'édition desquels elle a consacré sa vie. Les héritiers lui reprochaient de les empêcher d'exercer leur droit moral en interdisant l'accès à ces manuscrits.

La querelle s'était transformée en procès, lorsque l'actuel ayant droit d'Artaud, son neveu, Serge Malausséna, avait, en février 1991, fait suspendre la parution du volume XXVI des *Œuvres complètes*, bloquant ainsi la publication des textes d'Artaud. Quelques mois plus tard, il demandait en référé la saisie de la revue *l'Infini* – dirigée par Philippe Sollers et éditée par Gallimard – qui venait de publier dans son n° 34 de longs extraits de la « Conférence au Vieux Colombier », considérée par le tribunal, comme un *« texte essentiel »* du tome XXVI. Serge Malausséna n'obtenait pas cette saisie, mais intentait un procès pour contrefaçon – peu contestable en droit, le texte ayant été publié, évidemment, sans autorisation, d'une manière volontairement provocatrice par un écrivain souhaitant défendre le droit à la postérité d'un de ses aînés.

En débloquant aujourd'hui la publication du volume XXVI, le tribunal rend non seulement justice au travail de transcription et de déchiffrage accompli par Paule Thévenin, mais estime notamment qu'*« en confiant à la société Gallimard, par contrat du 6 septembre 1946, l'édition de ses œuvres complètes, Antonin Artaud a manifesté sa volonté non équivoque de divulguer son œuvre, sans aucune restriction »*. *« Pour justifier son refus d'autoriser la divulgation*, souligne le tribunal, *Serge Malausséna critique le choix du transcripteur et son travail »*, or, *« il convient de relever qu'alors qu'il a pu prendre connaissance, le 6 novembre 1990, des épreuves des textes inédits en vue de la Conférence au Vieux-Colombier (...) et en juin 1991 des manuscrits correspondants, Serge Malausséna a attendu le mois d'avril 1994 pour émettre des critiques à l'encontre de la transcription »*.

Considérant, en outre, qu'il n'apporte pas la preuve que l'édition de Paule Thévenin puisse dénaturer l'œuvre de quelque façon, le jugement conclut qu'*« en s'opposant à la parution du tome XXVI des œuvres complètes, sans proposer d'autres projets ou alternatives, après avoir pu consulter les manuscrits et comparer les textes pendant trois ans, Serge Malausséna a commis un abus notoire dans le non-usage du droit de divulgation »*.

Le tribunal a également fait droit à Mme Domnine Thévenin, fille de Paule Thévenin, en décidant que le nom de sa mère devrait figurer sur les publications à venir, en qualité de transcripteur et d'auteur de notes. Pour faciliter les relations avec les ayants droit d'Artaud, ce nom n'était en effet pas mentionné jusqu'alors sur les *Œuvres complètes*. Sur sa demande de dommages-intérêts pour *« accusations diffamatoires et atteinte à la mémoire et à l'œuvre de Paule Thévenin »*, Domnine Thévenin a, en revanche, été déboutée.

Dans l'affaire de *l'Infini* (dans laquelle M. Malausséna demandait 400 000 francs de dommages-intérêts) le tribunal a condamné le directeur de la revue et les éditions Gallimard à 20 000 francs – la publication sans autorisation ne faisant pas de doute –, mais a estimé que M. Malausséna n'avait pas subi d'autre préjudice, car il ne démontre pas que la transcription du texte serait infidèle et *« porterait atteinte à l'intégrité de l'œuvre »*.

Après ces décisions de justice, la publication des cinq derniers volumes des *Œuvres complètes* d'Artaud (XXVII à XXXI) est-elle donc définitivement « sur les rails » ? Certes, comme le souligne Me Josée-Anne Benazeraf, défenseur de Gallimard, le jugement *« confirme qu'Artaud a bien autorisé Gallimard à publier ses œuvres complètes. Le débat ne porte donc plus désormais sur le droit de divulgation, mais sur les conditions de cette divulgation »*. Si la question du volume XXVI est définitivement réglée (une éventuelle procédure d'appel n'étant pas suspensive de la publication), l'éditeur devra, pour les cinq tomes suivants, soumettre les épreuves à l'approbation de M. Malausséna. La controverse sur la manière dont a été établie l'édition pourrait donc resurgir. Artaud en aura-t-il un jour fini de ses longs démêlés avec la postérité ?

FLORENCE NOIVILLE

DANS LA PRESSE

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire

La Tribune (Didier Pourquery) : « Un débat sur l'idée de référendum local, quelques mesures de péréquation pour les transports... On sera loin de la révolution annoncée. Mais ce n'est qu'une loi d'orientation, répond le gouvernement : elle ne sert qu'à ouvrir des pistes. Et revoilà ces fameuses pistes. Forcé d'entrer en campagne plus tôt que prévu, Edouard Balladur, n'en doutons pas, va en ouvrir de nombreuses ces prochains mois. »

Dernières Nouvelles d'Alsace (Christiane Vetu) : « Une révolution se prépare-t-elle ? S'annonce-t-elle ? Par définition, elle éclate. Sinon, comme les deux compères [MM. Pasqua et Hoeffel] l'ont vérifié à leurs dépens, les résistances ont tout le temps de s'organiser et de s'armer. C'est ce qui s'est passé. Faute de révolution – il n'y aura pas de nuit du 4 août à l'Assemblée – Pasqua et Hoeffel ont néanmoins sauvé l'essentiel : l'esquisse d'une loi-cadre encore trop technocratique certes, qui sera améliorée, peaufinée et enrichie après la présidentielle, du moins faut-il l'espérer. »

Le Provençal (Jean-René Laplayne) : « Le véritable danger est une remise en cause de la décentralisation réussie par Gaston Defferre. Charles Pasqua s'en défend, mais en faisant du préfet le pivot de la déconcentration, on en arrive fatalement à un transfert de compétences. Les pouvoirs accordés aux collectivités locales seront encadrés par le retour du dirigisme et une nouvelle mainmise de l'Etat. Le projet Pasqua sera-t-il suffisant pour renverser la vapeur, c'est-à-dire arrêter la désertification et redonner un second souffle aux zones rurales ? Sera-t-il de nature à éloigner le spectre d'une France à deux vitesses ? C'est à la fois un problème de volonté politique et de moyens. »

Le Républicain lorrain (Philippe Waucampt) : « De cette longue ébullition, que reste-t-il aujourd'hui ? L'affirmation du rôle central de l'Etat dans une politique efficace d'aménagement du territoire. Dans le projet de loi, cette forte assertion idéologique se traduit par le renforcement du rôle du préfet en conférant à celui-ci des pouvoirs accrus en matière d'urbanisme et de service public. De quoi susciter la méfiance de nombreux élus locaux. »

La Montagne : « A quoi ont servi les centaines de réunions organisées à tous les échelons, les centaines de rapports dont le fameux rapport d'étape, publié en avril dernier, sur lequel Charles Pasqua avait semblé mettre en jeu sa présence au gouvernement s'il n'obtenait pas satisfaction ? On peut le dire ici, la montagne a accouché d'une souris. »



Le sommet des chefs d'État et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés – le G7 – devait s'ouvrir, vendredi soir 8 juillet, à Naples, en Italie. Retenu à Paris, Édouard Balladur ne participera pas à la réunion qui devrait être dominée, outre les problèmes monétaires, par trois dossiers : la sûreté de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl, le lien entre croissance et emploi, enfin le commerce international. La Russie a été invitée à rejoindre samedi les participants au sommet dont la clôture est prévue le dimanche 10 juillet.

■ MONNAIES. Après la décision de la Réserve fédérale américaine de ne pas relever ses taux d'intérêt directeurs à l'issue de la réunion, les mardi 5 et mercredi 6 juillet, de son comité de politique monétaire, le dollar s'est fortement déprimé. La devise américaine est revenue en deux jours de 1,60 à 1,58 mark, et de 5,48 à 5,42 francs. Le mark, de son côté, faisait preuve de fermeté malgré la décision de la Bundesbank, mercredi 6 juillet, de baisser de 3 centimes son taux de prise en pension. La monnaie allemande atteignait, jeudi matin à Paris, 3,4340 francs.

Le dollar en toile de fond de la réunion du G7 à Naples

« Bill Clinton a enfin acquis une stature de chef d'Etat ! », s'exclamait le magazine américain *Newsweek* en juillet 1993 au lendemain du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui venait de s'achever à Tokyo. A l'époque, le président américain, qui participait pour la première fois à cette grand-messe, avait effectivement marqué des points.

Face à des homologues européens politiquement démonétisés au vu des sondages, englués dans la pire récession que le Vieux Continent ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à un premier ministre japonais à peine nommé et déjà en partance et à son collègue canadien tout juste élu, M. Clinton apparaissait comme un homme neuf et plutôt bien assis dans son fauteuil présidentiel. En dépit des critiques que commençaient à lui valoir son absence de caractère et ses premières parties de bras de fer avec le Congrès, il pouvait se prévaloir d'une certaine popularité et mettre en avant une croissance économique qui faisait des Etats-Unis la puissance la plus dynamique parmi les sept grands pays industrialisés.

Un an plus tard, Bill Clinton peut encore se féliciter d'une reprise dont l'accélération, parce qu'elle risque de réveiller l'inflation, ne va pas sans inquiéter la Réserve fédérale. Mais le président américain a perdu du terrain. Tant chez lui que sur la scène internationale, où ses hésitations exaspèrent, et c'est en accusé qu'il se présente au sommet de Naples pour avoir laissé chuter le dollar, jusqu'à compromettre ce qui reste de relative stabilité au sein du système monétaire mondial, et pour pratiquer une politique commerciale agressive qui lui vaut des ennemis en nombre croissant.

Faute d'avoir eu le temps d'apprécier Tomiichi Murayama, le nouveau premier ministre japonais – le troisième en trois mois – ses collègues du G7 admettront volontiers que le véritable homme fort de ce sommet de Naples est le chancelier Kohl, remis en selle à l'issue des élections européennes de juin. Et avec lui le deutschemark ainsi que l'a clairement démontré la fermeté de la monnaie allemande durant la bourrasque qui s'est abattue à la fin juin sur les marchés des changes.

Un véritable fléau

Officiellement, la faiblesse du dollar – et indirectement la résistible ascension du yen qui, pour les Américains, est le véritable fléau – ne sera pas au menu de Naples. Un sommet de chefs d'État et de gouvernement n'a pas à traiter de ce genre de dossier, du ressort d'un G7 des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales. *« Un sommet de chefs d'Etat n'a jamais pris de décisions fondamentales dans ce domaine »*, rappelle l'un des participants à la réunion. Mais les Sept (rejoints à partir du 9 juillet par les représentants de la Russie) vont bien entendu examiner le problème posé par la chute du billet vert, lequel est tombé, fin juin, à son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale, d'abord contre le yen et contre le mark, ensuite sans que les banques centrales puissent s'y opposer avec efficacité. Le sujet figurera peut-être dans la déclaration commune *« mais simplement dans l'esprit de rassurer les marchés. Pas davantage »*, souligne un sherpa.

Mais Tokyo ne l'entend pas de cette oreille qui, par la voix de son ministre des finances, Masayoshi Takemura, demande que *« la question des parités monétaires figure dans le communiqué final »*. Un souhait compréhensif quand on sait que la Banque du Japon a dépensé entre 6 et 7 milliards de dollars (entre 32 et 38 milliards de francs) en juin pour freiner l'*« endaka »*, l'appréciation continue du yen. En pure perte.

Le sujet est d'autant plus d'actualité que Washington et Tokyo se livrent actuellement à une nouvelle partie de bras-de-fer pour conclure un compromis visant à réduire le déficit commercial américain, qui a atteint 115 milliards de dollars en 1993 (en augmentation de 37 % d'une année sur l'autre), dont la moitié imputable aux importations japonaises.

Sauf si Tokyo obtient gain de cause, le sommet du G7 ne devrait déboucher sur l'annonce d'aucune mesure d'envergure concernant les fluctuations erratiques des monnaies et se borner à formuler des vœux de stabilisation des marchés. En revanche, le problème posé par la croissance trop rapide des marchés de produits dérivés (options, marchés à termes, *swaps*), laquelle accentue les dérapages des devises, pourrait être mentionné dans le communiqué final. Une idée à laquelle la France se dit très attachée.

L'emploi et la croissance

La déprime du dollar, motivée en grande partie par deux problèmes de fond – la mondialisation des marchés et la persistance des déficits publics, notamment aux Etats-Unis où la dette publique a été multipliée par trois dans les années 80 –, ne perturbe pas que les marchés financiers. Elle contient en germe une menace pour la reprise économique (et donc l'emploi) qui se dessine en Europe, dans le sillage des Etats-Unis.

A Naples, il sera difficile d'échapper au lien entre fluctuations monétaires, croissance et emploi. Ces deux derniers sujets avaient été inscrits au programme de Tokyo, l'année dernière, et ils seront à nouveau abordés au G7. Mais, là non plus, il ne faut pas s'attendre à des déclarations fracassantes, notamment sur l'emploi. *« On connaît maintenant les maux à l'origine du chômage, la nature du virus. Ils sont structurels ; il faut simplement convenir de mesures préventives »*, prévient un conseiller qui a préparé la réunion de Naples.

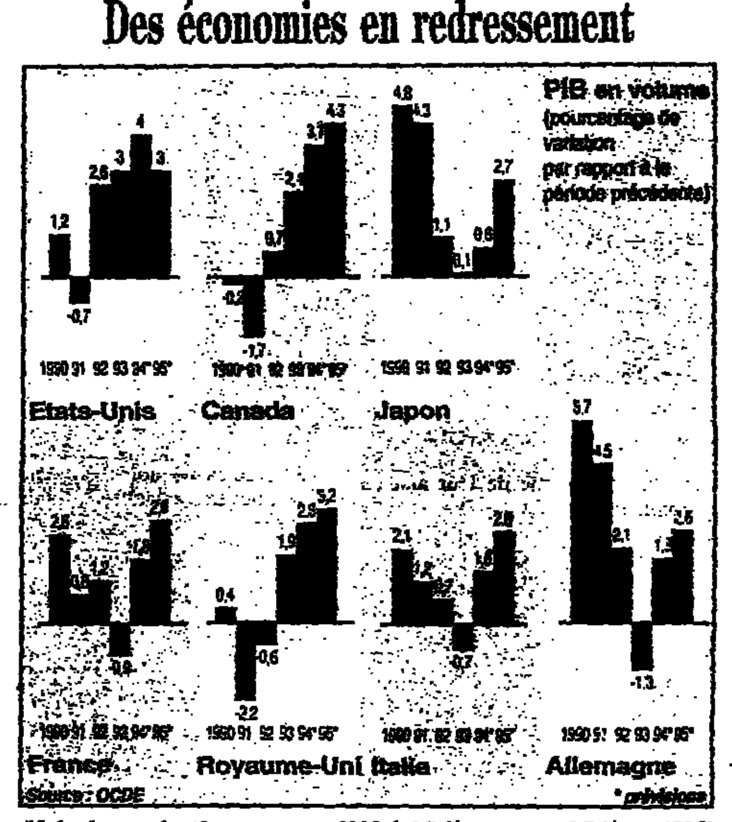
D'ailleurs, sur le thème de l'emploi, tout ou presque a été dit au sommet de Detroit, organisé en mars, dans la ville symbole de l'automobile américaine. Lors de cette manifestation, surtout destinée à promouvoir auprès de l'opinion publique américaine les efforts de Bill Clinton pour créer les 8 millions d'emplois promis à ses compatriotes au cours de son (premier ?) mandat, le président américain avait assuré qu'il souhaitait dessiner les contours d'un *« plan mondial de l'emploi »* qui serait soumis, quelques mois plus tard, aux participants du sommet de Naples. A l'heure du rendez-vous, les attentes risquent d'être déçues. Il n'y aura pas de *« directives »* sur l'emploi, a minimisé M. Bentsen, le secrétaire américain au Trésor. Tout au plus *« un échange d'idées »*.

Sur le chapitre de la reprise économique, à défaut du retour au plein emploi, l'Europe est, certes, en meilleure posture qu'au sommet de Tokyo, mais, avec des taux de croissance compris entre 1 % et 3 %, la décrue du chômage risque d'attendre. C'est notamment le cas de la France qui devrait *« limiter »* la dégradation du marché du travail en 1994 avant d'espérer de meilleurs résultats l'année prochaine. Mais aussi, paradoxalement, des Etats-Unis où la forte croissance de la fin de l'année dernière, atténuée au premier semestre 1994, devrait se modérer encore davantage au second, notamment sous l'effet d'un ajustement des dépenses des ménages.

Ce sommet de Naples se déroule au moment où les grandes institutions financières internationales issues des accords de Bretton-Woods célèbrent leur cinquantième anniversaire. François Mitterrand, qui participe à son quatorzième et dernier sommet, mettra certainement à profit cette coïncidence pour renouveler les critiques qu'il a déjà adressées à l'une ou l'autre de ces institutions, à commencer par la Banque mondiale. Michel Camdessus, le directeur général de l'autre organisation-clé, le Fonds monétaire international (FMI), ne l'a pas attendu pour se livrer à quelques réflexions sur le rôle de ces organismes. M. Camdessus, tout comme Paul Volcker, l'ancien patron de la Réserve fédérale américaine, estime que le FMI devrait, entre autres missions, être en première ligne dans la gestion des crises sur les marchés des changes. Un FMI aux missions redéfinies, note M. Volcker, serait autrement plus efficace que le G7, dont le processus de décision pèche par sa lenteur ! A Naples, les participants au sommet auront tout le loisir de méditer sur les critiques dont ils font l'objet.

SERGE MARTI

Des économies en redressement



Malgré un ralentissement en 1993 (+1,3 % contre + 1,7 % en 1992), la croissance moyenne des pays du G7 devrait atteindre, selon l'OCDE, 2,7 % cette année et 2,9 % en 1995.

La fermeture de Tchernobyl

Suite de la première page

L'ambition des dirigeants russes reste bien sûr d'amener aussi tôt que possible le G 7 à se transformer totalement en un G 8 auquel ils participeraient de bout en bout. Pour l'instant, une telle perspective est jugée prématurée par les partenaires occidentaux de Moscou. Il est vrai, par exemple, que les débats sur le principal dossier politico-économique qui sera ouvert à Naples pendant la première partie du sommet – le sort de la centrale nucléaire de Tchernobyl – seraient diablement plus compliqués si la Russie, puissante voisine de l'Ukraine, devait y être associée.

Tchernobyl ou comment s'en débarrasser. Faire disparaître ce risque nucléaire est devenu peu à peu un souci majeur de l'Occident, et surtout de l'Europe, menacée au premier chef. C'est une tâche financièrement coûteuse et techniquement complexe. Poussé par François Mitterrand et Helmut Kohl, qui, comme le dit un familier du dossier, *« ont beaucoup ramé »* dans ce sens, le récent conseil européen de Corfou a proposé un plan de fermeture de la dangereuse centrale avant le 26 avril 1996, date du dixième anniversaire de la catastrophe et a mis sur la table 400 millions d'écus (en prêts Euratom) et 100 autres millions sous forme d'une subvention immédiate.

Ces sommes, qui seraient offertes sur trois ans, ne peuvent être que l'amorce d'un programme d'assistance pour une opération de fermeture actuellement estimée à 1,5 milliard de dollars sur cinq ans. A quoi, pour l'essentiel, servirait cet argent ? D'abord, à faire une analyse complète – épidémiologique et sanitaire – du site. Ensuite, à fermer les deux derniers réacteurs (le n° 1 et le n° 3) restés en activité après le désastre de 1986 et les incendies de 1990 et 1991 et à arrêter définitivement (« décommissionner ») le réacteur n° 2, dont l'exploitation a cessé en 1991. Enfin, à terminer la construction de trois réacteurs plus modernes (de type VVER-1000) : Rovno, achevé à 90 % ; Zaporozhe et Khmelnitski, achevés à 80 %.

A Naples, l'objectif des Européens est d'amener leurs partenaires, notamment japonais et américains, à s'engager financièrement à leurs côtés, de sorte qu'un chiffre (250 millions d'écus) puisse être annoncé à la fin du sommet et affecté à une première tranche de travaux qui permettrait en dix-huit mois l'achèvement de Rovno et la fermeture du réacteur n° 1. Le Canada, qui abrite une importante communauté ukrainienne et accueillera le prochain G 7 à Halifax, devrait être facile à convaincre.

Les Etats-Unis et le Japon sont *« prêts à faire quelque chose »*. Mais ils hésitent pour des raisons de principe à financer des opérations liées au nucléaire, bien qu'ils aient, tous deux recours – à titre civil – à cette même énergie d'origine nucléaire. Ils savent aussi, plus prosaïquement, que leurs entreprises – Mitsubishi et Westinghouse, par exemple – sont moins bien placées dans cette affaire pour remporter des contrats que leurs rivales du Vieux Continent, Siemens ou Framatome, entre autres. L'idée des Européens serait de les faire participer indirectement au financement par l'entremise du Fonds de sûreté nucléaire de la Banque européenne pour la construction et le développement (BERD), qu'il faudrait réalimenter pour l'occasion.

Les Européens se fixent un enjeu plus vaste : faire de l'opération Tchernobyl un exemple à suivre pour les autres centrales nucléaires, notamment celles de l'ex-URSS. A cet effet, leur objectif consiste, dans l'immédiat, à impliquer la Banque mondiale, jusqu'à présent très réticente envers toute opération susceptible de près ou de loin d'encourager, à ses yeux, la dissémination nucléaire. Cette crainte ne peut pourtant s'appliquer à l'Ukraine, qui est d'ores et déjà une puissance nucléaire et qui a depuis longtemps amplement satisfait ses besoins militaires en ce domaine. Il s'agit donc pour les Européens d'inciter la Banque mondiale – qui a beaucoup d'argent – à assouplir son dogme.

Outre Tchernobyl, le principal dossier politique – traité en G 8 – sera celui de la Bosnie. Après l'adoption, à Genève, le 5 juillet par le groupe de contact – Russie comprise – d'un « ultimatum de paix » et à la veille de l'expiration le 10 juillet d'un cessez-le-feu d'un mois, les grandes puissances relanceront sans doute leur appel aux belligérants serbes et bosniaques pour qu'ils se prononcent avant le 19 juillet sur le plan de découpage territorial de la Bosnie qu'elles leur ont soumis. Sans nourrir d'excessives espérances.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

les plus industrialisés

Etats-Unis : mieux coordonner les politiques macroéconomiques

WASHINGTON

de notre correspondant

Même si les dirigeants américains ne l'avouent pas volontiers, il y a fort à parier qu'une bonne partie du sommet du G 7, qui se tiendra du 8 au 10 juillet à Naples, sera dominée par la question de la chute du dollar. Les responsables de l'administration observent que le billet vert souffre face au yen, mais qu'il se comporte mieux face à la plupart des autres devises. Ils suggèrent qu'il y a moins une crise du dollar qu'une crise du yen, autrement dit moins une crise des énormes déficits publics américains qu'une crise de l'extraordinaire excédent commercial japonais...

Le yen serait fort, outrageusement, parce que la balance commerciale japonaise serait outrageusement excédentaire. Cela confronte les dirigeants de l'administration à la question qui avait déjà dominé une partie du sommet de Tokyo : comment forcer les Japonais à ouvrir leur marché ? Les négociations nippo-américaines sont aujourd'hui au point mort. Les Etats-Unis ont donné un mois, jusqu'au 31 juillet, au nouveau gouvernement nippon – le quatrième en un an – pour prendre ses marques. Après quoi, l'administration Clinton n'exclut la menace d'un recours à des sanctions – la fameuse section 301 de la législation commerciale américaine – pour mettre la pression sur Tokyo. Soupçonnés, à juste titre, d'avoir joué le dollar à la baisse – en février notamment – pour ébranler la forteresse Japon, les dirigeants américains se confondent aujourd'hui en dénégations. Ils veulent un dollar fort, disent-ils, affirmant que la manipulation de la valeur du billet vert ne fait pas partie de leur arsenal commercial.

La Russie pleinement associée

Même s'ils estiment que les taux d'intérêt sont encore trop élevés en Europe, les Etats-Unis se félicitent de la reprise sur le Vieux continent et entendent que la réunion de Naples se concentre sur les sujets suivants : meilleure coordination des politiques macro-économiques, harmonisation des normes dans certains secteurs de pointe (notamment les « autoroutes de l'information»), environnement, démographie, et, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire, réflexion sur la mission des grandes institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international).

Naples doit ainsi être l'occasion *« d'une discussion très large dans un monde de plus en plus global »*, dit Robert Rubin, un des principaux conseillers de M. Clinton. A ce titre, la Russie, en la personne du président Boris Eltsine, sera, cette fois, pleinement associée au débat. Lors des trois précédents sommets, la Russie n'avait été conviée à faire entendre ses requêtes que le tout dernier jour. A Naples, M. Eltsine sera le deuxième jour un participant à part entière aux travaux du G7. Cette novation va dans le sens, souhaité par Washington, d'un ancrage de la Russie à l'Ouest, évolution qui s'est récemment accélérée avec la signature par Moscou du « partenariat pour la paix » (coopération militaire avec l'OTAN), d'un accord de rapprochement politique et commercial avec l'Union européenne, enfin d'un accord de coopération technique avec l'OCDE.

« On nous avait prédit une catastrophe russe en janvier dernier, disent les responsables de l'administration. *On nous avait prédit la fin des réformes, l'explosion de l'inflation, etc. »* Il n'en a rien été. Et Washington de se féliciter de la gestion de Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre russe : déficit budgétaire russe ramené à 8 % du PNB (contre 18 % il y a un an), inflation à moins de 7 % (par mois...) en mai, progression constante du secteur privé qui emploierait aujourd'hui – selon les experts américains – quelque 45 % de la main-d'œuvre russe.

Si Naples ne doit pas décider d'un nouveau « paquet » d'aide à la Russie, l'administration rappelle que, contrairement à une perception largement répandue, les engagements pris l'an dernier par le G7 ont été tenus : sur les 43 milliards de dollars d'aide, de crédits, remise de dettes et facilités diverses décidés à Tokyo, 30 milliards ont été débloqués (10 dix autres étant conditionnés à la mise en œuvre de certaines réformes). Le sommet de Naples doit maintenant être l'occasion de convaincre l'Ukraine d'entrer à son tour sur la voie des réformes, sauf à se voir privée d'aide économique et financière.

ALAIN FRACHON

Nouvelle baisse du dollar après le maintien des taux directeurs américains

La Réserve fédérale des Etats-Unis n'a pas relevé ses taux directeurs à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire, mardi 5 et mercredi 6 juillet, comme l'attendaient une bonne partie des opérateurs sur les marchés financiers internationaux. Cette attitude a fortement déprimé le dollar, qui est revenu en deux jours de 1,60 DM à 1,58 DM et de 5,48 F à 5,42 F après avoir touché mercredi 1,5650 DM et 5,39 F. La devise américaine s'est toutefois stabilisée à Tokyo, où, après un fléchissement à 98 yens, elle est revenue à plus de 99 yens grâce aux interventions massives de la Banque du Japon.

Le mark allemand, en revanche, s'est montré très fort, notamment en Europe, malgré la nouvelle baisse (3 centimes) des taux des pensions de la Bundesbank, atteignant près de 3,4350 F à Paris. Jeudi matin, il était à 3,4340 F. Sa vigueur renouvelée fait craindre à certains un retour aux tensions de l'été 1993 et a provoqué des attaques en règle contre les monnaies faibles du continent (franc belge, peseta espagnole et couronne suédoise) entraînant des hausses de taux d'intérêt à court et long termes. A Paris, toutefois, les taux à long terme se sont maintenus sur le MATIF grâce à d'importants achats américains.

Les milieux financiers internationaux estiment que la Réserve fédérale pourrait attendre les chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis, publiés vendredi 8 juillet, pour, le cas échéant, relever ses taux, ou même reporter toute décision à la fin du mois d'août ou au début de septembre lorsqu'elle aura en sa possession davantage d'informations sur le rythme de la croissance aux Etats-Unis et sur l'ampleur réelle de risque d'inflation. En ce cas, il est à craindre que le dollar ne reprenne sa glissade pour le grand profit du mark et aux dépens de plusieurs monnaies européennes.

Derrière la faiblesse actuelle du dollar se cache en fait, selon le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, le manque de cohérence de la politique gouvernementale américaine. Avant le sommet de Naples, M. Rexrodt a déclaré, mercredi 6 juillet, que le gouvernement allemand ne souhaitait pas participer à une action concertée sur les marchés.

FRANÇOIS RENARD

CROISSANCE : Edmond Alphandéry a bon espoir que la France approchera 2 % en 1994. – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a déclaré, jeudi 7 juillet sur France Inter, qu'il avait *« bon espoir »* que la croissance française s'approcherait plus des 2 % en 1994 que des 1,4 % projetés. *« Sur le premier semestre de l'année, nous aurons déjà atteint l'objectif que nous nous étions fixé pour l'année 1994 »*, a-t-il indiqué. *« Le premier trimestre a été bon »* avec une croissance du PIB de 0,5 %, *« le deuxième a été meilleur »*, la croissance devrait atteindre 1 %, a souligné le ministre.

La mise en examen du PDG d'Alcatel-Alsthom

L'enquête judiciaire contredit partiellement les explications de Pierre Suard

En multipliant les interventions publiques devant des millions de téléspectateurs, Pierre Suard *s'est exposé au risque d'être* publiquement démenti par le cours de la procédure judiciaire. Les prises de parole du PDG *d'Alcatel-Alsthom, pour défendre* son groupe et sa bonne foi, méritent, en effet, d'être comparées aux résultats de l'enquête conduite depuis plus d'un an, à Evry, par le juge Jean-Marie d'Huy. Les affirmations de M. Suard, sur ses dépenses comme sur ses revenus personnels, s'en trouvent précisées et nuancées sur plusieurs points.

Lors de ses auditions par les enquêteurs, lundi 4 juillet, le PDG a certes démontré que ses revenus lui procuraient une surface financière suffisante pour acquérir et aménager ses domiciles personnels de Boulogne, puis de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). M. Suard a ainsi déclaré percevoir des revenus annuels d'un montant de 12 millions de francs. A quelque 6 millions de francs perçus sous forme de salaires et aux bonus reçus au titre de l'intéressement aux résultats s'ajoute environ 1 million de francs versé en jetons de présence, pour les fonctions exercées par M. Suard dans divers conseils d'administration. M. Suard a reçu les dividendes des actions contenues dans son portefeuille personnel (dont 20 000 « stock option » d'Alcatel-Alsthom). Le montant des bénéfices boursiers ainsi dégagés pendant des années est plus délicat à évaluer, puisqu'il dépend des moments où ces actions ont été achetées et revendues.

Le grand patron a aussi détaillé le montage financier qui lui a permis d'acquérir et d'aménager son hôtel particulier de Neuilly. M. Suard a indiqué avoir créé, avec son fils et sa fille, une société civile immobilière (SCI) pour devenir propriétaire de cet immeuble d'habitation dont ils se sont partagé la surface habitable. Acheté 25 millions de francs, l'hôtel a bénéficié de travaux réalisés par la SCI pour un montant supplémentaire de 24 millions de francs. Ces 49 millions de *dépenses ont été financés grâce* aux revenus de la famille Suard, a précisé le PDG aux enquêteurs, ouvrant une nouvelle piste à vérifier sous la houlette du juge d'Huy.

Le montant des travaux effectués

Présentant devant les caméras de la télévision, les faits qui lui seraient reprochés par la justice, le PDG a certes eu raison de rappeler que les travaux de sécurité réalisés pour sa protection l'ont été à la suite des recommandations expresses du gouvernement. Mais il a omis de préciser que ces conseils remontent aux années 1986-1987, dans le feu d'une période d'attentats ayant notamment frappé le PDG de la régie Renault, Georges Besse. Or les travaux effectués à Boulogne, en 1990, puis à Neuilly, en 1992 et 1993, l'ont été à une période où la menace terroriste s'était notoirement éloignée.

Pour sa défense médiatique, le grand patron a encore plaidé que *sa mise en examen a été directement* motivée par des factures d'un montant total de 740 000 francs. Une somme répartie, selon lui, en 300 000 francs de *« travaux de sécurité »* et 440 000 francs de travaux divers. Là encore, ses propos méritent d'être mis en perspective. Les 300 000 francs pour travaux de sécurité évoqués par M. Suard ? Cette somme ne porte en fait que sur une partie minime des travaux liés à la protection du PDG, dont le montant total s'élève à plus de 3 millions de francs. Mais le magistrat du tribunal d'Evry (Essonne), qui a déjà conduit des investigations sur le total de ces dépenses, n'a été *initialement saisi que des faits* concernant Alcatel-CIT, filiale du groupe Alcatel-Alsthom. Il ne peut donc s'intéresser qu'aux factures relevant de cette filiale chargée des télécommunications : il s'agit en particulier d'environ 200 000 francs de travaux facturés à la Société immobilière Vélizy-Villacoublay (SIVV), chargée notamment de la location des locaux occupés par Alcatel-CIT.

Tout PDG du groupe qu'il soit, M. Suard n'est ni salarié ni administrateur d'Alcatel-CIT. Le juge d'Huy ne peut donc mettre en examen l'homme fort d'Alcatel-Alsthom au sujet des 2,7 millions de sécurité restants. Et les travaux facturés pour la protection de M. Suard à des sociétés chargées de gérer, comme la SIVV, les intérêts immobiliers d'autres branches du groupe Alcatel-Alsthom, restent, pour l'heure, à l'abri de poursuites pénales. Faute d'avoir obtenu jusqu'alors l'élargissement de sa saisine initiale, le juge d'Huy ne peut aller au-delà.

Devant les enquêteurs, le PDG a toutefois admis avoir payé une partie (134 000 francs) des travaux destinés à améliorer, en 1990, le dispositif de sécurité protégeant son précédent domicile de Boulogne. Mais le gros des travaux, ceux ayant accompagné la mise en place d'un système global protégeant son hôtel particulier de Neuilly, ont été réglés par son groupe. Cela est normal, a-t-il commenté, puisque ces coûts lui semblent directement liés à sa fonction. Le PDG a même ajouté qu'il entendait rendre au groupe Alcatel les dispositifs en question lorsqu'il aura quitté ses fonctions. Le raisonnement peut convaincre en ce qui concerne des caméras de surveillance. Il paraît plus illusoire quand il s'agit d'une centrale d'alarme spécialement conçue pour l'hôtel particulier ou d'un système d'accès codé à l'ascenseur de cet immeuble.

A la tête d'un groupe au chiffre d'affaires faramineux, le PDG a aussi eu beau jeu d'ironiser sur 440 000 francs de dépenses liées à des travaux de salles de bains, moquettes ou parquets. Au regard du code pénal, notamment, la somme n'est pourtant pas négligeable. L'enquête va donc chercher à tirer au clair les conditions financières dans lesquelles ces travaux, payés par le PDG, ont été effectués par des petites entreprises travaillant habituellement pour le groupe. D'autant plus que des devis initiaux établis pour ces mêmes travaux dans l'hôtel de Neuilly frisaient plutôt le million de francs. Ils ont été, en définitive, nettement révisés à la baisse après, semble-t-il, l'intervention d'un proche de M. Suard. Tout naturellement, les enquêteurs se demandent enfin si les petites entreprises concernées – des sous-traitants habituels d'Alcatel – n'auraient pas obtenu, en contrepartie de leur savoir-faire et de leur « compréhension », des contrats de construction sur des sites du groupe industriel.

E. In.

REPÈRES

AGRICULTURE

La Coordination rurale devient un syndicat

Dans la perspective des élections aux chambres d'agriculture, en janvier 1995, la Coordination rurale, mouvement dissident, qui avait tenté à deux reprises un blocus de Paris, va intégrer la Fédération française de l'agriculture (FFA), fondée en Touraine en 1969. La FFA, qui a largement contribué à la croissance de la Coordination, se fond dans le nouveau syndicat qui prend le nom de Coordination rurale-Union nationale. Son président sera Jacques Laigneau, son secrétaire général Philippe Arnaud. Grâce au rattachement à la FFA, la Coordination va pouvoir bénéficier des cinq ans d'antériorité nécessaires pour participer aux élections de janvier. La fusion-absorption de la FFA amène les autres composantes de la Coordination à prendre leurs distances : le MODEF, proche du Parti communiste, reste à l'écart, ainsi que les branches départementales de la Confédération paysanne, également située à gauche. – *(Corresp.)*

ALLEMAGNE

Baisse de 0,1 % du chômage en juin

Pour la première fois depuis l'automne 1991, le nombre de chômeurs, en Allemagne de l'Ouest, exprimé en données corrigées des variations saisonnières, a baissé de 3 000 en juin, ramenant le taux de chômage à 8 % de la population active contre 8,1 % le mois précédent. Pour l'ensemble de l'Allemagne, la réduction du nombre de chômeurs est de 70 900. Pour le gouvernement, ces bons chiffres témoignent de la réalité d'une reprise économique qui n'est plus simplement portée par les exportations mais tirée par la demande intérieure. Selon le chancelier Kohl, la croissance économique devrait être supérieure au 1,5 % officiellement prévu cette année.

CONFLIT

Dix syndicats d'Air Inter appellent à la grève le 12 juillet

L'intersyndicale d'Air Inter a appelé, mercredi 6 juillet, les personnels de la compagnie à un arrêt de travail de 24 heures, mardi 12 juillet, *« afin de manifester massivement à Matignon, où le sort du transport aérien français se décide »*. La CFTC et la CFE-CGC ne sont pas associées au mot d'ordre de grève. L'intersyndicale s'inquiète des déclarations de Christian Blanc, président du groupe Air France, *« faisant référence aux efforts drastiques que devront consentir ses personnels »* et qui *« laissent redouter une remise en cause complète de leurs accords d'entreprise »*. L'ouverture prochaine de lignes aériennes françaises à la concurrence impose à la direction d'Air Inter de revoir sa stratégie en collaboration avec la compagnie Air France, ce qui suppose une réflexion sur le positionnement des deux entreprises sur le marché européen.

ÉMISSIONS

Les particuliers pourraient acheter directement des emprunts d'Etat dès octobre

Le ministère de l'économie étudie la possibilité de donner directement aux particuliers accès à l'acquisition d'obligations d'Etat, qui étaient jusqu'à présent souscrites par les spécialistes en valeurs du Trésor, a indiqué, mercredi 6 juillet, à l'AFP, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. *« Le Trésor étudie à ma demande le principe d'émission directe auprès des particuliers d'emprunts d'Etat à long terme. »* Cette innovation pourrait intervenir à partir du mois d'octobre, a ajouté M. Alphandéry, tout en précisant que *« rien n'est encore décidé »*. Concrètement, les particuliers pourraient s'adresser soit directement aux banques, soit aux spécialistes en valeurs du Trésor pour acquérir des titres. Il a précisé, en outre, qu'il n'y aurait pas sur ces obligations d'Etat *« l'avantage fiscal accordé à l'emprunt Balladur »*.

EMPLOI

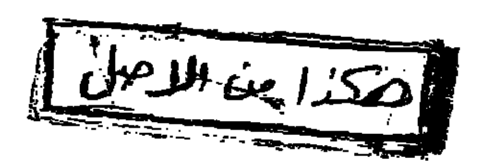
Deuxième contrat de progrès entre l'Etat et l'ANPE

Le deuxième contrat de progrès entre l'Etat et l'ANPE, couvrant cette fois la période 1994-1998, a été signé, mardi 5 juillet, entre Michel Giraud, ministre du travail, et Michel Bon, directeur général de l'Agence. Selon les termes de ce document, l'ANPE s'engage à améliorer sa démarche commerciale pour collecter 1,5 million d'offres d'emploi en 1994, 2 millions en 1995 et à détenir, en 1998, 40 % des offres du marché de l'emploi. Elle devra aussi réduire d'un point par an le pourcentage des chômeurs inscrits depuis deux ans et plus, et recevra systématiquement tous les jeunes inscrits avant leur sixième mois de chômage. En contrepartie, l'Etat garantit que le budget de l'ANPE progressera de 5 % en 1995 et que les effectifs seront augmentés de plus de 300 agents.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La CFTC refuse l'accord La CFE-CGC signe

La CFTC a décidé de ne pas signer « dans l'immédiat » l'accord sur la formation professionnelle conclu dans la nuit du 4 au 5 juillet (le Monde du 6 juillet). Pour la centrale chrétienne, le texte « n'est pas à la hauteur de la question du chômage des jeunes ». « On ne peut pas avoir manifesté en mars pour cause de CIP et profiter des vacances pour enterrer le problème de l'insertion des jeunes », ajoute-t-elle. En revanche, la CFE-CGC va signer cet avenant qui « marque », selon elle, « une nouvelle et importante étape dans la politique contractuelle d'adaptation constante du dispositif de formation professionnelle ».



Accélération des négociations avec François Pinault

La vente de la FNAC est « imminente »

Annoncée depuis des semaines, la vente de la FNAC est, cette fois, « *imminente* », selon des proches du dossier. Détenteur de 62,69 % de son capital aux côtés de la Générale des eaux, le Crédit lyonnais souhaite s'en désengager – pour 3 milliards de francs – dans le cadre d'un vaste programme de cession d'actifs de 20 milliards sur deux ans (*le Monde* du 25 juin). Les négociations ont connu, ces dernières heures, une brusque accélération. Dans un communuqué, la banque a confirmé, jeudi 7 juillet, mener des « *pourparlers* » avec d'éventuels acheteurs, au nombre desquels figure Artemis, le holding patrimonial de François Pinault, qui contrôle déjà Le Printemps, Prisunic, La Redoute et Conforama... Le rachat de « l'agitateur culturel » compléterait ce maillage important.

M. Pinault s'était déjà porté candidat au rachat de la FNAC, l'an dernier, lorsque la GMF avait été contrainte de s'en séparer. Mais l'affaire lui avait échappé au profit du tandem Crédit lyonnais-Générale des eaux. Depuis, il se heurte au droit de préemption que les deux partenaires se sont mutuellement accordé et dont la Générale n'a jamais dit clairement si elle souhaitait l'exercer. Son PDG, Guy Dejouany, assurait encore lors de sa dernière assemblée générale d'actionnaires « *n'avoir arrêté aucune position* » (*le Monde* du 5 juillet). M. Dejouany a aussi laissé entendre que la cession de ses parts par le Crédit lyonnais, banque publique, devrait aussi obtenir le feu vert de la Commission de privatisation. Une hypothèse qui compliquerait un peu plus le dénouement du dossier. Dans l'attente, la cotation de la FNAC a été suspendue.

P.-A. G.

Effort sur la qualité et le coût du transport

La CGM et les producteurs de bananes antillais signent un accord pour approvisionner le marché européen

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, s'est « *vivement félicité* », mercredi 6 juillet, de l'accord qui vient d'être signé entre la Compagnie générale maritime (CGM) et le groupement des producteurs de bananes des Antilles françaises. Ce contrat, « *valable pour quatre ans* », selon un communiqué du groupe maritime public, apporte aux producteurs, parmi lesquels COBAMAR (groupe Fabre Domergue), trois garanties majeures : qualité du service, ouverture sur l'Europe, prix du transport en baisse.

La CGM a décidé de mettre en place, l'an prochain, des centrales de réfrigération sur les ports de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre, soit un investissement de 75 millions de francs. Le respect d'un délai minimum entre la coupe et la mise en froid de la banane est un élément essentiel de la qualité du fruit et donc de sa valorisation sur les marchés européens. Parallèlement s'ouvrira au Havre un centre de palettisation automatisé, permettant de trier les fruits sous température contrôlée sans rupture de la chaîne du froid.

En vertu du règlement récent sur l'Organisation communautaire du marché (OCM) de la banane – un réglement auquel s'oppose vigoureusement l'Allemagne –, les fruits antillais vont pouvoir accéder plus facilement à l'ensemble du marché européen, et pas seulement à la France. Dans ce but, l'armateur fera faire escale à ses navires (et à ceux de sa filiale allemande, la Horn Linie) chaque semaine à Anvers et dans un port du Royaume-Uni. Enfin, la CGM a accepté de prendre, vis-à-vis des producteurs des engagements de réduction des prix du transport. Le coût de revient du fret devrait diminuer de 10 % en quatre ans, une baisse qui s'ajoute à celle de 15 % déjà consentie l'an dernier.

Retour aux bénéfices au premier semestre

Lufthansa est sur la voie de la privatisation

Lufthansa poursuit, avec le soutien des syndicats et des actionnaires, son redressement. L'assemblée générale des actionnaires, réunie mercredi 6 juillet, a voté l'augmentation de capital de l'ordre de 1,7 milliard de DM (3,8 milliards de francs), ouvrant ainsi la voie de la privatisation. Cette opération, qui se déroulera en deux temps, va ramener la participation de l'Etat de 51,4 % à 38 %. Le gouvernement entend par la suite réduire à néant ses parts dans la compagnie allemande d'ici fin 1995, si les conditions du marché le permettent. Le principe de la privatisation a été rendu possible grâce à un accord sur le financement des retraites.

Le plan de redressement drastique de la compagnie s'est appuyé notamment sur 8 000 suppressions d'emplois ces deux dernières années. Lufthansa prévoit d'être bénéficiaire dès 1994, a confirmé Jürgen Weber, son président, lors de l'assemblée générale. Les résultats du premier semestre sont, à ce titre, très encourageants. Pour la première fois depuis cinq ans, l'entreprise affiche un bénéfice, avant impôts, de l'ordre de 100 ,milllions de DM au premier semestre 1994 (343 millions de francs), selon des données provisoires. Le second semestre étant traditionnellement plus favorable, la compagnie n'exclut pas de verser un dividende aux actionnaires au titre de cette année. Lufthansa AG avait déjà ramené ses pertes de 1,2 milliard de francs en 1992 à 320 millions de francs en 1993.

M. L.

A la suite d'infractions au droit du travail

Dix cadres de McDonald's ont été mis en examen

LYON

de notre bureau régional

Dix cadres moyens de la chaîne de restauration rapide McDonald's ont été mis en examen, les 5 et 6 juillet, par le juge lyonnais Christophe Seys, qui a retenu contre eux les chefs de discrimination syndicale, d'entraves au droit syndical et d'entraves au fonctionnement du comité d'entreprise. Le maximum légal de peine atteint, pour ces infractions, une année d'emprisonnement.

Les personnes incriminées, à ce jour, dans une affaire engagée depuis 1992 sont des gestionnaires de restaurants franchisés de l'agglomération lyonnaise ou des cadres de la structure régionale de McDonald's, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt économique, de raison sociale Poma. Le magistrat instructeur a placé ces personnes sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rencontrer et de retourner sur le lieu de leur travail.

Cette procédure fait suite à une « guérilla » opposant la direction locale de « McDo » au syndicat CFDT du commerce et des services. La CFDT a obtenu du tribunal d'instance de Lyon, voilà un an (*le Monde* du 3 juillet 1993), la reconnaissance d'une unité économique sociale entre quatorze restaurants de l'agglomération, employant un millier de salariés, dont 80 % à temps partiel. Les premières élections professionnelles, en juin, ont vu une faible participation. Des salariés ont fait état de pressions exercées par la direction, en faveur de l'abstention ou d'un vote pour le « syndicat maison », créé en vue du second tour de scrutin. Mardi et mercredi, les interpellations des cadres de McDonald's ont été effectuées dans les restaurants par des gendarmes en tenue, ce qui a semé une certaine émotion.

G. B.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

CITROËN signe une accord de principe avec Proton en Malaisie. – Le constructeur malaisien d'automobiles Proton, et Citroën devaient signer, jeudi 7 juillet, une lettre d'intention pour le montage en Malaisie, sous la marque Proton, d'une petite voiture dérivée de l'AX puis de la future petite Citroën qui devrait lui succéder. Proton, dont le constructeur japonais Mitsubishi est l'un des principaux actionnaires, produisait jusqu'à présent des Proton Saga et Wira, copies des Mitsubishi Lancer. Mais il était absent du secteur des petites voitures. En Malaisie, Citroën assemble depuis 1990, à partir de CKD, des ZX, et assemblera, à partir d'octobre, des Xantia, avec un objectif 1994 de 1 500 voitures vendues.

TARIFS

SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES : modulation des péages pour les grands départs. – Deux sociétés d'autoroutes, la SANEF (pour le Nord et l'Est) et la SAPRR (Rhin-Rhône) renouvellent, à partir du vendredi 8 juillet, une opération de modulation des tarifs de péages visant à inciter les automobilistes partant du Nord de la France à emprunter l'autoroutes A 26 pour se rendre dans la vallée du Rhône. L'objectif est de « soulager » l'autoroute A1 et la région Ile-de-France pendant les week-ends du mois de juillet. Ainsi, les automobilistes empruntant l'A 26 bénéficieront d'une réduction de 30 francs sous la forme d'un « chèque modulation », tandis que ceux qui choisiront l'A 1 auront une augmentation de 9 francs du vendredi 14 h au samedi 14h.

NOMINATIONS

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST : Benoît de la Seiglière nouveau président. – Benoît de la Seiglière, 55 ans, a été nommé, mercredi 6 juillet en conseil d'administration, PDG du Crédit industriel de l'Ouest (CIO), en remplacement de Jean-Paul Escande, appelé vraisemblablement à remplacer François-Xavier Bordeaux à la tête de la Bordelaise de Crédit (*le Monde* du 7 juillet). M. de la Seiglière était directeur général depuis 1991 et a conduit le plan de développement mis en place par la banque afin de dynamiser ses structures au moment de son installation dans ses nouveaux locaux de Nantes.

LOTO

MERCREDI 6 JUILLET 1994

19'55 — 1 12 15 20 34 37 + 5

6	2	1 549 875 F
5 + compl.	10	84 880 F
5	633	6 736 F
4	44 515	128 F
3	882 563	9 F

20'35 — 7 8 17 22 38 40 + 11

6	6	1 157 890 F
5 + compl.	26	57 005 F
5	884	6 065 F
4	49 432	110 F
3	934 274	8 F

PARIS, 6 juillet ▲ Poursuite de la reprise

La Bourse de Paris a eu du mal, mercredi 6 juillet, à maintenir son avance qualifiée de « *technique* » dans l'attente des résultats des réunions de la Réserve fédérale, de la Bundesbank et, en fin de semaine, du G7 à Naples. En hausse de 0,84 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a, dans le courant de la journée, fait une incursion dans le rouge avant de se reprendre et de finir sur un gain de 0,55 % à 1 888,99 points. Ces mouvements sont une nouvelle fois intervenus dans un marché calme, le volume des échanges portant sur 2,9 milliards de francs. Le MATIF a terminé la séance sur une baisse de 0,10 % à 114,10, tandis que le Bund allemand restait au même niveau que la veille.

La nouvelle et petite réduction du taux des prises en pension en Allemagne, à 4,93 % contre 4,96 %, n'a pas suscité de réactions particulières sur les marchés. Toutefois, pour les milieux financiers, cette diminution, assez faible, du taux de prise en pension, conjuguée à l'annonce d'une baisse du taux de chômage en Allemagne en juin (8 %), ne milite pas en faveur d'une diminution, jeudi, des taux directeurs lors de la réunion du conseil de la Bundesbank.

Les milieux financiers attendent à présent la décision de la Réserve fédérale à l'issue de la réunion de l'Open Market qui définit la politique américaine pour les six prochaines semaines. Paradoxalement, ils espèrent une hausse des taux à court terme afin de stabiliser le dollar qui, à la veille du sommet du G7 à Naples, continue à subir des attaques.

La hausse des valeurs est de nature essentiellement technique, expliquaient les opérateurs, qui continuent à « *naviguer dans le brouillard* », en dépit des nouvelles économiques plutôt encourageantes.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait EBF (+ 7,7 %), Fives-Lille (+ 4,2 %) et Valeo (+ 3,2 %). AGF, qui a souffert ces derniers jours, a repris 4,7 % et l'UAP 3 %.

NEW-YORK, 6 juillet ▲ Progression

Wall Street a terminé en hausse, mercredi 6 juillet, à l'issue d'une séance calme, grâce principalement à des achats concentrés sur les valeurs vedettes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 674,50 points, en hausse de 22,02 points, soit une progression de 0,6 %. L'activité est restée calme avec seulement quelque 233 millions d'actions échangées.

Wall Street est repartie en hausse en fin de matinée, quand les opérateurs ont été convaincus que la Réserve fédérale (Fed), dont le comité de l'Open Market se réunissait mardi et mercredi, n'allait pas relever pour le moment ses taux d'intérêt à court terme pour soutenir le dollar. Toutefois, les analystes soulignent que la Fed pourrait encore le faire vendredi ou en début de semaine prochaine, après la publication des chiffres du chômage américain et les résultats de la réunion du G 7 à Naples.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, grimpait à 7,60 % contre 7,58 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Alcoa	75 7/8	76 1/8
Allied Signal Inc.	35 1/2	35 1/4
American Express	25 1/2	25 1/8
ATT	54 1/8	53 3/4
Bethlehem Steel	18 7/8	19 7/8
Boeing	47 1/4	46 7/8
Caterpillar Inc.	101 3/4	104 1/2
Chevron	42 7/8	42 3/8
Coca-Cola	41 1/2	41 1/2
Disney Corp.	43	42 1/4
Du Pont de Nemours	57 7/8	58 3/8
Eastman Kodak	48 1/8	48 5/8
Exxon	56 7/8	56 3/4
General Electric	47	47 1/8
General Motors	48 3/4	49 5/8
Goodyear Tyre	36 7/8	36
IBM	58 3/4	57
International Paper	67	68 3/4
Morgan (J.P.)	61 3/8	62
McDonnell Douglas	118 3/8	117
Merck and Co.	30	29 7/8
Minnesota Mining	49 7/8	49 3/4
Philip Morris	52 3/8	52 1/2
Procter & Gamble	54 1/8	54 1/2
Sears Roeb. and Co.	47 3/4	47 1/2
Texaco	62 7/8	62 1/2
Union Carbide	26 1/8	25 3/4
United Tech.	64 5/8	65 1/8
Westinghouse El.	12	12
Woolworth	15 3/8	15 1/8

LONDRES, 6 juillet ▼ Nouveau repli

Les valeurs britanniques ont accentué leurs pertes, mercredi 6 juillet dans l'après-midi, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 18,3 points, à 2 946,7 points, soit un recul de 0,6 %. Environ 505,4 millions de titres ont été échangés contre 478,9 millions la veille.

Les opérateurs sont restés prudents dans l'attente du résultat de la réunion du comité directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed), susceptible de déboucher sur une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Dans ces conditions, la baisse de 3 centièmes de point (à 4,93 %) du taux de prise en pension de la Bundesbank, la remontée de la production manufacturière britannique à son niveau de la fin 1990 et un bond de 18,28 % des ventes de voitures neuves en juin en Grande-Bretagne sont passés à l'arrière-plan.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Allied Lyons	5,45	5,44
BP	3,85	3,84
BTR	3,59	3,57
Cadbury	4,23	4,25
Glaxo	5,54	5,50
GUS	5,59	5,51
ICI	7,88	7,70
Reuters	4,54	4,60
RTZ	8,25	8,12
Shell	6,96	6,94
Unilever	9,73	9,75

TOKYO, 7 juillet ▼ Effritement

La Bourse de Tokyo a terminé en légère baisse, jeudi 7 juillet, l'indice Nikkei clôturant à 20 620,02 points, en repli de 9,01 points, soit un effritement de 0,04 %. Dans un marché attentiste avant le sommet du G7 qui se tient ce week-end à Naples, le volume des transactions a encore diminué, passant de 367,5 millions d'actions échangées mercredi à 270 millions jeudi. Selon les courtiers, l'intérêt des investisseurs s'est porté sur le sommet de Naples. Ils sont peu nombreux à penser que le G7 se référera concrètement aux problèmes des parités monétaires dans son communiqué final, mais ils sont en quête de signes d'une politique de coordination monétaire.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Bridgestone	1 630	1 630
Canon	1 780	1 760
Fuji Bank	2 260	2 270
Honda Motors	1 740	1 750
Matsushita Electric	1 830	1 830
Mitsubishi Heavy	817	810
Sony Corp.	6 110	6 080
Toyota Motors	2 180	2 190

CHANGES

Dollar : 5,4150 ▲

Jeudi 7 juillet, le dollar était en légère progression à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4150 francs, contre 5,4100 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark restait soutenu à 3,4348 francs, contre 3,4339 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	6 juillet	7 juillet
Dollar (en DM)	1,5760	1,5788
TOKYO	6 juillet	7 juillet
Dollar (en yens)	98,30	99,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (7 juillet) ...... 5 3/8 % - 5 7/16 %
New-York (6 juillet) ...... 4 3/8 %

BOURSES

PARIS

	5 juillet	6 juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 878,73	1 888,99
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 303,52	1 310,77
Indice SBF 250	1 269,27	1 274,53

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	5 juillet	6 juillet
Industrielles	3 652,48	3 674,50

LONDRES (indice « Financial Times »)

	5 juillet	6 juillet
100 valeurs	2 965	2 946,70
30 valeurs	2 320,90	2 315,80

FRANCFORT

	5 juillet	6 juillet
Dax	2 032,68	2 035,70

TOKYO

	6 juillet	7 juillet
Nikkei Dow Jones	20 629,03	20 620,02
Indice général	1 670,65	1 668,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4165	5,4185	5,4283	5,4318
Yen (100)	5,4759	5,4790	5,5254	5,5308
Ecu	6,5589	6,5605	6,5519	6,5565
Deutschemark	3,4356	3,4359	3,4416	3,4433
Franc suisse	4,0813	4,0831	4,0947	4,0987
Lire italienne (1000)	3,4485	3,4502	3,4245	3,4276
Livre sterling	8,3640	8,3662	8,3743	8,3800
Peseta (100)	4,1282	4,1301	4,1054	4,1091

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	1 15/16	2 1/16	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	5 7/8	6	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	7 15/16	8 3/16	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	7 3/16	8 7/16
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 7 JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,68 % (1901,79)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6100	EDF-GDF 3%	6110	—	—
1042	B.N.P. (T.P)	1050	1046	-0,38
1095	Cr.Lyonnais(T.P.)	1041	1042	+0,10
2291	Renault (T.P.)	2276	2275	-0,04
2180	Rhone Poulenc(T.P)	2190	2190	—
1232	Saint Gobain(T.P.)	1248	—	—
1116	Thomson S.A (T.P)	1120	1102	-1,61
850	Accor 1	617	621	+0,65
750	Air Liquide 1	741	745	+0,54
580	Alcatel Alsthom 1	576	585	+1,56
590	Alcatel Cable 1	553	552	-0,18
345	Alspi 1	335	335	—
435	AGF-Ass.Gen.France	455	452	-0,66
225	Axa 1	230	233,10	+1,35
920	Bail Invest. 1	934	934	—
535	Bancaire (Cie) 1	467	476	+1,93
144	Bque Colbert C2#	139	—	—
645	Bazar Hot. Ville 2	615	608	-1,14
1200	Berger (M) 2	1189	1146	-3,62
485	Bertrand Faure 2	470	472	+0,43
1100	BIC 1	1160	1180	+1,72
285	BIS 1	301,70	302	+0,10
245	B.N.P. 1	232,80	234,50	+0,73
340	Bollore Techno.1	379	378	-0,26
3000	Bongrain 1	2040	2000	-1,41
725	Bon Marche (Au) 1	738	738	—
585	Bouygues 1	571	575	+0,70
800	BSN 1	780	781	+0,13
975	Canal + 1	818	824	+0,73
175	Cap Gemini Sogeti1	171	168,90	-1,23
165	Carnaudmetalbox 1	188,50	189,70	+0,71
1800	Carrefour 1	1778	1794	+0,90
130	Casino Guichard 1	142,70	142,10	-0,42
108	Casino Guich.ADP 1	110,60	112	+1,27
680	Castorama Dl (Li)1	838	830	-1,25
390	Caumartin Part(M)2	414	—	—
215	C.C.F. 1	208,85	212,50	+1,77
60	CCMC-Macogib(Ly) 2	61,90	61,30	-0,97
475	Cegid (Ly) 1	472	468,90	-0,44
20,90	Centrest SDR (Ny)2	20,40	19,90	-2,45
400	CEP Communication1	400	400	—
102	Cerus Europ.Reun 1	102,70	105	+2,24
1110	Cetelem 1	1130	1133	+0,27
1140	CGIP 1	1119	1136	+1,52
1300	Chargeurs 1	1320	1323	+0,23
435	Christian Dior 1	422,90	423	+0,02
285	Ciments Fr.Priv.B2	284	298	+4,93
500	Clarins 1	494,90	495,50	+0,12
385	Club Mediterranee1	371,40	371,50	+0,03
940	Coles 1	931	928	-0,32
840	CGP (Papiers)(Ly)2	730	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1240	Comptoir Moder. 1	1240	1245	+0,40
390	CPR Paris.Reesc. 1	390	390	—
895	Cred.Fon.France 1	888	899	+1,24
385	Credit Local Fce 1	363	361,80	-0,33
520	Credit Lyonn.CIP 1	458	454	-0,87
580	Credit National 1	490	484	-1,22
605	CSEE 1	520	520	—
5340	Damart 1	5500	5500	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
420	Dassault-Aviation1	477	477	—
380	Dassault Electro 1	413	406,10	-1,67
2070	De Dietrich 1	2800	2820	+0,71
510	Degremont 1	495	499	+0,81
58	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65	63	-3,08
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	85,10	85,10	—
415	DMC (Dollfus Mi)1	399	402	+0,75
645	Docks France 1	618	624	+0,97
134	Dynaction 1	139	138,50	-0,36
2290	Eaux (Gle Des) 1	537	537	—
810	E.B.F 1	910	900	-1,10
735	Ecco 1	610	629	+3,11
1250	Eiffage 1	1251	1259	+0,64
405	Elf Aquitaine 1	377,90	380	+0,56
880	Eridania Beghin 1	852	854	+0,23
655	Essilor Intl 1	720	720	—
585	Essilor Intl ADP 1	523	519	-0,76
980	Esso 1	987	980	-0,72
2010	Eurafrance 1	1947	1950	+0,15
18	Euro Disney 1	11,45	11,80	+3,06
625	Euro RSCG W.W 1	642	640	-0,31
1750	Europe 1- 1	1730	1707	-1,33
26	Eurotunnel 1	23,35	23,10	-1,07
840	Filipacchi Medias1	884	890	+0,68
144	Finextel 1	116,80	118	+1,03
595	Fives-Lille 1	625	625	—
4440	Fromageries Bel 1	4920	4920	—
2150	Galeries Lafayet.1	2040	2070	+1,47
375	GAN 1	375	370	-1,33
485	Gascogne (B) 1	453	—	—
1940	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1980	1990	+0,51
580	Geophysique 1	585	—	—
435	G.F.C. 1	430	439,90	+2,30
580	Groupe Andre S.A 1	564	545	-3,37
750	Groupe De La Cite1	731	725	-0,82
395	GTM-Entrepose 1 ●	389,50	397	+1,93
920	Guilbert 1	560	—	—
1420	Guyenne Gascogne 1	1393	1370	-1,65
430	Havas 1	431	432,50	+0,35
185	I.D.I.A 1	190	192	+1,05
525	Imetal 1	547	550	+0,55
490	Immobl.France 2	480	484	+0,83
80	Immob.Phenix 1	77,40	79,80	+3,10
103	Ingenico 1	116	115	-0,86
485	Interbail 1	450	440	-2,22
625	Intertechnique 1	585	575	-1,71
1000	Jean Lefebvre 1	1164	1160	-0,34
825	Klepierre 1	627	625	-0,32
645	Labinal 1	703	714	+1,56
405	Lafarge Coppee 1	401	404,10	+0,77
121	Lagardere (MMB) 1 ■	122,20	122,70	+0,41
315	Lapeyre C1	303,20	304	+0,26
330	Lebon 2	320	—	—
5800	Legrand 1	5900	5910	+0,17
4030	Legrand ADP 1	4390	4380	-0,23
285	Legris indust. 1	278	278	—
980	Locindus 1	928	926	-0,22

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
865	LVMH Moet Vuitton1	789	795	+0,76
505	Lyonnaise Eaux 1	510	511	+0,20
370	Marine Wendel 1	379	376,50	-0,66
188	Matra-Hachette 1	110,50	110	-0,45
80	Metaleurop 1	78,80	—	—
10	Metrologie Intl 1	10,50	10,25	-2,38
215	Michelin 1	226	230,50	+1,99
133	Moulinex 1	113,90	112,90	-0,88
895	Navigation Mixte 1	958	958	—
150	Nord-Est 1	139	137	-1,44
550	Nordon (Ny) 1	565	550	-2,65
—	NRJ # 1	559	552	-1,25
17,50	Olipar 1	17,50	18	+2,86
1120	Oreal 1	1079	1084	+0,46
355	Paribas 1	351	351,60	+0,17
385	Pechiney CIP 1	395	390,50	-1,14
153	Pechiney Intl 1	156	154	-1,28
370	Pernod-Ricard 1	300	304	+1,33
795	Peugeot 1	757	760	+0,40
830	Pinault-Prin.Red.1	842	839	-0,36
670	Plastic-Omn.(Ly) 1	635	635	—
400	Poliet	420	422	+0,48
980	Primagaz 1	904	903	-0,11
850	Promodes 1	850	851	+0,12
500	Publicis 1	468	465	-0,64
400	Radiotechnique 1	422	425	+0,71
210	Remy Cointreau 1	210	214	+1,90
610	Rexel 1	584	570	-2,40
130	Rhone Poulenc A 1	121,40	123,50	+1,73
38	Rochette (La) 1	42	42	—
580	Roussel Uclaf 1	595	593	-0,34
3760	Rue Imperiale(Ly)1	4000	3910	-2,25
179	Sade (Ny) 1	169	170	+0,59
2510	Sagem 1	2629	2700	+2,70
840	Saint-Gobain 1	836	838	+0,31
1630	Saint-Louis 1	1620	1617	-0,19
1970	Salomon (Ly) 1	1870	1830	-2,14
490	Salvepar (Ny) 2	487	466,10	-4,29
815	Sanofi 1	888	902	+1,58
2330	Sat 2	2290	2290	—
1190	Saupiquet (Ns) 1	1075	1080	+0,47
370	Schneider 1	368	372,20	+1,14
129	SCOA act.regroup	105,40	102,50	-2,75
124	SCOR S.A 1	123	123,10	+0,08
495	S.E.B. 1	484	486	+0,41
435	Sefimeg 1	441,90	440	-0,43
176	Selectibanque 1	181	180,50	-0,28
1000	SFIM 2	999	997	-0,20
210	SGE 1	207	208	+0,48
880	Sidel 1	855	850	-0,58
495	Simco 1	512	512	—
680	S.I.T.A 1	687	690	+0,29
1970	Skis Rossignol 1	1940	1940	—
495	Sligos 1	430	430	—
575	Societe Gale A 1	562	565	+0,53
42	Sodexco (B) 2	52,90	—	—
39	Sodero (Ns) 2	43,80	43,80	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
920	Sodexho 1	922	918	-0,43
130	Sogenal (Ny) 2	130,10	—	—
1930	Sommer-Allibert 1	1849	1815	-1,84
445	Sophia 1	411	414,40	+0,83
500	Sovac 1	492,50	492,10	-0,08
345	Spie Batignolles 1	340	339	-0,29
625	Strafor Facom 1	657	655	-0,30
275	Suez 1	251,50	256	+1,79
158	Synthelabo 1	189,50	193,30	+2,01
175	Thomson-CSF 1	163,20	158,10	-3,13
315	Total 1	308,40	308,80	+0,13
145	UAP 1	142	144,10	+1,48
425	UFB Locabail 1	390	385	-1,28
230	UGC DA (M) 1	228,50	228	-0,22
410	UIC 1	411	407,10	-0,95
520	UIF 1	536	539	+0,56
1030	UIS 2	990	1027	+3,74
440	Unibail 1	470	478	+1,70
255	Valeo 1	260	268	+3,08
285	Vallourec 1	280	272	-2,86
370	Via Banque 1	395	398,90	+0,99
255	Worms & Cie 1	272	273,50	+0,55
—	Z Gr.Zannier (Ly) 1	300	307,80	+2,60
2200	Zodiac 1	2895	2890	-0,24
1170	Elf Gabon 1	1020	1040	+1,96
134	American Barrick 1	126,50	127	+0,40
145	American Express 1	140	141	+0,71
260	Anglo American 1	257	258,50	-0,19
585	Amgold 1	480	471	-1,88
325	A.T.T. 1	297	293,10	-1,31
193	Banco Santander 1	187	—	—
1030	B.A.S.F. 1	1012	—	—
1200	Bayer 1	1175	1181	+0,51
27	Bierbaum Group 1	25,95	26	+0,19
53	Buffelsfontein 1	51,80	51,25	-1,06
285	Chase Manhattan 1	198,50	204,50	+3,02
2460	Daimler Benz 1	2470	—	—
132	De Beers 1	121,50	120,50	-0,82
2390	Deutsche Bank 1	2400	2425	+1,04
1250	Dresdner Bank 1	1305	1310	+0,38
77	Driefontein 1	74,50	74,40	-0,13
330	Du Pont Nemours 1	315,50	—	—
255	Eastman Kodak 1	268	—	—
8,50	East Rand 1	5,55	5,30	-4,50
60	Echo Bay Mines 1	58	56,40	-2,76
280	Electrolux 1	255	—	—
275	Ericsson 1	248,10	—	—
320	Exxon Corp. 1	308	308,50	+0,16
320	Ford Motor 1	328,40	—	—
79	Freegold 1	73	72,80	-0,27
14	Gencor Limited 1	12	12	—
250	General Electric 1	255	254,90	-0,04
285	General Motors 1	276,20	270,70	-1,99
360	Generale Belgique1	358	—	—
34	Grd Metropolitan 1	34,05	34,85	+2,35
39	Guinness Plc 1	36	36,55	+1,53
21	Hanson Plc 1	20,30	20,25	-0,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
29	Harmony Gold 1	27,60	27,60	—
430	Hewlett-Packard 1	403,90	395,10	-2,18
56	Hitachi 1	59,30	57,75	-2,61
1130	Hoechst 1	1087	1100	+1,20
340	I.B.M 1	307	310,10	+1,01
65	I.C.I 1	66,95	—	—
455	I.T.T. 1	432	430	-0,46
280	Ito Yokado 1	300,60	288,80	-3,93
58	Matsushita 1	99,95	—	—
330	Mc Donald's 1	160,20	161	+0,50
168	Merck and Co 1	162	163,20	+0,74
275	Minnesota Mining 1	272,30	271,30	-0,37
64	Mitsubishi Corp. 1	66,20	64,20	-3,02
460	Mobil Corporat. 1	447	452	+1,12
350	Morgan J.P. 1	332	—	—
4490	Nestle SA Nom.1	4585	4580	-0,11
79	Nippon MeatPacker1	84,50	—	—
168	Norsk Hydro 1	173,70	171,10	-1,50
1600	Petrofina 1	1695	1683	-0,71
285	Philip Morris 1	283,70	284,30	+0,21
152	Philips N.V 1	157,10	155	-1,34
123	Placer Dome Inc 1	112	111,60	-0,36
305	Procter Gamble 1	290	—	—
270	Quilmes 1	257	—	—
52	Randfontein 1	49,60	49,30	-0,60
192	Rhone Poul.Rorer 1	169,60	167,10	-1,47
590	Royal Dutch 1	587	580	-1,19
73	R T Z 1	70	69,65	-0,50
11,50	Saatchi & Saatchi1	11,60	11,50	-0,86
405	Sega Enterprises 1	428	418	-2,34
56	Saint-Helena 1	52,85	50,20	-5,01
335	Schlumberger 1	330	328,70	-0,39
58	Shell Transport 1	57,50	—	—
2230	Siemens 1	2279	2279	—
330	Sony Corporation 1	335,50	333	-0,75
113	Sumitomo Bank 1	117,20	114	-2,73
280	T.D.K 1	287,40	—	—
72	Telefonica 1	73,50	73	-0,68
44	Toshiba 1	45,45	44,95	-1,10
580	Unilever 1	562	560	-0,36
360	Unit.Technologie 1	347,80	—	—
495	Vaal Reefs 1	460	455,10	-1,07
1600	Volkswagen A.G 1	1634	—	—
495	Volvo (act.B) 1	445	443	-0,45
225	Western Deep 1	222,10	227	+2,21
535	Xerox Corp. 1	533	—	—
101	Yamanouchi 1	102,90	104	+1,07
4,90	Zambia Copper 1	5,10	5,05	-0,98

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,25	6,041
CEPME 8,5% 88 CB	104,62	0,148
CEPME 9% 89 CA#	105,65	7,940
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,345
CFD (CCCE)9,7%90CB	111,84	4,030
CFD exCCCE8,6%92CB	104,90	3,464
CFF 10% 88-98 CA#	109,70	7,068
CFF 9% 88-97 CA#	105,20	6,930
CFF 10,25% 90 CA#	112,61	3,201
CLF 8,9% 88 CA#	108,32	8,975
CLF 9% 88-93/98 CA#	105,37	3,847
CNA 9% 4/92 CB	—	1,578
CRH 8,6% 92-93 CB	103,20	0,188
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,44	2,888
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,92	3,346
EDF 8,6% 92 CA#	105,01	2,697
Emp.Etat 10,8%79	100,65	9,054
Em.Etat10,26%86 CA	105,50	3,280
Emp.Etat 9%7/99 CA	97,62	5,652
Finansder 9%91CB#	105,85	5,499
Finansd.8,6%92 #CB	103,75	3,703
Floral9,75% 90 CA#	109,50	9,296
OAT 9,9% 94 CA #	108,97	7,595
OAT 8,70%5/95 CA#	102,19	1,925
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,81	4,242
OAT 8,50% 6/97CA #	104,39	0,279
OAT 9,90%12/97 CA#	108,91	5,587
OAT 88-98 TME CA	101,20	2,659
OAT 9/1998 TRA	—	4,827
OAT 9,50%88-98 CA#	108,33	0,312
OAT TMB 81/99 CA	98,38	2,571
OAT 8,125% 99 CA#	103,93	8,957
OAT 8,50%90/00 CA#	105,67	2,352
OAT 9/00 TRA CA	104	5,841
OAT 10% 5/00 CA#	112,45	1,123
OAT 01 TME CA	100,90	2,659
OAT 8,5%11/02 CA #	105,33	5,216
OAT 8,50% 19 CA #	102,47	5,938
OAT 8,50%92-23 CA#	102,30	1,780
PTT 11,2% 85 CB#	106,38	6,198
SNCF 8,8% 87-94CA	104,88	3,737
Lyon.Eaux 6,5%90CV	847	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	428	430
Bains C.Monaco 2	775	813
B.N.P.Intercont.2	308	301,90
Bidermann Intl	100,50	—
B T P (la cie) 2	24,50	24
Cambodge	940	—
Carbone Lorraine 2	545	550
Casa Poclain 2	2,30	—
CBC 1	303	302
Centenaire Blanzy ■	356,50	—
Ceragen Holding	21	—
Champex (Ny)	13	—
CIC Un.Euro.CIP 1	329	312
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	—
Cpt Lyon Alem.2	381	380
Concorde-Ass Risq2	970	970
Gpe Vallond ex.CMP	18,90	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	65	—
Darbley	515	—
Didot Bottin	668	—
Eaux Bassin Vichy	2315	—
Ecia 1	716	715
Ent.Mag. Paris	1200	—
Eridania Beghin CI	860	—
Fidal(exImmofice)2	242	237
Finalens	439,70	—
F.I.P.P.	270	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	640	—
Fonciere Euris ●	302,60	—
Foncina	488	—
France I.A.R.D.	460	—
France S.A 1	1110	1110
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	643	—
Genefim	298	297,50
Gevelot	830	—
G.T.I (Transport)	480	—
Immobail 2	370	370
Immobanque 2	701	730
Im.Marseillaise 2	6400	—
Invest.(Ste Cle.)	1800	—
Lille Bonnieres	1300	—
Locafinanciere	449	—
Louvre 1	265	282
Lucia	127	—
Machines Bull 2	19,10	—
Mag.Uniprix	171	—
Metal Deploye	380	—
Mors 2	33	28,80
Navigation (Nle)	132	—
Oreal (Cl)	989	—
Origny-Desvroise	1035	—
Monoprix	1300	—
Paluel-Marmont	480	—
Parfinance	177	—
Paris Orleans	255	—
Piper Heidsieck	665	—
Porcher	250	—
Promodes (CI)	680	—
Rochefortaise Com.	198	—
Rosario 2	218	—
Rougier #	722	727
S.A.F.I.C Alcan	234,50	—
Saga	600	—
Salins du Midi 2	432	431
Savoisienne M.	182	—
Sific 2	750	750
S.I.P.H.	98,90	—
Sofal	380	—
Softo ●	216	—
Softam	75	—
Sofragi	3605	—
Soudure Autogene	751	—
Sevabail	488	—
Taittinger 1	2410	2545
Tour Eiffel	279	—
Ufiner Cofreth ●	1561	—
Vicat 2	568	—
Virax	183,50	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	585	—
Alcan Aluminium	128,50	—
Arbed	647	—
Asturienne Mines	135,10	—
Banco Pop. Espanol	560	—
Banque Regl.Inter.	36500	—
Chrysler Corp.	260	—
C.I.R SPA	7,50	—
Commerzbank AG	1080	—
Dow Chemical Co.1	385,90	—
Fiat Ord.	22	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	685	—
Gevaert	1384	—
Glaxo Holdings Plc	46,15	—
Goodyear T.& R.Cy	286	—
Honeywell Inc	181,90	—
Johannesburg Cons.	112	—
Kubota Corp.	38	—
Noranda Mines	94,20	—
Olivetti Priv.	9	—
Pfizer Inc.	337	—
Ricoh Cy	52,50	—
Robeco	338,50	338,20
Rodamco N.V.	171	178
Rolinco	352,10	355
Saipem SPA	8,85	—
Sema Group Plc	30,60	—
SKF Aktiebolaget	98	—
Tenneco Inc	263	—
Toray Ind.	39,90	—
West Rand Cons.	6,40	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—
Bque Hydro Energie	328	—
Bque Hypoth.Europ.	79	—
Benedictine* nom.	6150	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	307,50	—
Calciphos*	104	—
Canadian Pacifique	78,50	—
CSH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	401	—
Cycnos	12,40	—
CEAC.*	89	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	212	—
Guintoli	725	—
Table France*	350	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	191	—
Molex	155,10	—
Off.Com.Pharm. *	856	—
Partic.Percier *	212	—
Rorento	261,10	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1895	—
Schlumberger Ind.*	645	—
SEPR *	919	—
SPR "B" nom.	265,60	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	515	505
Boisset (Ly)#	280	—
C.A. Paris IDF 1	950	941
Calberson	390	—
Cardif SA 1	855	849
CEGEP #	157,50	—
CFPI	216	—
C.N.I.M 1	1240	1210
Codetour	225	—
Creeks	188	—
Dauphin OTA	284,50	—
Devanlay 2	1175	1260
Labor.Dolisos	174,50	—
Editions Belfond	115	—
Europ Propulsion 2	313,50	313
Finabail	156,80	—
Finacor	175	—
G.I.M. S.A.	996	—
Gravograph	221	—
I.C.C. 2	210	—
Idianova	69,50	—
Immob.Hotel. 2 #	239	238
Int. Computer	150	—
IPBM	77	—
N.S.C Schlum.Ny	951	—
Rallye(Cathiard)Ly	182	178
Seribo CB	463	459
Sylea 2	387	392
Sofco (Ly)	188	—
Sopra	310	—
TF1-1	470,50	484
Thermador Hold(Ly)	420	418
Unilog	281	—
Union Assur.Fdal	587	578
Viel et Cie #	231	233
Vilmorin et Cie#2	374,90	374

Sicav (sélection) 6 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33557,25	33557,25
Actimonétaire D	31991,81	31991,81
Améri-gan	7854,14	7552,06
Amplia	104951,16	104951,16 ◇
Amplitude Monde D	759,36	737,24
Antigone Trésorerie	771118	771118
Arbitr. Court Terme	8542,88	8542,88
Associa Première	34112,58	34112,58
Associc	1127,93	1127,93
Atout Amérique	102,20	99,71 ◇
Atout Asie	116,67	113,02
Atout Futur C	544,21	538,94
Atout Futur D	535,98	522,91
Auracic	1631,37	1583,65
Avenir Alizes	1902,32	1865,02
Axa Capital	205,87	199,87
Axa Court Terme	9459,21	9459,21
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1084,47	1033,47
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	867,54	842,27
Axa Europe	128,30	124,56
Axa Investiments	123,60	120
Axa NPI	149,39	145,01
Axa Ob.Fr.Extrane	153,16	148,70
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	138,80	134,76
Axa Prem.Ex.Agepre	117,15	113,74
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	154,78	150,27
Axa Valeurs PER	151,63	147,21
Cadence 1	1066,49	1055,92
Cadence 2	1052,61	1042,19
Cadence 3	1045,37	1035,02
Capimonetaire	7334,67	7327,34
Capioblig	7415,83	7342,41
Capitacic	1531,98	1509,24
Cicamonde	1181,14	1148,74
Conxis	1540,53	1511,81
Comptavalor	4142,91	4138,70
Crédit Mutuel Capital	1446,27	1417,91
Créd.Mut.Ep.Cour.T	772,34	772,34
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	103,61	100,25
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	100,49	97,80
Créd.Mut.Ep.J	20423,10	20423,10
Créd.Mut.Ep.long T	219,26	213,39
Créd.Mut.Ep.Monde	1251,81	1217,53
Créd.Mut.Ep.Quatre	1083,46	1054,45
Dieze	1585,59	1556,03
Drouot France	984,42	955,75
Drouot Sécurité	222,94	216,45
Ecocic	1211,84	1175,77
Ecupar	128,63	124,88
Ecur. Actions futur	194,31	188,65
Ecur. Capicourt	198,60	198,30
Ecur. Capitalisation (2)	196,11	194,17
Ecur. Expansion (4)	286529,13	285487,18
Ecur. Géovaleurs	2777,89	2696,98
Ecur. Investissement	160,39	155,72
Ecur. Monepremière (3)	9914,17	9914,17
Ecur. Monétaire	23153,67	23153,67
Ecur. Trésorerie	2849,64	2849,64
Ecur. Trimestriel	1987,55	1967,87
Elanciel D	124,57	120,94 ◆
Elicash	829644,29	829644,29 ◇
Emergence Poste D	102,80	99,81
Energie	361,48	345,81
Eparcic	4275,94	4275,94
Eparcourt-Sicav (1)	208,82	200,32
Epargne-Unie	1479,09	1443,01
Eufi Cash capi.	9217,58	9217,58 ◆
Eurco Solidarité	1174,23	1162,68
Eurocic Leaders	1249,92	1213,51
Eurodyn	1400,42	1366,26

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7898,02	7461,94
Fonsicav	17162,27	17128,01
Franco-gan	13324,99	12812,49
France Garantie	258,72	258,20 ◆
France Obligations	452,43	447,95
Francic	581,38	496,78
Francic Pierre	122,18	118,62
Francic-Régions	1422,52	1381,09
GAN Rendement	5803,12	4929,18
Gestilion	17448,28	17448,28
Horizon	1526	1481,55
HLM Monétaire	18505,73	18505,73
Indicia	1120,92	1093,38 ◆
Indust.Fse.Court.T	1748,36	1748,36
Intensys D	105,80	105,34
Interepar	105983,96	102877,83
Interoblig	16660,13	16495,18
Intersélection Fce	541,02	530,41
Japacic	198,60	192,82
Jeunepargne	326,28	321,38
Latitude C	2640,17	2638,22
Lion Association	11212,83	11212,83
Lion Institution	35109,49	35101,74
Lionplus	1161,84	1139,06
Lion Trésor	2142,83	2121,81
Livret Bourse Inv.	623,24	605,09 ◆
Livret Portefeuil.	790,31	767,29
Méditerranée	209,42	203,32
Mensuel CIC	10206,64	10105,58
Monaden	98775,97	98775,97
Mone.J.	10592,72	10592,72 ◇
Monévalor	48494,02	48494,02
Mutualité dépôts	16032,19	16000,19
Natio Court Terme	37323	37212
Natio Court Terme2	337567	337567
Natio Epargne	20993,65	20776,69
Natio Ep. Capital	12931,84	12803,80
Natio Ep. Croissance	1992,72	1939,39
Natio Ep. Obligations	286,37	280,85
Natio Epargne Retraite	137,65	133,97
Natio Epargne Trésor	9162	9143,71
Natio Epargne Valeur	489,22	478,13
Natio France Index	1047,44	1019,41
Natio Immobilier	1318,95	1281,70
Natio Inter	1697,99	1652,07
Natio Monétaire	9906,79	9906,79
Natio Opportunités	147,82	143,09
Natio Patrimoine	1491,35	1451,44
Natio Perspectives	1225,01	1192,22
Natio Placements	69598,76	69598,76
Natio Revenus	1046,68	1036,32
Natio Sécurité	11949,05	11949,05
Natio Valeurs	924,52	899,78
Nippon-Gan	8240,19	7930,95
Nord Sud Develop	1876,68	1872,91 ◆
Oblicic-Mondial	3025,57	2988,86
Oblicic-Régions	1079,97	1064,01
Obligator	3274,83	3213,77
Oblig. tres caté.	206,03	202,99
Oblifion	1615,68	1599,68
Oblisécurité Sicav	15299,82	15299,82
Oblitys D	511,07	503,52
Oraction	1546,94	1509,21
Pervalor	612,56	600,55
Plénitude D	151,95	147,52
Poste Croissance C	3187,71	3184,53
Poste Gestion C	77906,41	77906,41 ◆
Première Oblig. C	11467,19	11467,19
Première Oblig. D	10673,51	10688,18
Prévoy. Ecureuil	98,40	97,43

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34580,66	34580,66
Proficius	912,97	895,65
Rentacic	167,26	164,79
Revenus Trimestr.	5324,23	5271,51
Revenu-Vert	1156,97	1135,40
St Honoré Vie & Santé	1118,90	1088,07
St Honoré Bons du Tr.	13190,59	13115,01
St Honoré Invest	954,45	911,17
St Honoré Pacifique	931,38	899,15
St Honoré Real	17847,09	17576,78
Sécuricic	2032,41	2032,41
Sécuri-Gan	12989,52	12656,39
Sécuritaux	1831,56	1831,56
Sensivalor	31081,79	31081,79
SEVEA	185,42	182,85 ◆
SFI-CNP Assur	735,86	714,43
S.G. France opport. C	1480,50	1451,47
S.G. France opport. D	1467,02	1438,25
Sicav Associations	2159,41	2159,41
Sicav 5 000	481,21	468,33
S.I. Est	1391,58	1351,85
Silvafrance	775,84	755,08
Silvam	437,80	426,88
Silvarente	211,88	207,71
Silvinter	531,84	517,81
Sogenfrance C	1349,95	1323,48
Sogenfrance D	1283,58	1258,41
Sogepargne	321,01	317,83
Sogever	1122,89	1100,87
Soginter	1584,87	1583,80
Soleil Investissements	679,72	653,58
Solstice D	2238,23	2230,85
State Street Act. Eur	12115	11785,31 ◆
State Street Act. Fce	11787,79	11425,04
SL Str. Act.Japon	16939,92	16387,07
State Street Emer. Mts	1748,49	1664,43 ◆
St.Street OAT Plus	12332,18	12090,37
Stratégie Actions	974,98	937,48 ◆
Stratégie Rendement	1639,39	1587,79
Synthesis	12843,99	12592,15
Techno-Gan	6455,38	6207,98
Thésora D	775,95	768,27
Trésor Plus	1516,48	1501,45
Trésor Trimestriel	1025,17	1015,02
Trésoricic	154658,20	154658,20
Trillon	5159,74	5093,52
Uni-Associations	122,85	122,85 ◇
Uni-Foncier	1349,15	1315,27
Unifrance	617,11	602,06
Uni-Garantie C	1398,43	1372,36
Uni-Garantie D	79590,98	79590,98
Uni Régions	1541,07	1503,48
Univar	273,79	273,79 ◇
Univers Actions	1588,99	1550,23
Univers Obligations	1931,44	1895,43
Valorg	2365,17	2362,81
Valreal	62767,25	62735,86
Winterthur St-Honoré	250,29	238,94

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4390	5,4100	5,20	5,80
Ecu	6,5805	6,5805	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7700	343,3900	328	352
Belgique (100 F)	16,6310	16,6140	—	—
Pays-Bas (100 fl)	305,5900	306,0200	292	314
Italie (1000 lires)	3,4550	3,4435	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,3000	87,3200	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2795	8,2710	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,3815	8,3555	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2740	2,2795	2,10	2,65
Suisse (100 f)	407,7100	408,9200	392	415
Suède (100 krs)	69,1700	68,7700	66	76
Norvège (100 k)	78,3000	78,3400	74	83
Autriche (100 sch)	48,7280	48,8180	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1580	4,1410	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3300	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9179	3,9019	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4974	5,5137	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/07
Or fin (kilo en barre)	67900	67000
Or fin (en lingot)	68000	67350
Napoléon (20f)	393	395
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	394	385
Pièce Latine (20 f)	393	388
Souverain	503	499
Pièce 20 dollars	2560	2595
Pièce 10 dollars	1290	1310
Pièce 5 dollars	665	—
Pièce 50 pesos	2535	2505
Pièce 10 florins	408	405

Matif (Marché à terme international de France)
6 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 121 991

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,66	114,10	113,10
Précédent	112,58	114,20	113,32

CAC 40 A TERME
Volume : 17 592

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	1893	1891,50	1899
Précédent	1893	1901	1908

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Mark LEVINSON
et
Florence KAHN-LEVINSON
partagent avec
Juliette
la très grande joie d'annoncer la naissance de

Lucy, Léa,

le 18 juin 1994.

3, rue Corneille,
75006 Paris.

Inger et Marc LORSIGNOL,
ainsi que
Félix et Milena,
ont la joie de faire part de la naissance de

Max,

le 29 juin 1994.

9905 Talleyrand Drive
Austin 78750 (Texas).

Anniversaires de naissance

– 7 juillet ! Bon anniversaire, très chère

Mémé Aline,

Jean-Jacques, Monique, Nicolas, Geneviève, Olivier, Isabelle, Antoine et Bastien
t'aiment tendrement et t'embrassent de tout leur cœur.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Dorothée FOURMENT

fille de
M. Alain FOURMENT et de Mme, née Chantal Migeot
avec

M. Gautier BÉRANGER,

fils de
M. Jean-Pierre BÉRANGER et de Mme, née Anne Bonis-Charancle.

Mariages

Patricia DUVERT
et
Patrick MAURIN

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 9 juillet 1994, à 13 h 45, mairie du Bignon-Mirabeau (Loiret).

La bénédiction nuptiale aura lieu en l'église de Rosoy-le-Vieil, à 15 heures.

Charles
a le plaisir de faire part du mariage de ses parents, qui a eu lieu dans l'intimité, le 6 juillet 1994, à Paris.

Anne JACQUIER,
Laurent TARDIF.

Décès

– Catherine, sa femme,
Et sa famille,
font part du décès de

John BLATCHLEY,

survenu le 1er juillet, à son domicile, à Londres.

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

– Samuel Lazare Bliman,
son fils,
Suzanne Zilberas,
sa fille,
Sylvia Potache,
sa sœur,
Maurice Potache,
son beau-frère,
Méry Bliman,
sa belle-fille,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Chawa BLIMAN,
née Sztejn,

survenue le 6 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ils rappellent la mémoire de

Izraël BLIMAN,

son mari et leur père, déporté du camp de Beaune-la-Rolande, le 28 juin 1942, et mort à Auschwitz.

Les obsèques seront célébrées le 8 juillet, à 14 heures.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.
76, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Mme Marcelle Bouchet,
sa mère,
Jean-Michel et Malik,
ses frères,
Françoise,
sa sœur,
Sa famille,
Son amie Patricia,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Max BRAIK,

survenu vendredi 1er juillet 1994, dans sa cinquante-sixième année.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le lundi 11 juillet, à 14 h 15.

– Le Seigneur a accueilli dans sa paix et sa tendresse

Jean CABANIUS-MATRAMAN,

inspecteur général honoraire
d'Electricité de France,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Il nous a quittés, à Paris, le 5 juillet 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La messe d'enterrement sera célébrée dans l'intimité à La Bruguière (Gard).

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à Uzès.

Une messe, annoncée ultérieurement, sera célébrée en septembre, à Paris, en l'église d'Auteuil.

De la part de
Mme Jean Cabanius-Matraman,
née Geneviève Nalbert,
son épouse,
Philippe Cabanius-Matraman,
Régine et Philippe Humbert
et leurs enfants,
Françoise et Luc Lepercq,
leurs enfants et petit-enfant,
Brigitte et Philippe Boudin
et leurs enfants,
Didier et Brigitte Cabanius-Matraman
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
M. et Mme Maurice Quenet
et leur fille,
M. et Mme Robert Barbier
et leurs enfants,
Mme Pierre Nalbert
et sa fille,
sa sœur, ses belles-sœurs et beaux-frères, neveux et nièces,

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue La Fontaine,
75016 Paris.

Mme Berthe CHAMBRON

est entrée dans la paix de Dieu, le 1er juillet 1994, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Un service a été célébré en l'église réformée d'Aix-en-Provence, sa paroisse.

De la part
Du pasteur et de Mme Marc Chambron,
De leurs enfants,
De la famille,
Et des amis.

– Laurence Dolivet,
Adrien et Régine Douady,
Clément-Noël et Dominique Douady,
Jérôme et Françoise Douady,
Véronique Gautheron
et Jean Touzot,
ses enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
Ses douze arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Guilhen DOUADY,
née Perrier,
veuve du docteur Daniel Douady,

survenue dans sa quatre-vingt-dixième année, le 4 juillet 1994.

– Mme Yves Dunant,
son épouse,
Ghislaine et Gérard Thalmann-Dunant,
Samuel-André et Juliette,
Ariane Auquier,
Simon et Roland,
ses filles, son gendre et ses petits-enfants,
Miguel et Marie-Délia de Rancougne,
Isabel et Gérard Smith,
Jérôme Frank,
Odile et Eric de Labouchère,
ses beaux-enfants, leurs enfants et petits-enfants,
Et les familles Osti, Marcuzzi et Dunant,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves DUNANT,

le 4 juillet 1994, à Neuilly-sur-Seine.

Le service religieux sera célébré le lundi 11 juillet, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Neuilly, dans l'intimité familiale.

Des dons peuvent être adressés au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 19, avenue de la Paix, 1202 Genève (Suisse).

15, rue Raynouard,
75016 Paris.
50, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
105, avenue La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Sandoz SA, Bâle (Suisse),
Sandoz France,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves DUNANT,
président d'honneur
du conseil d'administration
de Sandoz SA,
ancien président
des Laboratoires Sandoz,
ancien administrateur de l'INSEAD,
du CEDEP, de la Maison de la chimie,
de la Société d'industrie chimique,
de la Société des amis
du Musée national d'art moderne,

survenu le 4 juillet 1994, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 juillet, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

– Laurence et Frédéric GAUCHERY ont la douleur de faire part du décès de

Pierre,

survenu le 30 juin 1994, à l'âge de vingt-deux jours.

– Vaux-sur-Poligny. Besançon.

Mme Adrien Jeunet,
son épouse,
M. et Mme Gérard Jeunet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Stebe,
leurs enfants et petits-enfants,
Toutes les familles parentes et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Adrien JEUNET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
commandeur des Palmes académiques,
proviseur honoraire,

survenu à l'hôpital de Poligny, le 5 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 8 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Hippolyte de Poligny, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la chambre funéraire de Poligny.

Les condoléances seront reçues sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les dons seront reçus au profit des bibliothèques d'hôpitaux.

– Nous apprenons le décès de

Mme Jeanne LACHARME,

survenu le 24 juin 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de
M. et Mme Raymond Lacharme,
Daniel, François et Denis Lacharme,
Isabelle et Yves Luchaire,
M. et Mme Louis de Montera
et Juliette.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bordeaux.

367, avenue de Verdun,
33700 Mérignac.
53, cours X.-Arnozan,
33000 Bordeaux.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
L'UFR d'études anglo-américaines,
Et l'ensemble des personnels enseignants-chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès de

Marianne SZABO,
assistante d'anglais.

200, avenue de la République,
92001 Nanterre Cedex.

– Les familles Lagasquie et Nogues ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. et Mme Philippe LAGASQUIE,

survenu le 2 juillet 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 juillet, à 16 heures, en l'église de Corbreuse (Essonne).

8, rue de Châtignon-Ville,
91410 Corbreuse.
36, rue Sœur-Angèle,
95210 Saint-Gratien.

– Le président de l'université Louis-Pasteur,
Le bureau,
Les conseils universitaires,
Et l'ensemble des personnels,

ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert LAUSTRIAT,
professeur des universités,
directeur de l'Institut de recherche
sur les fondements et les enjeux
des sciences et des techniques
(unité mixte de recherche ULP/CNRS),
président honoraire de l'université
Louis-Pasteur,
président de 1987 à 1992,

survenu le 4 juillet 1994.

La communauté tout entière mesure combien, au cours de ses mandats successifs, l'engagement de Gilbert Laustriat a été déterminant pour l'avenir et le rayonnement de notre université.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 juillet, à 10 h 30, en l'église de la Très-Sainte-Trinité (parc de la Citadelle) à Strasbourg.

Nous lui rendrons, à l'automne, un hommage solennel.

– Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Mme Odette RAYER,
« Hélène »,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

Selon sa volonté, la crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 8 juillet 1994, à 9 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Que ceux qui les ont connus aient une pensée pour son compagnon,

Charles CHÉZEAU.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4-6, rue du Demi-Cercle,
93100 Montreuil.

Le docteur Léon REIFMAN

s'est éteint le 2 juillet 1994, à quatre-vingts ans.

Ses obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, au crématorium de Périgueux.

De la part de
Son épouse, Mme Paule Reifman,
De ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

11, rue Pierre-Pugnet,
24000 Périgueux.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

Mme André RENDU,
née Marie-Thérèse Sauvy,

survenu le 30 juin 1994, à l'Esparrou, Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales).

De la part de ses soixante-dix-neuf descendants.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, disparaissait

Alba RAYNERI,
infirmière
au sanatorium de Montfaucon-du-Lot.

A son souvenir est associé celui de sa fille

Itala,

décédée à vingt et un ans, le 26 juillet 1945.

J.-C. Monnet,
94430 Chennevières.

– 15 octobre 1901-8 juillet 1991.

Elisabeth ROUSSY-BOCQUET,

si présente en nos cœurs, de l'étude au piano d'une sonate de Haydn ou de l'écoute du « Masque et la Plume », jusqu'aux « petits points » et régals culinaires fait avec amour.

Souvenirs

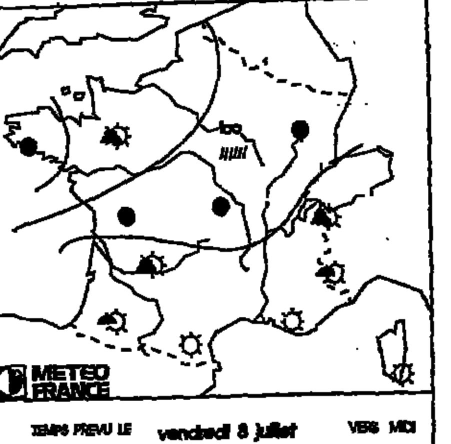
– En mémoire de

Alfred THIMMESCH.

Agé de quarante ans, il fut évacué de Strasbourg, avec sa famille, à Voiron, en 1942. Fonctionnaire de police sous le régime de Vichy, il établit de fausses cartes d'identité pour les personnes juives. Dénoncé par un collègue, il fut déporté à Mauthausen le 8 avril 1944, et exterminé le 8 juillet suivant.

Sa petite-fille Dominique espère qu'il put établir beaucoup de cartes d'identité.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE vendredi 8 juillet VERS MIDI

LÉGENDE

Vendredi : très nuageux sur la moitié nord, soleil au sud. – Sur l'ensemble des régions de la moitié nord, jusqu'au Poitou, à l'Auvergne et à la Franche-Comté, les nuages seront abondants, ne laissant qu'une petite place aux éclaircies ; ils pourront même donner quelques gouttes sur la Haute-Normandie, le Nord, le Bassin parisien, le Centre, puis sur Champagne-Ardenne.

Sur la moitié sud, le beau temps estival se maintiendra sur les régions du Sud-Est, tandis que le soleil devra composer avec des passages nuageux sur l'Aquitaine et le Massif central ; sur les Alpes, le temps pourra tourner à l'orage en fin de journée.

Les températures seront à peine de saison sur la moitié nord, tandis qu'au sud, elles resteront estivales : les minimales seront généralement comprises entre 13 et 16 degrés, jusqu'à 20 degrés sur le littoral de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles seront voisines de 19 degrés sur les côtes de Manche et de Bretagne, de 22 degrés sur la moitié nord, de 26 degrés en Aquitaine et Rhône-Alpes, de 30 degrés dans le Sud-Est.

Il y aura encore un peu de mistral et de tramontane (rafales jusqu'à 60 km/h) ; ailleurs, le vent d'ouest sera modéré (un peu plus soutenu toutefois dans le pas-de-Calais).

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima

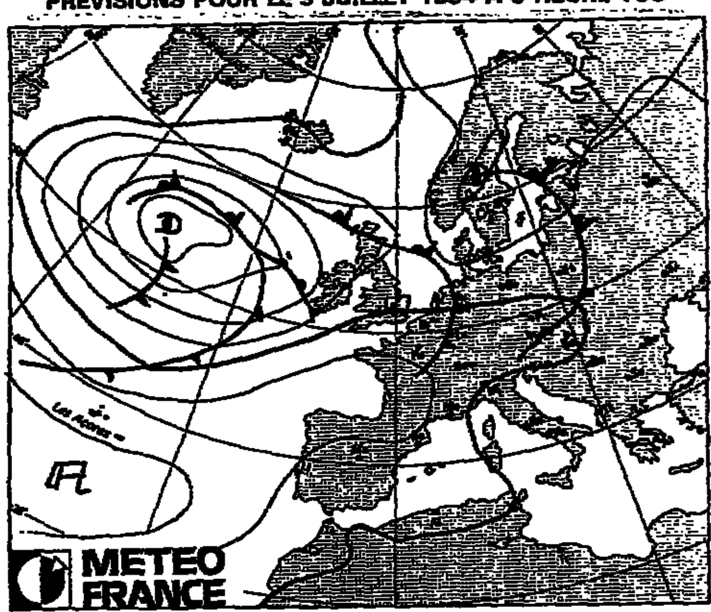
FRANCE	
AJACCIO	30/18
BIARRITZ	22/15
BORDEAUX	24/15
BOURGES	24/11
BREST	18/12
CAEN	20/12
CHERBOURG	18/12
CLERMONT-FER.	25/13
DIJON	25/15
GRENOBLE	30/19
LILLE	21/12
LIMOGES	19/11
LYON, BRON	27/17
MARSEILLE	32/21
NANCY, ESSEY	24/13
NANTES	22/12
NICE	28/21
PARIS-MONTS.	22/14
PAU	21/13
PERPIGNAN	29/19
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	22/11
ST-ETIENNE	26/14
STRASBOURG	27/13
TOULOUSE	24/15
TOURS	20/11

ÉTRANGER	
ALGER	38/24
AMSTERDAM	22/13
ATHÈNES	34/24
BANGKOK	33/26
BARCELONE	30/21
BELGRADE	30/20
BERLIN	25/13
BRUXELLES	20/13
COPENHAGUE	21/10
DAKAR	30/24
GENÈVE	28/17
ISTANBUL	32/22
JÉRUSALEM	30/17
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	24/16
LONDRES	21/12
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	24/12
MADRID	33/15
MARRAKECH	44/28
MEXICO	23/13
MILAN	29/16
MONTRÉAL	25/19
MOSCOU	11/10
NAIROBI	21/12
NEW-DELHI	38/27
NEW-YORK	34/24
PALMA-DE-MAJ.	31/22
PÉKIN	31/24
RIO-DE-JANEIRO	17/31
ROME	30/20
HONGKONG	32/25
SÉVILLE	42/39
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	25/12
SYDNEY	8/16
TOKYO	33/23
TUNIS	40/22
VARSOVIE	26/12
VENISE	31/22
VIENNE	28/18

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-07-1994 à 6 heures TUC et le 07-07-1994 à 6 heures TUC

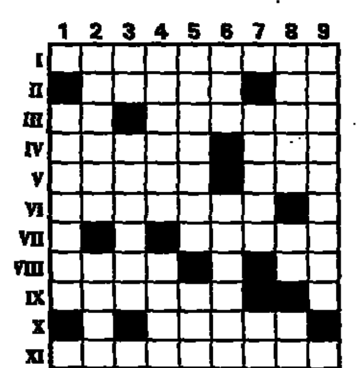
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6339



HORIZONTALEMENT

I. Met le feu dans un endroit assez humide. – II. Ouvrage de Roublev. Un seul ne suffit pas pour s'exprimer clairement. – III. Symbole. Peut qualifier un bon orateur. – IV. Aventurier. Direction. – V. En Savoie. S'impose quand une répétition n'a pas suffi. – VI. Dignité majeure quand le Roi est mineur. – VII. Sa générosité est fonction de sa richesse. – VIII. Premier théâtre de verdure. Fin de participe. – IX. Prénom. – X. Evoquent un endroit où se forment les bulles. – XI. Impressionnent d'autant plus qu'elles sont fortes.

VERTICALEMENT

1. Agite les Auvergnats. – 2. S'il est trop faible, un canard risque d'y laisser des plumes. Propre à faire sécher. – 3. Un des agréments de la vieille France. Râlent parfois des journées entières. – 4. Dans une botte. Montagne. – 5. Parfument. Fille que la noce a rendue belle. – 6. Permettent, entre autres, de s'exercer aux barres parallèles. Pas répandues. – 7. Chercher querelle de manière officielle. Quelque chose de fracassant. – 8. Jeu d'osselets. Participe. Pronom. – 9. Mises plus bas que terre.

Solution du problème n° 6338

Horizontalement

I. Bêtise. On. – II. At. Néroli. – III. Lorgnette. – IV. Liées. Ees. – V. Ol. Nil. – VI. N.E. Ubac. – VII. Reliure. – VIII. Osé. En. s. – IX. Refuseras. – X. Avis. – XI. Léserions.

Verticalement

1. Ballon. Oral. – 2. Etoile. Sève. – 3. Ré. Refis. – 4. Ingénue. Usé. – 5. Sensibles. – 6. Ere. Laine. – 7. Ote. Cu. Rho. – 8. Often. Réa. – 9. Niés. Messes.

GUY BROUTY

JEUDI 7 JUILLET

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême Limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Navarro. Mort clinique, de Gérard Marx.
22.25 Magazine : Télé-vision. *Présenté par Béatrice Schönberg.* Les meilleurs moments.
23.50 Documentaire : Atlantides. Iroise.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Feuilleton : Cités à la dérive.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles. Silak ou les grands espaces ; Ils sont fous ces bécassiers.

FRANCE 2

13.45 Magazine : En attendant le Tour.
14.20 Sport : Cyclisme. Tour de France : Portsmouth-Portsmouth, 5e étape (187 km).
16.35 Magazine : Vélo club.
17.10 Série : Dans la chaleur de la nuit.
18.00 Série : Goal.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon, au Mexique.
22.25 Expression directe. FO.
22.35 Cinéma : Les Amants du Capricorne. ■■ *Film britannico-américain d'Alfred Hitchcock (1949).*
0.30 Journal, Météo, et Journal des courses.
0.50 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz, avec Marita Breuer, Dieter Schaed (2e épisode).
1.50 Jeu : Fort Boyard (rediff.).

FRANCE 3

14.00 Documentaire : Zèbres.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Bénodet. Invités : les Charts.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.52 Keno.
21.00 ▶ Cinéma : Les Implacables. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1955).
23.10 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invitée : Jeanne Moreau.
0.35 Téléfilm : Riders of the Purple Sage. De Hamilton Mac Fadden (n., v.o.).
1.30 Musique : Cadran lunaire.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : *Hollywood Mistress.* ■ Film américain de Barry Primus (1991).
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi. (rediff.).
15.45 Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990).
17.25 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; Crypte Show.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Mouetic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 Documentaire : Les Windsor, vie privée à la cour d'Angleterre. De Philippe Whitehead.
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Cœur de tonnerre. ■ Film américain de Michael Apted (1992, v.o.).
1.05 Cinéma : L'Absence. □ Film franco-germano-espagnol de Peter Handke (1992).
2.50 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : *La Maîtresse du lieutenant français.* ■■ Film britannique de Karel Reisz (1981, v.o., rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Contes classiques et chansons d'amour. Lecteurs et leurs auditeurs, de Crissy Hemming.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Règne des clans, les mafias en Europe. Soirée proposée par Friedrich Timpe. 2. La nouvelle mafia de l'Est.
20.41 Documentaire : De Jürgen Roth.
21.40 Documentaire : Au seuil de la mafia. Une jeunesse en Lituanie, de Michael Kipp-Thomas.
22.10 Documentaire : Les Criminels en habits de patriotes. De Jürgen Roth.
22.35 Débat. Présenté et animé par Wiebke Bruhns, avec Heinke Salisch, député au Parlement européen, Jürgen Fätkinhäuer, procureur général, M. Schiermann, détective.
23.05 Cinéma : Black-out sur Tallin. ■ Film franco-estonien d'Ilkka Jarvilaturi (1993, v.o., 100 min).

M 6

13.25 *Téléfilm : California Girls.* De Noel Nosseck.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Deux enfoirés à Saint-Tropez. □ Film français de Max Pecas (1985).
22.30 Série : Les Contes de la crypte. Avec Beau Bridges, Terry Garr, Steven Weber.
0.00 Six minutes première heure.
0.10 Fréquenstar (et à 3.50).
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Arabella mes amours, de Bernard Da Costa.
21.30 Profils perdus. Iris Clert.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 3. Blessures, chutes et consolations.
0.55 Du jour au lendemain. Avec Marie Nimier (la Caresse).
0.50 Coda. Si tous les enfants du monde (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Munich) : Messa da Requiem, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Georg Solti ; sol. : Cheryl Studer, soprano, Mariana Lipovsek, contralto, Vinson Cole, ténor, Samuel Ramey, basse.
22.00 Concert (donné le 11 août 1993 lors du Festival d'Orford) : Récitatif et thème varié pour clarinette et piano, de Litaize ; Sonatine pour trompette et piano, de Langlais ; Divertissement pour six instruments à vent, de Reboulot ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. La Terre de quatre coins (extrait), de Saint-Pierre ; Mai Nozipo, de Maraire ; Tiliboyo, de Suso ; Escalay, de Din ; Zelf Dance, de Malherbe ; Le Village du chef Bongo, de Zazou.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : François Bayrou et Françoise Giroud (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « La voile de A à Z » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Télé-diplomatie

QUE peuvent bien se dire les chefs d'Etat, lors des visites officielles, quand les lourdes portes se sont refermées sur les photographes et les cameramen ? Il n'est plus temps de sourire, ou de se serrer la main. On se trouve, pour le meilleur et pour le pire, en tête à tête, avec parfois l'embarrassante assistance d'un interprète. Il faut tenir le temps prévu, voire davantage. Continuent-ils, alors, à incarner leurs pays respectifs ? Sont-ce deux Etats qui, par d'humaines bouches, dialoguent ? Ou bien l'humain, précisément, reprend-il le dessus ? Echange-t-on des nouvelles des familles, des opposants, des récoltes ?

A ces angoissantes questions, on tentait de grapiller quelques bribes de réponses en écoutant dialoguer Mitterrand et Mandela, sous le regard de Cavada. Illusoire tentative ! Ils nous savaient présents, au-delà des murs du palais présidentiel, et avaient donc résolu de rester dissimulés dans leurs statues, chacun s'employant même à fleurir celle de l'autre. Mitterrand loua la force d'âme, la trempe de Mandela. Mandela fit l'apologie de la clairvoyance de Mitterrand. Mitterrand félicita Mitterrand. Mandela glorifia Mandela.

Au-delà de ces démonstrations, sans doute inhérentes à l'exercice, on devinait pourtant, en filigrane, cette réalité sinueuse, méconnue, rarement racontée, jamais montrée, habituellement rebelle à toute publicité : *la diplomatie*. Et ce fut une véritable réussite de l'émission que de laisser deviner, par les sujets abordés et les sujets évités, par les récits esquissés et les éloquents silences, sous le vernis du langage des communiqués officiels, les trésors d'obstination, de clairvoyance, de subtilité, que requiert la conduite des relations entre Etats.

Pour que la leçon fût complète, il y manquait pourtant une démonstration de non-dit. Elle fut fournie par Nelson Mandela, à propos de son invitation par François Mitterrand au sommet des pays d'Afrique francophone de Biarritz, en novembre prochain. *Vous ne nous avez pas encore donné votre réponse ?* interrogea Cavada, mine de rien. *C'est un très grand honneur pour moi, et j'ai l'intention d'y aller,* répliqua Mandela. On eût pu s'en tenir là. Mais Cavada : *compte tenu de votre sens de l'humour, je n'ai pas compris si vous comptiez vraiment venir, ou si vous n'exprimiez qu'une intention. C'est un très grand honneur pour moi, et j'ai l'intention de venir,* répéta Mandela. Mitterrand accourut à sa rescousse. *On n'était qu'en juillet ! Nul ne pouvait s'engager pour novembre !* Le téléspectateur plongea dans des abîmes de perplexité. Que cachait cette sombre affaire ? Nous comprîmes que l'on venait de toucher les limites de la télédiplomatie, et que cette conversation se poursuivrait sans nous.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 8 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Intrigues (et à 4.15).
6.30 Série : Passions.
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney club été.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garcons.
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.55 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Amélie Pick (1er épisode). *Marc et Hélène, divorcés mais amis, dirigent ensemble La Réserve, un hôtel renommé.*
22.30 Série : L'Ultime Secret. De Luigi Perelli, avec Vittorio Mezzogiorno, Patricia Millardet. *Guet-apens de la Mafia contre un policier.*
0.10 Sport : Pétanque. Mondial la Marseillaise. Les meilleurs moments de la 33e édition.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Jeu : Millionnaire.
1.35 TF1 nuit (et à 2.40, 3.35, 4.20).
1.40 Concert : Orchestre Paul Kuentz. *Messe du couronnement*, de Mozart.
2.50 Feuilleton : Cités à la dérive (7e épisode).
4.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.40 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Un couvert pour deux.
9.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.45 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
10.10 *Hanna Barbera* Dingue Dong.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus. Animé par Thierry Beccaro.
11.45 Jeu : Pyramide. Animé par Patrice Laffont.
12.20 Magazine : Eclats de rue. Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.40 INC.
13.50 Magazine : En attendant le Tour.
15.20 Sport : Cyclisme. *Tour de France : Cherbourg-Rennes, 6e étape (270,5 km).*
17.30 Magazine : Vélo club.
18.00 Série : Goal.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.25). Animé par Nagui.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Téléfilm : Contre toute évidence. De Michael Switzer, avec Stanley Tucci, Mary Page Keller. *Affrontements entre une femme procureur et un inspecteur de police.*
22.30 Divertissement : Juste pour rire, gala 1993. Présenté par Nagui. Onzième festival de Montréal. Avec Michel Courtemanche, Jean-Marie Bigard, les Vamps, Elie et Dieudonné, Anne Roumanoff, Yogi, les frères Taloches, Dany Boon, Marcel Béliveau, Eric Thomas.
0.15 Journal, Météo et Journal des courses.
0.40 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (3e épisode).
1.35 Téléfilm : Flynn, agent double.
3.05 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.00 24 heures d'info.
4.15 Dessin animé.
4.55 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.40 Continentales d'été. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions des pays de l'Est de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Autour du Tour. En direct de Cherbourg. Grand témoin : Didier Decoin. Invités : Robert Lerouvillois, Jean-Pierre Gedefroy, le groupe Caliorne, Alexis Salatko.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.30 Série : Bizarre, bizarre.
14.00 Documentaire : Tendres chacals.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport.
20.55 Magazine : Thalassa. Les Cadets de l'illusion, de Patricia Micallef et Didier Portal.
21.55 Magazine : Faut pas rêver. Indonésie : les hommes fleurs, de Patrick Boitet et Frédéric Tonolli ; France : la bravade de Saint-Tropez, de Frédéric Dezert, Simon Freige et Laurent Desvaux ; Spitzberg : en attendant le soleil, de Marc Louvat et Emmanuel Riche.
22.45 Journal et Météo.
23.05 ▶ Magazine : Aléas. Spécial Libération. Les Aléas de *Liberté*, de Jean-Denis Bonan ; Jonny et sa Jeep, de François Edé ; Les Mots d'Ida, de Gérard Follin ; Des documents d'archives.
0.00 Documentaires : Les Cavales de la nuit. Le Sacrifice d'Abraham, de Guy Seligmann ; Le Grain de lumière : *l'Astronome*, de Vermeer, d'Alain Jaubert ; Les Offrandes d'Alfred Manessier, de Gérard Reynal ; Un petit monastère en Toscane, d'Otar Iosseliani. *Quatre documentaires autrefois diffusés par « Océaniques ».*

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.39).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.24 La Coccinelle de Gotlib (et à 18.59).
7.25 Canaille peluche.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
8.55 Cinéma : A cause d'elle. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1993). Avec Antoine Hubert, Olivia Munoz, Thérèse Liotard. *Autobiographique et plein de poncifs.*
10.40 Cinéma : Le Cobaye. ■ Film américain de Brett Leonard (1992). Avec Jeff Fahey, Pierce Brosnan, Jenny Wright. *Un apprenti sorcier dépassé par sa créature.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : Amour et chaussettes sales. De Bertrand Van Effenterre et Danièle Laufer. *La vie en couple au quotidien.*
13.30 Cinéma : Une étrangère parmi nous. ■ Film américain de Sidney Lumet (1992). Avec Melanie Griffith, Eric Thal, John Pankow. *La confrontation de deux univers.*
15.15 Magazine : Courants d'airs. Estelle Hallyday à Amsterdam.
15.45 Téléfilm : Une qui promet. De Marianne Lamour, avec Lambert Wilson, Cécile Pallas.
17.20 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; Crypte Show.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Moustic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 Sport : Athlétisme. Meeting, en direct de Villeneuve-d'Asq.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Père de la mariée. □ Film américain de Charles Shyer (1991). Avec Steve Martin, Diane Keaton, Kimberly Williams.
0.40 Cinéma : Doc Hollywood. □ Film américain de Michael Caton-Jones (1991). Avec Michael J. Fox, Julie Warner, Barnard Hughes (v.o.). *Comédie moralisatrice à fuir absolument.*
2.20 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991). Avec Tom Hulce, Lolita Davidovich, Bob Hoskins (v.o.). *D'après l'histoire vraie du projectionniste de Staline.*
4.35 Cinéma : Moscou parade. ■ Film franco-russe d'Ivan Dikhovichny (1992). Avec Ute Lemper, Natalia Kalikanova, Ekatarina Rujikova (v.o.).
6.15 Surprises.
6.25 Magazine : L'Œil du cyclone. Faut que ça pète (rediff.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et japonaises de la semaine du 2 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et William Harper (rediff.).
17.50 Magazine : Macadam. Les Cigales et la Fourmi. Cesaria Evora ; Last Poets ; Manu Dibango ; Cheb Mami ; Monica Passos (rediff.).
18.50 Cinq minutes Europe (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Voyage vers un empire interdit. L'expédition Mustang, d'Hajo Bergmann. *Des milliers d'expéditions ont sillonné au cours des derniers siècles les pays de l'Himalaya, mais une légende a la vie dure : celle du royaume de Mustang.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Les Impudents. D'Horst Szerba, avec Jürgen Vogel, Meret Becker. *La dérive de Freddi et Rita, frère et sœur, va connaître un tournant inattendu avec la rencontre d'un vieil homme.*
22.10 Documentaire : Rites de passage. De Jacques Renard. 3. La mort. *Dernier numéro d'une série sur les rites (et leur abandon dans les sociétés occidentales).*
23.15 Cinéma : Sakat. ■■ Film soviétique d'Alexander Seldovitch (1990). Avec Ramas Tcheckivadze, Viktor Gvosdizki, Sinovi Kogorodski (v.o., 84 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.40 Infoconsommation.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Amour piégé. D'Elliot Silverstein, avec Barry Bostwick, Paul Sorvinio.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Capital.
20.50 Téléfilm : Extra large, un secret explosif. D'Alessandro Capone, avec Bud Spencer, Michael Winslow. *Les aventures d'un privé surnommé « la baleine ».*
22.30 Série : Mission impossible. Casino.
23.30 Série : Amours secrètes. Corps à corps.
0.00 Les Enquêtes de Capital (et à 6.35). Les fortunes du préservatif.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. La saga de 1962, l'année du twist.
2.30 Rediffusions. *Fréquenstar ; La Ferté-Alais 1991 ; Violon tout terrain ;* Salsa opus 4 (Venezuela) ; L'Irlande, voyage au pays des Gaels.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Cuny-Claudel-Bataille (1).
21.32 Musique : Black and Blue. Eric Watson, pianiste et compositeur.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 4. Sans oublier le ciel.
0.55 Du jour au lendemain. Avec Jacques Meunier (Voyages sans alibi).
0.50 Coda. Si tous les enfants du monde (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : Quatre derniers Lieder, de R. Strauss ; Symphonie no 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre.
22.30 Concert (donné le 12 juillet 1993 lors de l'Eté de Kissingen) : Sept variations sur la Flûte enchantée de Mozart pour violoncelle et piano, de Beethoven ; Etude en ut dièse mineur op. 25, de Chopin ; Alborada des gracioso pour violoncelle et piano, de Ravel ; Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy ; Suite italienne pour violoncelle et piano, de Stravinsky, par Andrzej Bauer, violoncelle, Ewa Kupiec, piano.
0.05 Jazz nuit. Par Xavier Prevost. Le Groove Gang de Julien Lourau, saxophone ; Le Unit de Noël Akchote, guitare ; Thierry Madiot, trombone.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Michel Barnier (« Forum RMC-*l'Express* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Aux écoutes

LES écoutes, téléphoniques ou autres, sont inadmissibles. Surtout quand elles vous concernent. Mais quand d'autres en sont l'objet légal ou la victime illégale, ma foi, il faut voir. C'est qu'il est assez alléchant, et vieux comme la curiosité, ce plaisir trouble d'écouter aux portes, cette effraction d'intimité. L'Histoire est ainsi truffée de récits de chefs d'Etat ou de patrons de police qui, le soir à la veillée, se lisent des comptes-rendus d'écoute comme des livres cochons ou le courrier des autres..

Le procédé existait bien avant le téléphone, Fouché avant Edison. N'ayons donc pas de naïveté feinte ou d'indignation à géométrie variable. Pas plus en tout cas que *le Canard enchaîné* qui déteste les plombiers et se régale des tuyaux. C'est dire toute l'ambiguïté de l'approche. Cette semaine, l'hebdomadaire fait état de deux écoutes. L'une pour s'en délecter, l'autre pour s'en étonner. L'une légale ou présumée telle pour Bernard Tapie, l'autre, illégale, pour le PS.

Bernard Tapie donc, avant de perdre son immunité parlementaire, avait perdu son immunité téléphonique. Sur ordre du juge Eva Joly, les policiers avaient placé le député et ses proches sur écoute. Légal, illégal? En tout cas croustillant. Du vrai Tapie dans le texte, du parler-dru. Bernard Tapie et Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, bavardaient de choses et d'autres. Notamment de l'urgence de se tirer ailleurs, au Rwanda, des socialistes, qualifiés aimablement *« d'enculés »*, et de la magistrate.

C'est là qu'on s'interroge. Peut-on rester impavide sous l'outrage? Certes le métier d'écouteur comporte des risques. A commencer par celui de la vexation. L'ignorerait-elle que, désormais, Mme Joly sait tout le bien que Bernard Tapie pense d'elle : *« Une abrutie complète, connue comme telle. (...) Une malade complète. »* Voilà une *« abrutie complète »* une *« malade complète »* qui, ayant reçu ce fort message cinq sur cinq, se doit d'oublier ses sentiments pour instruire sereinement.

Comme voici un inspecteur des renseignements généraux dans la mouise. Il *« couvrait »* le récent conseil national du PS tenu à huis clos. Et il le fit aux premières loges, comme un pape, entendant tout, dans une cabine d'interprète ou un local technique, peu importe. L'homme, minute par minute, tint son chef informé. *« Chef, chef, c'est Rocard qu'on assassine. »* Le tuyau était de première bourre. Et ce joli coup fit le tour de la maison. Sans doute un peu trop. Car des jaloux firent remarquer qu'en bonne démocratie on n'écoutait pas aux portes des partis. Le PS s'en étrangla. Bernard Pons affecta de s'en indigner. C'était du Watergate façon chaussures à clou. Et l'écouteur félicité d'abord pour son efficacité devra, dans l'instant, être réprimandé pour cet excès de zèle. Dur métier!

Afin de préparer la privatisation du groupe public

M. Gomez plaide pour la fusion de Thomson SA et de sa filiale militaire CSF

Au moment même où il était reconduit à la tête de Thomson SA en conseil des ministres, Alain Gomez évoquait pour la première fois publiquement, mercredi 6 juillet, la privatisation de son groupe. Un projet qui passe, a-t-il rappelé, par la fusion de Thomson SA et de sa filiale militaire, CSF. Cette dernière, malgré ses déboires avec le Crédit lyonnais, crée deux sociétés communes avec Deutsche Aerospace.

Alain Gomez est un homme pressé. Réélu, mardi 5 juillet, par son conseil d'administration (par douze voix contre quatre), confirmé avec célérité dès le lendemain par le conseil des ministres, le PDG du groupe public Thomson SA a profité d'une réunion, le même jour, avec des analystes financiers pour esquisser l'avenir de son groupe. Un avenir qui passe par la consolidation de ses deux branches d'activités – le militaire et l'électronique grand public –, la privatisation et la poursuite de la croissance externe.

Tout en rappelant que l'Etat était *« souverain »* dans le choix des modalités et de la date de la privatisation, il a publiquement affiché pour la première fois son désir de faire de Thomson un *« véritable groupe »*. Et il a répété, comme il l'avait précisé dans une note de quatre pages remise à la demande des pouvoirs publics il y a quelques mois, qu'il privilégiait dans cette perspective, parmi toutes les hypothèses étudiées, la fusion de Thomson SA avec sa branche militaire, CSF (*le Monde* du 24 mars).

Aujourd'hui, en effet, ni Thomson SA ni sa filiale à 100 % d'électronique grand public, TCE, ne sont cotés. La branche militaire, en revanche, n'est détenue qu'à 60 % par le groupe, le solde étant dans le public. La fusion de Thomson SA et de CSF ferait « remonter » les actionnaires privés dans le capital de la nouvelle maison mère. La privatisation pourrait alors avoir lieu par une cession de gré à gré à des investisseurs institutionnels ou à des industriels chargés de constituer le futur « noyau dur » du groupe. *« C'est vrai que nous avons bien progressé sur ce sujet »*, reconnaissait, en marge de la réunion d'analystes, une personne familière du dossier.

« Nous aurions là une privatisation cousue main dès 1995 », permettant notamment de ne pas recourir à l'épargne publique en période de déconfiture boursière. L'Etat, dans cette hypothèse, pourrait conserver une *golden share*, ces actions privilégiées inventées par le gouvernement britannique pour donner à l'Etat un certain droit de regard sur les activités d'une société. CSF ne figure-t-elle pas au troisième rang mondial et au premier rang européen des groupes d'électronique de défense?

Améliorer « la situation de bilan »

Mais, lors de la réunion avec les analystes, M. Gomez a reconnu que la fusion envisagée ne pourrait intervenir qu'après *« l'amélioration de la situation de bilan »* de Thomson SA et de TCE, lourdement endettées (8 milliards de francs pour le premier, 10 milliards de francs pour la seconde). Une amélioration lente pour TCE qui, après avoir réduit de moitié ses pertes en 1993 à 973 millions de francs, devrait voir son résultat d'exploitation progresser de 155 millions de francs en 1993 à 600 millions de francs cette année. Mais cette amélioration ne pourra passer que par une recapitalisation par l'Etat.

Victime, selon l'expression de M. Gomez, d'un *« gros accident de parcours »* en 1993 avec les déboires du Crédit lyonnais (*le Monde* du 6 juillet), Thomson-CSF ne devrait pas trop en souffrir qui, forte d'un endettement quasi inexistant, poursuit sa politique d'acquisitions externes et de création de coentreprises. Le PDG du groupe a annoncé, mercredi, le regroupement des activités armement et propulsion de missiles tactiques de CSF et de Deutsche Aerospace. La Bourse a salué d'une hausse de 0,7 % cet accord, qui crée deux coentreprises franco-allemandes pesant au total 1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires.

PIERRE-ANGEL GAY

L'« ultimatum de paix » lancé par le groupe de contact

Les Serbes et les Musulmans critiquent le plan des grandes puissances, sans le rejeter ouvertement

GENÈVE

de notre correspondante

Au lendemain de *« l'ultimatum de paix »* lancé par les grandes puissances aux belligérants bosniaques pour qu'ils acceptent le nouveau projet de règlement qui leur a été soumis, ces derniers se sont montrés, mercredi 6 juillet, particulièrement réservés sur ces propositions. Ils se sont, toutefois, gardés de les repousser ouvertement.

Et l'on se demande à Genève sur quoi déboucheront les quinze jours de réflexion accordés aux Serbes et à la Fédération croato-musulmane par le « groupe de contact » – Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne. Personne ne s'est réellement étonné des qualificatifs peu amènes dont le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadjzic, a gratifié le dernier en date des plans de paix sur la Bosnie – *« Un diktat américain »* –, pas plus que de son regret de constater que les Russes ne se soient pas montrés solidaires de leurs *« frères slaves et chrétiens orthodoxes »*.

Il semble vouloir à tout prix minimiser la menace de sanctions que font peser sur la Serbie les grandes puissances. Celle d'une levée de l'embargo sur les armes, qui ne manquerait pas de profiter aux forces musulmanes, l'a laissé parfaitement calme. Selon lui, *« l'embargo n'existe pas car les Musulmans reçoivent déjà toutes les armes qu'ils veulent »*. Cela ne l'empêche pas de faire comprendre qu'il souhaite voir prolongé le délai de quinze jours prévu par l'ultimatum.

Les Bosniaques, eux, ont laissé entendre qu'ils finiraient par signer l'accord, ne serait-ce que parce qu'on leur aura *« tenu la main »* pour le faire. Cependant, il ne fait pas de doute pour eux que le traité de paix ne se concluera pas autour d'une carte aux tracés qui ne satisfont personne, mais sur le terrain. Ainsi, paraît-il inadmissible à M. Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque, que *« certains lieux, tels que Prijedor, où ont été perpétrés des massacres systématiques de populations civiles, soient contrôlés par ceux-là mêmes qui les ont commis »*.

Les Bosniaques présents à Genève cachent mal leurs réticences devant le projet de dépeçage de leur pays tel qu'il a été décidé par le « groupe de contact ». M. Silajdzic a précisé que *« les frontières sont la clé de la paix. Or, la communauté internationale a accepté qu'elles soient violées. Si nous voulons la paix, nous devons avoir la possibilité de les faire respecter »*.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a, pour sa part, déclaré au journal suisse *Le nouveau quotidien* : *« Si nous acceptons le plan de paix et que les Serbes le refusent, la guerre continuera, mais dans de meilleures conditions pour nous »*. Par conséquent, a-t-il ajouté, les Bosniaques ne vont pas rejeter l'accord, mais celui-ci *« ne peut être accepté que par notre Parlement et je n'ai pas encore reçu une telle autorisation »*.

ISABELLE VICHNIAC

Une décision du PDG Jean Maheu

Patrice Duhamel sera nommé directeur général de Radio-France

En annonçant, jeudi 7 juillet, une *« réorganisation »* de la direction générale de Radio-France, désormais scindée en deux pôles, et la nomination de Patrice Duhamel, au 1er janvier 1995, comme *« directeur général délégué aux antennes chargé de la stratégie du groupe »*, le PDG de Radio-France, Jean Maheu, confirme sa volonté d'installer en douceur son dauphin présumé, avant la fin de son mandat fin 1995. Atteint le 31 décembre par la limite d'âge, Jean Izard, l'actuel directeur général de Radio-France, s'apprêtait à libérer un poste aussi stratégique que convoité. Pour remplacer cet homme de l'ombre, efficace et discret, Jean Maheu nous a expliqué avoir *« préféré, au vu de l'ampleur de la tâche »* créer une direction générale bicéphale. Aux côtés de Patrice Duhamel, *« plus directement opérationnel »*, Anne Coutard, directrice générale déléguée, sera chargée des problèmes financiers, personnels et sociaux de Radio-France. Pour M. Maheu, la nomination de Patrice Duhamel (ancien d'Europe 1 et de La Cinq) témoigne de sa volonté de donner à Radio-France *« les moyens de lutter le plus efficacement possible contre la concurrence exacerbée livrée par les radios privées »*.

Prenant tout le monde de court, M. Maheu impose surtout ses hommes. Plutôt que de livrer des « têtes » – comme celle d'Ivan Levaï, directeur de l'information de France-Inter –, M. Maheu a, semble-t-il, choisi de donner des gages discrets au pouvoir en place (*le Monde* du 1er juillet). Nommé directeur de l'antenne de France-Inter à l'été 1993, puis chargé récemment de coiffer également les programmes, Patrice Duhamel cumulera ses nouvelles fonctions avec ses responsabilités actuelles.

Ar. Ch.

A l'initiative de la commission des finances de l'Assemblée nationale

Cinq députés suggèrent des « économies substantielles » sur les « services votés » des ministères

Jacques Barrot, président (UDF-CDS) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, était presque intimidé de présenter, mercredi 6 juillet, le résultat des investigations menées, au cours des derniers mois, par cinq députés, en qualité de rapporteurs spéciaux, sur les « services votés » de cinq budgets : celui des charges communes, examiné à la loupe par Yves Fréville (UDF-CDS, Ille-et-Vilaine), celui du logement, décortiqué par Raymond Lamontagne (RPR, Val-d'Oise), celui des affaires sociales (Adrien Zeller, UDF-CDS, Bas-Rhin), celui de la fonction publique (Charles de Courson, UDF-CDS, Marne), enfin, celui de la formation professionnelle, passé au crible par Jean-Jacques Jegou (UDF-CDS, Val-de-Marne).

Ce réexamen des services votés, c'est-à-dire les crédits reconduits d'année en année par la loi de finances, est *« une première »*, a plaidé M. Barrot, *« mais nous souhaitions montrer que les députés peuvent faire autre chose que de réclamer des augmentations de dépenses. Nous savons aussi suggérer des remises en cause »*. Il a ajouté : *« Au terme de cette démarche expérimentale, on arrive à percevoir des possibilités d'économies substantielles qui pourraient représenter plusieurs milliards de francs par an, sous bénéfice d'un inventaire plus minutieux et sous réserve de l'opportunité politique de telles économies. »*

On comprend cette prudence. Les cinq limiers de la commission des finances, dans leur rapport – confidentiel –, lèvent, en effet, de sérieux lièvres et font des propositions explosives. Ainsi, pour la fonction publique, M. de Courson propose, dans un souci de *« moralisation »*, de supprimer les *« irresponsabilités »* et les *« anomalies »* constatées, notamment, dans le domaine de la gestion du régime des pensions ou dans celui des exonérations fiscales dont peuvent bénéficier certaines catégories de fonctionnaires, en particulier ceux qui sont détachés de leur administration.

Dans le secteur des affaires sociales, Adrien Zeller s'est intéressé aux *« économies de gestion »* qui pourraient résulter d'une sérieuse réorganisation de l'administration centrale du ministère et du regroupement de certaines délégations au sein des grandes directions. En outre, il suggère un examen minutieux des droits des assurés au titre de l'assurance-vieillesse afin de supprimer les *« doubles comptes »*; les *« avantages indus »*, dans ce domaine, représentent quelque 2 milliards de francs par an, estime-t-il. M. Jegou n'a pas été moins net sur la formation professionnelle. Certains organismes comme les organismes paritaires de crédit inviduel de formation (OPACIF) ou l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) *« ont constitué des matelas financiers importants »*, qui justifieraient, dès le budget 1995, une réduction significative des services votés dont ils bénéficient. Au total, le rapporteur spécial estime qu'on pourrait économiser 500 millions de francs par an dans ce secteur, dont plus de 400 millions de francs sur les crédits aux OPACIF.

G. C.

Remise en liberté du maire socialiste de Roissy-en-Brie. – Le maire de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), Louis Reboul (PS), a été remis en liberté mercredi 6 juillet. Placé en détention provisoire depuis le 4 mai (*le Monde* des 6 mai et 25 juin), il était écroué à Fleury-Mérogis. M. Reboul est accusé d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux dans la gestion de diverses sociétés privées et de l'association Centre d'études, de formation et de recherche pour l'animation sociale.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « Pour un renversement d'alliance », par Alain Joxe; Consultation de la jeunesse : « Un questionnaire démagogique », par Christian Baudelot, Pierre Bourdieu et Catherine Lévy, « Le comité et l'autre sociologie », par Michel Fize *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Rwanda : les rebelles du FPR fouillent Kigali

Trois jours après la prise de Kigali, les combattants du FPR recherchent systématiquement dans la capitale rwandaise désertée les militaires et les miliciens de l'ancien régime *(page 3)*.

Pérou : des militants du Sentier lumineux libérés de prison

Cinq cents militants et dirigeants de l'organisation maoïste le Sentier lumineux viennent d'être libérés de prison par les autorités judiciaires péruviennes. Une décision qui a choqué l'opinion publique *(page 6)*.

POLITIQUE

Le débat sur le projet de « développement » du territoire

Le premier ministre, Edouard Balladur, a ouvert à l'Assemblée nationale, mercredi 6 juillet, le débat sur le projet de loi de « développement » du territoire, préparé par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

La vaccination des nourrissons et des adolescents contre l'hépatite B

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a annoncé mercredi 6 juillet de nouvelles mesures concernant la vaccination contre l'hépatite virale de type B. Cette vaccination, remboursée par la Sécurité sociale, sera bientôt élargie à tous les nourrissons et adolescents *(page 11)*.

CULTURE

La guerre de Sécession selon Walt Disney

La compagnie Walt Disney projette de construire un parc d'attractions' en Virginie à proximité des champs de bataille de la guerre de Sécession *(page 14)*.

COMMUNICATION

Le Livre blanc de la BBC

La publication du Livre blanc sur la BBC autorise la chaîne publique britannique à continuer à être financée par la redevance et éloigne la menace de sa privatisation *(page 15)*.

ÉCONOMIE

La mise en examen du PDG d'Alcatel-Alsthom

L'enquête conduite par le juge Jean-Marie d'Huy depuis plus d'un an à Evry amène des précisions et des nuances sur les affirmations de Pierre Suard concernant ses dépenses et ses revenus personnels *(page 17)*.

SERVICES

DEMAIN

Temps libre

Saint-Malo, victime d'une « inutile destruction » par le feu est libérée le 17 août 1944. Dès le 26 août la question de sa reconstruction devient une affaire nationale.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à VIII.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 7 juillet 1994 a été tiré à 445 373 exemplaires

Le Monde
DES LIVRES

Marthe Robert, lectrice magique

A sa manière de conteuse, l'essayiste poursuit sa traque, celle des douleurs et des paradoxes qui sont la source de toute création littéraire

LA TRAVERSÉE LITTÉRAIRE
de Marthe Robert.
Grasset, 332 p., 175 F.

La Traversée littéraire de Marthe Robert commence par une évocation de Robert Walser, l'auteur des *Enfants Tanner*. Elle raconte comment Christian Morgenstern, un écrivain contemporain de Walser, écrivit à son sujet deux lettres. L'une que Walser reçut, et dont il était capable, trente ans plus tard, de *répéter chaque mot*, tant elle s'était incrustée dans son âme. Et c'était une lettre d'une absolue sévérité, contestant les digressions inutiles, le style négligé et les fautes de grammaire supposées du poète. L'autre lettre, adressée à son éditeur, évoquait une beauté pure et émouvante : « *Qui sait*, disait Morgenstern, *si le mot de Cromwell : « Celui qui fait plus de chemin est souvent celui qui ne sait pas où il va » ne se trouvera pas confirmé dans la personne de ce bizarre rêveur ?* ».

Et en rappelant avec discrétion la vie et la mort tragiques de Walser, Marthe Robert nous installe au cœur de son sujet de toujours, celui qu'elle traque, contourne, semble oublier, ressuscite : les douleurs humaines, les paradoxes et les contradictions qui sont à la source de la création littéraire ou, plus généralement, de la vie de l'esprit, art et science confondus.

Une petite foule l'accompagne, « *un lien profond*, dit-elle, *existe entre eux tous* », et c'est vrai.

Voici donc Heinrich von Kleist, et Van Gogh, Pavese et Bertolt Brecht, l'homme aux mille talents, voici Dostoïevski et les frères Grimm, tous menteurs, voleurs de *mots*, torturés du sentiment de faute, tous follement épris de vérité, munis de ce désir de briser la mer de glace en nous, comme disait Kafka. Il est le plus important. Marthe Robert a traduit tous ses livres pour, dit-elle, que puissent le lire ceux qu'elle aimait et qui ne savaient pas l'allemand. Elle a écrit trois livres sur lui, des dizaines d'articles, prononcé des tas de conférences. On en retrouve un certain nombre dans *la Traversée littéraire*. Il est emblématique de cette souffrance absurde de la création littéraire, de ces doutes enfantins et cruels. Elle en a fait le symbole de la passion des mots. « *Il incarne*, écrit-elle, *le malaise et le doute, l'inquiétude de l'écrivain isolé, une situation tout à fait générale de l'art avec ses questions, sa frivolité et son tragique.* » Il ne parle que de cela.


S. BASSOULS / RUSH

Marthe Robert : d'abord Kafka.

A sa manière très particulière – de conteuse, en vérité, même si elle est une théoricienne –, Marthe Robert raconte Franz Kafka, ses fiancées, la cave de ses rêves ; Joséphine la cantatrice passe, comme le Messager impérial empêché de délivrer son message par le chaos de la vie. Elle cite : « *Tout ce qui n'est pas littérature m'ennuie et je le hais – même les conversations sur la littérature.* » Et elle généralise, considérant l'œuvre de Kafka comme une tentative de guérison où la littérature est à la fois le malade, le remède et le mal. Longuement, elle s'attarde sur la lucidité de Kafka, sa culpabilité d'écrivain : L'écrivain, dit-il, « *bouc émissaire de l'humanité, qui permet aux hommes de jouir innocemment, presque innocemment, du péché.* »

Il est enfin et surtout, explique-t-elle, à son insu et à son corps défendant, prophète de notre temps, dans sa recherche désespérée d'un sens, d'une loi introuvable et qui fait pourtant l'objet de commentaires infinis.

Et Marthe Robert, qui est avant tout une lectrice paradoxale, fait du romancier le plus extrêmement intime le prophète du malaise de notre civilisation.

Est-ce à cause de l'histoire de l'Homme insignifiant : l'histoire d'un homme qui marche, une boîte bien fermée entre les mains. Il refuse de dire ce qu'elle contient. Longtemps, tout le monde l'interroge, et puis chacun se lasse et l'homme reste seul avec son secret. Après sa *mort*, *on ouvre la* boîte, qui contenait deux dents de lait.

Ou bien est-ce à cause de ce morceau de lettre à Kleist : « *Abandonnés, nous le sommes vraiment, comme des enfants égarés dans la forêt. Quand tu es devant moi et que tu me regardes, que sais-tu de mes souffrances, et que suis-je des tiennes ? Et quand je me jetterais à tes pieds en pleurant et en te parlant, saurais-tu plus de choses de moi que de l'enfer quand quelqu'un te raconte qu'il est chaud et terrible ? Ne serait-ce que pour cela, nous devrions, nous autres hommes, nous tenir les uns devant les autres avec autant de respect, autant de gravité et autant d'amour que devant les portes de l'enfer...* »

C'est à travers son amour pour Kafka « *comme devant les portes de l'enfer* » qu'on saisit le mieux la richesse et la force de la pensée de Marthe Robert.

Ses intuitions et ses analyses relatives à Flaubert « *maître de l'art absolu* », sa lecture du roman familial des grands écrivains, sa manière de parler des contes, du cheval Falada tout spécialement, nous émeuvent, font scintiller soudain l'étoile de la littérature, mais c'est encore et toujours à travers Kafka qu'elle est la plus lumineuse, qu'il s'agisse des raisons de vivre de tout un chacun, des vertus du langage, des souffrances d'amour ou de la poésie des contes.

Geneviève Brisac

Lire la suite page III

▶ Pierre Lepape interrompt son feuilleton et Nicole Zand sa chronique « D'autres mondes ». Ils les reprendront dans « le Monde des livres » du vendredi 26 août.

L'art du silence

Un écrivain qui se défie des sortilèges de la littérature : ainsi apparaît Richard Ford dans le court et bel hommage qu'il rend à sa mère

MA MÈRE
(My Mother)
de Richard Ford.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Brice Matthieussent,
éd. de l'Olivier, 74 p., 49 F.

Quoi de plus fort, vraiment, qu'un romancier en guerre avec le roman et, presque, avec la littérature ? Ce combat singulier, que d'autres ont mené en agitant l'étendard de la théorie, Richard Ford le livre sous la bannière de l'amour. L'espace d'un très court récit, il a décidé de parler de sa mère en échappant aux formes les plus repérables du romanesque ou du pittoresque, donnant au lecteur une sorte d'épitaphe retenue, acte de deuil et de pudeur, soucieux de rendre justice à la disparue par la réalité. Ce faisant, Richard Ford s'engage aussi dans une confrontation avec l'écriture elle-même, ses raisons et ses fins.

Dès son commencement, dès son titre même, le récit semble vouloir se ranger dans l'ordre du descriptif. *Ma mère* est un regard posé sur la vie d'Edna Ford, née Atkin en 1910, morte d'un cancer en 1980. Le possessif, bien sûr, donne à penser que ce regard n'est pas neutre, mais ce n'est pas à la neutralité que prétend l'auteur. Plutôt à une forme de démystification ardente, loin du pathos, des grondements du cœur et de l'imagination. Edna, donc, élevée dans l'Arkansas au sein d'une famille de protestants d'origine irlandaise, épouse d'un homme qu'elle aima, veuve, mère d'un fils qu'elle éleva en partie seule.

D'emblée, Richard Ford avertit que cette existence ne s'inscrit pas dans l'Histoire, que le cours du monde « *se réduisait à presque rien, pas même à des événements héroïques ou dramatiques, mais seulement à des petits détails, des résidus qu'on pouvait oublier, parfois sordides* ». Il ne s'agit pas de faire croire que la vie d'Edna fut banale, mais plutôt qu'elle lui appartînt à *elle seule et que les* supputations sur ses zones d'ombre seraient des trahisons. Ce que l'on en apprend incite pourtant à la curiosité : l'enfance aux côtés d'une mère difficile, remariée à un homme plus jeune qu'elle, la jeunesse turbulente dans les orages de la « Grande Dépression », l'existence itinérante qui suivit le mariage, l'abus d'alcool, les quelques disputes conjugales mémorables. Et puis Richard Ford auprès de sa mère, « *telle une ombre sur une photo de moi* ».

Toute une vie, en somme, avec ce que la mère appelait du « *bon temps* » et aussi des années grises. L'auteur, pourtant, ferme sèchement la porte au nez des curieux. De ces épisodes, il parle sans fioritures, évoquant les grandes lignes et fuyant le plus possible les anecdotes. La période qui précéda sa propre naissance donne même lieu à une forme d'honnêteté scrupuleuse, Richard Ford ne s'arrogeant pas le droit d'inventer, de romancer. Le texte est alors parsemé de « *je suppose* », « *à mon avis* », « *j'ignore* » et d'observations explicites sur ce que sa mère lui a tu, soit qu'elle négligeât d'en parler, soit que ce passé fût son domaine, un enclos privé dans lequel ni son fils ni les lecteurs de celui-ci n'avaient à s'introduire.

Pourquoi donc, se demande-t-on à première vue, écrire en se méfiant à ce point de l'écriture ? Puis vient, au fil du texte, le sentiment que ce récit est justement une réflexion sur cette activité. D'abord parce que le retour sur la vie de ses parents, et, donc, sur la sienne propre, fournit la matière d'origine de l'écriture. Richard Ford le sait, qui écrit : « *J'ai essayé d'inclure tous ces souvenirs dans mes romans. J'ai écrit tout cela et je l'ai oublié. J'ai raconté des histoires.* » Des « *histoires* » comme des mensonges, comme une manière de s'éloigner de la vraie vie. Au-delà des conventions de l'autobiographie, Richard Ford semble vouloir s'approcher d'une écriture qui tient de la défiance et du défi, d'une narration qui rendrait compte de ce qui *est* véritablement. D'où son désir de brider les mots et les phrases, de les obliger à ne pas signifier autre chose qu'un passé donné, une relation entre des êtres réels et non le fantasme d'un écrivain sur ces liens.

Le lien essentiel est celui qui l'attache à une mère très aimée. En cela, son livre est un essai sur l'amour, sur les particules innommables *qui l'ont composé*, *sur ce* mystère qui réunit la mère et le fils, au-delà des mots. Un paradoxe qui explique l'aspect désespéré de sa tentative. Mais la littérature finit toujours par avoir sa revanche, et *Ma mère* parvient, malgré tout, à être un très beau texte littéraire, riche de multiples inconnues et parsemée de petits « *faits inexplicables qui sont pourtant d'une importance capitale* ». La littérature n'est-elle pas faite de ces silences ?

Raphaëlle Rérolle

هكذا في الأصل

PROMENADES EN LIBRAIRIES *Chaque semaine, jusqu'au 12 août, Jean-Pierre Cagnat « croque » un lieu habité par la passion du livre*



Séance de signature chez Tschann (125 Bd du Montparnasse à Paris). De droite à gauche: / Madame Tschann (cigarette), qui a connu tout le monde: "Il y en avait de sympathiques, Henry Miller, Alejo Carpentier, Ionesco; d'autres, moins, Aragon, Faulkner... Mon père, Louis Tschann, a fondé la librairie en 1928, je l'ai reprise en 1947, j'avais dix-huit ans. A la fin de sa vie, Antonin Artaud entrait et criait: "Il y a eu un mort ici... Où est la petite fille?..." Il me faisait peur. Ma mère lui disait: "Il faut manger monsieur Artaud"/ Un peintre célèbre, "le peintre fantastique vivant le plus important"/ Un poète maudit/ Le neveu de madame Tschann (qui a repris la maison)/ Plus loin, la "dame en noir qui fume la pipe", une habituée, spécialiste de la rhétorique gestuelle baroque/ Enfin, l'écrivain et son admirateur ("Vous vous appelez comment? - Je suis prêtre... - Je suis moi-même un peu jésuite..."). L'endroit le plus tranquille du monde.

ACTUALITÉS

« Merline », c'était bien Céline...

Ernst Jünger confirme que, dans son « Journal de guerre », ce pseudonyme masquait l'auteur du « Voyage »

L'écrivain allemand Ernst Jünger a confirmé – dans une lettre du 20 mai adressée à un jeune écrivain de Munich, Helmut Krausser, et publiée récemment par le magazine *Der Spiegel* – que le personnage *« grand, osseux, robuste, un peu lourdaud mais alerte dans la discussion ou plutôt dans le monologue »* désigné dans son *Journal de guerre* sous le pseudonyme de « Merline » n'était autre que Louis-Ferdinand Céline. Le mystère, ou plutôt le doute, qui portait sur l'identité réelle du « Merline » croisé à l'Institut allemand dans le Paris occupé est donc officiellement levé.

Mais, dès la parution du *Journal* en français en 1951, la traductrice et amie de Jünger, Banine, avait, sans consulter l'auteur, rétabli l'identité véritable du personnage. Céline, furieux, menaça aussitôt Jünger d'un procès. Ce dernier, par crainte du scandale ou par désir d'« épargner » à Céline un surcroît d'opprobre, lui promit par écrit de s'inscrire désormais en faux contre quiconque identifierait les deux noms. Dans l'édition la plus récente du *Journal* en français (parue chez Julliard, dans une traduction de Maurice Betz, Frédéric de Towarnicki et Henri Plard), c'est bien « Merline » que l'on voit toujours apparaître, à la sulfureuse entrée du 7 décembre 1941. Ce doute entretenu, y compris après la mort de Céline en 1961, a entraîné bon nombre de biographes à soutenir, mordicus, que « Merline » n'était pas Céline, le dernier en date étant Manfred Ruppel, dans l'hebdomadaire allemand *Die Woche*, il y a à peine un mois.

La scène du 7 décembre 1941 jette, il est vrai, une lumière singulièrement blafarde sur l'auteur de *Voyage au bout de la nuit*. Jünger est stupéfait d'entendre Céline se lancer dans des discours violemment antisémites et réclamer que les soldats allemands fusillent ou pendent les juifs. Céline, dans les propos rapportés par Jünger, précise : *« Si les bolcheviks étaient à Paris, ils vous feraient voir comment on s'y prend ; ils vous montreraient comment on épure la population, quartier par quartier, maison par maison (...). Si je portais la baïonnette, je saurais ce que j'ai à faire. »*

Cette « sortie » de Céline doit-elle, comme le croient certains, être mise au compte de la provocation ? Céline, agacé par l'aristocratisme militariste et l'esthétisme hautain de Jünger, aurait voulu lui montrer à quoi ressemblait un « monstre ». Les deux écrivains, quoique contemporains (Céline était né en 1894, Jünger en 1895), ne s'aimaient guère. Pour Céline, cité par Jünger, l'écrivain allemand n'était qu'une *« sorte de flic »*. Peu de temps après le débarquement, apprenant que le docteur Destouches (Céline) faisait le siège de l'ambassade d'Allemagne pour s'y fournir en papiers et sauf-conduits, Jünger note avec mépris qu'il est *« curieux de voir comme des êtres capables d'exiger de sang-froid la tête de millions d'hommes s'inquiètent de leur sale petite vie »*.

Cinquante ans après, l'antipathie n'a pas diminué. Elle transparaît dans la lettre que publie *Der Spiegel*. Jünger y affirme avoir fréquemment rencontré Céline chez l'ambassadeur allemand, Otto Abetz.

Il y raille l'admiration – *« confinant au ridicule »* – vouée par le diplomate nazi à l'écrivain français, dont il faisait un nouveau Rabelais. *« De Céline*, confie-t-il, *j'avais entendu parler pour la première fois quelques années avant la deuxième guerre mondiale par Ernst Rowohlt, qui m'avait dit qu'il apportait en Allemagne un* super-Zola. *»*

Jünger, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, fait part enfin de la « surprise » qu'il a éprouvée en apprenant la traduction des œuvres de Céline en Israël (1).

Si la qualité de « classique » se mesure à l'absence de polémique que suscite une œuvre ou un auteur, il est clair en tout cas que Louis-Ferdinand Céline est loin d'avoir gagné sa place en ce reposoir.

Ernst Jünger n'en a pas non plus fini avec les polémiques autour de son propre passé. Le quotidien italien *Corriere della Serra* a publié, le 6 juin, un long entretien avec un ancien agent des services secrets de la SS, Reinhardt Kops, réfugié au Chili.

L'ancien nazi venait de signaler la présence en Argentine du responsable du massacre des Fosses Ardéatines, Priebke (2). En mal de confidences, ce douteux personnage confiait au journaliste Marco Dolcetta : *« Je ne faisais pas partie de ce groupe de douze qui se réunissait régulièrement dans les sous-sols du château de Wewelsburg, à Padenborn, mais j'y ai assisté plusieurs fois en tant que responsable de la sécurité. Ce n'était pas une réunion militaire ni politique. C'était une liturgie particulière : Himmler y pratiquait un rite secret et parmi les autres participants il y avait le philosophe Friedrich Hielscher, et également, parfois, l'écrivain Ernst Jünger, qui tous deux vivent encore, en Allemagne. »*

Nicolas Weill

(1) L'article de *Der Spiegel* a été immédiatement traduit dans le quotidien israélien *Haaretz*. Au sujet de la traduction de Céline en hébreu, voir « le Monde des livres » du 11 février 1994.

(2) *Le Monde* du 28 mars et du 12 mai.

« Curiosités » chez Nil Éditions

« Sur ce document, on avait inscrit le message en piquant les lettres de la première, deuxième ou troisième ligne de points minuscules et invisibles sinon pour le destinataire. Ensuite, une fois que le livre était arrivé chez la personne qui devait le recevoir, celle-ci en faisait une transcription ; en notant dans l'ordre les lettres marquées de la première ligne, la deuxième et les autres de la même manière, elle découvrait le message qui lui avait été adressé... » Ces lignes, extraites des *Poliorcétiques* d'Enée le Tacticien, contemporain de Xénophon, montrent que les Grecs n'ignoraient rien du codage des instructions secrètes.

Ils connaissaient aussi le trafic d'armes, la désinformation, les actions de commandos... Bref, de nombreux aspects de nos guerres modernes leur étaient déjà familiers. On le découvre au fil de l'anthologie présentée et commentée par Olivier Battistini sous le titre *la Guerre*, qui rassemble des extraits d'Enée le Tacticien et de l'ouvrage d'Onasandre, *le Stratège* –, ainsi que des réflexions sur la tactique du philosophe Asclépiodote.

Sur le même principe, Yves Battistini propose une anthologie de la poésie érotique grecque et latine intitulée *la Séduction*. Ces deux petits livres de 150 pages, vendus chacun 99 F, inaugurent, chez Nil Editions, une nouvelle collection, « Le cabinet de curiosités », dans laquelle sont annoncés *la Magie* et *la Prière*.

R.-P. D.

Elf et Gallimard associés

Sur la route des vacances, « Un plein = un livre » : tel est le thème de la campagne lancée par Elf, en association avec Gallimard, du 8 juillet au 4 septembre. Pour un plein de 30 litres, Elf offrira ainsi à tout automobiliste un livre conçu et réalisé par Gallimard, avec tout le soin habituel. Cette invitation à la lecture se compose de trois documentaires pour les enfants – *« Au bord de la mer »*, *« A la montagne »*, *« A la campagne »* – et de trois guides destinés aux adultes – *« les Belles Balades en France »*, *« les Produits en France »* et *« le Ciel et le temps de vos vacances »*.

☐ **Le prix Leon-Felipe à Claude Couffon et Antonio Soriano.** – Le prix Leon-Felipe en faveur de la promotion de la langue et de la culture espagnoles vient d'être attribué au traducteur français Claude Couffon et à Antonio Soriano, fondateur de la Librairie espagnole, rue de Seine, à Paris.



Djian, Narcisse inquiet

Avec « Assassins », on est loin des embrasements de « 37°2 le matin »
Le charme du livre est, au contraire, dans la douceur désenchantée

ASSASSINS
de Philippe Djian.
Gallimard, 245 p., 95 F.

Peut-on être l'assassin de sa propre vie ? Cette question, Patrick Sheahan, le narrateur du nouveau livre de Philippe Djian, se la pose à lui-même, avec une sincérité désenchantée qui touche et finit par imprégner tout le roman. A quarante-cinq ans, il ne sait pas s'il est dans la force de l'âge ou *« tout bêtement en train de se casser la gueule »*. Alors que, dans sa jeunesse, il bouclait, de sa foulée olympienne, les tours de piste au milieu des applaudissements, il souffre maintenant d'une douleur constante au genou qui l'handicape et l'humilie ; et s'il accomplit, de temps en temps, des tractions rageuses, c'est pour s'assurer que *« son corps n'est pas tout à fait vaincu »*.

Ne contrôlant plus les doux effondrements de sa vie, il ne cherche pas à s'accrocher à la *« vaniteuse idée qu'il a pu avoir de lui-même »* : elle s'est effilochée avec le temps et il ne parvient plus à la porter comme un étendard. Pas question, non plus, de pavoiser dans le domaine amoureux : abandonné par sa femme, Marion, étonné par sa propre insensibilité au moment de l'enterrement de sa belle-mère, Viviane, qu'il aimait bien pourtant, et dont il liquide les affaires, il doute de ce que *« plaire à une femme soit la seule et unique preuve que nous soyons toujours en vie et qu'il y ait quelqu'un qui nous écoute »*.

Il constate qu'un *« minimum d'appétit sexuel »* l'a déserté, et, lassé de devoir se hisser à la hauteur d'une image de séducteur qu'il a patiemment façonnée – et qui ne correspond plus à ses possibilités réelles –, il n'essaie même pas de conquérir Eileen MacKeogh, une jeune Irlandaise un peu ronde, qui, à la recherche d'un appartement, débarque dans sa vie : elle semble, pourtant, représenter la locataire idéale... Djian réussit, avec une touche de narcissisme inquiet, le portrait de cet homme entre deux âges, dont le trac devant la vie s'aggrave paradoxalement avec le temps, et qui, laissant sa volonté s'étioler, piétinant ses dernières croyances et espérances, a, prêt au *« grand plongeon »*, la tentation de la débâcle.


JACQUES GRAF
Philippe Djian : la tentation de la débâcle

Djian aime aussi les histoires d'amitié : l'un des axes les plus solides du roman est constitué par *« la triste, profonde et maladive amitié »* qui, reposant sur un *« fouillis inextricable de liens »*, unit depuis toujours Patrick à Marc, encore plus démantibulé que lui depuis qu'on accuse la Camex-Largand, l'usine qu'il dirige, de polluer la rivière et de l'emplir de poissons crevés. Cette amitié est, pour eux, le moyen de perpétuer un état d'enfance, d'irresponsabilité complice et de conviction commune de *« n'être pas à la taille »* qu'entretient le groupe de copains qu'ils forment avec Jackie et Thomas.

Philippe Djian réussit aussi la chronique attendrie, un peu ironique, de cette bande de vieux adolescents qui, partis piqueniquer en montagne, s'échangent – à défaut de se construire une identité – leurs vêtements afin de se prouver un attachement réciproque, confondent l'amour avec des parties de cache-cache sensuel, et résument leurs malentendus à quelques insultes et claques amères lancées entre deux aspirations d'air pur. Ce qui donne parfois à cet épisode des allures de vaudeville écologique, vaguement dominé par les femmes qui considèrent que la *« nouvelle fragilité »* des hommes – dont on entend partout parler – est une idée absurde. *« Ils sont peut-être un peu fragiles, vus de l'extérieur, et sur quelques centimètres mais, en dessous, ils sont noirs, durs comme la pierre et repliés sur eux-mêmes comme de vieilles femmes aigries et sourdes à tout ce qui ne les concerne pas »*, dit Jackie.

Simuler la folie

Faute de se passionner pour leurs relations et leur propre vie, ils continuent à jouer aux bandits et aux voleurs et s'inventent une fable criminelle : c'est l'histoire de l'inspecteur de l'environnement qui, après avoir été soudoyé en échange de son silence, est ligoté et assommé de barbituriques par Marc. Cette greffe policière – qui en constitue la partie la plus invraisemblable et languissante – ne prend pas sur le corps du roman. Djian, d'ailleurs, ne semble pas croire à son personnage qu'il promène – une fois réveillé – comme un pantin ahuri et oscillant entre la colère et la résignation – *« la prudence est le bol de bouillon chaud »* qu'il réclame avec des plaintes de prisonnier un peu veule.

Heureusement il y a la pluie, que Djian décrit avec une poésie sombre, un vrai instinct lyrique. Elle joue le rôle de catharsis, elle permet au narrateur de noyer son obsession du déclin, de remporter une victoire sur *« l'ennemi intérieur »* et de retrouver son pouvoir d'illusion. Le « maudit manège » vire au rose : Djian embarque Patrick et la jeune Irlandaise à bord d'un canoë, dans un épisode débordant de sentimentalisme fougueux. Dans la chambre ensoleillée où ils reviennent, à Eileen s'étonnant qu'il l'attache aux montants du lit, Patrick répond qu'il est une *« espèce d'assassin »*. On reste dans le domaine du jeu comme si, pour Djian – question d'âge ou d'époque –, il s'agissait désormais de mimer les gestes criminels, de simuler la folie. On est loin des embrasements de *37°2 le matin*. Et pourtant *Assassins* séduit par sa douceur désenchantée, sa musique un peu acide, son regret assourdi des excès et des flamboyances d'antan.

Jean-Noël Pancrazi

Vues de Sade

Chantal Thomas analyse finement l'œuvre du marquis,
Serge Bramly en fait un personnage romanesque

LA TERREUR DANS LE BOUDOIR
de Serge Bramly.
Grasset, 300 p., 120 F.
SADE
de Chantal Thomas.
Seuil, « Ecrivains de toujours », 250 p., 65 F.

A l'endroit de Sade, la postérité se montre bien sadique. Dans un boudoir paradisiaque peuplé de démons, il souffre sans doute, et sans plaisir, de ce que son dernier souhait ne soit pas respecté : *« Je me flatte que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes. »* A l'immense bibliographie des ouvrages qui lui sont consacrés, deux s'ajoutent qui ont, l'un la valeur du vrai, l'autre du vraisemblable.

7 germinal an II. Alors qu'au *« rasoir national »* Sanson ne chôme pas, le *« citoyen Desade ex-marquis »* est hissé dans une charrette dont la destination n'est pas douteuse. Or, au lieu de le mener au pied de l'échafaud, c'est à la maison de santé et de détention de Picpus qu'elle le conduit, un lieu qu'il décrit lui-même comme un *« paradis terrestre... Belle maison, superbe jardin, société choisie, d'aimables femmes »*. Pourquoi ce traitement de faveur ? Dû à quelle protection ? Et à quelles occupations a bien pu se livrer ce curieux prisonnier ?

C'est pour répondre à ces questions que Serge Bramly passe du vrai au vraisemblable, car il y a là *« un blanc de huit mois »* dans la vie du marquis. Le romancier, pour combler cette lacune, n'avait guère l'embarras du choix : sexe, écriture, théâtre. Avec ces matériaux offerts, Serge Bramly a construit un roman étayé par des écrits de l'époque placés sans lourdeur dans un cadre qui ne doit qu'à l'imagination. Tout est plausible, et les compagnons et compagnes de son héros sont plus que des faire-valoir. Le récit de cette détention particulière, aussi reconstituée qu'imaginée, doit ses qualités romanesques autant à la présence de Sade qu'à l'opposition entre la Terreur qui sévit à l'extérieur des murs de cet « éden » et l'espèce de fête qui occupe les détenus – on joue aux cartes et aux charades, on enseigne à une pucelle la physiologie de ses masturbations, on se promène dans le jardin, on répète une pièce... et, bien sûr, le fouet et la scatologie trouvent leur place.

Point d'imagination dans l'ouvrage de Chantal Thomas dont on pourrait dire qu'il a sa part de romanesque, tant la vie et l'œuvre de l'auteur de *Justine* semblent en dehors de la réalité. Les chapitres qui nous sont proposés – tous intéressants, mais on retiendra particulièrement ceux qui traitent de l'épistolier, des vexations, des pamphlets et du théâtre – ajoutent à la connaissance de celui qui était, pour Restif de La Bretonne, un *« scélérat »*. Avec des illustrations qui, il y a quelques années, n'auraient pas eu place dans une telle collection, voici une attachante introduction à l'œuvre qui n'est pas seulement une succession de dépravations sanguinolentes. Il y a aussi, chez Sade, *« une vision pamphlétaire de l'histoire »*, une conception moderne du théâtre, une autre forme du roman noir si prisé à son époque. Que l'on veuille ou non suivre son conseil – *« Elançons-nous dans ce monde pervers »* –, il n'est pas sans intérêt de se lancer dans la présentation qu'en fait Chantal Thomas.

Pierre-Robert Leclercq

★ De Sade, les éditions Autrement rééditent *la Marquise de Ganges*, avec une postface de Jean Goldzink (coll. « Littératures », 244 p., 89 F).

★ De Serge Bramly, paraît, en édition de poche, *Madame Satan* (Le Livre de poche, n° 13555, 187 p.)

Un mot vous manque...

Quand Bernard Noël s'interroge sur les « conditions du sens »

LE SYNDROME DE GRAMSCI
de Bernard Noël.
POL, 110 p., 75 F.
LA CASTRATION MENTALE
de Bernard Noël.
Ulysse fin de siècle (c/o F. Dominique, 74, rue de Velars, 21370 Plombière-lès-Dijon), 138 p., 100 F.

Nous donnons un nom aux choses *« pour faire disparaître leur étrangeté »*, souligne le narrateur du récit de Bernard Noël, *le Syndrome de Gramsci*. Qu'arrive-t-il lorsque ce nom manque, lorsqu'à sa place un *« trou »* se creuse ? Quel enchaînement liant, par le langage, l'homme au monde, ce silence vient-il interrompre ? Question sérieuse, grave même ; question qui ouvre l'espace de cette *« étrangeté »*, d'une folie sans mot.

Cette interrogation, qui est au cœur du récit de Bernard Noël, n'est pas un jeu de l'esprit. Elle engage, met en question l'homme dans son rapport à lui-même, à ses semblables, à la société et au monde. Au-delà de l'incident minime qui en est le motif, c'est bien de cet engagement que le narrateur entretient le lecteur par l'entremise de la femme à laquelle il s'adresse. Il raconte : *« Je parlais avec P. et le cours naturel de la phrase s'est trouvé coupé net par l'impossibilité de poursuivre ce qui, pourtant, impliquait déjà l'existence de la suite. »* Un mot, un nom, qui se trouve être celui du philosophe italien Gramsci, manque soudain ; la phrase s'arrête, la pensée est suspendue ; à sa place, une sorte d'aphasie en réduction, provoquant d'abord une gêne sociale, puis un malaise psychologique, une angoisse enfin.

Mais cet oubli momentané, minuscule accident dans le déroulement normal de la langue, est un révélateur ; sa signification n'est pas réductible aux conclusions que la psychologie, même celle des profondeurs, pourrait en tirer. C'est là que s'opère et se révèle le passage qui conduit du malaise à l'angoisse...

« Trou de mémoire »

« J'appelle « syndrome de Gramsci » la première manifestation d'un cancer de la langue généralement dissimulé sous la dénomination de « trou de mémoire ». Un cancer, vous le savez, est un foisonnement destructeur, une luxuriance, une folie cellulaire ; un cancer de la langue est une folie inverse. Je vous ai parlé d'un cratère implosif : c'est une plaie dévorante, une plaie dans laquelle tout le langage peu à peu se précipite, une plaie blanche, qui absorbe toute la substance que, d'ordinaire, la langue transforme et réhabilite sans arrêt. »

Bernard Noël accorde à la langue, et à la littérature – sa plus haute élévation expressive – une place essentielle dans l'économie humaine, la même que celle que lui reconnaissaient Hofmannsthal dans la *Lettre de Lord Chandos*, Louis-René des Forêts dans le *Bavard*, ou encore Maurice Blanchot. *« Oui, l'écriture va comme la vie, mais en lui inventant une doublure »*, écrit Bernard Noël. A partir de cette interrogation centrale, il a construit un beau récit qui emprunte les voies de l'introspection, pour dire que cette vie ne s'appuie pas sur un sol ferme, un plein, une solidité, mais est constamment mise en danger par des failles, des blessures, des maladies... C'est là, dans ces défaillances, qu'un sens, personnel ou collectif, peut espérer naître, dont la littérature est la quête incessante.

Dans un autre livre, paraissant en même temps et regroupant un certain nombre de textes récents ou de conférences, Bernard Noël pose une autre question, qui n'est pas étrangère à l'interrogation mise en scène dans *le Syndrome de Gramsci* : *« Comment recréer un corps social, qui serait aussi le corps du sens ? »* Chercher les *« conditions du sens »*, ne pas accepter une culture qui refuserait l'accès de ce sens au plus grand nombre, ou le dégraderait pour en faire un produit, une image, un artifice : telle est, selon Bernard Noël, la tâche de l'intellectuel, de l'artiste et de l'écrivain ; telle est la mission de la langue. Quand l'art est réduit au rang de marchandise, la *« perversion du sens est irrémédiable »*. Le corps – le corps propre comme le corps social – *est atteint*. Un autre *« cancer »* le ronge.

Patrick Kéchichian

Marthe Robert, lectrice magique

Suite de la page I

Quand elle parle de Kafka... Et quand elle parle de Freud.

Freud est un homme qui déclare à Arthur Schnitzler (qu'il considère, non sans envie, comme une sorte de double) : *« Je sais seulement que la psychanalyse n'est pas un bon moyen de se faire aimer. »* Et Marthe Robert commente cette *« tristesse d'avoir été frustré du privilège unique de l'artiste, lequel consiste à montrer l'âme humaine dans toute sa noirceur sans s'aliéner pour autant, ou même en s'assurant de surcroît, l'amour de l'humanité. »*

Elle a montré ailleurs à quel prix.

C'est néanmoins cette compassion mêlée à l'admiration qui est si émouvante. Le Freud que nous découvrons à travers articles et conférences est traité comme un héros et une énigme. Il y a sa haine pour Vienne, son attachement à la tradition juive et son désir de réussite, une contradiction insoluble et explosive qu'il ne peut dépasser qu'en inventant une nouvelle science, pour se guérir.

En réfléchissant sur la science des rêves, en menant Freud à travers quarante années de labeur, Marthe Robert fait surgir une figure de roman. La psychanalyse et la littérature sont comme les deux plateaux d'une balance, les deux faces d'une médaille. Sans cesse, croyant avoir affaire avec l'une, on se retrouve confronté aux mystères de l'autre.

Car Marthe Robert, à la manière de Valery Larbaud, Georges Perros ou, d'une autre façon, de Hannah Arendt quand elle écrit *Vies politiques*, est une lectrice magique.

Pour donner accès à la beauté et à l'émotion il suffit parfois d'une citation ; Kafka : *« L'essentiel ce sont les gens. Rien qu'eux, les gens. »*

Geneviève Brisac

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 mars 1994, le Tribunal de Grande Instance de PARIS a condamné les Editions TALLANDIER et les Editions GALLIMARD à verser à M. Georges DUDOGNON la somme de 30 000 F pour avoir porté atteinte à son droit moral et à son droit patrimonial d'auteur sur un portrait photographique d'Albert CAMUS, en le reproduisant dans l'album CAMUS de la collection La Pléiade, sans l'autorisation de Georges DUDOGNON, en le tronquant, en l'accompagnant d'une légende erronée et en déformant le nom de son auteur.

Pour extrait, Jean BRAGHINI, avocat à la Cour d'Appel de PARIS.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

La galaxie Delteil

Naïf et madré, le toujours jeune violeur de syntaxe aurait cent ans.
Genèse de l'œuvre, comme un « élixir de vie », de celui que Céline et Miller considéraient comme un précurseur

Claudel, furieux, écrit à Jacques Rivière. Dans le sillage de Proust, *« juif sodomite »* à l'origine de *« toute littérature malpropre qui jadis aurait conduit la NRF en police correctionnelle »*, la revue a publié le texte d'un *« fouille-merde »*. Si on récidive, il se désabonne. On est en 1922, le texte – une espèce de manifeste cocasse et subversif – a pour titre *Iphigénie*, l'auteur a vingt-huit ans, il s'appelle Joseph Delteil.

Claudel, aimable, répond à l'envoi d'un livre : *« Vous avez une nature riche et généreuse, et il y a en vous l'étoffe d'un grand écrivain. Je vous serre bien amicalement la main. »* On est en 1925, l'ouvrage a pour titre *Jeanne d'Arc*, l'auteur s'appelle Joseph Delteil.

Né le 20 avril 1894, le « fouille-merde » de 1922 aura eu son premier sobriquet au collège de Carcassonne, *« l'enfant de Marie »*. Il a quinze ans. Il est pieux, discipliné. Mais imprévisible. On le croit respectueux de la tradition, il adhère au Sillon de Marc Sangnier que le pape condamne. Dérangeant. On l'espérait prêtre, il est clerc de notaire à Limoux. Déroutant. Trois mois avant la fin de la guerre, qu'il vécut loin du front, il publie dans *les Annales* deux poèmes signés Louis XV. Extravagant.

Tout est là. C'est la genèse de la galaxie Delteil, trente planètes qu'on appelle livres, qui tourbillonnent, éclatent, illuminent sans rien suivre des lois de la gravitation qui veulent que le sujet attire le verbe et la décence l'épithète convenable ; une galaxie en perpétuelle contestation pour que la société ne soit plus *« viciée et déformée »*.

Monté à Paris, Delteil rencontre Mac Orlan et publie *Sur le fleuve Amour*, dédié – Max Jacob s'en offusquera – *« A Maman, à la Vierge Marie et au général Bonaparte »*. Un roman comme on n'en a jamais lu. Cruauté et volupté. Les instincts sont fruits du subconscient. Et le style jongle avec la syntaxe. Pour la plupart des critiques, c'est *« une littérature d'égout »* à réécrire *« en bon français »*. Larbaud, Gide, Aragon le célèbrent et Breton le prend sous son aile. La parution de *Choléra*, que Delteil définira comme *« demi-roman »*, ne le déçoit pas. Cette histoire d'Alice, Corne et Choléra aimant le même homme, est une suite d'hallucinations burlesques : carte du Tendre et paillardises de carabins, géographie délirante et évocations sacrilèges de célébrités. Trop magique pour être définie, l'écriture bouscule les règles, joue de l'hyperbole et du calembour.

Breton est catégorique : *« L'art, c'est vous. »* Il a bien raison. Deux ans plus tard, il exclut l'artiste. *« Votre* Jeanne d'Arc *est une vaste saloperie. Je me suis bien mépris sur votre compte (...) La question serait de savoir si vous êtes un porc ou un con (ou un porc et un con). »* En 1968, Delteil reconnaîtra que, pour lui, *« la découverte du surréalisme fut très très importante »* et ajoutera : *« C'était l'époque Atatürk. Dans le monde entier, il y a eu toute une cohorte de dictateurs. Breton en était un. »*

Jeanne « avec des seins »

Cette *Jeanne* scandalise. Plus compagne de Dionysos que bergère aux voix, il l'a osée *« avec des seins »*. La légende a disparu. Une bouffonnerie panthéiste prend la place du mysticisme. Un réalisme de terroir se mêle à des fantaisies qui eussent inspiré Jérôme Bosch. Insolite et prodigieux. Mais, haro ! Pour *la Croix*, l'auteur *« déverse sur l'une des gloires les plus sublimes de la France et de l'Eglise les images d'un érotisme exacerbé (...). Il faut dénoncer cette œuvre à l'indignation des honnêtes gens »* ; pour l'anticlérical *le Quotidien*, *« le flux intérieur de M. Delteil est un torrent d'eau de vaisselle qui charrie des ordures »*.

Dans le tollé, les admirateurs se font entendre. Aux côtés de Claudel, Desnos, Maritain, Tzara, Martin du Gard et, plus étonnant, l'empereur Hirohito et l'évêque d'Arras, qui regrette toutefois que, en décrivant sa Jeanne, l'auteur ait *« trop appuyé sur son sexe »*. Le succès est immense. A Delteil le Femina – pour une édition expurgée ! Célèbre, il se partage entre Paris et la maison familiale de Pieusse, près de Limoux, publie beaucoup, travaille au scénario de *la Passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer, a des projets d'illustrations avec Chagall et Maurice Denis. C'est un écrivain en vue qui rencontre la créatrice de *la Revue nègre*, Caroline Dudley, qu'il épousera.



CHARLES CAMBEROQUE

Joseph Delteil : « Moi, c'est à poil que j'y veux entrer, au ciel, et la tête de Satan au poing ! »

Mais le jeu est sa drogue. Les courses et la roulette le ruinent. Il se fait représentant d'une blanquette de Limoux, devient directeur général d'une compagnie d'assurances. Et déjà, le désir de quitter le milieu littéraire, de rompre *« avec ce faux Delteil qui court le monde (...) m'horripile »*. Il fait cet aveu à Frédéric Lefèvre à l'occasion de la parution de son *Don Juan*, qu'il intitulera *Saint Don Juan* lors de la parution, en 1961, des *Œuvres complètes*. Placé sous le patronage de Bloy, de Barbey d'Aurevilly et Huysmans, le Don Juan de Delteil, *« juif errant de la chair »*, est cynique et épicurien, mais aussi contraire à la tradition que sa Jeanne – il se rend aux arguments du Gouverneur et meurt bon chrétien en aspirant au *paradis avec la foi du* charbonnier.

« Cousin de province »

Encouragé par Paulhan, Delteil s'essaie à une traduction de Mistral, mais, plutôt que de passer du provençal au français, il entend violer *le* vocabulaire et passer du Mistral au Delteil. Le projet échoue. Il en a d'autres. La maladie les interdit et s'approche la rupture de Joseph d'avec le Delteil qu'il n'aime plus. C'est fait après la publication d'*En robe des champs* et deux ans de silence qui n'ont pas déplu à tout le monde. *« On meurt vite dans la république des lettres, surtout quand on a été encensé et haï avec la même force »*, souligne Robert Briatte.

Le *De profundis* est chanté à plusieurs voix. Brasillach : *« Joseph Delteil ou l'oublié (...) c'était un bon garçon,* [mais] *l'insistance avec laquelle il offense la pudeur est proprement insoutenable. »* Crevel : *« Cousus de fil blanc, les bouts et morceaux de l'arlequinade marient, dans une crasseuse harmonie, le francisme ordurier et la bondieuserie fanfaronne. »* Léautaud le range parmi les *« jeunes écrivains subitement célèbres et déjà complètement morts »*. Bien vivant, Delteil pose la plume et, en 1937, s'installe près de Montpellier à la désormais célèbre Tuilerie de Massane. Il y mourra quarante et un ans plus tard.

Il a choisi l'oubli. Mais ni le vigneron ni sa femme, peu encline à la vie campagnarde, ne rompent avec la littérature. S'il refuse sa collaboration à Henry Miller qui le veut pour une revue américaine, seule la guerre empêche Caroline Dudley de monter, à New-York, une pièce de Céline, et Louis Jouvet de créer *le Grand Prix de Paris*, l'unique œuvre théâtrale de Delteil.

Delteil, Céline, Miller. Trois noms liés. Par l'admiration que Céline porta toujours à l'auteur de *Choléra* ; par l'amitié jamais défaillante de Miller qui, avant leur rencontre en 1935, dit avoir *« gobé »* son œuvre ; par la littérature parce que – et on l'oublie ! – l'un est le précurseur des deux autres. Si les successeurs ne l'ont pas nié, Delteil s'irrita que la critique ne le reconnût pas. *« Ces messieurs de la famille me traitent en cousin de province. (...). Et Céline (1932) et Miller (1945) dont je serais l'imitateur – alors que* Sur le fleuve Amour, *dès 1923 (...) Que, depuis, mes cadets aient fait... mieux, n'en fait pas mes aînés, que diable !... »* Que non.

Et Miller l'a dit, en parlant du style de Delteil, de ses *« cadences électriques »*. *« Peut-être son langage abuse-t-il du pipi et du vinaigre pour constituer de la « bonne prose ».* « Peut-être le vocabulaire est-il un peu trop *« orgiaque »*. Mais est-ce que nous assistons à une fête ou à des funérailles ? » A une fête, bien sûr. A un divertissement sans égal dans la littérature (1), où Delteil revient, en 1947. Et l'on retrouve le style inimitable, trivial et mystique, avec le féerique, extravagant et admirable *Jésus II. Un Jésus qui* déambule, un marginal qui n'est autre que l'homme d'après Hiroshima et d'après l'Holocauste, à l'aube d'un avenir désespérant. La guerre finie, il appelle à la *« mobilisation générale »* contre l'horreur. La critique boude, reste froide. Delteil réagit, puis se fait éditeur à Montpellier, publie des poèmes de son ami François Cariès, écrit son *François d'Assise*, *« le saint qui m'ensainte »*.

Plus sage, quant au vocabulaire, c'est une exhortation *« à la vraie vie »*, à une nudité des corps et des âmes pour un retour à *« l'homme paléolithique »*. Utopie et amour de l'humanité, l'écrivain Delteil est à nouveau présent. C'est alors qu'il a l'idée de ses *Œuvres complètes*... très incomplètes. Il sélectionne lui-même six de ses trente livres – *« tout le reste au feu »*. Boutade. Le candide est futé, ce qui est peut-être le signe de l'*« innocent »*, le seul mot qu'il désirait de la postérité pour le définir. A *Œuvres complètes*, la critique est favorable, mais c'est avec *la Delteillerie* que la célébrité revient. Double page dans *le Monde*, émissions de Michel Polac et de Jean-Louis Bory à la télévision, de Pierre Lhoste pour France-Culture, un superbe et indispensable numéro d'*Entretiens*, un film réalisé par Jean-Marie Drot et, au théâtre, Jean-Claude Drouot incarne Jésus II.

Cette gloire renée ne le détourne de son œuvre, ni de l'esprit de *Jésus II*. Il rallie le Comité de défense du Larzac, lance des appels contre les centrales nucléaires, écrit un texte pour une exposition de son ami Pierre Soulages, publie *l'Alphabet* et *le Sacré Corps*, travaille à une histoire d'amour que la mort interrompra le 12 avril 1978.

Qu'il faille lire Delteil, c'est une évidence. *« C'est élixir de vie »*, disait Miller. C'est s'installer dans une œuvre folle et sage, luxurieuse et luxuriante, sainte et saine, qui met en accord les sens et l'esprit – *« Moi, c'est à poil que j'y veux entrer, au ciel, et la tête de Satan au poing ! Bleu de sang, bavant d'aise, énormément sexueux. »* Une œuvre unique et qui ne peut que le rester. On ne delteillise pas.

Pierre-Robert Leclercq

(1) Sans « faire du Delteil », Roger Hanin a, dans *les Gants blancs d'Alexandre* (Grasset), cette exubérance d'un délire maîtrisé.

★ Hommages à Joseph Delteil dans l'Aude : « Le plaisir et l'innocence », le 4 août, à l'abbaye de Lagrasse (création lyrique de Richard Breton sur des textes de l'écrivain), « La grande delteillerie », les 5, 6 et 7 août à Villar-en-Val (rencontres d'écrivains, de conteurs, comédiens, musiciens, chanteurs...). Rens. : Association du patrimoine culturel et historique du canton de Lagrasse, 11220 Villar-en-Val. Tél. : 68-24-08-38.

Deux célébrations

TOMBEAU DE JOSEPH DELTEIL
de Guy Darol.
L'Incertain, 100 p., 62 F.
LES CHATS DE PARIS
de Joseph Delteil.
Présenté par Louis Nucera.
Les Editions de Paris,
140 p., 110 F.

Les centenaires sont habituellement occasion d'éditions. Il n'en est guère pour célébrer Delteil. Guy Darol ne l'a pas oublié. Il lui rend un hommage qui a la forme bien delteillienne d'un clin d'œil à un ami avec ce que cela comporte de connivences et de gratitude. Sans emphase – et, en l'occurrence, il n'est pas simple d'y échapper –, Darol évoque Delteil, l'interpelle, tout en montrant à quel point *la sympathie* (ressentir avec) peut se créer entre l'auteur et le lecteur. L'écrivain admiré est présent, et son œuvre, mais c'est surtout à l'homme qu'un autre homme s'adresse, à celui qui, chantre de la vie, a Pan pour vrai dieu, et croit qu'*« un homme est plus qu'une cathédrale »*. Le texte de Darol est beau, allègre, dans la tonalité du contestataire de la Tuilerie de Massane qui annonça son divorce *« avec la société pour incompatibilité d'humeur »*, mais non sans l'espérance que les accordailles se fassent un jour. Pour Darol, un livre doit réveiller. Son *Tombeau* peut ouvrir les yeux des endormis que Delteil attend.

Louis Nucera non plus n'est oublieux. Et lui aussi, c'est sous le signe de l'amitié qu'il place sa préface aux *Chats de Paris* qui reparaît dans une superbe édition. Cette œuvre de 1930 – mais y a-t-il des dates pour Delteil ? – est le plus huysmansien de ses récits. Peut-être parce qu'il voua un tel culte à Huysmans qu'il le plaçait au plus haut, peut-être parce que ses chats sont d'abord des découvreurs de la ville, des guides séduisants, précis dans l'observation, poètes dans l'expression, toujours amoureux d'une ruelle, d'un boulevard, d'un site célèbre, d'un recoin ignoré. Les suivre, c'est porter sur Paris un regard nouveau, avoir envie d'emprunter l'itinéraire de ces promeneurs. Et savourer une autre facette du père de *Choléra*.

P.-R. L.

Bibliographie

▶ De Delteil

La totalité de l'œuvre de Delteil n'est pas disponible en librairie. Toutefois, de récentes publications permettent d'accéder aux titres essentiels. Chez Grasset, on peut trouver les *Œuvres complètes*, avec préfaces (*Sur le fleuve Amour, Jeanne d'Arc, Saint Don Juan, Jésus II, François d'Assise, le Sacré Corps, la Delteillerie*, et, dans la collection « Cahiers rouges », *Sur le fleuve Amour, Choléra, Jeanne d'Arc* et *les Poilus*.

Il était une fois Napoléon, précédé *des Cinq Sens*, est disponible chez Denoël-Collot ; *les Chats de Paris*, aux Editions de Paris ; *Correspondance privée Delteil-Miller, 1935-1978*, chez Belfond.

▶ Sur Delteil

Pour mieux connaître et comprendre l'homme et l'écrivain, on se reportera d'abord à ce qui est, pour l'instant, une somme sur le sujet : *Joseph Delteil, qui êtes-vous ?*, de Robert Briatte, aux éditions de La Manufacture. On lira aussi avec intérêt un très remarquable essai, *l'Habitation d'un poète, lectures de Joseph Delteil*, de Jacques Laurans, à l'Atelier du Gué, ainsi que *Vive Joseph Delteil*, de Jean-Marie Drot, chez Stock, et *la Vie de saint Delteil*, d'André de Richaud, aux éditions Le Temps qu'il fait.



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Marx pas mort

PHILOSOPHIE
de Karl Marx.
Edition établie et annotée par Maximilien Rubel, Gallimard, « Folio Essais », nº 244, 686 p.

ÉCRITS DE JEUNESSE
de Karl Marx.
Traduits et présentés par Kostas Papaioanou, avant-propos d'Alain Pons, Quai Voltaire, « La République des Lettres », 530 p., 180 F.

SUR LA PHILOSOPHIE
de Louis Althusser.
Gallimard, « L'Infini », 180 p., 92 F.

IL n'a que vingt-quatre ans, l'étonnant génie que Moses Hess décrit ainsi au romancier Bertold Auerbach, dans une lettre du 2 septembre 1841 : *« Représente-toi Rousseau, Voltaire, Holbach, Lessing, Heine et Hegel en une seule personne ; je dis bien* confondus, *et non cousus en vrac, et tu auras le docteur Marx. »* Aux yeux de Hess, le *« phénomène »* est *« l'unique philosophe authentique actuellement vivant ».* Faisons leur part à l'emportement de la jeunesse, et aux excès que l'amitié favorise. Il reste que cet étudiant n'est vraiment pas comme les autres.

Il vient de soutenir son doctorat à Iéna, en un temps où l'emprise de Hegel, mort une décennie plus tôt, s'exerce fortement. Karl Marx invente *« tous les huit ou quinze jours de nouveaux systèmes »*, comme le dit son avocat de père, inquiet de le voir s'épuiser en spéculations multiples. Auteur d'un gigantesque manuscrit inachevé, le jeune homme, à dix-neuf ans, écrit à son père : *« Il me fallait étudier le droit, mais je ressentais avant tout le désir de me mesurer avec la philosophie. »*

Sans doute doit-on prendre cette expression à la lettre. Dès le début, Marx ne souhaite pas devenir philosophe, prolonger une série déjà trop longue de fabricants d'idées et de constructeurs de systèmes. Il veut en découdre avec la philosophie. Y mettre un terme, la dissoudre peut-être. Ou la transformer. En sortir, à tout le moins. Faire en sorte qu'enfin on passe à autre chose. *« La philosophie est à l'étude du monde réel ce que l'onanisme est à l'amour sexuel »*, écrit-il dans *l'Idéologie allemande*, qui se veut un adieu à une forme de conscience qui doit être dépassée.

On risque donc de s'égarer en espérant pouvoir, par-delà un bon siècle de propagande militante et de contresens dogmatiques, lire enfin Marx comme Descartes ou comme Leibniz, tout bonnement. Car sa démarche impose un pas moins calme. Même si l'on met à l'écart les légendes construites par le « marxisme », les écrits du jeune Marx demeurent, avant tout, des œuvres de combat. Combat d'un philosophe contre la philosophie, contre Hegel – la dernière grande figure –, contre lui-même aussi. Combat évidemment sans fin. Mais peut-être pas sans conséquences.

LES manuscrits accompagnant cette lutte sont demeurés longtemps inconnus, parce qu'inédits. Rappelons que la *Critique du droit politique hégélien* n'est imprimée qu'en 1927, *l'Idéologie allemande* en 1932. Antérieurs à la doctrine proprement dite – les travaux de la maturité, et surtout *le Capital* –, *ces textes sont, à cause de leur* retour tardif, postérieurs à la formation des catéchismes simplificateurs, voire incohérents. Après les avoir rédigés, l'auteur les abandonnait, sans les finir, à ce qu'il appellait joliment, d'une formule devenue célèbre, *« la critique rongeuse des souris ».*

Pourquoi ? On peut imaginer que l'élaboration et la rédaction de ces analyses se suffisent à elles-mêmes. Marx aurait laissé derrière *lui*, à mesure, *tous* ces cahiers parce qu'il privilégiait le processus d'évolution de la pensée plutôt que la production d'ouvrages faussement accomplis. Ceux-ci n'auraient été, somme toute, que des moyens de progression – précieux pour le mouvement qu'ils permettent, inutiles une fois celui-ci révolu. Sans être dénuée de sens, l'explication est partielle. Elle ne rend pas compte de l'inachèvement répété. Pourquoi Marx ne termine-t-il pas ses livres ? Un trait de caractère, rien que ça ?

Quelle difficulté, fondamentale et insurmontable, le conduit à renoncer, repartir, échouer, remettre ça, laisser en suspens, continuer sous un autre angle... indéfiniment ? Une sorte de ressassement mine en effet les plus brillants pamphlets comme les analyses les plus intelligentes. On le perçoit en lisant les textes *repris dans la série* « Folio » (1) – à partir de traductions publiées dans la collection « La Pléiade » par Maximilien Rubel (2) – ou ceux réunis dans la belle collection d'Alain Pons, « La République des Lettres », qui rassemble pour sa part les traductions de Kostas Papaioannou, parues naguère dans la collection « 10-18 » (3).



Marx s'empêtre dans une tâche qu'il ne peut mener à terme. Il tente de sortir de la philosophie, mais sans se donner les moyens proprement philosophiques d'une telle échappée. Il ne suffit pourtant pas de faire du journalisme, de l'économie ou de la politique pour s'évader vraiment de la métaphysique. Affirmer que la dialectique hégélienne marche *« la tête en bas »* et doit être remise *« sur ses pieds »* est encore trop court. Il faut inventer, ce qui n'est guère aisé, une façon philosophique d'en finir avec la philosophie. Or l'iconoclaste de génie n'est pas parvenu à construire, encore moins à expliciter, une philosophie à la mesure de sa volonté de dépasser le monde « idéel ». Ses positions, dans ce domaine, doivent toujours être reconstituées, à partir d'indices souvent minces et disparates, disposés comme en filigrane. *« Je lis entre les lignes de votre œuvre que votre Économie si éclairante suppose une philosophie non moins éclairante »*, lui écrit Joseph Dietzgen, le 7 novembre 1867.

LIRE Marx entre les lignes, lui « fabriquer » cette philosophie qui manque, Louis Althusser, en fin de compte, n'a cessé de s'employer à cette tâche. Dans ce nouveau livre posthume, il reconnaît combien Raymond Aron, qui l'avait accusé de forger, avec ses disciples, un *« marxisme imaginaire »*, avait vu juste : *« Je lui donne maintenant raison : nous avons fabriqué, du moins en philosophie, un « marxisme imaginaire », une belle et bonne philosophie, avec quoi on peut aider à penser et la pensée de Marx et le réel, mais qui présentait ce petit inconvénient d'être elle aussi absente de Marx. »*

D'autres surprises attendent les lecteurs de ces pages, issues d'entretiens avec Fernanda Navarro et publiées en 1988 au Mexique, auxquelles les éditeurs ont joint les lettres adressées par Althusser à la jeune femme durant leur travail. On découvre en effet que l'auteur de *Pour Marx* et de *Lire le Capital*, dans les années de silence et de duel avec la folie séparant l'assassinat de sa femme Hélène de sa propre mort, a continué d'avancer dans la théorie. En lisant *L'avenir dure longtemps* (4), son extraordinaire justification autobiographique, on pouvait se dire que l'homme brisé, partant seul à la recherche de l'unité perdue, surpassait désormais le théoricien, déjà presque oublié, emporté par le mépris où l'on tient la pensée de Marx après la faillite des États qui s'en réclamaient.

Erreur. A côté de la lassitude, des misères physiologiques, de cette pauvre vie *« bien retirée et bien étroite »* que révèlent les lettres, on découvre un philosophe vif, incisif, inventif. Dans leur simplicité très travaillée, ses dialogues avec Fernanda Navarro fourmillent de perspectives inédites et d'intuitions stimulantes. Althusser y aborde, par exemple, la question de savoir comment définir le matérialisme pour ne pas en faire un système figé, une abstraction opposée à l'idéalisme mais aussi artificielle que lui. Il propose comme réponse l'idée d'un matérialisme « aléatoire », issu de la pensée d'Épicure, et peu conforme au carcan marxiste orthodoxe.

Une histoire de train permet à Louis Althusser de faire entrevoir de quoi il s'agit. Le philosophe idéaliste connaît la gare de départ et celle d'arrivée. Qu'il s'agisse de l'histoire, de l'homme, de Dieu, de l'être, du monde... il s'intéresse à l'origine et à la fin dernière, entend détenir la vérité, prétend tout maîtriser par un savoir capable d'enserrer le monde dans ses rets. *« Au contraire, le philosophe matérialiste est un homme qui prend toujours « le train en marche », comme les héros des westerns américains. »* Il observe les gens, regarde par la fenêtre, mais n'a pas forcément l'obsession de connaître les points de départ ou d'arrivée, ni même les raisons pour lesquelles il y a des chemins de fer plutôt que rien.

« En somme, poursuit Louis Althusser, *il enregistre des séquences aléatoires, et non pas, comme le philosophe idéaliste, des conséquences tirées d'une Origine fondatrice de tout Sens, ou d'un Principe ou d'une Cause premiers et absolus. »* L'absence de lois de l'Histoire, la guerre au sein de la pensée, la manière dont la philosophie agit sur le cours du monde, l'opposition entre vérité et pratique, et d'autres thèmes qui s'entrecroisent au fil des pages, montrent combien Althusser, rendu muet, avait encore à nous dire. Ce petit livre fait attendre avec impatience les travaux philosophiques posthumes dont la parution prochaine est annoncée aux éditions Stock-IMEC (5).

Quand on se mit à traiter Hegel comme un « chien crevé », son fils rebelle défendit ce « Vieux » qu'il avait tant combattu. Marx et Althusser, à leur tour, viennent de passer pour des cadavres. Ce temps-là s'achève.

(1) Ce volume contient une bonne vingtaine de textes, répartis sur toute la durée de la vie de Marx.

(2) En septembre paraîtra le volume IV des *Œuvres* de Marx dans cette collection, qui contient les écrits politiques de 1842 à 1953.

(3) Ce volume contient principalement *Critique du droit hégélien* (manuscrits de 1843-1844) et *Critique de l'économie politique* (manuscrits de 1844).

(4) Paru aux Editions Stock-IMEC en 1992, ce texte vient de faire l'objet d'une nouvelle édition augmentée, présentée par Olivier Corpet et Yann Moulier Boutang (Le Livre de Poche, nº 9785).

(5) Le premier volume des *Écrits philosophiques et politiques* posthumes est annoncé pour l'automne.

★ Signalons également *le Concept de nature chez Marx (Das Begriff der Natur in der Lehre von Marx)*, thèse de doctorat d'Alfred Schmidt, élève de Max Horkheimer, parue en 1962 dans le cadre des recherches de l'École de Francfort, qui vient d'être traduite par Jacqueline Bois aux Pààààresses universitaires de France, avec une préface inédite de l'auteur pour cette édition française (« Philosophie d'aujourd'hui », 270 p., 198 F), la réédition de l'essai de Jean-Marie Benoist, *Marx est mort* (PUF, « Quadrige », 176 p., 62 F), la réédition du livre de Henri Nadel, *Marx et le salariat* (L'Harmattan, 238 p., 130 F), la parution de l'ouvrage de Salvino A. Salvaggio, *les Chantiers du sujet : homme social et action chez le jeune Marx* (L'Harmattan, 280 p., 140 F) et le nº 15 de la revue *Actuel Marx* consacré à « L'inconscient du social » (PUF, 224 p., 160 F).

Mémoires d'argile

Conversations babyloniennes avec Jean Bottéro, devenu assyriologue « pour voir ce qu'il y avait derrière la Bible »

BABYLONE ET LA BIBLE
de Jean Bottéro.
Entretiens avec Hélène Monsacré, Les Belles Lettres, 320 p., 125 F.

Dans les premiers temps, les dieux babyloniens n'avaient pas eu l'idée de l'humanité. Ils s'étaient organisés sans nous : les dieux gouvernants en faisaient travailler d'autres. Jusqu'au jour où ces sujets divins se sont révoltés et mis en grève. Déconcerté par une telle conduite, Enlil, le patron suprême des dieux, s'adresse alors à un fonctionnaire divin dont la spécialité est de trouver des solutions à tout problème. C'est lui, ce super-technicien (son nom est Enki ou Ea), qui a l'idée d'inventer une humanité laborieuse pour remplacer les dieux en grève. On décide alors d'immoler une divinité mineure afin de malaxer *« sa chair et son sang »* avec de l'argile. Ainsi fait de chair divine et de terre, l'être humain fut créé mortel, voué à retourner un jour *« à son argile ».*

Cette Création babylonienne de l'humanité nous est contée dans un poème du XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Le récit s'achève, comme la Genèse biblique, par un déluge auquel seul un homme échappe, Atrahasîs le Supersage. Averti grâce à un songe divin, le Noé babylonien détruit sa maison pour construire un bateau qu'il charge d'animaux (*« oiseaux emplumés du ciel, troupeaux,... bestioles de la steppe »*) avant d'y *« embarquer sa famille ».* Cette genèse de l'humanité mortelle, ce récit du Déluge se trouvent, comme tant d'autres textes fondateurs, dans la bibliothèque mésopotamienne que Jean Bottéro explore depuis une cinquantaine d'années (1).

Et c'est précisément dans sa bibliothèque, dans l'antre du savant, qu'Hélène Monsacré (2) invite le lecteur en publiant ses dialogues avec Jean Bottéro – premier livre d'une nouvelle collection d'« Entretiens » qu'elle dirige aux éditions des Belles Lettres. Science et conversation font ici bon ménage : l'érudit, qui a passé sa vie a déchiffrer de vieux *« grimoires poudreux »*, raconte comment, après avoir été un jeune dominicain qui s'était *« juré très tôt de ne jamais prêcher »*, il obtient de Rome en 1950 – non sans quelques démêlés avec ses supérieurs – sa *« réduction à l'état laïque ».* Quelques années plus tard, on le retrouve détenant une chaire d'assyriologie à l'Ecole pratique des hautes études. S'il demeure un chercheur solitaire, qui fuit les colloques d'assyriologie, il évoque néanmoins le travail de ceux qui ont fécondé sa démarche, notamment Elena Cassin et Samuel N. Kramer.

De ses années de formation cléricale, Jean Bottéro garde plus qu'un souvenir ému ; il a *« toujours conscience de tout devoir à l'Eglise et à l'ordre ».* Mais quand Hélène Monsacré l'interroge pour savoir quel lien il établit entre foi et science, il répond qu'au *« bibliste »* qu'il aurait pu devenir a succédé l'assyriologue, *« pour voir ce qu'il y avait derrière la Bible, avant la Bible ».*

Lorsque son interlocutrice insiste et lui demande s'il croit à l'existence d'une *« intelligence providentielle qui veille sur les hommes »*, Bottéro ne répond pas et revendique le droit de ne pas dire s'il a ou non la foi, dans la mesure où, en homme de science, il a cherché *« à établir les faits, nus et incontestables ».* Ailleurs, répondant indirectement à la même question, il exprime son admiration pour le livre de Job, en faisant sienne la métaphysique qu'il reconnaît à ce texte : *« Je n'ai aucun besoin d'un Dieu que je comprends. »*

Le monothéisme et la cuisine

Jean Bottéro a sans doute métamorphosé sa religion en passion de l'histoire savante des origines du Dieu monothéiste, dont il décèle des formes primitives dans les textes *sumériens et* sémitiques – les premiers demeurant plutôt sur le versant du mythe, les seconds ouvrant la voie au Dieu unique. A l'écart des questions d'histoire religieuse, partant de cette même documentation mésopotamienne (plus d'un demi-million de tablettes d'argile déchiffrables et plusieurs fois autant de vestiges culturels), Bottéro nous introduit également à la vie quotidienne et à « la vision du monde » de ceux qu'il considère volontiers comme *« nos plus vieux parents reconnaissables »*, à leur cuisine (on a retrouvé les archives, presque quatre fois millénaires, du cuisinier du palais de Mari) et à leur conception de « l'amour libre » que le péché biblique n'avait pas encore atteint.

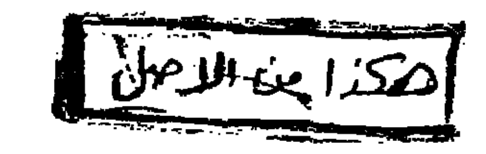
Dans ces conversations babyloniennes, Bottéro nous rappelle aussi que c'est là qu'apparaissent les premiers rudiments du droit, l'invention des plus anciennes écritures connues ainsi que l'élaboration d'un esprit de type « scientifique » – notamment dans les systèmes de « déduction » s'appliquant à l'astrologie et aux arts divinatoires.

De ces temps lointains, cet homme, qui fuit les lourdeurs du sérieux académique, nous communique avec sympathie l'image de sociétés qui inscrivaient leurs épopées dans des plaquettes de terre à l'aide d'un calame en biseau. C'est à ces « mémoires d'argile » que Jean Bottéro consacre son existence.

Maurice Olender

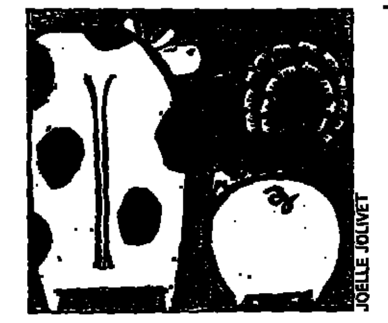
(1) Outre les trois ouvrages fondamentaux publiés dans la « Bibliothèque des histoires » chez Gallimard, en 1986, 1987 et 1989, on peut lire de Jean Bottéro l'*Initiation à l'Orient ancien. De Sumer à la Bible* (« Points-Histoire », nº 170), et *Il était une fois la Mésopotamie* (« Découvertes » Gallimard, nº 191).

(2) Helléniste et créatrice de la revue *Préfaces*, Hélène Monsacré a publié, en 1984, *les Larmes d'Achille*, chez Albin Michel.

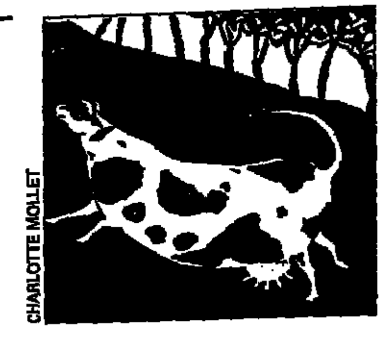


LE MONDE DES LIVRES

JEUNESSE


JOËLLE JOLIVET

Châteaux de livres


CHARLOTTE MOLLET

« Le Monde des livres » vous propose une sélection d'une quarantaine de titres parus depuis l'automne

ALBUMS

Au bain, Mélie ! : la Matinée de Mélie, *de Judith Skinner, illustré par Alex Ayliffe.* – Variations sur les thèmes largement exploités du lever et du bain, mais avec une tendresse et une qualité d'observation toute particulières. Un dessin élégant, une traduction soignée – ce qui n'était pas facile pour transposer des bribes de comptines – rendent ces petits albums très attachants (Hatier, 28 p., 59 F chaque. A partir de 2 ans).

Loup y es-tu ? ; Une souris verte... ; Pirouette, Cachouette... *de Charlotte Mollet.* – Collages, découpages, calligrammes... Cette manière, si séduisante, d'illustrer des refrains connus a valu à cette toute jeune artiste le prix Sorcières de l'album (Didier, 20 p., 60 F chaque. A partir de 2 ans).

Moi, Léon le cochon, *de Joëlle Jolivet.* – Il est tout rose et tout rond, mais il fait des cauchemars de couteau et de lard. Pauvre Léon ! Des rimes pleines de fantaisie et une illustration originale en linogravure. A la fin de l'album, on trouvera une carte à découper, pour jouer à retrouver dix détails de l'histoire (Albin Michel Jeunesse, coll. « Moi », 24 p., 39 F. A partir de 3 ans).

La vie est belle ; le Paradis, *de Philippe Dumas.* – Le coucher, le petit déjeuner, le jour où on est malade..., bref, la vie de tous les jours, vue à travers l'œil aiguisé de Philippe Dumas. Avec, bien sûr, le trait inimitable de ce très grand créateur (L'Ecole des loisirs, 62 p., 78 F chaque. A partir de 3 ans).

Les nounours sont éternels, *de Ralph Steadman.* – Au temps des ordinateurs et des jeux vidéo, l'ours en peluche est-il devenu anachronique ? Non, bien sûr. Sous le crayon inspiré de Steadman, l'histoire de pauvres nounours élimés, et borgnes, en mal d'amour... (Seuil, 28 p., 72 F. A partir de 4 ans).

Fédor, *de John Burningham.* – Qui est donc Fédor, ce chien vieux et laid recueilli par des enfants dans un refuge ? Et pourquoi, en dépit de ses efforts, ne parvient-il pas à se faire aimer de leurs parents ? Une histoire énigmatique, que chacun interprétera à sa guise, mais qui ravira les amateurs des croquis légers, à peine colorés, de John Burningham (Père Castor-Flammarion, 36 p., 79 F. A partir de 4 ans).

Matou miteux, *de Nicolas Vial.* – Comment, après un grave accident, un chat de gouttière, rafistolé par son maître, et équipé d'une carapace en guise de plâtre, *« devint la tortue la plus rapide du monde... »* Le pinceau énergique de notre collaborateur sert avec humour les aventures inattendues de son matou miteux (Seuil, 36 p., 59 F. A partir de 5 ans).

JEUX ET ACTIVITÉS

Créations en [illegible] modeler, *de* [illegible] papier mâché [illegible] – Pour [illegible] 40 F. A partir de 4 ans).

Douze histoires à lire et à croquer, *d'Arielle Rosin, photographies Marc Schwarz, illustrations Didier Courtial.* – Des recettes de tous les jours, faciles à réaliser. Des plats drôles et inventifs, pour transformer, d'un coup de fourchette magique, l'heure du repas en heure de jeu. Dans la même collection, également réussies, *Douze histoires à lire et à coller, à lire et à modeler, à lire et à ramasser* (Hachette jeunesse avec le magazine *Famili*, coll. « Les mini-chefs », 56 p., 59 F. A partir de 4 ans).

Les Poissons, *de Claude Delafosse et Sabine Krawczyk.* – A chacun de dessiner au pinceau les pois ou les rayures dont il veut décorer ses poissons. Sur ce papier magique, le dessin disparaît lorsqu'il est sec. On peut donc recommencer autant de fois qu'on le veut (Gallimard, « Mes premières découvertes du dessin », 24 p., 62 F. A partir de 5 ans).

Casse-Tête, *de Norman Messenger.* – Un livre à la Queneau pour créer, non pas cent mille milliards, mais soixante-cinq mille visages, drôles ou inquiétants, grotesques ou absurdes, en mélangeant nez, fronts, mentons, yeux et bouches de huit têtes différentes (Mango, 18 p., 89 F. A partir de 5 ans).

Le Dico des charades, *de Nelly Charbonneaux.* – Pour occuper les longs voyages en voiture, et pour le plaisir de la petite gymnastique des mots, cinq cents charades, pas toujours simples, avec leurs solutions (Seuil, « Petit Point Jeux », 128 p., 36 F. A partir de 7-8 ans).

L'Œil magique, *images tridimensionnelles de N. E. Thing Enterprises.* – Quelques expériences étonnantes, à faire en famille, pour s'entraîner à voir le monde en trois dimensions (Editions JA&T, 32 p., 109 F. A partir de 8 ans, sans limite d'âge).

PREMIÈRES LECTURES

Le Monsieur de la rue d'à côté, *de Martine Laffon, illustré par Alice Dumas.* – Sur de magnifiques dessins, le journal d'une petite fille pleine d'imagination, qui tente de reconstituer la vie de son voisin, un vieux monsieur mystérieusement disparu (Syros, 46 p., 140 F. A partir de 7 ans).

Angelo, *de Quentin Blake.* – Angelo le funambule parcourt l'Italie en roulotte avec sa famille. Un jour, il rencontre une petite fille, prisonnière d'un vieil oncle, et malheureuse. *« Et, chose étrange, elle s'appelait Angelina »...* (Calligram, coll. « Rayon bleu », 38 p., 23 F. A partir de 7 ans). Du même auteur paraît en poche *les Cacatoès*, satire souriante des adultes figés dans leurs habitudes (Gallimard, « Folio Benjamin », 40 p., 28,50 F. A partir de 7 ans).

Tom-Tom. Allez, les monstres !, *de Jacqueline Cohen et Evelyne Reberg, dessins Bernadette Desprès.* – On ne présente plus Tom-Tom et Nana aux 7-10 ans. Née il y a seize ans dans le magazine *J'aime lire*, cette bande dessinée pour lecteurs en herbe est en feu d'artifice d'histoires abracadabrantes et de fantaisie débridée. En voici le dix-septième album (Bayard Editions/J'aime lire, 96 p., 24,50 F. A partir de 7 ans).

Le Monstre poilu, *d'Henriette Bichonnier, illustré par Pef.* – L'histoire drôle et célèbre de ce monstre laid et poilu, avec *« une tête énorme posée sur deux petits pieds ridicules... »*, est disponible en poche (Gallimard, « Folio benjamin », 40 p., 26,50 F. A partir de 7 ans).

Mon papa n'aime pas le supermarché, *de Philippe Fournier, illustrations de Jean-Charles Sarrazin.* – *« Papa éprouve une véritable haine pour les magasins (...) Maman dit que c'est pathologique... »* Le récit, savoureusement caricatural, d'une de ces expéditions maudites (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 54 p., 56 F. A partir de 7-8 ans).

La Ballade des bigorneaux, *de Nicole Claveloux.* – Sur la plage, une scène de ménage – ou de séduction – entre deux mollusques qui n'arrivent pas à se comprendre. Tout l'art de Nicole Claveloux, accessible dès les premières peines de cœur et sans limite d'âge (Gallimard, « Le sourire qui mord », 150 p., 56 F).

ROMANS

Le Fil à retordre, *de Claude Bourgeyx, illustrations de Serge Bloch et Bruno Jarret.* – Donner du fil à retordre, prendre le soleil, mettre les pieds dans le plat : autant d'expressions qui, prises au pied de la lettre, composent ces quarante-deux histoires ahurissantes et cocasses, illustrées de façon non moins extravagante. Une heureuse réédition (Nathan, coll. « Pleine lune », 190 p., 43 F. A partir de 10 ans).

Sur la piste de l'or, *de Bertrand Solet, illustrations de Marcelino Truong.* – Le roman de *Je bouquine* nous emmène ce mois-ci chez les chercheurs d'or du Pérou. Ce numéro d'été s'accompagne d'un petit hors-série littéraire, placé sous le signe de Victor Hugo, et truffé d'anecdotes, de citations, de jeux, avec un concours pour gagner un séjour... dans l'île de Guernesey, bien sûr (*Je bouquine* nº 125, 98 p., en kiosque, 42 F. A partir de 10 ans).

Petit frère, *d'Allan Baillie.* – Fuyant le Cambodge et les Khmers rouges, Vithy, onze ans, et son grand frère Mang tentent de rejoindre la Thaïlande. Mais le chemin est long et le danger partout. Un très beau roman, tout de sensibilité et d'émotion contenue (Père Castor-Flammarion, 204 p., 28 F. A partir de 11 ans).

Les Visiteurs d'outre-tombe, *de Stéphane Daniel.* – Carole vit près du Père-Lachaise, sa chambre donne sur les tombes. Bientôt, ses promenades la placent sur la piste embrouillée des profanateurs de sépultures d'écrivains. Un bon roman policier agrémenté de quelques moments de tendresse et d'amitié (Rageot, coll. « Cascade policier », 192 p., 46 F. A partir de 12 ans).

La Nourriture des anges, *de Muriel Carminati.* – A condition d'en accepter le rythme lent et de se laisser envelopper par le charme de Venise au XVIIe siècle, voici un intéressant roman historique, retraçant l'histoire d'un jeune pâtissier devenu artiste-peintre (Hachette jeunesse, 288 p., 31 F. A partir de 12 ans).

Je t'écris de Berlin, *de Klaus Kordon, illustrations de Marc Lacaze.* – La vie de chaque côté du mur, avant novembre 1989. A la faveur d'une bouteille lancée dans la Sprée, la rivière qui arrose Berlin, va naître une amitié hors du commun entre Matz et Lika, deux jeunes Allemands qui ne se connaissent pas. Une relation qui soulève bien des problèmes (Gallimard jeunesse, coll. « Lecture junior », 220 p., 50 F. A partir de 12 ans).

Le Passeur, *de Loïs Lowry.* – Jonas vit dans un monde étrange, totalement normalisé, sans aucune possibilité de transgression. A douze ans, il se voit attribuer une fonction exceptionnelle : devenir dépositaire de la mémoire du groupe. C'est alors que ses yeux vont s'ouvrir. Pour cette variation passionnante sur le thème du « meilleur des mondes », Loïs Lowry a reçu, cette année, la Newbery Medal (L'Ecole des loisirs, coll. « Medium », 298 p., 58 F. A partir de 13 ans).

La Solitude du buveur de sang, *d'Annette Curtis Klause.* – Pour les amateurs de frissons, un roman qui mêle de façon réussie le genre fantastique à une approche psychologique tout en finesse de la solitude et de la mort (Pocket junior, 220 p., 33 F. A partir de 13 ans).

Les Chanteurs dans l'ombre, *de Jabra Ibrahim Jabra, illustrations de Marcelino Truong.* – Dans le village de Salloum, en Palestine, personne ne mange à sa faim. Mais aujourd'hui, Abou Elyas fait cuire un mouton pour fêter la guérison de son fils... Une nouvelle collection de textes courts, remarquablement mis en pages et en images (Syros, 40 p., 120 F. A partir de 14 ans).

« Les nounours sont éternels », de Ralph Steadman.

CONTES

Le Petit Chaperon rouge, *de Jean Claverie.* – Une version moderne, savoureusement iconoclaste, du conte classique, où la forêt est un cimetière de voitures, et la galette une pizza à emporter... A lire et relire sans modération (Albin Michel, 28 p., 69 F. A partir de 6 ans).

Mille ans de contes de mer, *illustrations de Sourine.* – Soixante-dix histoires d'eau, d'îles et de plages, de sirènes et de poissons, de pêcheurs et de pirates... indispensables pour s'endormir en rêvant, le soir, au bord de la mer (Milan, 410 p., 110 F. L'âge, ainsi que le temps de lecture, est indiqué pour chaque conte : de 2 ans à 8 ans).

Le Taël d'argent et autres contes, *de Jean-Louis Le Craver, illustrations Rémi Saillard.* – Une nouvelle collection de contes publiés, selon l'éditeur, *« plutôt comme on les dit que comme on les écrit ».* Pour faciliter le travail du conteur, des jeux de typographie indiquent le rythme, l'intensité, le poids d'émotion à donner à chaque mot (Syros, coll. « Paroles de conteurs », 160 p., 64 F. A partir de 7 ans).

DOCUMENTAIRES

Tout le monde a une maison, *d'Ann Morris et Ken Heyman.* – Pour voyager à travers le monde et voir qu'il existe autant de maisons que de manières de vivre (Circonflexe, 34 p., 69 F. A partir de 5 ans).

Copain des champs, *de Serge et Dominique Simon, illustrations de Pierre Ballouhey.* – Un guide très complet pour vivre des vacances vertes au rythme de la nature, en apprenant à la connaître et à la respecter (Milan, 238 p., 148 F. A partir de 8 ans).

150 devinettes sur la nature, *de Thierry Auffret Van der Kemp, illustrations de Sylvie Eder.* – Instructif et amusant, ce petit livre de poche constituera un agréable complément au précédent (Lito, coll. « Junior poche loisirs », 96 p., 24 F. A partir de 8 ans).

Le Grand Catalogue des poissons de mer, *texte et photos de Patrick Louisy.* – Il existe douze mille espèces de poissons marins. On trouvera ici les principaux d'entre eux, du poisson-clown au poisson-lanterne, du faux poisson volant au poisson ange à front jaune... (Milan, 78 p., 98 F. A partir de 10 ans).

Cette sélection a été réalisée par Florence Noiville

Territoires poétiques

L'adjectif « poétique » vient souvent à la plume lorsque l'on veut décrire ou qualifier les livres destinés au public non adulte. Il est même avéré que plus on remonte en âge pour rejoindre le territoire des jeunes enfants, plus grand en est le besoin et l'usage. L'enfance est donc un espace propice à la poésie. Le risque est évidemment de ridiculiser et de réduire les deux, la poésie et l'enfance... Un risque que les éditeurs et les poètes « spécialisés » n'évitent pas toujours.

Créée voilà bientôt dix ans, la collection « Poèmes pour grandir », publiée par Cheyne Éditeur, une de ces petites maisons qui conjuguent une double exigence de qualité, celle du contenu et celle de la forme des livres, compte à présent seize titres (1). C'est plus qu'il n'en faut pour asseoir une réputation. L'originalité de cette collection dirigée par Martine Mellinette et qui associe, pour chaque volume, un graphiste et un poète, est de parier davantage sur la propre exigence des jeunes lecteurs que sur un supposé instinct qui les pousserait vers la facilité.

Prenons par exemple le seizième titre intitulé *C'est moi*, signé, pour les poèmes, par l'éditeur de Cheyne, Jean-François Manier, et, pour les illustrations, par Martine Mellinette. Le thème de ce livre est le deuil et la persistance de la mémoire, et le silencieux dialogue qui s'établit entre le vivant endeuillé et le mort aimé. La simplicité, la « lisibilité » ne sont pas ici des variantes de la mièvrerie ; justesse du ton, de la musique discrète des mots, du sens qu'ils expriment, font de cette suite poétique une réussite émouvante et belle. Jouant sur les couleurs, sombres ou lumineuses, l'illustration accompagne vraiment le texte sans peser sur lui, donnant une respiration, un espace.

La plupart des « Poèmes pour grandir » mériteraient une égale attention. Les efforts et le travail d'André Rochedy *(Descendre au jardin, le Chant de l'oiseleur)*, de Gérard Bocholier (*Terre de ciel, Si petite planète*), de Jean-Pierre Siméon (*la Nuit respire, A l'aube du buisson*)... vont dans le même sens. Un sens où la poésie ne perd ni ne concède rien.

P. K.

(1) Cheyne Éditeur, 43400 Chambon-sur-Lignon, chaque volume, 48 p., 78 F.

★ Parmi les nombreuses parutions récentes dans le domaine de l'édition de poésie pour la jeunesse, signalons le joli volume de Claude Haller, *Poèmes du petit matin*, illustré par Gabriel Lefebvre, qui a obtenu le prix Jeunesse du ministère de la jeunesse et des sports (*Livre de poche-Jeunesse, nº 142*) ; dans la bonne collection « Folio Cadet Or / Poésie », des poèmes d'Yvon Le Men, *Ouvrez la porte au loup*, illustrés par Dorothée Duntze (nº 303) ; plus connus (ou moins réussis), les *Poèmes* de Dominique Vals et Florence McKenzie (Castor-Poche, nº 5120) et les *Poèmes poivre et ciel* de Joël Sadeler et Isabelle Herbet (Farandole-Poche, nº 33). *L'ambition de Jean-Hugues Anglade a été de donner une sorte d'équivalence* poétique à une série de tableaux de peintres connus (Léger, Klee, Renoir, Picasso...) : *les Couleurs de mon enfance* (L'Ecole des loisirs, album, 30 p., 78 F). *Signalons enfin l'anthologie en trois* volumes destinée au jeune public de Jacques Charpentreau, *Trésor de la poésie française* (Livre de poche-Jeunesse, nºs 139-141).

★ Le prix Hans-Christian-Andersen, décerné par l'International Board on Books for Young People (IBBY), a couronné cette année le poète japonais Mado Michio pour *The Animals*, publié par Macmillan Children's Books (Etats-Unis). Ses poèmes, d'un grand raffinement, ne sont pas encore traduits en France.

Couleur sang

Un père violent, une mère aimante, un fils hémophile : vu par le romancier Jim Grimsley, l'enfer familial porté à son paroxysme

LES OISEAUX DE L'HIVER
(Winter Birds)
de Jim Grimsley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Annie Saumont.
A.-M. Métailié, 189 p., 110 F.

Le sang. Non pas ce sang rouge éclatant, simple épisode décoratif d'un mauvais film, mais un liquide omniprésent, suintant, misselant en un mince filet à travers les pages et les chapitres, s'insinuant dans l'esprit du lecteur mieux qu'un poison. Tel est, sans doute, le personnage principal des *Oiseaux de l'hiver*. Angoissant, terriblement maîtrisé, le roman de Jim Grimsley n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler une lecture de détente. Il s'agit plutôt d'un texte sinistre et beau sur l'horreur quotidienne que peuvent engendrer les liens du sang, lorsque l'enfer familial se trouve porté à son paroxysme.

Cet enfer est celui où vit Danny, jeune garçon pourvu de quatre frères et sœurs, d'une mère aimante et d'un père violent, dans le *sud* des Etats-Unis. Danny est hémophile, la moindre égratignure le met en danger de mort, sans même parler des brutalités du père, qui jettent la famille entière dans l'effroi. De cet environnement tragique, Jim Grimsley tire la matière d'un récit fait de tensions et d'impossibles échappées vers des rêves qui ressemblent très fort à la mort. Son art consiste à faire planer l'ombre de la catastrophe sur chaque scène, depuis les jeux des enfants dans la cour jusqu'aux rares moments de bonheur.


D.R.
Jim Grimsley : extrême tension.

Tout est contaminé par l'ombre du sang, celui des jeunes hémophiles, celui de la mère que le père menace de la pointe d'un couteau, celui d'une chienne assassinée. La violence du récit s'organise aussi autour des couleurs cardinales que sont le rouge d'une robe, le noir du café, le blanc de la neige qui est aussi celui d'un possible linceul. Ecartelé entre ces pôles, le livre semble en permanence au bord de la rupture ou du vertige morbide. Et les phrases, souvent, prennent la forme ramassée qui traduit le mieux cette extrême tension. Parfois encore, ce sont les personnages qui élaborent des images de repli et de disparition, observant *« la lente contraction du halo coloré, autour du soleil couchant »*, ou encore se représentant une mort violente : *« Tu t'imagines que ta haine resserre ton papa en une petite boule et il meurt et il rétrécit encore à la brûlure de ta haine. »*

S'il est constamment obscurci par la crainte, le paysage des *Oiseaux de l'hiver* n'est cependant pas complètement désespéré. Car au froid extérieur, à la peur qui *« glace »* les entrailles, à l'angoisse qui pollue tout, répond la tendresse maternelle. C'est la douceur d'une main posée sur un front, la chaleur qui combat le froid de l'hiver et dilate ce qui s'était contracté, en un mot la beauté de ce livre poignant.

R. R.

Cruel Trevor

MA MAISON EN OMBRIE
(My House in Umbria)
de William Trevor.
Traduit de l'anglais par Cyril Veken.
Phébus, 188 p., 118 F.

A propos de *Two Lives* (Deux vies), volume qui regroupe deux courts romans de l'écrivain irlandais William Trevor, centrés chacun sur une personnalité féminine (*En lisant Tourgueniev* et *Ma maison en Ombrie*), Anita Brookner écrivait que ce livre produisait sur le lecteur une impression terrifiante : *« A sa manière calme, maîtrisant parfaitement les sujets tristes et bizarres qu'il choisit volontiers, William Trevor emprunte les chemins de la logique pour conduire le lecteur vers une issue proche de la folie. »*

En effet, qui est Mme Delahunty, l'héroïne de *Ma maison en Ombrie* ? Une femme vieillissante et généreuse qui accueille, dans la maison où elle s'est retirée, les clients que ne peuvent héberger les hôteliers de la région ? Un écrivain qui a fait fortune dans le genre du roman sentimental et que sa vive imagination aide à comprendre les autres ? Ou une alcoolique malheureuse et frustrée dont l'esprit déréglé crée des mirages et des monstres ?

La frontière entre l'illusion et la réalité, entre l'univers intérieur et « le monde des autres », fluctue sans cesse, et la question de la vérité doit rester sans réponse ; plus que *de donner les clés qui* permettraient de conclure cette histoire, William Trevor se préoccupe de décrire la solitude qui vient, inéluctable : du jardin que ses amis voulaient offrir à *Mme Delahunty ne resteront*, après la désertion des derniers hôtes, que quelques plantes jaunies qu'elle ne se soucie plus d'arroser. L'auteur de *la Fuite vers l'enchantement* et de *Voici mon cœur* eut, il est vrai, une vie romanesque, elle aussi ; par bribes, des souvenirs reviennent : *« Une vie, c'est fait de morceaux épars »*, disait Lady Daysmith dans *Ce précieux septembre*.

Enfant unique d'un couple d'acrobates de cirque, Mme Delahunty fut, à sa naissance, vendue à la famille Trice, puis violée par son beau-père qui abusa d'elle des années durant ; après sa fuite, elle se lança dans divers métiers, devint directrice d'un bordel dans un lointain pays d'Afrique avant de s'inventer, dans le roman, des vies imaginaires. Grotesques, cocasses ou tragiques, les événements de la vie ressemblent à s'y méprendre à ceux d'une mauvaise fiction.

En marge du monde

Cet itinéraire, dont l'issue semble, somme toute, heureuse, est brutalement interrompu le jour où, dans l'express de Rome à Milan, éclate une bombe terroriste. Blessée, Mme Delahunty recueille les trois survivants de son compartiment. Leur groupe va constituer un monde en marge du monde extérieur et de la froide « normalité ».

Alors l'esprit de fantaisie de Mme Delahunty se déchaîne et ses rêves, où se mêlent folie et divination, côtoient de façon terrifiante la réalité passée et à venir. Mais Mme Delahunty ne sera pas entendue. Un seul indice – c'est là le pire de cette histoire subtilement cruelle – semble indiquer que Mme Delahunty avait pourtant raison.

Christine Jordis

Un amour de chien

A son autobiographie « humaine », Elizabeth von Arnim ajoute une version canine merveilleusement moqueuse

TOUS LES CHIENS DE MA VIE
(All the Dogs of My Life)
d'Elizabeth von Arnim.
Traduit de l'anglais par François Dupuigrenet-Desroussilles.
Salvy, 222 p., 125 F.

Ils furent quatorze, numérotés par chapitre, de « Bijou » à « Winkie », prouvant par la variété de leurs langues, de leur culture et de leur vision du monde que la meilleure éducation, fût-elle germanique ou victorienne, peut donner naissance aux escogriffes les plus divers. Mais qu'ils fussent laids ou beaux, intellectuels ou rustres, trapus ou élancés, courtois ou mal élevés, indolents, voyous, grincheux, joueurs, voleurs, assassins, flegmatiques ou irritables, tous eurent une de ces qualités essentielles qu'il est de bon ton de reconnaître aux défunts : ils l'aimaient, elle et elle seule, d'un amour tendre et fidèle.

Quoi de plus émouvant ? Et quand on est comtesse, cousine de Katherine Mansfield et – par alliance – du poète romantique Achim von Arnim, et quand bien même on ne serait rien de tout cela, comment ne pas se rendre à cette évidence : *« Parents, maris, enfants, amants et amis ne manquent certes pas de mérites, fort grands même, mais enfin ce ne sont pas des chiens. »*

Les chiens aiment, eux, *« avec une constance qui ne prend fin qu'avec la vie »*. Il n'en fallait pas tant à Elizabeth von Arnim pour prendre son parti. Voici donc un récit sur ses chiens, rien que ses chiens, tous ses chiens, la comtesse lève la main droite et dit « je le jure » dans ce qu'elle s'obstine à dénier être une autobiographie, mais qui se justifie par cette profession de foi moliéresque – laquelle a au moins pour elle de ne pas y aller par quatre chemins : *« Il me plaît que l'on m'aime ainsi. »*

Elizabeth von Arnim, experte, en bonne Anglaise dans l'art de déclencher les fous rires, se montre aussi merveilleuse à retracer les biographies respectives de ses quatorze soupirants à quatre pattes qu'à décrire les aventures tumultueuses de vieilles Anglaises accrochées à leurs chapeaux sur les chemins cahoteux de la campagne italienne (1) et aussi moqueuse envers sa classe et son époque qu'elle le fut dans son premier livre, *Elizabeth et son jardin allemand* (2), autobiographie « humaine » à laquelle il manquait manifestement l'essentiel : cette autobiographie canine.

Un monde bien né

Car il va de soi que Bildad, Corneia, Ingraban, Ingulf, Pincher, Ivo, Chunkie, Winkie ou Coco – ô incomparable *Coco* ! – *occupent* dans la vie d'Elizabeth une place autrement plus préoccupante que ses deux maris successifs dont on ne saisit vraiment l'existence qu'au moment où ils disparaissent. Et pourtant, dans cet album de famille « en chiens », photographies à l'appui, se dessine en creux le portrait d'un monde, certes banalement humain, fait de parents, d'enfants, d'amis, de prétendants : c'est le monde bien né de la Prusse et de l'Angleterre du début du siècle, haut perché sur son quant-à-soi, et où il fallait être chien pour avoir le *droit – fort enviable* – d'engloutir sa pâtée sitôt servie, sans demander la permission aux terribles gouvernantes – la *Frau Director*, la *Frau Inspector* et la *Frau Viebarzt* – dignes des marâtres de Walt Disney.

Comment ne pas oublier la mélancolie quand un adorable petit phénomène vous traîne devant les tribunaux pour avoir aimé trop concrètement la compagnie des moutons ? Ou quand Winkie pose sur vous sa patte débonnaire ? Ou quand le merveilleux chien suisse Coco vous apporte le lait, le courrier et votre futur mari ? Ou quand les queues d'Ivo et Ingo *« agitées d'un mouvement perpétuel, (...) jettent à terre tout ce qui pouvait se trouver sur les tables et les guéridons »* ?

Ils meurent aussi parfois, et le décès de Coco est un grand moment d'émotion, à la hauteur des oraisons de Bossuet. Mais la comtesse n'est pas du genre à se laisser abattre. Quoi qu'il arrive, le conseil qu'elle donne aux dames s'érige chez elle en principe de vie : *« Se rendre, toutes affaires cessantes, chez Harrod's par exemple, et y faire l'achat d'un chien. »*

Marion van Renterghem

(1) *Avril enchanté*, éditions Salvy.
(2) Editions Salvy.

L'homme transplanté

MERVEILLEUSE PLANTE
(Wonderful Plant)
de William Goyen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrice Repusseau.
Actes Sud, 99 p., 78 F.

Né dans une petite ville du Texas – Trinity – qui resta pour lui comme un paradis perdu, William Goyen a toujours *« recherché l'harmonie de l'homme avec la nature »*, celle-ci ayant fréquemment pour vertu, dans son œuvre, de délivrer celui-là de ses peurs. En témoigne à nouveau ce court récit, dont le charme est soutenu par une belle traduction, où un homme déprimé, dans la solitude de son appartement de Los Angeles, entreprend de communiquer avec la minuscule colonie animale qui « habite » une plante d'hiver.

Avec humour et fantaisie, Goyen décrit l'apparence des insectes et leurs comportements, étrangement semblables à ceux des hommes : M. et Mme Cramoisi sont mariés et attendent un enfant ; l'OBB (Ordre des braves bêtes), une sorte de police du monde animal, défend la plante contre les agressions et exécute de splendides figures – *« Parmi les nombreux modèles que réalisa l'OBB, certains constituaient des créations fantastiques. Les déploiements de couleurs étaient vraiment spectaculaires. Dans l'un des tableaux présentés, sans bruit mais si rapidement que l'œil ne remarquait presque rien, les insectes ouvraient et repliaient leurs délicates et chatoyantes ailes bleues, opales et argent. C'était véritablement céleste »* ; le procès du ver blanc Coupe-Coupe est suivi de son mariage avec Alice Alphide ; enfin, la taupe est *« le gardien, le rabbin »* du *« bulbe mystique »* de cette plante qui meurt pour renaître en hiver.

On peut lire ce récit au premier degré, comme une fantasmagorie divertissante et poétique, mais on peut aussi y voir une parabole, bien sûr, et singulièrement une métaphore de la création littéraire : l'artiste, même à ses pires heures, ne perd jamais sa fécondité, symbolisée par la profusion de ce monde végétal et animal...

Sophie Cléia

Autres parutions

Elizabeth Bowen : *l'Adultère (Friends and Relations).* – Laurel Studdart épouse Edouard Tilney. Sa plus jeune sœur, Janet, va être unie à Rodney, mais un obstacle cruel retarde ce mariage. Tel est le début de ce roman, inédit en français, dans lequel Elizabeth Bowen a su peindre avec finesse le frémissement des passions et les intrigues familiales dans un monde policé, réglé par les conventions sociales (Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch, éd. Joëlle Losfeld, 212 p., 130 F).

Bessie Head : *La femme qui collectionnait les trésors (The Collector of Treasures).* – La romancière sud-africaine, aujourd'hui décédée, dépeint, à travers treize récits, l'atmosphère des villages de son pays, dans un univers partagé entre valeurs nouvelles et mode de vie traditionnel (Traduit de l'anglais – Afrique du Sud – par Daisy Perrin, éd. Zoé, coll. « Littératures d'émergence », 192 p., 95 F).

Alison Lurie : *Femmes et fantômes (Women and Ghosts).* – Les lecteurs qu'avait enchantés *Liaisons étrangères* risquent d'être plutôt déçus par le dernier livre de la romancière américaine, suite de nouvelles tournées vers une forme plutôt conventionnelle de surnaturel, où il est question de fantômes et de leurs manifestations, réelles ou supposées, dans l'esprit de femmes plus ou moins névrosées. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Céline Schwaller, Rivages, 228 p., 119 F).

Connie May Flower : *la Cage en sucre (Sugar Cage).* – Inez Temple, diseuse de bonne aventure, rencontre une jeune mariée et décide de la sauver de la malédiction qu'elle lit au fond d'un gobelet d'eau sucrée. Un premier roman vif et poignant, où l'on retrouve le Sud des gospels et du blues (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Gérard Petiot, Flammarion, 357 p., 150 F).

Mary Wesley : *Souffler n'est pas jouer.* – Une grand-mère atypique, que plus rien ne rattache à la vie, décide de préparer sa dernière cène. Mais sur la plage où doit avoir lieu le repas, de multiples rencontres bouleversent ses projets et la préservent d'un acte fatal. Le premier des romans d'une femme espiègle de soixante-dix ans (Traduit de l'anglais par Michèle Albaret, Flammarion, 239 p., 110 F).

Marina Warner : *Sirènes en sous-sol (The Mermaids in the Basement).* – Mères et sœurs, maris et amants, pères et filles : dans cet ensemble de nouvelles, Marina Warner retravaille de façon très personnelle, avec humour et subtilité, légendes antiques et grands mythes bibliques. (Traduit de l'anglais par Céline Schwaller et Christiane Besse, éd. Le Serpent à plumes, 260 p., 85 F). Outre un roman (*Un père égaré*, publié chez Julliard en 1990, repris en poche par Le Serpent à plumes), Marina Warner, qui est également historienne et critique, a publié un essai en français : *Seule entre toutes les femmes : mythe et culture de la Vierge Marie* (Rivages, 1989, voir le texte de Julia Kristeva dans « le Monde des livres » du 21 juillet 1989).

Les défis de Dan Simmons

Rencontre avec un surdoué qui n'a cessé de tenter de nouvelles aventures littéraires

LES LARMES D'ICARE
(Phases of Gravity)
de Dan Simmons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Daniel Brèque.
Denoël, coll. « Présences »,
358 p., 125 F.

L'HOMME NU
(The Hollow Man)
de Dan Simmons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Monique Lebailly,
Albin Michel, 328 p., 120 F.

Harlan Ellison l'avait prédit dans sa préface à *Prayers to Broken Stones* (1) : Dan Simmons, en peu d'années, a pris une place prépondérante, obtenant les plus hautes distinctions américaines récompensant les auteurs de science-fiction. Mais au lieu d'exploiter le succès et le filon de ses premiers romans, le cycle d'*Hypérion* (2) ou *l'Echiquier du mal* (3), qui ont fait en leur temps, et à juste titre, figure d'événements, il n'a eu de cesse de tenter de nouvelles aventures littéraires, de relever des défis. A la fin de son roman *Nuit d'été*, l'un des enfants mis en scène, Dale Stewart, décide de devenir écrivain. Ce n'est nullement l'effet du hasard si l'auteur et son personnage ont les mêmes initiales. Car, comme cet *alter ego*, Dan Simmons a eu très jeune la vocation de l'écriture.

Pourtant, après des études universitaires en littérature anglaise et américaine, il exercera, pendant une bonne quinzaine d'années, le métier... d'instituteur. Jusqu'à ce qu'il s'estime suffisamment prêt pour tenter le grand saut. Ce ne sera pas sans mal.

Il soumet une nouvelle à la revue *Galaxy*, qui l'accepte, mais fait faillite avant de la faire paraître. La même mésaventure se produit avec le magazine *Galileo*. Dan Simmons n'est pas loin de croire qu'une malédiction pèse sur lui... Cette même nouvelle, *The River Styx Runs Unstream* (4), obtient, cependant, le premier prix au concours organisé par *The Twilight Zone Magazine*, qui la publie en avril 1982. Et la même année, l'influente directrice littéraire de la revue *Omni*, Ellen Datlow, achète une autre de ses nouvelles. La carrière de Dan Simmons est lancée. Bientôt suivra la série des romans qui vont établir sa réputation.

Une quête épistémologique

« En 1977, j'ai voyagé aux Indes à titre d'éducateur. A mon retour, j'avais besoin d'écrire sur cette expérience. J'ai rédigé alors le Chant de Kali (5). *Mon but était de partager mes impressions de Calcutta, mais aussi de voir s'il était possible de décrire une ville comme un monstre. Puis j'ai eu un contrat pour un deuxième roman,* l'Echiquier du mal, *un énorme manuscrit de 1 500 pages, dont la rédaction m'a presque tué : à l'époque, j'enseignais encore à plein temps. Mon ambition était d'y donner mon opinion sur la violence. Deux jours après la remise du manuscrit, l'éditeur a fait faillite, et j'ai dû patienter trois ans avant d'en trouver un nouveau. Entre-temps, j'ai eu des idées pour deux romans de science-fiction, qui sont devenus* Hypérion *et* la Chute d'Hypérion. *Avec ces deux livres, j'ai voulu faire une véritable célébration de la science-fiction. J'ai aussi travaillé à un roman qui n'était ni de la S-F ni de l'horreur, et qui ne ressemblait à rien de ce que l'on souhaitait que j'écrive,* les Larmes d'Icare, *qui est probablement le livre qui me tient le plus à cœur. Puis j'ai rencontré un nouvel éditeur qui voulait que j'écrive un roman d'horreur. Cela a donné* Nuit d'été, *qui est un roman très autobiographique, nostalgique, inspiré par ma propre enfance dans une petite ville de l'Illinois. J'ai donné à mes personnages les vrais prénoms de mes amis de l'époque. »*


J. HILARY/RAPHO
Dan Simmons : réconcilier Stevenson et James.

Le jeune Dan Simmons partageait les mêmes goûts que ses personnages, la même culture : les comics, certains feuilletons TV, quelques films marquants de science-fiction comme *Des monstres attaquent la ville* ou *The Thing*. Il la partage toujours avec des auteurs comme Stephen King (*Ça*) ou Robert McCammon (*le Mystère du lac*) et des cinéastes comme Spielberg.

Les Larmes d'Icare et *l'Homme nu*, les deux derniers ouvrages de Dan Simmons traduits en français, transcendent cette base commune. Le premier raconte la quête d'un astronaute, Richard Baedecker, qui, au cours d'une mission Apollo, a marché sur la lune et entreprend, des années après, un retour sur soi, un pèlerinage vers le passé qui est en même temps ouverture sur l'avenir, une série d'excursions vers ce que sa jeune égérie appelle des *« lieux de pouvoir »*. *« J'ai commencé à écrire quelque chose au moment de l'alunissage d'Apollo, pendant mes années d'université. La question que je me posais était simple : pour ces hommes qui ont mis le pied sur un autre monde, qu'arrivera-t-il ensuite, quel sera leur futur ? Mais je n'étais pas suffisamment mûr pour y répondre. Quinze ans plus tard, j'ai été en mesure de le faire. Ce livre, qui raconte la crise de l'âge mûr de mon personnage, est probablement le livre qui est le plus proche de moi, où les interrogations et les angoisses du héros sont les plus proches des miennes. A un moment il cite John Updike :* « Je ne suis ni un musicien ni un croyant. A chaque instant de ma vie, je dois poser mes doigts sur le clavier sans être sûr d'entendre un accord. » *Pour moi c'est le thème du livre : qu'est-ce qui se passe quand on n'a pas le contexte religieux ou philosophique pour mettre ses expériences en place ?* Les Larmes d'Icare *n'est rien d'autre qu'une quête épistémologique. »*

Sous le signe de Dante

L'Homme nu entretient avec *les Larmes d'Icare* une certaine parenté : *« Ces deux livres sont les deux faces d'une même pièce. En se référant à Dante, le premier, c'est le paradis, et le second, c'est l'enfer. Pour* l'Homme nu, *je voulais prendre les éléments des genres que j'avais abordés dans mes autres romans : la science-fiction, l'horreur, le suspense, et les mettre en corrélation directe avec* l'Enfer *de Dante. Ça a l'air d'un jeu, mais pour moi c'était un enjeu extrêmement sérieux. Le plus difficile a été de composer le personnage principal, le mathématicien. Ce qui m'intéressait, c'était la psychologie de cet homme de sciences, l'acuité de son raisonnement, son choix de ne pas être en contact avec l'angoisse et la douleur du monde. Et puis de voir ce qui pouvait se passer quand sa femme, télépathe comme lui, mourait d'un cancer. Qu'advenait-il, pour ce spécialiste de la théorie mathématique du chaos, quand le monde, littéralement, l'envahit... Ça n'a pas été un livre facile à écrire... »* Ce qui advient, c'est justement le chaos, un parcours erratique pendant lequel Jeremy Bremen se confronte à la violence du monde, en effectuant, cercle après cercle, sa descente aux enfers. Dans le texte d'une de ses conférences, Dan Simmons proposait à la science-fiction la mission de réconcilier deux traditions littéraires : celle de Robert-Louis Stevenson, avec son sens de l'aventure et de l'épique, son art de conteur, et celle de Henry James, avec son sens affûté de l'analyse psychologique. Il prêche l'exemple de fort brillante façon.

Jacques Baudou

(1) Recueil de nouvelles de Dan Simmons, à paraître chez Denoël.
(2) Laffont.
(3) Denoël.
(4) *Le Styx coule à l'envers*, dans *Territoires de l'inquiétude*.
(5) J'ai Lu.

Tableau d'horreur

TENGU
de Graham Masterton.
Traduit de l'anglais
par François Truchaud.
Presses de la Cité, 392 p., 120 F.

LA CACHE DU DIABLE
(Hideaway)
de Dean R. Koontz.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Bernard Blanc,
Albin Michel, 394 p., 120 F.

Graham Masterton est l'un des maîtres anglais du roman d'horreur. Révélé dans la collection « Le Masque fantastique » en 1975, il est aujourd'hui l'un des auteurs vedettes de la collection « Terreur » chez Pocket. Faire peur est une vocation qui s'est manifestée très tôt chez lui : à l'âge de 13-14 ans déjà, il écrivait des petits romans d'épouvante qu'il lisait à ses camarades de classe. L'un d'eux, rencontré bien des années après, lui raconta avoir été terrifié par l'une de ses histoires – où il décrivait un homme décapité chantant une chanson, pieds nus dans des tulipes – au point d'avoir longtemps craint de regarder les massifs de ces fleurs...

Très jeune aussi, il est entré comme apprenti reporter dans un journal. *« Cela a constitué une précieuse discipline d'écriture. On vous apprenait à observer et à transformer tout ça en histoires... »* Un peu plus tard, il devient rédacteur en chef de l'édition anglaise de Penthouse, ce qui lui permet de demander des textes aux meilleurs écrivain – Kingsley Amis, William Burroughs –, et, accessoirement, de commencer une carrière d'auteur d'ouvrages sur la sexualité du style *Comment rendre votre homme fou au lit.*

Quand le filon a commencé à s'épuiser, son éditeur lui a demandé s'il avait autre chose dans ses tiroirs. Il avait juste une nouvelle, inspirée d'un article paru dans le *Buffalo Bill annual 1956* traitant d'un vieux démon indien. Il l'étendit aux dimensions d'un roman et *The Manitou*, paru en 1974, eut beaucoup de succès, notamment dans les réserves indiennes, lui valant même une invitation de la petite-fille de Sitting Bull ! Graham Masterton continua sur cette lancée jusqu'en 1979, où, poussé par l'envie d'être reconnu comme un écrivain *« sérieux »*, il entama l'écriture d'une grande saga sur les magnats du pétrole, *Rich*, et d'ouvrages romanesques du même genre exigeant à la fois un important travail de documentation et la maîtrise d'intrigues compliquées aux personnages multiples. De son propre aveu, il en est ressorti *« bien meilleur auteur de romans d'horreur »*.

Tengu, que Patrice Duvic vient d'éditer en France, est son livre préféré. Il y utilise un personnage maléfique de la mythologie japonaise, une sorte de démon à la force démesurée dont il propose une équivalence terrienne (plutôt qu'humaine) manufacturée par les soins d'un fou génial dans un dessein que l'auteur ne dévoile que très progressivement dans ce thriller proprement *« endiablé »*... *« Je veux que mes livres,* dit Masterton, *soient comme un spectacle de cirque, avec les clowns, les acrobates, les trapézistes, la ménagerie... »*

Tengu aurait été sans doute le meilleur roman d'horreur de ces derniers mois, si n'était paru le dernier Dean Koontz qui est, lui, tout simplement remarquable. Un homme décédé dans un accident de voiture est ramené à la vie par une équipe médicale de pointe et devient la proie de cauchemars terribles. Pour recouvrer la paix, il lui faudra affronter son double noir, revenu comme lui du royaume des morts dans un suspense au cordeau époustouflant.

J. Bau.

Bonnes recettes

Charles Sheffield et les Sussan : de la réflexion politique à la gastronomie

LE FRÈRE DES DRAGONS
(Brothers to Dragons)
de Charles Sheffield.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Guy Abadia,
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 282 p., 139 F.

LES NOURRITURES EXTRATERRESTRES
de René et Dona Sussan.
Denoël, coll. « Présence du futur », 296 p., 49 F.

La réflexion politique et la critique sociale ont toujours été des éléments constitutifs de la science-fiction moderne, prédominants à certaines époques – comme au moment de la *new wave* –, plus discrets aujourd'hui. L'une et l'autre sont les ressorts d'un superbe roman, *le Frère des dragons*, qui est l'œuvre d'un auteur qu'on n'attendait pas sur ce terrain-là. Car Charles Sheffield est plutôt considéré comme un spécialiste de ce qu'on appelle la *hard science*, c'est-à-dire une science-fiction qui fait une part primordiale à la véracité du contexte scientifique. Comme souvent dans le cas d'une S-F politique, l'auteur propose une sorte de transposition de notre société actuelle, mais avec un décalage temporel qui permet de forcer les situations, de les pousser jusqu'à leurs conséquences ultimes. Il décrit ici une Amérique du XXIe siècle en proie à deux fléaux : une crise économique, qui a précipité la majeure partie de la population dans la misère et accru la ségrégation sociale (les riches vivent dans des quartiers réservés défendus militairement de toute intrusion...), et une dégradation dramatique de l'environnement. Le gouvernement, manœuvré par les tenants du véritable pouvoir, le monde économique, a trouvé des boucs émissaires rêvés : les hommes de science, exilés dans des zones particulièrement polluées qui sont devenues les décharges de tout le continent. Le roman s'articule en deux parties. La première est la chronique de l'enfance et de l'adolescence d'un orphelin dans un monde féroce pour les plus démunis. Job Salk, le héros, y fait l'apprentissage de la survie et du camouflage dans un univers unanimement hostile. Cette première partie fait parfois penser au Dickens d'*Oliver Twist* et à son évocation des bas-fonds miséreux de Londres. La deuxième partie est le récit d'une mission de renseignement confiée à Job par les puissants dans une de ces réserves-bagnes où s'entassent les marginaux, les rebelles et les rejetés. Il l'accomplira très au-delà de ce qu'en attendaient ceux qui se croyaient ses maîtres, en accordant aux humbles, une sorte de revanche...

Les Nourritures extraterrestres est un ouvrage aussi réjouissant que son titre. C'est d'abord un livre de recettes de cuisine : René et Dona Sussan ont recueilli dans les ouvrages de leurs confrères écrivains de science-fiction les descriptions d'ordre gastronomique ou culinaire et se sont efforcés de les réaliser avec des ingrédients terrestres à l'instar de leur héros : Taillevent le marmiton. C'est aussi un roman astucieusement conduit dont l'argument procure à Taillevent le prétexte à la compilation et à la rédaction de ces recettes. S'y ajoute un plaisir érudit, procuré par la très ingénieuse utilisation, dans le développement de l'intrigue, de deux chefs-d'œuvre de la nouvelle gastronomique : *Comment servir l'homme*, de Damon Knight, et *la Spécialité de la maison*, de Stanley Ellin. Ça ne vous met pas l'eau à la bouche ?

J. Bau.

★ *Le World Fantasy Award 1994 vient de couronner Last Call, de Tim Powers. On peut trouver l'édition française de cette très curieuse histoire de poker mystique chez J'ai lu, sous le titre Poker d'âmes.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33